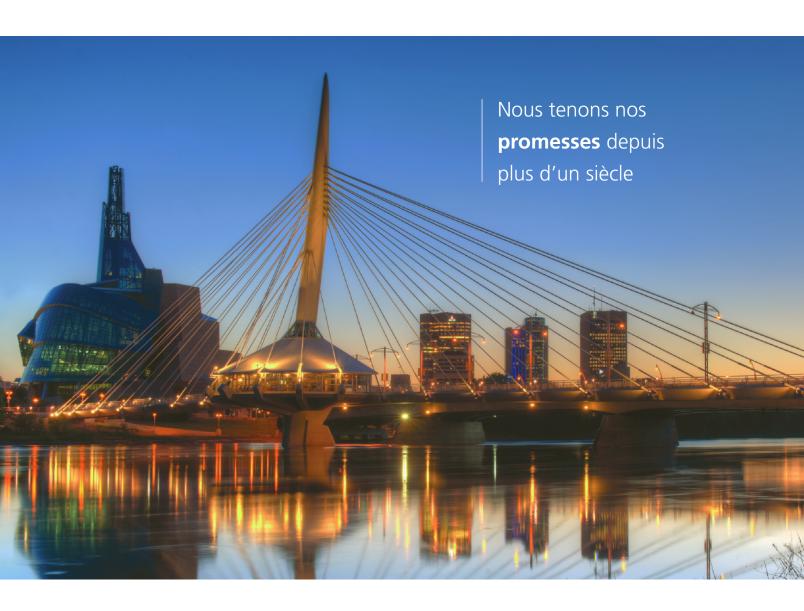
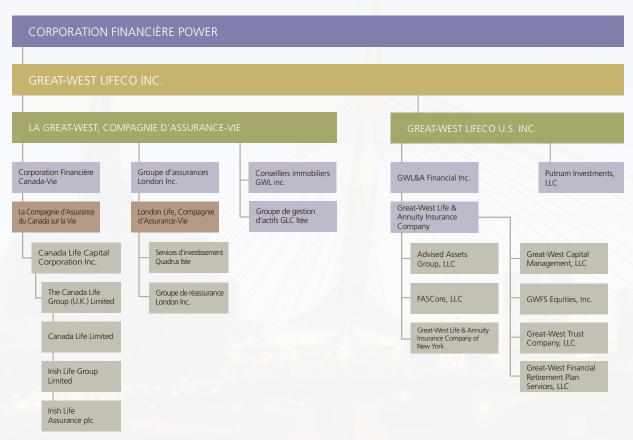
Rapport annuel 2014





Organigramme



L'organigramme ci-dessus illustre les liens qui existaient entre Great-West Lifeco, ses filiales significatives ainsi que certaines autres filiales au 31 décembre 2014. Great-West Lifeco est le propriétaire véritable de, ou exerce le contrôle sur, la totalité des titres avec droit de vote de chacune de ces filiales.

Table des matières

- 1 Profil de la Compagnie
- 1 Points saillants financiers
- 2 Rapport des administrateurs aux actionnaires
- 10 Rapport de gestion
- 11 Résultats d'exploitation consolidés
- 19 Situation financière consolidée
- 30 Liquidités, gestion et suffisance du capital
- 35 Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle
- 45 Méthodes comptables
- 50 Résultats d'exploitation sectoriels
- 50 Exploitation canadienne
- 58 Exploitation américaine
- 66 Exploitation européenne
- 72 Exploitation générale de Lifeco
- 73 Autres renseignements

- 76 Responsabilité à l'égard de l'information financière
- 77 États financiers consolidés
- 77 Comptes consolidés de résultat
- 78 États consolidés du résultat global
- 79 Bilans consolidés
- 80 États consolidés des variations des capitaux propres
- Tableaux consolidés des flux de trésorerie
- 82 Notes annexes
- 150 Rapport de l'auditeur indépendant
- 151 Sources de bénéfices
- 153 Sommaire de cinq ans
- 154 Administrateurs et dirigeants
- 155 Renseignements à l'intention des actionnaires

Les lecteurs sont priés de se reporter aux paragraphes de mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et des mesures financières non définies par les IFRS à la page 10 du présent rapport.



En page couverture : photo de nuit de l'Esplanade Riel et du Musée canadien pour les droits de la personne à Winnipeg, au Manitoba, ville d'où nous tenons nos promesses depuis 1891.

Profil de la Compagnie

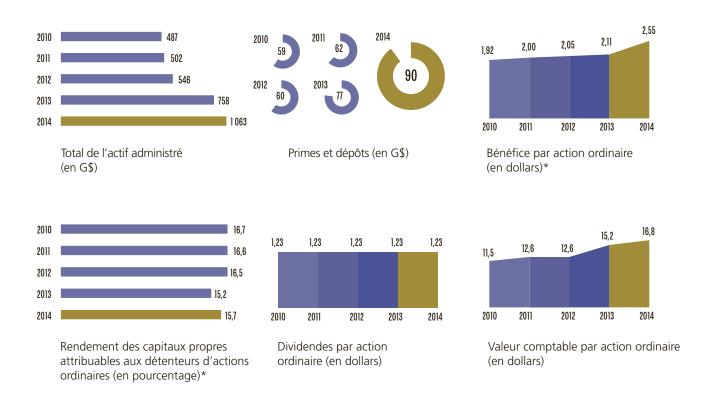
Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO) est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers. Nous faisons notamment affaire dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, des services de retraite et d'investissement, de la gestion d'actifs et de la réassurance. Great-West Lifeco exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, d'Irish Life, de Great-West Financial et de Putnam Investments. Great-West Lifeco et ses sociétés administrent un actif consolidé de plus de 1 billion de dollars* et elles sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos de Great-West Lifeco, y compris ses notations actuelles, visitez le site www.greatwestlifeco.com.

*Actif au 31 décembre 2014

- 21 000 employés à l'échelle mondiale
- Actif consolidé de 1 billion de dollars

Points saillants financiers



^{*}Ces données se fondent sur le bénéfice d'exploitation, une mesure financière non définie par les IFRS.

Rapport des administrateurs aux actionnaires

Le groupe de sociétés de Great-West Lifeco tient ses promesses depuis plus d'un siècle.

Nos marques sont profondément enracinées dans les collectivités où elles sont présentes depuis de nombreuses années : 124 ans pour la Great-West, 141 ans pour la London Life, 168 ans pour la Canada-Vie, 76 ans pour Irish Life, 107 ans pour Great-West Financial et 78 ans pour Putnam Investments.

En 2014, nous avons enregistré une croissance interne et effectué des acquisitions dans nos secteurs cibles, tout en investissant dans des initiatives qui renforceront nos sociétés et leur permettront de croître au cours des années à venir. En concentrant ses efforts sur la croissance interne et sur acquisitions, l'actif administré de Great-West Lifeco a atteint plus de 1 billion de dollars, ce qui constitue un jalon de taille.

En Europe, nous avons presque totalement achevé l'intégration d'Irish Life, un autre jalon important pour nos sociétés qui nous assure une présence en Irlande, dans une économie dynamique et en pleine reprise. Afin de faciliter le regroupement des marques Canada-Vie et Irish Life, nous avons procédé à un nouveau lancement de la marque Irish Life par l'entremise d'une campagne novatrice qui ouvre la voie à une croissance future.

Aux États-Unis, nous avons transformé et dynamisé nos activités en mettant en place une nouvelle structure de direction qui nous permet de mettre à contribution les forces de nos entreprises principales et d'élargir les possibilités sur ce marché. Nous avons acquis J.P. Morgan Retirement Plan Services, entreprise de services de tenue de dossiers du marché des groupes de grande taille, et nous avons lancé la marque Empower Retirement qui vise à aider des millions d'Américains à atteindre leurs objectifs de retraite. Nous avons également continué d'investir dans nos capacités de gestion d'actifs et de soutenir la croissance de nos activités d'assurance américaines.



Jeffrey Orr Président du conseil



Paul Mahon Président et chef de la direction

Au Canada, nous avons franchi des étapes importantes en matière de souscriptions et de niveau d'actif dans nos activités d'assurance et de gestion du patrimoine, ce qui a consolidé notre position de chef de file dans ces secteurs. Pour maintenir cette haute performance, nous avons continué d'investir dans nos gens, nos produits, nos capacités en matière d'innovation et nos services numériques.

Les améliorations que nous avons apportées à nos produits et services canadiens visaient à aider nos clients à atteindre leurs objectifs en matière de sécurité financière ainsi qu'à améliorer la qualité et la rapidité de notre service à la clientèle, peu importe la façon dont nos clients choisissent de faire affaire avec nous. Nous avons notamment formé une alliance avec Qtrade Securities Inc. afin de mieux servir les clients souscrivant des produits d'investissement et d'assurance individuels, en plus de lancer un centre de ressources interactif en ligne à l'intention des promoteurs de régimes et de continuer d'ajouter de nouvelles fonctions à notre application mobile GroupNet, très prisée des participants.

En développant nos capacités en matière de services numériques, ce qui représente un engagement important et un investissement à long terme, nous transformons la façon dont nous fournissons nos services aux conseillers, aux clients ainsi qu'aux promoteurs et participants aux régimes.

2,5 G\$

Bénéfice d'exploitation attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires

15,7 % Rendement des capitaux propres

Plus de billion de dollars

Total de l'actif administré

90,0 G\$
Primes et dépôts

La gestion responsable et éthique est depuis longtemps une valeur intrinsèque de Great-West Lifeco. Nous croyons qu'elle est essentielle pour assurer notre rentabilité à long terme et créer de la valeur pour nos parties prenantes. En plus de respecter les normes énoncées dans notre code de conduite, nous nous efforçons de réduire notre impact environnemental et de contribuer de façon positive aux collectivités dans lesquelles nos sociétés sont établies.

Le maintien de notre solide rendement, l'importance que nous accordons à notre santé financière, notre engagement envers nos employé ainsi que notre promesse en matière de responsabilité sociale constituent l'assise stable sur laquelle s'appuie notre croissance future. Notre objectif est de répondre aux besoins de nos clients et de devenir leur partenaire de confiance, ce qui nous permettra de produire des résultats financiers supérieurs et de créer une plus-value pour les actionnaires.

Hommage aux administrateurs qui prennent leur retraite et nomination de nouveaux administrateurs

La santé financière constante de Great-West Lifeco lui a permis de fournir constamment de solides rendements à ses actionnaires.

Nous tenons à remercier les personnes présentées ci-après pour leur importante contribution à la Compagnie.

Trois membres de longue date du conseil d'administration ont annoncé leur départ à la retraite au cours de l'assemblée annuelle de 2014, soit George Bain, Allen Loney et Raymond McFeetors.

George Bain a été administrateur de la Canada-Vie ou d'une de ses filiales pendant 20 ans. M. Bain siégeait aux conseils de la Compagnie, de la Great-West et de la London Life depuis 2009 et il a été membre des comités d'audit et de révision de la Compagnie.

Allen Loney était membre du conseil d'administration de la Compagnie depuis mai 2008. Il a été membre des comités de direction et de gestion des risques ainsi que de plusieurs de nos conseils d'administration en Europe. M. Loney a aussi rendu d'éminents services à titre de président et chef de la direction de mai 2008 à mai 2013. Il restera président du conseil de Canada Life Limited au Royaume-Uni et administrateur au sein du conseil d'Irish Life.

Investir dans nos activités pour stimuler la **croissance future**

Raymond McFeetors était membre du conseil d'administration de la Compagnie depuis avril 1993. Il a été membre des comités de direction, de gestion des risques, de rémunération et de gouvernance et des mises en candidature. De mai 2008 à mai 2013, M. McFeetors a rendu d'éminents services à titre de président du conseil de la Compagnie, de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie et de Great-West Financial aux États-Unis. Il a également été administrateur de Putnam Investments pendant six ans, période au cours de laquelle il a été membre des comités de direction et de rémunération.

Deux nouveaux administrateurs ont été élus au conseil soit Timothy Ryan et Siim Vanaselja. M. Ryan a été administrateur de la Compagnie de 2010 à 2013. Auparavant, il était vice-président des affaires réglementaires pour JPMorgan Chase & Co. M. Vanaselja est vice-président exécutif et chef des affaires financières de BCE Inc. et de Bell Canada.

Au nom du conseil d'administration, nous tenons à reconnaître la contribution de notre personnel et de nos associés de distribution dans l'ensemble de notre organisation. Leur dévouement, leur engagement et leur professionnalisme nous permettent de continuer à tenir nos promesses. Nous les en remercions.

Nous tenons également à exprimer notre sincère gratitude à nos clients et à nos actionnaires pour leur appui indéfectible.

Jeffrey Orr Président du conseil Paul Mahon Président et chef de la direction

EXPLOITATION CANADIENNE

Poursuivre la croissance et faire des progrès en ce qui concerne nos priorités clés

Nous répondons aux besoins en matière de sécurité financière de plus de 12 millions de personnes, soit environ un Canadien sur trois.

Notre mission est d'aider les Canadiens à améliorer leur bien-être financier, physique et mental. Nos clients comptent sur nous pour leur fournir une assurance-vie en cas de décès prématuré dans leur famille, des prestations d'invalidité s'ils ne peuvent plus travailler en raison d'un accident ou d'une maladie, des avantages sociaux qui leur permettent d'avoir accès à des soins médicaux et dentaires ainsi que des produits d'épargne et de placement qui leur permettent d'atteindre leurs objectifs en matière de gestion du patrimoine et de retraite.

En 2014, avec l'aide de notre personnel et de nos associés du réseau de distribution, nous avons rempli ces engagements :

- Aider plus de 40 000 familles à surmonter la perte d'un proche, en versant plus de 2 G\$ en prestations d'assurance-vie;
- Fournir un revenu mensuel à plus de 75 000 personnes devenues inaptes au travail;
- Verser plus de 4 G\$ en prestations d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, résultat de l'acceptation de plus de 50 millions de réclamations;
- Verser plus de 800 M\$ aux souscripteurs de rentes immédiates et ainsi aider les Canadiens à financer leur retraite au moyen d'un revenu garanti.

Nos sociétés ont franchi des étapes importantes en matière de souscriptions et de niveau d'actif pour ce qui est de nos activités d'assurance et de gestion du patrimoine, ce qui a consolidé notre position de chef de file dans ces secteurs.

Notre rendement en 2014 reflète la valeur que nos clients attribuent aux produits et services que nous offrons par l'entremise de nos conseillers et de nos associés de distribution.

Une assurance-vie avec participation permet aux Canadiens qui ont leur sécurité financière à cœur de bénéficier d'importants avantages et d'une certaine souplesse dans le cadre d'un plan financier sain. Nos sociétés offrent des polices avec participation depuis plus de 123 ans, et nous avons versé des participations aux titulaires de polices chaque année.

Exploitation canadienne de Lifeco

1,2^{G\$}

Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires 12,2 G\$
Souscriptions

1,2 G\$
Participations des
titulaires de polices



Dave Johnston Président et chef de l'exploitation Canada

Chef de file dans les secteurs de l'assurance et de la gestion du patrimoine

En 2014, nous avons versé 1,2 G\$ en participations aux titulaires de polices. Ensemble, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie demeurent le premier fournisseur d'assurance-vie avec participation au Canada. Nous occupons cette première place grâce au soutien de notre réseau de conseillers. Avec l'aide de plus de 27 500 conseillers, courtiers et consultants, nous rejoignons les habitants de centaines de collectivités, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, d'un océan à l'autre.

En ce qui a trait à nos activités d'assurance collective, l'accès commode à GroupNet et GroupNet Mobile a attiré plus d'un million de participants de nos régimes. Nous poursuivons nos investissements dans cette technologie et nous continuons d'y ajouter de nouvelles fonctions pour simplifier et améliorer l'accès aux services. Nous avons par exemple ajouté en 2014 une nouvelle fonction novatrice qui permet aux participants de régimes de vérifier leurs soldes relatifs aux soins dentaires, oculaires et paramédicaux, que ce soit par messagerie texte, par téléphone cellulaire ou sur le Web. En outre, les participants peuvent effectuer des recherches en ligne pour trouver des fournisseurs de soins oculaires ou paramédicaux.

Une autre nouveauté permet aux participants et aux promoteurs de régimes de présenter leurs demandes de règlement d'assurance-invalidité par voie électronique. La transmission électronique permet d'accélérer la prise de décision quant aux demandes de règlement. Il s'agit d'une première étape en vue de fournir le soutien que requièrent nos clients.

Nous continuons de recourir à la technologie pour faciliter la planification de la retraite des Canadiens. En 2014, nous avons lancé un centre de ressources interactif en ligne à l'intention des promoteurs de régimes qui simplifie le suivi de la conformité, en plus de leur fournir des rapports améliorés. Grâce à l'information et aux outils que nous mettons à la disposition des promoteurs de régimes, il est plus facile pour eux de prendre des décisions stratégiques au sujet de leurs régimes, ce qui peut aider les participants à atteindre leurs objectifs financiers personnels.







Le lancement du Lien multiaccès est venu améliorer l'expérience des participants aux régimes d'avantages sociaux collectifs et aux régimes collectifs de retraite et d'épargne de la Great-West. Lien multiaccès connecte le compte Accès SRC du participant à son compte GroupNet pour les participants de régimes, de façon à ce qu'il n'ait qu'une seule session à ouvrir.

Également en 2014, notre outil électronique interactif qui permet aux participants de régimes de retraite collectifs de s'informer, de planifier et d'épargner en vue de la retraite a obtenu plusieurs distinctions internationales remises par le secteur des communications afin de souligner sa qualité à titre d'outil d'information novateur.

L'alliance que nous avons formée avec Qtrade Securities Inc. en 2014 aide ceux qui souscrivent des produits d'investissement et d'assurance individuels à atteindre leurs objectifs financiers à long terme en leur permettant de mieux gérer les valeurs mobilières dans leurs plans financiers. Les conseillers en sécurité financière associés à la Great-West et à la London Life peuvent permettre à leurs clients d'obtenir des conseils professionnels en les mettant en contact avec des conseillers en placement détenant un permis. Les clients peuvent également négocier de manière autonome grâce à la plateforme de courtage en ligne primée de Qtrade.

Nous exerçons nos activités dans un milieu hautement concurrentiel qui évolue rapidement. Afin de poursuivre notre croissance interne et de créer de la valeur pour nos parties prenantes, nous continuerons d'encourager une culture d'innovation et de renforcer notre capacité à offrir des produits d'avant-garde sur le marché.

Nous offrons à nos gens un lieu de travail qui leur donne l'occasion d'exceller, ce qui constitue la base de notre capacité à atteindre nos objectifs à titre d'organisation, qui sont de répondre aux besoins de nos clients et de devenir leur partenaire de confiance en vue de les aider à atteindre leurs propres buts.

Nous sommes très heureux de faire partie des 100 meilleurs employeurs au Canada. Cette reconnaissance est la preuve de l'attention que nous portons à la santé et au bien-être en milieu de travail, au perfectionnement professionnel ainsi qu'au soutien au bénévolat pratiqué par nos employés

Notre engagement au sein de nos collectivités

En tant qu'entreprise généreuse d'Imagine, en 2014, nous avons fait des dons d'un montant de 11,9 M\$ pour contribuer au bien-être des Canadiens où ils vivent et travaillent.

Nous accordons une attention particulière à la santé et au bien-être mental et nous soutenons la recherche et les traitements dans le domaine de la santé mentale grâce aux dons que nous faisons à la Royal Ottawa Foundation for Mental Health. Nous avons également investi dans une nouvelle installation de soins en santé mentale à London, en Ontario, fruit d'une collaboration entre les hôpitaux locaux visant à améliorer le diagnostic et les options de traitement en santé mentale pour les gens du sud-ouest de l'Ontario.

Nous poursuivons notre engagement national auprès de l'Association canadienne pour la santé mentale en permettant à cette dernière de mettre au point des formations et des ressources pour les entreprises ayant recours à la norme nationale d'application volontaire sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail. Nous avons également commandité le premier prix national pour la santé et la sécurité psychologiques, prix accordé à un employeur qui met en place les meilleures pratiques et utilise la norme nationale d'application volontaire sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail afin de détecter et de réduire ou éliminer les risques psychologiques dans son milieu de travail.

Le bien-être physique dépend largement du monde qui nous entoure. Pour une deuxième année consécutive, nos sociétés ont participé au Carbon Disclosure Project (projet CDP), une initiative internationale sans but lucratif qui aide les sociétés à présenter de l'information au sujet des conséquences de leurs activités sur l'environnement et à prendre des mesures pour les réduire. La note élevée que nous avons obtenue reflète notre engagement envers la durabilité de l'environnement et met en lumière la contribution de notre personnel et de nos conseillers à notre progrès.

Nous avons également obtenu une place dans la liste *Leadership Index* du CDP, preuve que l'évaluation, la transparence et l'amélioration continue sont les pierres angulaires de notre approche en matière de gestion environnementale, et que la réduction de notre empreinte environnementale est un élément clé de la responsabilité dont nous faisons preuve lorsque nous exerçons nos activités.

La littératie financière est essentielle à l'atteinte du bien-être financier et à la prise de décisions qui auront une incidence sur notre vie, comme acheter une maison ou planifier sa retraite. En 2014, nous avons commandité le programme communautaire d'éducation financière primé des comptables professionnels agréés du Canada. Notre soutien contribuera à la diffusion rapide et à grande échelle d'une éducation financière gratuite et libre de parti pris aux néo-Canadiens, aux autochtones, aux petites entreprises, aux entreprises familiales de même qu'aux organismes sans but lucratif.

La participation de plus en plus active de nos employés et de nos conseillers dans d'énergiques campagnes menées par Centraide, des collectes d'aliments et d'autres initiatives au niveau de la population locale constitue un élément clé de notre engagement envers le bien-être de nos collectivités.

Au Canada, notre futur s'appuie sur de solides assises, à savoir notre force et notre stabilité financière, notre engagement envers nos employés et nos communautés et les relations faites de confiance et de collaboration dans lesquelles le client prime.

EXPLOITATION EUROPÉENNERenforcer notre assise grâce à la diversité de nos activités et de nos produits

Les sociétés de Great-West Lifeco sont implantées en Europe depuis plus d'un siècle et elles ont fièrement fait leurs preuves pour ce qui est de tenir leurs promesses.

Nous exerçons nos activités sous la marque Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne. En Irlande, à la suite du regroupement des activités de la Canada-Vie et d'Irish Life, nous exerçons nos activités sous la bannière Irish Life. Nous exerçons toutefois nos activités de réassurance sous les bannières Canada-Vie et London Life.

À l'heure actuelle, nous maintenons une position de chef de file dans nos marchés cibles et nous continuons d'investir dans nos divers secteurs d'activités. Grâce à ces facteurs et à la gestion prudente de notre portefeuille, nous avons fourni un solide apport en bénéfices à Great-West Lifeco, contribuant ainsi à la poursuite de son succès.

Le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités est en constante évolution et nous devons réagir à ces changements et respecter nos obligations réglementaires. À cet égard, notons que la mise en place de nouvelles politiques en matière de solvabilité en Europe aura une incidence sur la majeure partie de nos activités de réassurance et autres activités européennes.

Royaume-Uni

- Revenu-primes de plus de 850 M\$ et plus de 2,7 millions de vies couvertes par les prestations d'assurance collective
- Plus de **400 000** rentes immédiates en vigueur et paiement de rentes de plus de **1,8 G\$**





Arshil Jamal Président et chef de l'exploitation Europe

Une position de chef de file dans nos marchés choisis

La Canada-Vie répond aux besoins en matière de sécurité financière de ses clients et de leurs familles au Royaume-Uni depuis 1903.

En tant que chefs de file du marché de l'assurance collective, nous consacrons nos efforts à répondre aux besoins de nos promoteurs des régimes collectifs et des participants à nos régimes collectifs. Preuve de la valeur que nous offrons, nous avons été nommés Best Group Risk Provider de l'année à l'édition 2014 des prix Corporate Adviser and Health Insurance, et ILP Moneyfacts nous a remis un prix dans la catégorie Protection Provider.

Nous concentrons également nos efforts à aider les clients à combler leurs besoins relativement à leur revenu de retraite. Nous tirons parti de nos connaissances et de notre savoir-faire en matière de rentes immédiates pour élaborer des produits novateurs dans le domaine du revenu de retraite et nous investissons dans la technologie afin d'aider nos clients à profiter de la flexibilité accrue qui fait partie intégrante du nouveau paysage de l'épargne-retraite au Royaume-Uni. Pour offrir ces solutions de revenu de retraite novatrices au Royaume-Uni, nous tirerons parti des grandes capacités de gestion d'actifs à l'échelle mondiale de Great-West Lifeco.

Les investissements que nous effectuons dans nos activités de placement dans des obligations sur l'île de Grande-Bretagne et dans le reste du Royaume-Uni nous aideront à conserver notre solide position dans ce marché spécialisé. Sans investir dans ces produits et dans la technologie pour soutenir nos clients et nos conseillers, nous ne pourrions répondre aux besoins des clients et tenir nos promesses dans le futur.

Notre engagement continu envers l'excellence et le service à la clientèle a été récompensé : nous avons reçu de nombreux prix pour notre service à la clientèle et d'autres titres, notamment Most Competitive Annuity Provider, Best International Life Group U.K. et Best Tax and Estate Planning Solutions Provider.







Irlande

- Actif administré de plus de 43 G€
- Un million de clients

En 2014, Irish Life aidait ses clients à combler leurs besoins en matière de sécurité financière depuis 75 ans. Après des débuts difficiles, le personnel et les conseillers se sont adaptés, se sont perfectionnés et ont progressé. Nous sommes le chef de file en ce qui a trait à l'assurance-vie et aux régimes de retraite et nous offrons des produits d'assurance, de retraite et d'épargne à nos clients au sein de nos activités de détail, générales et de gestion de placements. Notre campagne de sensibilisation à la marque Irish Life, lancée récemment afin de soutenir nos activités regroupées sous la bannière Irish Life, a reçu un accueil exceptionnellement positif de la part des médias et des consommateurs.

Irish Life a une fois de plus reçu le prix Best Life Company de la Irish Brokers Association. Les services que nous offrons et nos capacités technologiques nous ont valu de nombreux autres éloges tout au long de 2014.

Nos sociétés de gestion de placements, Irish Life Investment Managers (ILIM) et Setanta Asset Management, ont aussi une fois de plus reçu des distinctions en Irlande, soit Investment Manager of the Year et Equities Manager of the Year, respectivement. De plus, pour la première fois, ILIM a été récompensée à l'occasion des European Pensions Awards.

Un bénéfice record a été enregistré en 2014, grâce à nos solides parts de marché

Allemagne

• Flux de trésorerie nets de plus de **560 M\$** en 2014

Le lancement de la Canada-Vie en Allemagne a apporté de la nouveauté sur le marché. Aujourd'hui, 15 ans plus tard, notre marque continue de tirer parti des trois attributs convaincants qu'elle représente pour les courtiers et les clients allemands : de solides racines, un vent de fraîcheur et des connaissances profondément ancrées. En 2014, notre actif géré a augmenté et nous sommes toujours un des meilleurs assureurs pour les produits d'épargne-retraite à capital variable distribués par des courtiers indépendants. Notre investissement continu dans la conception de produits et les technologies de distribution nous aidera à continuer à répondre aux besoins des clients allemands en matière d'épargne en vue de leur retraite.

En 2014, Canada-Vie en Allemagne a été nommée Best Life Insurer dans un sondage mené auprès de distributeurs indépendants. Nous continuons également d'être reconnus pour nos services de courtage et notre technologie de distribution.



Réassurance

 A fourni un apport de 265 M\$ au bénéfice grâce à ses activités diversifiées

Nous exerçons nos activités de réassurance au Canada, aux États-Unis, en Irlande et à la Barbade et nous offrons un vaste éventail de produits dans de nombreuses régions. Nous offrons de la réassurance à l'égard de l'assurance-vie et de la longévité aux États-Unis et en Europe et de la réassurance IARD partout dans le monde. Nous proposons également des solutions financières bien conçues, qui répondent aux exigences en matière de gestion de capital des assureurs aux États-Unis et en Europe. Nous continuons de nous efforcer de bâtir une entreprise de pointe diversifiée, soutenue par des partenaires de qualité et une solide discipline de tarification.

Dans l'ensemble, en ce qui a trait à l'exploitation européenne et à nos activités de réassurance, nous sommes en bonne position pour favoriser une croissance future rentable, tant interne que par l'entremise d'acquisitions, dans nos marchés cibles.

EXPLOITATION AMÉRICAINEProduits, rendement et innovation : le moteur de la croissance

En 2014, nos sociétés ont saisi l'occasion unique de mieux servir nos clients des services d'assurance, de gestion d'actifs et de retraite dans un marché en croissance et où la concurrence est très forte, celui des services financiers aux États-Unis.

En regroupant Great-West Financial® et Putnam Investments sous une même direction, nous avons pu tirer parti des forces de ces deux chefs de file de longue date au sein de l'industrie. Bien que ces entités demeurent distinctes, nous collaborons sur le plan de l'innovation des produits et de la distribution de produits d'assurance et d'investissement, et nous récoltons déjà ce que nous avons semé en mettant l'accent sur la croissance de nos activités de services financiers.

Great-West Financial

Depuis plus d'un siècle, Great-West Financial tient sa promesse d'aider les Américains à s'assurer une sécurité financière et une retraite prospère.

En 2014, nous avons réuni les atouts complémentaires sur le marché de trois sociétés – Great-West Financial, Putnam Investments et J.P. Morgan Retirement Plan Services. Cette union est le symbole d'une nouvelle ère dans le secteur des services de retraite.

En regroupant les trois entreprises de services de retraite, nous avons pu tirer parti de leurs forces respectives : la plateforme technologique moderne de Great-West Financial, qui permet une tenue de dossiers plus vaste et plus souple; l'expertise sur les marchés de masse de J.P. Morgan Retirement Plan Services et l'excellente réputation de Putnam Investments en ce qui a trait à l'expérience qu'elle procure aux promoteurs de régimes et aux participants.



Robert L. Reynolds Président et chef de la direction Great-West Lifeco U.S. Inc.

Tirer parti des forces de deux chefs de file de longue date au sein de l'industrie

La retraite prospère fait partie du rêve américain. La nouvelle entreprise, sous la marque Empower Retirement, a pour but d'aider les Américains d'un océan à l'autre à atteindre leurs objectifs d'épargne-retraite.

Empower offre des services dans chaque segment du marché des régimes de retraite offerts par l'employeur : les entreprises de petite, de moyenne et de grande taille offrant un régime 401(k), les organismes gouvernementaux offrant un régime 457 et les organismes sans but lucratif offrant un régime 403(b), de même que les clients des services de tenue de dossiers exclusifs.

La constitution de l'entreprise Empower a été reçue avec énormément d'intérêt et d'enthousiasme par les conseillers financiers et le marché. Dans un sondage indépendant, les conseillers financiers ont classé l'entreprise au premier rang en matière d'expérience globale de conversion. A la fin de 2014, l'entreprise avait une banque appréciable d'occasions d'affaires, les initiatives axées sur le résultat et la proposition de valeur unique d'Empower ayant suscité l'intérêt des clients potentiels.



Empower est le deuxième fournisseur de services de retraite en importance aux États-Unis, avec plus de **7 millions de participants**.

Empower offre des services de retraite dans **20 des 50 États**, ainsi qu'au gouvernement de **Guam**.







Empower est devenue le deuxième fournisseur de services de retraite en importance aux États-Unis, avec plus de 7 millions de participants à des régimes de retraite, dont l'actif se chiffre à plus de **415 G\$ US**.

En plus des services de retraite, Great-West Financial aide les Américains à assurer leur sécurité financière en leur offrant un certain nombre de produits et services. Les résultats suivants ont été atteints :

- Nos produits d'assurance-vie individuelle vendus par des institutions financières ont atteint le premier rang, selon le BISRA Life Report, avec des primes de 453 M\$ US au 30 septembre 2014. Déterminés à offrir un excellent service à nos partenaires, nous avons accru notre équipe de vente de 15 %.
- Nos activités sur le marché des avantages à l'intention des cadres ont également enregistré d'importantes souscriptions en 2014. Les souscriptions de produits d'assurance-vie détenus par des banques à rayonnement local ont augmenté de 71 % par rapport à 2013. Ces polices permettent de financer les avantages du personnel, ce qui permet aux employeurs d'attirer et de conserver un effectif compétent.

En tant que chefs de file du secteur des services financiers, nous sommes à même de constater le besoin d'une meilleure littératie financière. Ainsi, nous avons continué de faire des initiatives de littératie financière la pierre angulaire de nos efforts en matière de responsabilité sociale dans l'État où nous avons vu le jour, le Colorado. Depuis 2010, ce programme a fourni plus de 2,5 M\$ US à des enseignants, à des districts scolaires et à des organismes sans but lucratif dans tout l'État, afin d'offrir des programmes d'éducation financière aux élèves du Colorado, de l'âge préscolaire à la 12e année.

Putnam Investments

Putnam gère des fonds pour les particuliers et les investisseurs institutionnels depuis plus de 75 ans. En 2014, nous avons réalisé d'importants progrès en ce qui concerne notre objectif de devenir l'une des principales sociétés de gestion d'actifs du secteur, en tenant notre promesse d'aider les Américains à assurer leur sécurité financière.

89 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper sur la période de cinq ans close le 31 décembre 2014, comparativement à 54 % à la fin de 2009.

Kasina, un cabinet de recherche et de services conseils en matière de services financiers de bonne réputation, a accordé à **Putnam** le titre de **chef de file en ce qui a trait aux activités liées aux médias sociaux** au sein du secteur de la gestion d'actifs.

Dans le domaine des placements, Putnam a été reconnue par Barron's et Lipper comme étant l'une des meilleures familles de fonds communs de placement pour la période de cinq ans se clôturant le 31 décembre 2014. Putnam figure en effet au sixième rang, sur 56, de la liste dressée en fonction du rendement des placements dans diverses catégories d'actif. Depuis 2009, Putnam se classe régulièrement parmi les meilleures familles de fonds sur différentes périodes dans ce prestigieux sondage annuel.

Notre approche de placement élargie a été de mieux en mieux accueillie sur le marché. Pour l'exercice 2014, Putnam a enregistré des entrées nettes des fonds communs de placement de **5,9 G\$ US**. Ce chiffre a éclipsé le montant net des souscriptions de fonds communs de placement de **3,7** G\$ US en 2013, notre meilleur résultat au chapitre des souscriptions nettes depuis 2000.

De plus, nous avons terminé l'exercice avec une banque appréciable d'occasions d'affaires auprès de clients institutionnels, dont l'intérêt a été éveillé par l'annonce qu'un vétéran réputé du secteur s'est joint à nous au début de 2015 afin d'orienter nos efforts dans cet important marché.

Nos produits innovateurs et la qualité de notre service ont continué d'être reconnus dans le secteur de la gestion d'actifs en 2014 :

- DALBAR, une société de recherche et de services-conseils de premier plan sur le marché des services financiers, a honoré Putnam pour la qualité de son service lié aux fonds communs de placement pour la 25° année consécutive.
- Chez Putnam, nous avons continué de développer des produits clés de gestion de pointe pour les clients intermédiaires. Bon nombre de ces produits ont obtenu beaucoup d'attention et de reconnaissance sur le marché, notamment notre outil exclusif de comparaison des fonds, FundVisualizer®, et une série en cours de vignettes vidéo sur le blogue Advisor Tech Tips de Putnam.

Un regroupement avantageux

Au fil du temps, nos deux entreprises américaines collaboreront de plus près et chacune deviendra ainsi plus concurrentielle. Nous sommes d'avis que leurs perspectives de croissance seront meilleures et qu'elles pourront offrir une gamme supérieure de produits et services pour répondre aux besoins de nos clients en matière de sécurité financière, avec l'aide de notre équipe d'employés talentueux et dévoués.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2014, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2013, avec le trimestre clos le 30 septembre 2014 et avec la situation financière de la Compagnie au 31 décembre 2013. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des trois principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne.

ACTIVITÉS DE LIFECO

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial), de Putnam Investments, LLC (Putnam) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life).

Au Canada, la Great-West et ses filiales en exploitation, la London Life et la Canada-Vie (détenues par l'intermédiaire des sociétés de portefeuille Groupe d'assurances London Inc. [le GAL] et Corporation Financière Canada-Vie [la CFCV], respectivement), offrent un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes. Les produits sont commercialisés par l'entremise des conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55^{MC} et de la Great-West, et d'un réseau de multidistribution composé de courtiers, de conseillers, d'agents généraux et d'institutions financières.

Aux États-Unis, Great-West Financial est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. Sous la marque Empower Retirement, Great-West Financial® offre des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, de même que des services de gestion de fonds, de placements et de consultation. Ses produits et services sont commercialisés à

l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières. Putnam offre des services de gestion de placements, des services de distribution, des services administratifs ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels.

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes, par l'entremise de laquelle la Compagnie offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, ainsi que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande; ainsi que l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada-Vie, la London Life et ses filiales.

En Asie, Putnam détient une participation de 10 % dans Nissay Asset Management (NAM), une société partenaire de Nippon Life Insurance Company. Putnam agit principalement comme sous-conseiller pour certains fonds communs de placement individuels distribués par NAM et gère également l'actif des caisses de retraite des clients de NAM.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre titre et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés de la Compagnie pour la période close le 31 décembre 2014.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives visant la Compagnie, ses activités commerciales, ses stratégies ainsi que sa performance et sa situation financières prévues. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Par ailleurs, toute déclaration à l'égard de la performance financière future (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), des stratégies ou des perspectives commerciales courantes et des mesures futures que pourrait prendre la Compagnie, notamment les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions et des dessaisissements, constitue également une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à l'égard d'événements futurs qui étaient établies à la date des états financiers et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la Compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Les facteurs et les hypothèses significatifs qui ont servi à formuler les déclarations prospectives contenues dans le présent document comprennent l'hypothèse selon laquelle la conjoncture dans laquelle la Compagnie exerce ses activités demeurera essentiellement inchangée, ce qui comprend, de façon non limitative, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, les impôts, l'inflation, les systèmes d'information, les conditions générales sur le plan économique et politique, les marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers fournisseurs de services et la capacité de la Compagnie à effectuer des opérations stratégiques et à intégrer les acquisitions, ainsi que l'hypothèse selon laquelle aucun changement significatif imprévu ne surviendra à l'égard des installations, des clients, des relations avec les employés et des ententes liées aux créances de la Compagnie. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la Compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les autres facteurs importants et hypothèses importantes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux présentés dans les déclarations prospectives comprennent les changements technologiques, la valeur des placements, les paiements requis aux termes de produits de placement, la réassurance, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le présent rapport de gestion aux rubriques Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que tous les facteurs. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la Compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures financières non définies par les IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice d'exploitation », « taux de change constant », « primes et dépôts », « souscriptions » et d'autres expressions semblables. Les mesures financières non définies par les IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable définie par les IFRS. Toutefois, ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter aux rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures définies par les IFRS.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS

	Aux et	pour les trimestres	clos les	Pour les exerc	ices clos les
	31 déc.	30 sept.	31 déc.	31 déc.	31 déc.
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2014	2014	2013	2014	2013
Primes et dépôts :					
Montants selon les états financiers					
Primes reçues, montant net (produits d'assurance-vie, de rentes garanties					
et d'assurance-maladie)	5 501 \$	4 690 \$	5 850 \$	21 222 \$	20 236
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) :					
Produits de l'Individuelle	3 185	2 865	2 757	11 826	8 308
Produits de la Collective	1 955	1 824	1 809	9 083	7 553
Primes et dépôts selon les états financiers	10 641	9 379	10 416	42 131	36 097
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services					
administratifs seulement) ⁽¹⁾	654	633	649	2 603	2 567
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs					
et des comptes institutionnels ⁽¹⁾⁽²⁾	12 729	10 690	11 968	45 306	38 046
Total des primes et des dépôts ⁽¹⁾	24 024	20 702	23 033	90 040	76 710
Honoraires et autres produits	1 161	1 092	1 001	4 422	3 585
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices ⁽³⁾	8 125	5 966	5 647	29 160	17 811
Bénéfice					
Bénéfice d'exploitation – détenteurs d'actions ordinaires ⁽⁴⁾	657	687	491	2 546	2 052
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	657	687	717	2 546	2 278
Par action ordinaire					
Bénéfice d'exploitation ⁽⁴⁾	0,658 \$	0,687 \$	0,491 \$	2,549 \$	2,108
Bénéfice de base	0,658	0,687	0,717	2,549	2,340
Dividendes versés	0,3075	0,3075	0,3075	1,230	1,230
Valeur comptable ⁽⁶⁾	16,80	16,36	15,16		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs					
d'actions ordinaires (5)(6)	15,7 %	15.1 %	15,2 %		
Bénéfice d'exploitation Bénéfice net	15,7 %	16,5 %	16,8 %		
Definite fiet	15,7 %	10,5 %	10,0 %		
Total de l'actif selon les états financiers ⁽⁶⁾	356 709 \$	349 041 \$	325 876 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs					
et des comptes institutionnels ⁽⁷⁾	216 271	207 451	185 243		
Total de l'actif géré ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	572 980	556 492	511 119		
Autres actifs administrés ⁽⁸⁾	490 353	465 264	247 139		
Total de l'actif administré ⁽⁶⁾	1 063 333 \$	1 021 756 \$	758 258 \$		
Total des capitaux propres ⁽⁶⁾	21 897 \$	21 448 \$	19 830 \$		

⁽¹⁾ En plus des primes et dépôts selon les états financiers, la Compagnie inclut les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS) et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs dans le calcul du total des primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS). Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

⁽²⁾ Les chiffres comparatifs pour les primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS) ont été retraités pour accroître l'uniformité entre les unités d'exploitation de la Compagnie.

⁽³⁾ Les sommes versées ou créditées aux titulaires de polices comprennent l'incidence de la variation de la juste valeur des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

⁽⁴⁾ Le bénéfice d'exploitation (une mesure financière non définie par les IFRS) exclut l'incidence de certaines provisions liées à des litiges décrites à la note 32 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

⁽⁵⁾ Le rendement des capitaux propres est présenté en détail à la rubrique portant sur la répartition du capital.

⁽⁶⁾ Les chiffres correspondants ont été ajustés, comme il est expliqué à la note 35 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

⁽⁷⁾ Le total de l'actif géré (une mesure financière non définie par les IFRS), est un indicateur de la taille et du volume des activités générales de la Compagnie. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients. L'actif géré est composé des fonds gérés à l'externe et à l'interne dont la Compagnie surveille les politiques de placement.

⁽⁸⁾ Les autres actifs administrés (une mesure financière non définie par les IFRS), comprennent les actifs pour lesquels la Compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la Compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la Compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Points saillants de 2014 pour Lifeco

Une situation du capital qui demeure solide

- En 2014, Lifeco a utilisé l'excédent du capital réglementaire pour rembourser un montant de 353 M\$ (304 M\$ US) sur la dette dans la structure de son capital, ce qui s'est traduit par une amélioration du ratio de levier financier, lequel se chiffre maintenant à moins de 30 %, ce qui est conforme aux cibles établies par les agences de notation pour les entités jouissant d'une notation élevée. En réduisant sa dette et en abaissant son ratio de levier financier, la Compagnie a accru sa flexibilité financière, ce qui lui permettra d'investir dans la croissance interne et les stratégies d'acquisition.
- Le dividende par action ordinaire de Lifeco demeure au même niveau depuis 2009. Au cours de l'exercice, le ratio de distribution par action ordinaire de Lifeco est passé sous la barre des 50 % pour la première fois depuis 2007.
- La vigueur de la situation du capital de la Compagnie est attestée par le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MMPRCE) de 224 % qu'affichait au 31 décembre 2014 La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada.

La croissance au moyen d'acquisitions

- L'intégration d'Irish Life s'est poursuivie tout au long de 2014. Même si l'accent était mis sur l'intégration, Irish Life a surpassé les cibles établies en matière de souscriptions, en plus d'accroître sa part de marché. En 2014, Irish Life a fourni un apport de 261 M\$ au bénéfice net de Lifeco (à l'exclusion des coûts de restructuration). Depuis l'acquisition d'Irish Life, la Compagnie a réalisé des synergies annualisées de 40,8 M€ et elle s'attend à dépasser d'au moins 10 % la cible de 40 M€ en matière de synergies annualisées.
- Dans le cadre de l'acquisition de J.P. Morgan Retirement Plan Services (RPS), entreprise de services de tenue de dossiers du marché des groupes de grande taille, une nouvelle marque regroupée, Empower Retirement, a été lancée pour consolider et soutenir les activités liées aux services de retraite de Great-West Financial, de J.P. Morgan Retirement Plan Services et de Putnam Investments. Depuis le 1er janvier 2015, la nouvelle entreprise réunit les meilleures capacités en tirant parti des qualités et des spécialisations de chacune des entreprises englobées : la plateforme technologique moderne de Great-West Financial, qui permet une tenue de dossiers plus vaste et plus souple; l'expertise sur les marchés de masse de J.P. Morgan Retirement Plan Services et l'excellente réputation de Putnam Investments en ce qui a trait à l'expérience qu'elle procure aux promoteurs de régimes et aux participants.
- Le total de l'actif administré a augmenté pour s'établir à environ 1,1 billion de dollars au 31 décembre 2014, en hausse de 40,2 % par rapport au 31 décembre 2013, ce qui comprend des actifs administrés d'une valeur de 207 G\$ liés à RPS, entreprise acquise au troisième trimestre de 2014, ainsi que la forte croissance interne observée dans tous les territoires.

Santé financière

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 24 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 2 546 M\$, en raison de l'inclusion des résultats d'Irish Life sur un exercice complet, du maintien du solide rendement des placements et de la croissance robuste du bénéfice sous-jacent tiré des activités de base.

Perspectives pour 2015

- Lifeco continuera d'investir dans de nouveaux produits et de nouvelles technologies afin de fournir une valeur à long terme à ses clients et à ses actionnaires.
- En Europe, les changements appropriés aux lois en matière de retraite fourniront une plus grande souplesse aux participants de régimes de retraite à cotisations définies pour accéder à leur épargne à la retraite. Ces changements devraient également donner lieu à une baisse des souscriptions de produits de rentes immédiates. La Compagnie investit dans une vaste gamme de produits de revenu de retraite novateurs à la suite de ces changements.
- Aux États-Unis, d'importants investissements sont engagés pour regrouper les activités de retraite de trois sociétés reconnues afin de mettre à profit leurs forces respectives pour créer la nouvelle marque Empower Retirement en vue d'aider les Américains à atteindre leurs objectifs d'épargne-retraite.
- Au Canada, la hausse des investissements dans les technologies numériques, le développement de produits et l'amélioration des services servira à soutenir une stratégie axée sur la croissance interne échelonnée sur plusieurs années et aidera la Compagnie à atteindre son objectif visant à améliorer la santé financière, mentale et physique des Canadiens.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net consolidé de Lifeco comprend le bénéfice net de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West) et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et Putnam Investments, LLC (Putnam), ainsi que les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco. Les résultats d'Irish Life Group Limited (Irish Life) sont inclus pour la période suivant la date d'acquisition du 18 juillet 2013.

Le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 s'est chiffré à 657 M\$, contre 717 M\$ il y a un an. Le bénéfice net enregistré au quatrième trimestre de 2013 comprenait l'incidence d'une reprise liée à un litige, qui a fait croître le bénéfice net de 226 M\$. Compte non tenu de l'incidence de la reprise liée à un litige en 2013, le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de 657 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014 aurait été comparé à un résultat de 491 M\$ il y a un an et de 687 M\$ au trimestre précédent. Ce montant représente 0,658 \$ par action ordinaire (0,657 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2014, comparativement à 0,491 \$ par action ordinaire (0,490 \$ après dilution) il y a un an et à 0,687 \$ par action ordinaire (0,686 \$ après dilution) au trimestre précédent. Les coûts de restructuration liés à l'intégration d'Irish Life et de J.P. Morgan Retirement Plan Services se sont établis à 9 M\$ pour le trimestre. Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2013 comprenait des coûts de restructuration et d'acquisition de 23 M\$ liés à Irish Life.

Le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'est chiffré à 2 546 M\$, contre 2 278 M\$ il y a un an. Compte non tenu de l'incidence de la reprise liée à un litige en 2013, le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de 2 546 M\$ en 2014 aurait été comparé à un résultat de 2 052 M\$ en 2013. Ce montant représente 2,549 \$ par action ordinaire (2,546 \$ après dilution) pour 2014, comparativement à 2,108 \$ par action ordinaire (2,070 \$ après dilution) il y a un an. Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net de 2014 comprend des coûts de restructuration et d'acquisition de 30 M\$ liés à l'intégration d'Irish Life et de J.P. Morgan Retirement Plan Services. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net comprend des coûts de restructuration et d'acquisition de 97 M\$ liés à Irish Life. Les résultats enregistrés depuis le début de l'exercice 2014 comprennent ceux d'Irish Life sur un exercice, tandis que les résultats depuis le début de l'exercice 2013 comprennent ceux d'Irish Life depuis la date d'acquisition (soit approximativement six mois).

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour	Pour les trimestres clos les			ices clos les
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Exploitation canadienne					
Assurance individuelle	120 \$	109 \$	73 \$	395 \$	302 \$
Gestion du patrimoine	69	96	93	383	387
Assurance collective	96	125	97	422	425
Exploitation générale canadienne	15	_	7	28	34
	300	330	270	1 228	1 148
Exploitation américaine					
Services financiers ⁽¹⁾	93	117	81	382	339
Gestion d'actifs	(1)	(8)	(25)	(71)	(63)
Exploitation générale américaine ⁽¹⁾	(3)	(2)	_	(5)	_
	89	107	56	306	276
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	218	208	166	810	548
Réassurance	71	59	63	265	245
Exploitation générale européenne	(15)	(8)	(27)	(37)	(92)
	274	259	202	1 038	701
Exploitation générale de Lifeco	(6)	(9)	(37)	(26)	(73)
Bénéfice d'exploitation ⁽²⁾	657 \$	687 \$	491 \$	2 546 \$	2 052 \$
Certaines provisions liées à des litiges	-	_	226	-	226
Bénéfice net	657 \$	687 \$	717 \$	2 546 \$	2 278 \$

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

⁽²⁾ Le bénéfice d'exploitation (une mesure financière non définie par les IFRS) exclut l'incidence de certaines provisions liées à des litiges décrites à la note 32 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au

INCIDENCE DES MARCHÉS

Taux d'intérêt

Les taux d'intérêt dans les pays où la Compagnie exerce ses activités ont diminué au cours de 2014, mais cette diminution n'a pas eu d'incidence sur l'étendue des scénarios de taux d'intérêt pris en compte dans le cadre du processus d'évaluation. La fluctuation des taux d'intérêt en 2014 a occasionné des variations du capital requis, ce qui a donné lieu à une diminution de 10 points de pourcentage du ratio du MMPRCE de la Great-West. La fluctuation nette des taux d'intérêt n'a eu aucune incidence significative sur le bénéfice net par rapport aux prévisions de la Compagnie.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la Compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement comptabilisées par le biais du résultat net est pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

La sensibilité de la Compagnie aux fluctuations des taux d'intérêt est expliquée en détail à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques.

Marchés boursiers

Les marchés boursiers ont affiché un rendement contrasté au quatrième trimestre de 2014. Ce rendement a toutefois été positif depuis le début de l'exercice dans la plupart des régions où la Compagnie exerce ses activités, ce qui a eu une incidence positive sur les honoraires liés aux actifs de la Compagnie et a continué d'avoir un effet favorable sur le coût des garanties en cas de décès et à l'échéance ou des prestations de revenu de certains produits de gestion du patrimoine offerts par la Compagnie.

À la clôture du quatrième trimestre, les principaux indices boursiers affichaient des baisses respectives de 2 %, de 3 % et de 1 % au Canada (indice S&P/TSX), dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50) et au Royaume-Uni (indice FTSE 100), mais une hausse de

4 % aux États-Unis (indice S&P 500), par rapport au 30 septembre 2014. Par rapport au quatrième trimestre de 2013, la moyenne des niveaux des marchés boursiers du quatrième trimestre de 2014 a enregistré une hausse de 10 % au Canada, de 14 % aux États-Unis et de 2 % dans la grande région européenne, mais une baisse de 1 % au Royaume-Uni.

Devises

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant », « incidence de la fluctuation des devises » et « incidence des fluctuations liées à la conversion des devises ». Ces mesures ont été établies d'après la moyenne des taux ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, à la date de la période correspondante. Ces mesures non définies par les IFRS fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Au cours du quatrième trimestre de 2014, le taux de change moyen du dollar américain et de la livre sterling a augmenté par rapport au quatrième trimestre de 2013, alors que le taux de change moyen de l'euro a diminué. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la Compagnie s'est traduite par une croissance de 18 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 (114 M\$ depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2014 au 31 décembre 2014, le taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains a augmenté, tandis que les taux du marché à la fin de la période qui ont servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en livres sterling et en euros ont diminué. Les fluctuations des taux en vigueur sur le marché à la fin de la période ont donné lieu à des profits de change latents de 174 M\$ sur la conversion des établissements à l'étranger pour le trimestre, compte tenu des activités de couverture connexes (profits nets latents de 574 M\$ depuis le début de l'exercice). Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique portant sur la conversion des devises.

Marchés du crédit

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôt)

	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014			
	(Charges) recouvrements de dépréciation	Variation des pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	Total	(Charges) recouvrements de dépréciation	Variation des pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	Total	
Exploitation canadienne	(2) \$	- \$	(2) \$	(2) \$	4 \$	2 \$	
Exploitation américaine	2	(1)	1	13	(2)	11	
Exploitation européenne	1	(19)	(18)	11	(38)	(27)	
Total	1 \$	(20) \$	(19) \$	22 \$	(36) \$	(14) \$	

Au quatrième trimestre de 2014, la Compagnie a enregistré des reprises nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence favorable de 1 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (reprise nette de 8 M\$ au quatrième trimestre de 2013). La modification des notations du portefeuille d'obligations de la Compagnie a donné lieu à une augmentation nette des provisions pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 20 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires au cours du trimestre (reprise nette de 9 M\$ au quatrième trimestre de 2013). L'augmentation des provisions pour pertes sur créances futures au quatrième trimestre de 2014 comprend un montant de 22 M\$ relatif à l'incidence de la réduction de la notation des obligations d'un important détaillant du Royaume-Uni.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Compagnie a enregistré des reprises nettes sur les actifs ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence favorable de 22 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (reprise nette de 11 M\$ en 2013). La modification des notations du portefeuille d'obligations de la Compagnie a donné lieu à une augmentation nette des provisions pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 36 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires depuis le début de l'exercice (reprise nette de 2 M\$ pour la période correspondante de 2013).

MISE À JOUR DES NORMES DE PRATIQUE ACTUARIELLE

Le 15 mai 2014, le Conseil des normes actuarielles du Canada a publié les normes de pratique qui sont entrées en vigueur le 15 octobre 2014 et qui reflètent les révisions apportées aux hypothèses de réinvestissement économique utilisées pour évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance. La Compagnie a adopté les normes de pratique révisées au quatrième trimestre de 2014, ce qui a eu une incidence positive de 60 M\$ sur le bénéfice net de ce trimestre. Comme les nouvelles normes prévoient une fourchette de réinvestissement à long terme plus stable, la Compagnie n'est plus sensible aux situations où une diminution immédiate de la courbe de rendement engendre une diminution dans la fourchette de réinvestissement finale à long terme. Les nouvelles normes n'ont pas eu d'incidence significative sur la sensibilité du bénéfice net aux autres fluctuations des taux d'intérêt, sur la modification des hypothèses concernant le rendement des capitaux propres et sur l'effet d'un choc sur le marché boursier.

Des commentaires additionnels sur la sensibilité du bénéfice net à la révision des hypothèses actuarielles sont présentés à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques ainsi qu'à la note 7 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

RÉVISION DES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

En plus d'adopter les normes de pratique révisées, la Compagnie a aussi révisé un certain nombre d'hypothèses, ce qui a eu une incidence positive de 116 M\$ sur le bénéfice net du quatrième trimestre de 2014, comparativement à 23 M\$ au quatrième trimestre de 2013. En 2014, le raffinement des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes en Europe et dans l'unité Réassurance, le raffinement des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices aux États-Unis et le raffinement de la modélisation au Canada ont été en partie

contrebalancés par la hausse des provisions au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie au Canada et dans l'unité Réassurance, ainsi que par le raffinement de la modélisation aux États-Unis.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la révision des hypothèses a donné lieu à une incidence positive de 339 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à 103 M\$ pour la période correspondante de 2013.

Primes et dépôts et souscriptions

Les primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS) comprennent les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque (une mesure définie par les IFRS), les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS), les dépôts des produits de fonds distincts de l'Individuelle et de la Collective et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Les souscriptions (une mesure financière non définie par les IFRS) de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les douze premiers mois du régime. Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes. Dans le cas des produits de gestion du patrimoine individuels, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs. Dans le cas des produits de gestion du patrimoine collectifs, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'un ancien fournisseur de régime et les cotisations annuelles prévues au nouveau plan. Cette mesure est un indicateur de la croissance des nouvelles affaires.

Total des primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos	
	31 déc.	30 sept.	31 déc.	31 déc.	31 déc.
	2014	2014	2013	2014	2013
Exploitation canadienne					
Assurance individuelle	1 202 \$	1 117 \$	1 112 \$	4 518 \$	4 177 \$
Gestion du patrimoine	2 741	2 386	2 368	11 914	9 619
Assurance collective	1 931	1 965	1 886	7 708	7 503
	5 874	5 468	5 366	24 140	21 299
Exploitation américaine					
Services financiers ⁽¹⁾	2 268	2 290	2 232	9 028	8 238
Gestion d'actifs	10 542	8 958	8 668	37 513	31 279
	12 810	11 248	10 900	46 541	39 517
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	3 875	3 446	5 229	14 931	11 521
Réassurance	1 465	540	1 538	4 428	4 373
	5 340	3 986	6 767	19 359	15 894
Total	24 024 \$	20 702 \$	23 033 \$	90 040 \$	76 710 \$

Souscriptions

·	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les		
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 30 sept. 31 déc.	31 déc.	31 déc.	31 déc.
			2013	2014	2013	
Exploitation canadienne	3 311 \$	2 747 \$	2 852 \$	12 164 \$	10 800 \$	
Exploitation américaine	15 105	15 686	14 263	54 430	44 212	
Exploitation européenne – Assurance et rentes	3 155	2 913	4 773	12 388	9 922	
Total	21 571 \$	21 346 \$	21 888 \$	78 982 \$	64 934 \$	

(1) Les chiffres comparatifs pour le total des primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS) ont été retraités pour accroître l'uniformité entre les unités d'exploitation de la Compagnie.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du total des primes et dépôts et des souscriptions de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur les primes et dépôts et les souscriptions sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRODUITS NETS TIRÉS DES PLACEMENTS

Produits nets tirés des placements

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées		<u> </u>		<u> </u>	
aux immeubles de placement)	1 511 \$	1 493 \$	1 400 \$	6 025 \$	5 548 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et créances	(8)	(9)	4	(17)	(2)
Profits nets réalisés	43	18	40	101	134
Produits tirés des placements – réguliers	1 546	1 502	1 444	6 109	5 680
Frais de placement	(30)	(23)	(14)	(99)	(76)
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 516	1 479	1 430	6 010	5 604
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	2 545	1 190	(225)	7 527	(2 979)
Produits nets tirés des placements	4 061 \$	2 669 \$	1 205 \$	13 537 \$	2 625 \$

Au quatrième trimestre de 2014, les produits nets tirés des placements, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont augmenté de 2 856 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les fluctuations des justes valeurs au quatrième trimestre de 2014 se sont soldées par une augmentation de 2 545 M\$, comparativement à une diminution de 225 M\$ au quatrième trimestre de 2013. La valeur des obligations a augmenté au cours du quatrième trimestre de 2014, en raison essentiellement du recul du rendement des obligations d'État au Royaume-Uni et au Canada. Au quatrième trimestre de 2013, le recul de la valeur des obligations, qui tient à la hausse des rendements des obligations d'État, a été partiellement contrebalancé par le raffermissement des marchés boursiers.

Au quatrième trimestre de 2014, les produits nets tirés des placements réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont crû de 86 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2013, en raison essentiellement de l'incidence de la fluctuation des devises, alors que le dollar américain et la livre sterling se sont raffermis par rapport au dollar canadien. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 23 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014, comparativement à 8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits nets tirés des placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont augmenté de 10 912 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La juste valeur a augmenté de 7 527 M\$ pour l'exercice 2014, alors qu'elle avait diminué de 2 979 M\$ au cours de la période correspondante de 2013, essentiellement en raison de la baisse des rendements des obligations d'État et de sociétés en 2014, alors qu'ils avaient augmenté en 2013. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les produits nets tirés des placements réguliers ont augmenté de 406 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement du raffermissement de la livre sterling et du dollar américain par rapport au dollar canadien, ainsi que de l'inclusion des résultats d'Irish Life sur deux trimestres additionnels en 2014. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 58 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à 66 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits nets tirés des placements enregistrés au quatrième trimestre de 2014 ont augmenté de 1 392 M\$ par rapport à ceux du troisième trimestre de 2014. La hausse s'explique principalement par les augmentations nettes de la juste valeur de 2 545 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2014, comparativement à des augmentations nettes de 1 190 M\$ au trimestre précédent, surtout en raison d'une baisse plus marquée des rendements des obligations d'État au quatrième trimestre de 2014 par rapport au troisième trimestre.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la Compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la Compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les			Pour les e clos	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Exploitation canadienne Fonds distincts, fonds communs de					
placement et autres	309 \$	323 \$	295 \$	1 256 \$	1 130 \$
Contrats SAS	40	37	35	153	146
	349	360	330	1 409	1 276
Exploitation américaine Fonds distincts, fonds communs de placement et autres Exploitation européenne Fonds distincts,	522	443	395	1 820	1 446
fonds communs de placement et autres	290	289	276	1 193	863
Total des honoraires et autres produits	1 161 \$	1 092 \$	1 001 \$	4 422 \$	3 585 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la Compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices

Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les		
	31 déc.	30 sept.	31 déc.	31 déc.	31 déc.	
	2014	2014	2013	2014	2013	
Exploitation canadienne Exploitation américaine Exploitation européenne	3 327 \$	2 617 \$	2 629 \$	12 676 \$	8 345 \$	
	1 229	1 079	927	4 901	3 067	
	3 569	2 270	2 091	11 583	6 399	
Total	8 125 \$	5 966 \$	5 647 \$	29 160 \$	17 811 \$	

Les sommes versées ou créditées aux titulaires de polices comprennent les règlements des sinistres liés à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, les rachats de police, les rentes, les versements échus, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices, les bonifications et la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. La variation des passifs relatifs aux contrats comprend l'incidence des variations de la juste valeur de certains actifs investis couvrant les passifs et des variations de la provision pour pertes sur créances futures. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte du montant des prestations liées aux contrats SAS, aux fonds distincts et aux fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices se sont chiffrées à 8,1 G\$, ce qui comprend un montant de 5,2 G\$ au titre des paiements de prestations aux titulaires de polices et un montant de 2,9 G\$ au titre de l'augmentation des passifs relatifs aux contrats. L'augmentation de 2,5 G\$ par rapport à la période correspondante de 2013 comprend une hausse de 1,9 G\$ de la variation des passifs relatifs aux contrats, qui s'explique en grande partie par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance découlant de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe. L'augmentation comprend également une augmentation de 641 M\$ des paiements de prestations, en raison principalement des nouveaux traités et des traités restructurés, des fluctuations des devises et de la croissance normale des affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices se sont chiffrées à 29,2 G\$, ce qui comprend un montant de 18,9 G\$ au titre des paiements de prestations aux titulaires de polices et un montant de 10,2 G\$ au titre de l'augmentation des passifs relatifs aux contrats. L'augmentation de 11,3 G\$ par rapport à la période correspondante de 2013 comprend une hausse de 10,5 G\$ de la variation des passifs relatifs aux contrats, qui s'explique essentiellement par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance découlant de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe. L'augmentation tient également à une nouvelle entente de réassurance de rentes conclue au cours du deuxième trimestre de 2014. L'augmentation comprend également une hausse de 840 M\$ des paiements de prestations en raison essentiellement des nouveaux traités et des traités restructurés, de l'apport d'Irish Life, des fluctuations des devises et de la croissance normale des affaires, facteurs partiellement contrebalancés par la commutation d'un traité de réassurance-maladie.

Par rapport au trimestre précédent, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices ont augmenté de 2,2 G\$. Cette augmentation comprend une hausse de 1,5 G\$ de la variation des passifs relatifs aux contrats en raison de l'augmentation des ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance découlant de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe, et en raison d'une augmentation de 639 M\$ des paiements de prestations qui découle essentiellement des nouveaux traités de réassurance et des traités de réassurance restructurés.

AUTRES PRESTATIONS ET CHARGES

Autres prestations et charges

	Pou	Pour les trimestres clos les			exercices les
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Commissions Charges d'exploitation	514 \$	519 \$	531 \$	2 084 \$	1 869 9
et frais administratifs	1 005	888	929	3 741	3 159
Taxes sur les primes	86	85	83	339	313
Charges financières Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	77 34	75 33	76 33	304 132	292 117
Coûts de restructuration et d'acquisition	7	10	27	32	104
Total	1 723 \$	1 610 \$	1 679 \$	6 632 \$	5 854 9

Les autres prestations et charges se sont établies à 1 723 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014, en légère hausse par rapport au résultat comparable du quatrième trimestre de 2013. Ce montant tient compte d'une augmentation des charges d'exploitation et frais administratifs liées à l'acquisition de J.P. Morgan Retirement Plan Services (RPS).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les autres prestations et charges ont augmenté de 778 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par l'inclusion des résultats d'Irish Life sur deux trimestres additionnels en 2014, une hausse des charges d'exploitation et frais administratifs liés à l'acquisition de RPS, et une augmentation des charges liées à la rémunération et aux avantages au sein de Putnam.

Au cours du quatrième trimestre de 2014, les autres prestations et charges ont augmenté de 113 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation tient essentiellement à la hausse des charges d'exploitation et des frais administratifs relatifs à l'acquisition de RPS.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la Compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 26,5 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Au quatrième trimestre de 2014, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 19 %, comparativement à 18 % au quatrième trimestre de 2013. La hausse du taux d'imposition effectif de la Compagnie pour 2014 tient principalement à une diminution de la proportion du revenu de la Compagnie composée de produits non imposables tirés des placements et de celle assujettie à des taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 19 %, une hausse par rapport à 17 % à l'exercice 2013, principalement en raison de la diminution en 2014 des rajustements apportés à la charge d'impôt de l'exercice précédent en fonction des déclarations, par rapport à 2013.

Au quatrième trimestre de 2014, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 19 %, ce qui représente une hausse comparativement à 15 % au troisième trimestre. L'augmentation du taux d'imposition effectif par rapport au trimestre précédent reflète principalement les facteurs qui ont influé sur le taux d'imposition au troisième trimestre de 2014, soit notamment les économies d'impôt d'approximativement 27 M\$ dans l'unité Réassurance, qui exerce ses activités dans plusieurs territoires, économies qui découlent de l'augmentation de ses réserves d'assurance dans un territoire où le taux d'imposition est plus élevé et de la réduction de ses réserves d'assurance dans un territoire où le taux d'imposition est moindre.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF

Actif administré

	31 décembre 2014				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Actif					
Actif investi	64 718 \$	36 198 \$	45 440 \$	146 356 \$	
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 123	2 061	2 296	9 480	
Autres actifs	3 277	3 613	19 017	25 907	
Actif net des fonds distincts	68 372	31 030	75 564	174 966	
Total de l'actif	141 490	72 902	142 317	356 709	
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	4 718	190 817	20 736	216 271	
Total de l'actif géré	146 208	263 719	163 053	572 980	
Autres actifs administrés	14 793	433 754	41 806	490 353	
Total de l'actif administré	161 001 \$	697 473 \$	204 859 \$	1 063 333 \$	

31 décembre 2013					
Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total		
59 735 \$	31 206 \$	41 001 \$	131 942 \$		
5 103	1 828	2 337	9 268		
2 941	3 327	17 619	23 887		
62 204	28 168	70 407	160 779		
129 983	64 529	131 364	325 876		
4 114	164 515	16 614	185 243		
134 097	229 044	147 978	511 119		
14 607	192 490	40 042	247 139		
148 704 \$	421 534 \$	188 020 \$	758 258 \$		
	59 735 \$ 5 103 2 941 62 204 129 983 4 114 134 097 14 607	Exploitation canadienne Exploitation américaine 59 735 \$ 31 206 \$ 5 103 1 828 3 327 62 204 28 168 2 941 3 327 62 204 28 168 129 983 64 529 4 114 164 515 134 097 229 044 14 607 192 490 192 490	canadienne américaine européenne 59 735 \$ 31 206 \$ 41 001 \$ 5 103 1 828 2 337 2 941 3 327 17 619 62 204 28 168 70 407 129 983 64 529 131 364 4 114 164 515 16 614 134 097 229 044 147 978 14 607 192 490 40 042		

⁽¹⁾ Certains chiffres correspondants ont été ajustés, comme il est expliqué à la note 35 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2014, le total de l'actif administré avait augmenté de 305,1 G\$ par rapport au 31 décembre 2013 pour se chiffrer à environ 1,1 billion de dollars, en raison de l'ajout de 207 G\$ d'autres actifs administrés dans le cadre de l'acquisition de J.P. Morgan Retirement Plan Services, entreprise de services de tenue de dossiers du marché des groupes de grande taille. L'augmentation de la valeur de marché, les fluctuations des devises et la croissance des nouvelles affaires ont également contribué à l'augmentation.

ACTIF INVESTI

La Compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La Compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques globales, qu'elle révise et rajuste périodiquement pour tenir compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la Compagnie.

Répartition de l'actif investi

	31 décembre 2014					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total		
Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	19 541 \$	7 624 \$	16 867 \$	44 032 \$	30 %	
Obligations de sociétés et autres obligations	21 102	18 558	19 476	59 136	41	
Total partiel des obligations	40 643	26 182	36 343	103 168	71	
Prêts hypothécaires	12 593	4 212	3 741	20 546	14	
Actions	7 018	149	653	7 820	5	
Immeubles de placement	1 556	4	3 053	4 613	3	
Total partiel des titres en portefeuille	61 810	30 547	43 790	136 147	93	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	413	528	1 557	2 498	2	
Avances consenties aux titulaires de polices	2 495	5 123	93	7 711	5	
Total de l'actif investi	64 718 \$	36 198 \$	45 440 \$	146 356 \$	100 %	
	31 décembre 2013					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total		
Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	16 621 \$	5 964 \$	15 053 \$	37 638 \$	29 %	
Obligations de sociétés et autres obligations	19 014	16 127	17 135	52 276	40	
Total partiel des obligations	35 635	22 091	32 188	89 914	69	
Prêts hypothécaires	12 135	3 556	3 372	19 063	14	
Actions	7 540	234	780	8 554	6	
Immeubles de placement	1 513	4	2 771	4 288	3	
Total partiel des titres en portefeuille	56 823	25 885	39 111	121 819	92	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	413	572	1 806	2 791	2	
Avances consenties aux titulaires de polices	2 499	4 749	84	7 332	6	
Total de l'actif investi	59 735 \$	31 206 \$	41 001 \$	131 942 \$	100 %	

Au 31 décembre 2014, l'actif investi totalisait 146,4 G\$, soit une augmentation de 14,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2013. L'augmentation s'explique principalement par des fluctuations favorables des devises et par une augmentation de la juste valeur des obligations en raison de la baisse des rendements des obligations d'État et de sociétés. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations – La Compagnie a pour politique d'acquérir seulement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Au 31 décembre 2014, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 103,2 G\$, soit 71 % de l'actif investi, contre 89,9 G\$, ou 69 % de l'actif investi, au 31 décembre 2013. La qualité globale du

portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 82 % ayant la notation A ou une notation supérieure. L'exposition de la Compagnie aux obligations du secteur pétrolier et gazier, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, représentait moins de 3 % de l'actif investi au 31 décembre 2014.

Au quatrième trimestre de 2014, la Compagnie a participé à la restructuration de la dette d'une société dont le siège social est situé au Royaume-Uni. La Compagnie a déposé des titres d'emprunt assortis d'une cote de qualité inférieure d'approximativement 55 M\$, en échange de nouveaux titres d'emprunt et de trésorerie. En outre, les dates d'échéance de 68 M\$ d'autres titres de cet émetteur ont été devancées. Cet échange n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice au cours du trimestre.

Qualité des obligations du portefeuille

	31 décembre	31 décembre 2014		
AAA	34 332 \$	34 %	30 626 \$	34 %
AA	18 954	18	15 913	18
A	31 133	30	25 348	28
BBB	17 370	17	16 809	19
BB ou inférieure	1 379	1	1 218	1
Total	103 168 \$	100 %	89 914 \$	100 %

Au 31 décembre 2014, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,4 G\$, soit 1,3 % du portefeuille d'obligations, ce qui est semblable au résultat au 31 décembre 2013, soit 1,2 G\$, ou 1,4 % du portefeuille d'obligations.

TITRES DE CRÉANCE DE GOUVERNEMENTS

Valour comptab	le selon la notati	on Au 21 dóc	ombro 2014

10 766 \$ 9 147 7 397	AA 3 738 \$ 1 297 1 836	A 3 638 \$ 329 253	68 \$ 580	BB ou inférieure 17 \$ —	Total* 18 227 \$ 11 353	Coût amorti*
9 147 7 397	1 297 1 836	329	580			
7 397	1 836			-	11 353	0.056
		253				9 956
_	_		_	3	9 489	9 065
		611	-	_	611	520
27 310	6 871	4 831	648	20	39 680	36 305
-	-	_	_	11	11	10
-	-	_	80	-	80	73
-	_	_	_	-	_	_
_	_	-	27	_	27	26
	_	-	107	11	118	109
2 312	95	_	_	-	2 407	2 301
-	897	-	_	-	897	692
3	749	-	_	-	752	700
_	430	_	_	_	430	367
1 089	163	_	_	_	1 252	1 105
575	532	164	29	1	1 301	1 179
3 979	2 866	164	29	1	7 039	6 344
31 289 \$	9 737 \$	4 995 \$	784 \$	32 \$	46 837 \$	42 758 \$
	2 312 - 3 3 - 1 089 575			80 27 107 2 312 95 897 3 749 430 1 089 163 575 532 164 29	- - - - 11 - - - 80 - - - - - - - - - - - - - - - - - 897 - - - - 897 - - - - 430 - - - - 430 - - - 1 089 163 - - - 575 532 164 29 1 3 979 2 866 164 29 1	- - - - 11 11 - - - 80 - 80 - - - - - - - - - - - - - - - - 27 - 27 - - - - - 2407 - - 2407 - 897 - - - 897 - - 897 - - 897 - - 752 - - 430 - - - 430 - - - 430 - - - 1 252 575 532 164 29 1 1 301 1 301 3979 2 866 164 29 1 7 039 1 301

^{*}Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants d'une valeur comptable de 2 805 M\$ et d'un coût amorti de 2 534 M\$.

Au 31 décembre 2014, la Compagnie détenait des titres de créance de gouvernements et d'organismes gouvernementaux (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants) dont la valeur comptable globale s'établissait à 46,8 G\$, soit une hausse par rapport à 40,6 G\$ au 31 décembre 2013. Les placements en obligations d'État ont augmenté de 6,2 G\$, en raison essentiellement d'une hausse des valeurs de marché découlant de la baisse des rendements des obligations d'État, des achats nets et du raffermissement de la livre sterling et du dollar américain par rapport au dollar canadien. Les titres de créance de gouvernements et d'organismes gouvernementaux comprennent des

placements dans des partenariats public-privé. Au 31 décembre 2014, 17 M\$ de ces titres de créance étaient de qualité inférieure.

Le portefeuille comprend des titres de créance émis par les gouvernements du Portugal, de l'Italie et de l'Espagne dont la valeur comptable globale s'établissait à 118 M\$, en hausse par rapport au montant de 104 M\$ enregistré au 31 décembre 2013 en raison essentiellement de l'augmentation des titres de dette souveraine de l'Espagne. Les titres additionnels de dette souveraine de l'Espagne ont été acquis par l'intermédiaire d'une entente de réassurance conclue au cours du deuxième trimestre de 2014. La Compagnie ne détient aucun titre de créance émis par les gouvernements de la Grèce et de l'Argentine.

TITRES DE CRÉANCE DE BANQUES ET D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

	Valeur comptable selon la notation – Au 31 décembre 2014						
	AAA	AA	Α	BBB	BB ou inférieure	Total*	Coût amorti*
Canada	68 \$	563 \$	925 \$	294 \$	- \$	1 850 \$	1 759 \$
Royaume-Uni	345	592	1 819	1 003	415	4 174	3 771
États-Unis	110	1 491	1 994	531	15	4 141	3 737
Irlande	_	_	4	78	13	95	82
	523	2 646	4 742	1 906	443	10 260	9 349
Portugal	_	_	-	_	_	_	_
Italie	_	_	48	62	_	110	104
Grèce	_	_	_	_	_	_	_
Espagne	81	_	82	105	7	275	252
	81	_	130	167	7	385	356
Allemagne	-	53	203	1	-	257	236
France	166	67	309	251	_	793	726
Pays-Bas	27	210	238	49	15	539	487
Australie	134	251	69	90	-	544	516
Autres (18 institutions)	100	233	324	179	_	836	787
	427	814	1 143	570	15	2 969	2 752
Total	1 031 \$	3 460 \$	6 015 \$	2 643 \$	465 \$	13 614 \$	12 457 \$

^{*}Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants d'une valeur comptable de 3 031 M\$ et d'un coût amorti de 2 599 M\$.

Valeur comptable selon	la rana – Au 31	décembre 2014
valeur comptable selon	ie rand – Au 3 i	decembre 2014

	Titres couverts et créances de premier rang	Créances de second rang	Capital de deuxième catégorie de la tranche supérieure	Titres de capital	Capital conditionnel	Total*	Coût amorti*
Canada	1 340 \$	134 \$	69 \$	307 \$	- \$	1 850 \$	1 759 \$
Royaume-Uni	2 264	992	514	301	103	4 174	3 771
États-Unis	2 833	1 114	_	194	_	4 141	3 737
Irlande	82	_	_	13	-	95	82
	6 519	2 240	583	815	103	10 260	9 349
Portugal	_	_	_	_	_	_	_
Italie	48	_	_	62	_	110	104
Grèce	_	_	_	_	_	_	_
Espagne	118	70	41	46	-	275	252
	166	70	41	108	_	385	356
Allemagne	159	98	_	_	_	257	236
France	465	196	40	92	_	793	726
Pays-Bas	431	44	25	39	_	539	487
Australie	427	67	_	50	_	544	516
Autres (18 institutions)	540	135	81	80	_	836	787
	2 022	540	146	261	_	2 969	2 752
Total	8 707 \$	2 850 \$	770 \$	1 184 \$	103 \$	13 614 \$	12 457 \$

^{*}Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants d'une valeur comptable de 3 031 M\$ et d'un coût amorti de 2 599 M\$.

Au 31 décembre 2014, la Compagnie détenait des titres de créance, y compris des titres de créance à court terme, de banques et d'autres institutions financières (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants) dont la valeur comptable globale s'établissait à 13,6 G\$, en hausse par rapport au montant de 13,4 G\$ enregistré au 31 décembre 2013. La hausse tient essentiellement à l'augmentation des valeurs de marché découlant de la réduction des rendements des obligations de sociétés et au raffermissement du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien, facteurs pour l'essentiel contrebalancés par les cessions nettes.

Sont inclus dans ce portefeuille des titres de créance émis par des banques et d'autres institutions financières domiciliées en Italie et en Espagne d'une valeur de 385 M\$, comparativement à 339 M\$ au 31 décembre 2013. La hausse tient essentiellement à l'augmentation des titres de dette souveraine de l'Espagne, titres acquis par l'intermédiaire d'une entente de réassurance conclue au cours du deuxième trimestre, ainsi qu'à une hausse des valeurs de marché de la dette de l'Espagne et de l'Italie. Les titres espagnols, d'un montant de 275 M\$, comprennent des obligations libellées en livres sterling d'un montant de 223 M\$ émises

par les filiales d'institutions financières espagnoles réglementées par la Prudential Regulation Authority (la PRA) et domiciliées au Royaume-Uni. La Compagnie ne détient pas de titres émis par des banques et d'autres institutions financières domiciliées en Grèce ou au Portugal.

Au 31 décembre 2014, 97 % de la valeur comptable de 13,6 G\$ des titres de créance de banques et d'autres institutions financières se rapportait à des titres de première qualité.

Portefeuille de prêts hypothécaires - La Compagnie a pour politique d'acquérir uniquement des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La Compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la Compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites.

Portefeuille de prêts hypothécaires

		31 décei	nbre 2014		31 décembre 20			
Prêts hypothécaires par type de bien	Assurés	Non assurés	Total		Total			
Résidences unifamiliales	837 \$	1 079 \$	1 916 \$	9 %	1 758 \$	9 %		
Résidences multifamiliales	2 908	2 414	5 322	26	4 812	25		
Biens commerciaux	239	13 069	13 308	65	12 493	66		
Total	3 984 \$	16 562 \$	20 546 \$	100 %	19 063 \$	100 %		

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 20,5 G\$, soit 14 % de l'actif investi au 31 décembre 2014, comparativement à 19,1 G\$,

ou 14 % de l'actif investi, au 31 décembre 2013. Le total des prêts assurés s'élevait à 4,0 G\$, soit 19 % du portefeuille de prêts hypothécaires.

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

31 décembr	e 2014	31 décembre	2013
933 \$	49 %	826 \$	47 %
401	21	392	22
134	7	123	7
111	6	109	6
102	5	93	5
78	4	63	4
62	3	63	4
51	3	45	3
41	2	41	2
3	-	3	_
1 916 \$	100 %	1 758 \$	100 %
	933 \$ 401 134 111 102 78 62 51 41	401 21 134 7 111 6 102 5 78 4 62 3 51 3 41 2 3 —	933 \$ 49 % 826 \$ 401 21 392 134 7 123 111 6 109 102 5 93 78 4 63 62 3 63 51 3 45 41 2 41 3 - 3

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 658 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 31 %. Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la Compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la Compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et la valeur du prêt à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 22 ans au 31 décembre 2014.

Prêts hypothécaires commerciaux

	31 décembre 2014					31 décem	bre 2013	
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Magasins et centres commerciaux	3 410 \$	503 \$	1 581 \$	5 494 \$	3 422 \$	488 \$	1 298 \$	5 208 \$
Immeubles de bureaux	1 574	637	693	2 904	1 365	429	613	2 407
Bâtiments industriels	1 578	1 365	734	3 677	1 733	1 276	744	3 753
Autres	455	383	395	1 233	422	311	392	1 125
Total	7 017 \$	2 888 \$	3 403 \$	13 308 \$	6 942 \$	2 504 \$	3 047 \$	12 493 \$

Portefeuille de participations

7 012 \$	57 %	7 678 \$	60 %
808	6	876	7
7 820	63	8 554	67
4 613	37	4 288	33
12 433 \$	100 %	12 842 \$	100 %
	808 7 820 4 613	808 6 7 820 63 4 613 37	808 6 876 7 820 63 8 554 4 613 37 4 288

Immeubles de placement

		31 décen	nbre 2014		31 décembre 2013			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Immeubles de bureaux	749 \$	- \$	774 \$	1 523 \$	748 \$	- \$	816 \$	1 564 \$
Bâtiments industriels	290	_	638	928	287	_	539	826
Commerces de détail	204	_	1 191	1 395	203	_	1 075	1 278
Autres	313	4	450	767	275	4	341	620
Total	1 556 \$	4 \$	3 053 \$	4 613 \$	1 513 \$	4 \$	2 771 \$	4 288 \$

Portefeuille de participations – Le total du portefeuille de participations s'établissait à 12,4 G\$, soit 8 % de l'actif investi au 31 décembre 2014, comparativement à 12,8 G\$, ou 9 % de l'actif investi, au 31 décembre 2013. Le portefeuille de participations se compose d'actions de sociétés cotées en Bourse, d'actions de sociétés non cotées en Bourse et d'immeubles de placement. Les actions cotées en Bourse ont diminué de 0,7 G\$ en 2014 en raison principalement des cessions nettes. L'augmentation de 0,3 G\$ liée aux immeubles de placement s'explique principalement par les hausses de la valeur de marché nette.

Placements ayant subi une perte de valeur – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d'être saisis, les immeubles de

placement saisis et d'autres actifs pour lesquels la direction n'a plus l'assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels seront reçus.

Placements ayant subi une perte de valeur

	31 décembre 2014					31 décembre 2013			
	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Provision pour perte de valeur	Valeur comptable	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Provision pour perte de valeur	Valeur comptable	
Juste valeur par le biais du									
résultat net	292 \$	66 \$	(3) \$	355 \$	355 \$	40 \$	(11) \$	384 \$	
Disponibles à la vente	15	_	(1)	14	21	_	(2)	19	
Prêts et créances	33	_	(18)	15	59	-	(25)	34	
Total	340 \$	66 \$	(22) \$	384 \$	435 \$	40 \$	(38) \$	437 \$	

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur totalisait 340 M\$, ou 0,2 % du portefeuille de placements (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants), au 31 décembre 2014, comparativement à 435 M\$, ou 0,3 %, au 31 décembre 2013, soit une diminution nette de 95 M\$. La diminution des placements ayant subi une perte de valeur découle principalement des cessions et des remboursements, qui ont été contrebalancés en partie par un raffermissement du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien.

La reprise de perte de valeur se chiffrait à 66 M\$ au 31 décembre 2014, ce qui reflète l'amélioration des valeurs de marché de certains des placements ayant subi une perte de valeur à compter de la date où débute cette perte de valeur. Ces placements sont encore considérés comme ayant subi une perte de valeur dans la mesure où la Compagnie ne s'attend pas à recouvrer entièrement leur rendement original.

La provision pour perte de valeur s'établissait à 22 M\$ au 31 décembre 2014, contre 38 M\$ au 31 décembre 2013. La variation tient essentiellement à une hausse de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ayant déjà subi une perte de valeur, ainsi qu'à la cession d'un prêt ayant subi une perte de valeur. Si la juste valeur de certains actifs ayant subi une perte de valeur a augmenté, ces actifs demeurent dépréciés en fonction d'autres facteurs décrits à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

Provision pour pertes sur créances futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la provision actuarielle pour pertes sur créances futures est déterminé conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes et comprend des provisions pour couvrir les écarts défavorables.

Au 31 décembre 2014, le total de la provision actuarielle pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 3 133 M\$, comparativement à 2 795 M\$ au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 338 M\$ découlant essentiellement des activités normales et de l'incidence de la fluctuation des devises, facteurs partiellement contrebalancés par la modification des bases actuarielles.

Les provisions pour perte de valeur de 22 M\$ (38 M\$ au 31 décembre 2013) et les provisions actuarielles pour pertes sur créances futures liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance de 3 133 M\$ (2 795 M\$ au 31 décembre 2013), représentaient au total 2,4 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 31 décembre 2014 (2,4 % au 31 décembre 2013).

Instruments financiers dérivés

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la Compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2014. Les transactions sur dérivés de la Compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (l'ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la Compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des créditeurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la Compagnie, les conventions-cadres de l'ISDA pourraient comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 52 M\$ (19 M\$ au 31 décembre 2013) et un montant de 299 M\$ a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (222 M\$ au 31 décembre 2013).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, le montant nominal en cours des contrats dérivés a diminué de 6,1 G\$ pour s'établir à 15,5 G\$, principalement en raison de l'expiration d'options de vente de titres de capitaux propres d'un montant notionnel initial de 6,8 G\$.

L'exposition de la Compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a augmenté pour s'établir à 652 M\$ au 31 décembre 2014, comparativement à 593 M\$ au 31 décembre 2013. L'augmentation de la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt aux termes desquels des taux fixes sont reçus et des taux variables payés, laquelle s'explique par la baisse des taux d'intérêt, a été contrebalancée en partie par la diminution de la valeur de marché des swaps de devises aux termes desquels des dollars américains sont achetés en dollars canadiens, découlant principalement du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien.

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Goodwill et immobilisations incorporelles

	31 décembre	
	2014	2013
Goodwill	5 855 \$	5 812 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	2 788	2 655
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	837	801
Total	9 480 \$	9 268 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la Compagnie ont principalement trait à l'acquisition de la London Life, de la Canada-Vie, de Putnam et d'Irish Life. Le goodwill et les immobilisations incorporelles ont augmenté de 212 M\$ depuis le 31 décembre 2013 pour atteindre 9 480 M\$ au 31 décembre 2014.

Le goodwill a progressé de 43 M\$ pour atteindre 5 855 M\$, en raison principalement des acquisitions de J.P. Morgan Retirement Plan Services par Great-West Financial et de PlanDirect Insurance Services Inc. par l'unité d'assurance collective de la Great-West.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée ont crû de 169 M\$ en 2014, en raison des fluctuations des devises, des ajouts nets aux immobilisations incorporelles à durée déterminée au titre des logiciels informatiques, et de l'acquisition de J.P. Morgan Retirement Plan Services.

Conformément aux IFRS, la Compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Au cours du quatrième trimestre de 2014, la Compagnie a mené son test annuel de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. Aucune perte de valeur n'a été relevée dans le cadre du test au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée. Au cours du quatrième trimestre de 2014, la Compagnie a constaté une réduction de 7 M\$ de la valeur des immobilisations incorporelles à durée déterminée (5 M\$ après impôt) relativement aux logiciels informatiques.

Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

AUTRES ACTIFS DU FONDS GÉNÉRAL

Autres actifs du fonds général

	31 décembre	
	2014	2013
Fonds détenus par des assureurs cédants	12 154 \$	10 832 \$
Actif de réassurance	5 151	5 070
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêt		
à recevoir	3 056	3 068
Autres actifs	2 368	2 220
Actif d'impôt différé(1)	1 631	1 138
Instruments financiers dérivés	652	593
Immeubles occupés par leur propriétaire	619	590
Immobilisations	228	211
Impôt exigible	48	165
Total	25 907 \$	23 887 \$

 Les chiffres correspondants ont été ajustés, comme il est expliqué à la note 35 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2014 totalisaient 25,9 G\$, soit 2,0 G\$ de plus qu'au 31 décembre 2013. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de 1,3 G\$ des fonds détenus par des assureurs cédants et la hausse de 493 M\$ des actifs d'impôt différé, qui ont été partiellement contrebalancées par la diminution de 117 M\$ de l'impôt exigible. L'augmentation des fonds détenus par des assureurs cédants découle surtout de la hausse de la juste valeur des actifs sousjacents et des fluctuations des devises. Au cours de 2014, la Compagnie a reclassé certains actifs d'impôt différé et d'impôt exigible.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les sommes payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014 pour obtenir le détail des autres actifs.

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES POLICES DE FONDS DISTINCTS

Fonds distincts

	31 déc.	31 déc.	31 déc.
	2014	2013	2012
Actions et parts de fiducies d'investissement			
à participation unitaire(1)	68 911 \$	62 882 \$	35 154 \$
Fonds communs de placement(1)	46 707	41 555	34 100
Obligations	37 912	34 405	24 070
Immeubles de placement	9 533	8 284	6 149
Trésorerie et autres	8 383	10 454	3 172
Prêts hypothécaires	2 508	2 427	2 303
Total partiel	173 954 \$	160 007 \$	104 948 \$
Participations ne donnant pas le contrôle –			
fonds communs de placement(1)	1 012	772	484
Total	174 966 \$	160 779 \$	105 432 \$
Variation d'un exercice à l'autre	9 %	52 %	

(1) Certains chiffres correspondants de 2012 ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, États financiers consolidés.

Les placements pour le compte des polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, ont augmenté de 14,2 G\$ pour s'établir à 175,0 G\$ au 31 décembre 2014, en raison essentiellement de l'incidence de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 14,0 G\$, et de l'incidence des fluctuations des devises de 0,8 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par des retraits nets de 0,1 G\$.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT EXCLUSIFS

Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels

	31 décembre	
	2014	2013
Fonds communs de placement		
Combinaison d'actions	37 343 \$	26 808 \$
Actions de croissance	13 587	12 314
Actions – valeur	21 130	18 202
Revenu fixe	32 975	28 001
Marché monétaire	118	119
Fonds de Great-West Financial ⁽¹⁾	8 033	5 986
Total partiel	113 186	91 430
Comptes institutionnels		
Actions	65 157	58 414
Revenu fixe	37 674	35 167
Autres	254	232
Total partiel	103 085	93 813
Total des fonds communs de placement exclusifs		
et des comptes institutionnels	216 271 \$	185 243 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu d'actifs de 1,0 G\$ pour lesquels Putnam est sous-conseiller (819 M\$ au 31 décembre 2013).

Au 31 décembre 2014, le total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprenait des fonds de Putnam et de Great-West Financial, pour un montant de 190,8 G\$, des fonds Quadrus, pour un montant de 4,6 G\$, et d'Irish Life, pour un montant de 20,4 G\$. L'actif géré des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels a augmenté de 31,0 G\$, principalement en raison de l'incidence favorable des fluctuations des devises de 16,9 G\$, d'une hausse de 10,1 G\$ des valeurs de marché et de rentrées nettes de 4,0 G\$.

PASSIF

Total du passif

	31 décembre	
	2014	2013
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	146 055 \$	132 063 \$
Autres passifs du fonds général ⁽¹⁾	13 791	13 204
Placements et contrats d'assurance pour le compte		
des polices de fonds distincts	174 966	160 779
Total	334 812 \$	306 046 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été ajustés, comme il est expliqué à la note 35 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

Le total du passif a augmenté de 28,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2013, passant ainsi à 334,8 G\$ au 31 décembre 2014.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts ont augmenté de 14,2 G\$ en raison essentiellement de l'incidence de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 14,0 G\$ et de l'incidence des fluctuations des devises de 0,8 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par des retraits nets de 0,1 G\$. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 14,0 G\$, en raison surtout de l'incidence des nouvelles affaires, de l'augmentation des ajustements qui découle de la baisse des taux d'intérêt, et des fluctuations favorables des devises qui s'expliquent par le raffermissement du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	Sans participation				
	Compte de	Exploitation	Exploitation	Exploitation	
	participation	canadienne	américaine	européenne	Total
31 décembre 2014					
Obligations	19 904 \$	18 991 \$	18 678 \$	30 723 \$	88 296 \$
Prêts hypothécaires	8 126	3 941	3 330	3 702	19 099
Actions	4 414	1 740	_	191	6 345
Immeubles de placement	1 230	5	_	2 738	3 973
Autres actifs	9 246	3 417	603	15 076	28 342
Total de l'actif	42 920 \$	28 094 \$	22 611 \$	52 430 \$	146 055 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	42 920 \$	28 094 \$	22 611 \$	52 430 \$	146 055 \$
31 décembre 2013					
Obligations	17 342 \$	16 157 \$	15 508 \$	27 273 \$	76 280 \$
Prêts hypothécaires	7 881	3 769	2 911	3 290	17 851
Actions	5 066	1 796	-	225	7 087
Immeubles de placement	1 192	3	_	2 460	3 655
Autres actifs	8 210	4 173	619	14 188	27 190
Total de l'actif	39 691 \$	25 898 \$	19 038 \$	47 436 \$	132 063 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	39 691 \$	25 898 \$	19 038 \$	47 436 \$	132 063 \$

Les autres actifs comprennent: les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, l'impôt exigible, les charges payées d'avance, les débiteurs et les coûts d'acquisition différés.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites raisonnables, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et de protéger la situation financière de la Compagnie des variations des taux d'intérêt.

Autres passifs du fonds général

Autres passifs du fonds général

	31 décembre	
	2014	2013
Débentures et autres instruments d'emprunt	5 355 \$	5 740 \$
Autres passifs	3 099	2 807
Créditeurs	1 480	1 583
Passif d'impôt différé ⁽¹⁾	1 450	916
Instruments financiers dérivés	1 195	744
Impôt exigible	737	981
Fonds détenus en vertu de traités de réassurance	313	270
Débentures de fiducies de capital	162	163
Total	13 791 \$	13 204 \$

(1) Les chiffres correspondants ont été ajustés, comme il est expliqué à la note 35 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

Le total des autres passifs du fonds général a augmenté de 0,6 G\$ pour atteindre 13,8 G\$, en raison essentiellement d'une hausse de 0,5 G\$ des instruments financiers dérivés qui a été contrebalancée par le remboursement d'une facilité d'emprunt à terme de 0,3 G\$. De plus, la Compagnie a reclassé certains passifs d'impôt exigible et d'impôt différé en 2014.

Les autres passifs, qui s'établissent à 3,1 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 17 pour le détail des débentures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux placements à l'égard des produits de gestion du patrimoine

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

La Compagnie utilise des traités de réassurance internes pour regrouper les activités et ainsi atténuer le risque. Le regroupement permet à la Compagnie de profiter de la diversification des risques liés aux fonds distincts au sein d'une seule entité juridique, d'un processus de couverture plus efficient et rentable et d'une meilleure gestion du risque de liquidité associé à la couverture. Puisqu'il permet à la Compagnie de refléter les opérations de sens inverse sur une base consolidée, le regroupement de plusieurs profils de risques a également pour effet de réduire le montant de capital requis et les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la Compagnie.

Au Canada, la Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance. En 2009, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont lancé de nouveaux fonds distincts offerts aux particuliers, offrant trois niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance, des avenants de rétablissement de garanties et des garanties de retrait minimum à vie.

Pour les affaires souscrites avant juin 2012, les garanties liées aux activités de fonds distincts offerts aux particuliers au Canada de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie ont été réassurées par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL), ce qui exclut les nouveaux produits canadiens lancés en 2009, qui ont été réassurés par la London Life. Outre les garanties de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie que le GRL a réassurées, ce dernier détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties au décès, de prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance-vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'il a réassurées.

En Europe, la Compagnie offre des produits unitaires à profit par l'entremise de la Canada-Vie et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement par l'entremise d'Irish Life. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux. La Canada-Vie a lancé un produit assorti d'une garantie de retrait minimum en Allemagne au premier trimestre de 2009, et en Irlande au quatrième trimestre de 2011. Depuis le 30 septembre 2013, le produit assorti d'une garantie de retrait minimum n'est plus offert en Irlande.

Aux États-Unis, la Compagnie offre des rentes variables assorties de prestations minimales garanties au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial et de Great-West Life & Annuity Insurance Company of New York. La plupart prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à échéance lorsque le titulaire de police atteint 70 ans. Au cours du deuxième trimestre de 2010, un produit assorti d'une garantie de retrait minimum offert par l'intermédiaire de Great-West Financial a été lancé aux États-Unis.

En ce qui a trait aux polices liées à ces garanties, la Compagnie calcule généralement les provisions mathématiques selon un niveau d'ECU (75) (l'espérance conditionnelle unilatérale 75). L'ECU (75) permet de déterminer le montant des provisions mathématiques comme étant le montant requis en excédent des fonds des titulaires de polices selon la moyenne de la tranche de 25 % des scénarios les plus défavorables parmi les pires envisagés, générés selon des processus de création de scénarios qui cadrent avec les normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires. De façon générale, si ce montant est inférieur à zéro, aucune provision mathématique n'est constituée à l'égard des garanties.

Aux fins du calcul du capital requis pour ces garanties, le total brut du capital requis (le TBCR) est calculé et le capital requis correspond au TBCR moins les provisions mathématiques détenues. Le TBCR était de 206 M\$ au 31 décembre 2014 (218 M\$ au 31 décembre 2013). Les règles du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) en matière de TBCR exigent une ECU (98) pour les flux de trésorerie à moins de un an, une ECU (95) pour les flux de trésorerie de un an à cinq ans et une ECU se situant entre (90) et (95) pour les flux de trésorerie au-delà de cinq ans. Le TBCR est déterminé séparément pour les affaires souscrites à compter du 1er janvier 2011, puisque ces affaires sont assujetties à des normes plus strictes et ne peuvent être contrebalancées par des affaires souscrites avant 2011. Toutes les affaires de l'exploitation canadienne sont évaluées au moyen des modèles internes approuvés par le BSIF ou au moyen des facteurs approuvés par le BSIF.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la Compagnie au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne offrent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la Compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La Compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la Compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait minimum, et pourrait exposer la Compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la Compagnie aux

risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. En particulier, le produit assorti d'une garantie de retrait minimum a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la Compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2014, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne représentaient 3 016 M\$ (2 674 M\$ au 31 décembre 2013).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

31 décembre 2014 Insuffisance des placements par type de prestations

	Valeur de marché	Revenu	Échéance	Décès	Total*
Exploitation canadienne	28 958 \$	- \$	30 \$	97 \$	97 \$
Exploitation américaine	10 014	1	_	43	44
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	8 128	1	36	52	52
Réassurance**	1 173	350	_	20	370
	9 301	351	36	72	422
Total	48 273 \$	352 \$	66 \$	212 \$	563 \$

^{*} Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2014 pour chaque police.

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment donné, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2014. Le coût réel pour la Compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 2 M\$ pour le trimestre et à 10 M\$ depuis le début de l'exercice, la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'unité Exploitation européenne et réassurance.

STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Les débentures et autres instruments d'emprunt ont diminué de 385 M\$ par rapport à 2013, principalement en raison du remboursement de la facilité d'emprunt à terme de Putnam Acquisition Financing LLC de 304 M\$ US effectué en décembre 2014.

Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014 pour obtenir plus de détails sur les débentures et autres instruments d'emprunt de la Compagnie.

CAPITAUX PROPRES BLOQUÉS

En 2013, Lifeco a conclu avec succès une sollicitation de consentement auprès des porteurs de ses débentures à 6,67 % arrivant à échéance le 21 mars 2033, et a modifié l'acte de fiducie connexe afin de supprimer l'engagement relatif au remplacement de capital lié à certaines actions privilégiées (séries F, G, H, I, L et M de Lifeco) et aux débentures subordonnées à 5,691 % et à 7,127 % de Great-West Lifeco Finance (Delaware). La suppression de cet engagement permettra à la Compagnie de réagir promptement aux notations accordées par les agences, aux exigences en matière de capital réglementaire, et à une souplesse accrue afin de gérer la structure de son capital. Le fait que Lifeco ait effectué une sollicitation de consentement et modifié l'acte de fiducie en conséquence ne signifie pas qu'elle entend prendre quelque mesure que ce soit à l'avenir à l'égard du rachat de quelque titre que ce soit antérieurement assujetti aux engagements relatifs au capital de remplacement.

^{**} L'exposition de l'unité Réassurance est liée aux marchés canadien et américain.

TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

Au 31 décembre 2014, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la Compagnie comprend des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffre à 51 M\$ et la valeur du capital s'établit à 37 M\$ (juste valeur de 47 M\$ au 31 décembre 2013).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en espèces par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS, en tout ou en partie, en tout temps, et ceux-ci sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

CAPITAUX PROPRES

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la Compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la Compagnie.

Au 31 décembre 2014, le capital social en circulation se chiffrait à 9 616 M\$, dont 7 102 M\$ d'actions ordinaires, 2 264 M\$ d'actions privilégiées à taux fixe de premier rang et 250 M\$ d'actions privilégiées à taux rajusté de premier rang.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2014, 996 699 371 actions ordinaires de la Compagnie d'une valeur attribuée de 7 102 M\$ étaient en circulation,

comparativement à 999 402 079 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 7 112 M\$ au 31 décembre 2013.

La Compagnie a initié le 9 décembre 2013 une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui se clôturera le 8 décembre 2014 et qui vise à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 6 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Compagnie a racheté et annulé 3 024 050 actions ordinaires (1 885 381 en 2013) au coût moyen par action de 31,60 \$ (31,32 \$ en 2013) en vertu de son programme de rachat dans le cours normal des activités.

Pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie, cette dernière a renouvelé pour un an son offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 9 décembre 2014, ce qui lui a permis de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 8 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2014, la Compagnie avait en circulation 10 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 264 M\$ et à 250 M\$, respectivement. Le 22 mai 2014, compte tenu de la réceptivité du marché et du coût du capital, Lifeco a émis 8 000 000 d'actions privilégiées à taux fixe de premier rang à dividende non cumulatif de 5,25 %, série S, pour un montant de 200 M\$.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

	Great-West Lifeco Inc.					
	Série F	Série G	Série H	Série I	Série L	Series M
Туре	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	10 juillet 2003	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010
Actions en circulation	7 740 032	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	193 531 075 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$	150 000 000 \$
Rendement	5,90 %	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %
Première date de rachat par l'émetteur	30 septembre 2008	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015

	Great-West Lifeco Inc.					
	Série N ⁽¹⁾	Série P	Série Q	Série R	Série S	
Туре	Taux rajusté tous les cinq ans	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	
Date de l'émission	23 novembre 2010	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014	
Actions en circulation	10 000 000	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	
Montant en cours (valeur nominale)	250 000 000 \$	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	
Rendement	3,65 %	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %	
Première date de rachat par l'émetteur	31 décembre 2015	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019	

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série N, de Lifeco sera ajusté pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur, plus 1,30 %. Lifeco aura le droit de racheter ses actions privilégiées de premier rang, série N, en totalité ou en partie le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, contre un montant en espèces de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés. Sous réserve du droit de rachat de Lifeco et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les statuts de Lifeco, chaque action privilégiée de premier rang, série N, de Lifeco peut être convertie, au gré du détenteur, le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite en une action privilégiée de premier rang, série N, de Lifeco, assortie d'un dividende en espèces privilégié non cumulatif variable, dont le montant et la date de paiement seront déterminés par le conseil d'administration.

Les modalités des actions de séries F, G, H, I, L, M, N, P, Q, R et S ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la Compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la Compagnie. Les actions privilégiées émises par Lifeco sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle de la Compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales.

Participations ne donnant pas le contrôle

	31 décembre	
	2014	2013
Surplus attribuable au compte de participation		
de filiales :		
Great-West	579 \$	549 \$
London Life	1 720	1 661
Canada-Vie	167	132
Great-West Financial	14	12
	2 480 \$	2 354 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans		
les filiales	163 \$	8 \$

Au cours de 2014, la Compagnie a modifié certains régimes de rémunération fondée sur des actions liés à Putnam. Par conséquent, ces régimes qui étaient auparavant comptabilisés comme réglés en passifs sont maintenant classés à titre de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, et la charge de rémunération est donc mesurée en fonction de la juste valeur des placements en instruments de capitaux propres à la date d'attribution et une augmentation correspondante des capitaux propres est enregistrée. Au cours de 2014, la Compagnie a reclassé dans les capitaux propres le passif fondé sur des actions. Au 31 décembre 2014, les montants reclassés se chiffraient à 211 M\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle et à un montant de 34 M\$ au titre du surplus d'apport.

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

La Compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité adéquate de placements liquides. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2014, la Compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 7,3 G\$ (6,4 G\$ au 31 décembre 2013) et des obligations d'État disponibles de 32,8 G\$ (28,3 G\$ au 31 décembre 2013). Au 31 décembre 2014, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient environ 0,7 G\$ (0,6 G\$ au 31 décembre 2013) par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille. De plus, la Compagnie dispose de marges de crédit suffisantes obtenues auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées, au besoin, pour répondre à des besoins imprévus en matière de liquidités.

La Compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur les actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur les actions ordinaires de la Compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

Lifeco assure une gestion prudente de son capital et elle conserve son dividende par action ordinaire au même niveau depuis 2009. Par conséquent, la situation du capital de la Compagnie est solide, comme le démontre son ratio de distribution par action ordinaire qui est passé sous la barre des 50 % en 2014, la première fois depuis 2007.

La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la Compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la Compagnie. Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques en matière de solvabilité changeront pour refléter la réforme Solvabilité II, qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2016. L'incertitude entourant les règles et l'interprétation réglementaire pourrait faire croître le risque à court terme que les exigences de capital soient rehaussées à l'échelle locale. La Compagnie continue d'évaluer l'incidence de ce changement et prendra les mesures appropriées pour s'adapter au nouveau contexte réglementaire.

Actifs liquides et autres titres négociables

31 décembre	
2014	2013
7 272 \$	6 404 \$
32 804	28 330
40 076	34 734
40 255	35 135
7 012	7 678
3 745	3 561
91 088 \$	81 108 \$
	2014 7 272 \$ 32 804 40 076 40 255 7 012 3 745

Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

	31 décembre		
	2014	2013	
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et			
d'investissement rachetables			
Valeur de marché	16 794 \$	15 727 \$	
Valeur comptable	42 210	38 631	
Total	59 004 \$	54 358 \$	

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur est inversement liée aux taux d'intérêt. Par conséquent, une hausse importante des taux d'intérêt en vigueur se traduirait par une baisse de la valeur de ces actifs liquides. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la Compagnie.

La valeur comptable des actifs liquides et des autres titres négociables de la Compagnie est d'environ 91,1 G\$, ou 1,5 fois le total prévu des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La Compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant d'actifs liquides pour répondre aux exigences imprévues en flux de trésorerie avant leur échéance.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
2014	2013	2014	2013
712 \$	1 213 \$	5 443 \$	5 026 \$
(609)	(451)	(1 685)	493
(1 054)	(880)	(4 129)	(4 813)
(951)	(118)	(371)	706
23	113	78	190
(928)	(5)	(293)	896
3 426	2 796	2 791	1 895
2 498 \$	2 791 \$	2 498 \$	2 791 \$
	712 \$ (609) (1 054) (951) 23 (928) 3 426	les 31 décembre	les 31 décembre les 31 décembre 2014 2013 2014 712 \$ 1 213 \$ 5 443 \$ (609) (451) (1 685) (1 054) (880) (4 129) (4 129) (951) (118) (371) (23 113 78) (928) (5) (293) 3 426 2 796 2 791

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la Compagnie. De façon générale, ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 928 M\$ par rapport au 30 septembre 2014. Au cours du quatrième trimestre de 2014, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 712 M\$, une baisse de 501 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2013. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 609 M\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes de 338 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées et au remboursement de 349 M\$ sur des débentures et autres instruments d'emprunt, montants contrebalancés en partie par une hausse du solde de la marge de crédit d'une filiale. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 1 054 M\$ à l'acquisition d'actifs d'investissement additionnels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 293 M\$ par rapport au 31 décembre 2013. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 5 443 M\$, une hausse de 417 M\$ par rapport à la période correspondante de 2013. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 685 M\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes de 1 350 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées et au remboursement de 348 M\$ sur des débentures et autres instruments d'emprunt. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 4 129 M\$ à l'acquisition d'actifs d'investissement additionnels.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Engagements et obligations contractuels

D			
Paiements	exigiples	par	perioae

							Plus de
Au 31 décembre 2014	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	5 ans
Débentures et autres instruments d'emprunt	4 845 \$	70 \$	- \$	280 \$	200 \$	- \$	4 295 \$
2) Contrats de location simple							
– bureaux	440	103	93	79	64	34	67
– matériel	9	4	3	2	_	_	_
3) Obligations d'achat	180	71	34	26	17	16	16
4) Ententes liées aux créances							
(a) Engagements contractuels	591	591	_	-	-	-	_
(b) Lettres de crédit Se reporter à la note 4b	ci-dessous.						
5) Cotisations au titre des régimes de retraite	175	175	_	_	_	_	-
Total des obligations contractuelles	6 240 \$	1 014 \$	130 \$	387 \$	281 \$	50 \$	4 378 \$

- 1) Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.
- 2) Les contrats de location simple comprennent des locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.
- 3) Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- 4) a) Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
 - b) Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 3,0 G\$ US, montant duquel une tranche de 2,6 G\$ US a été émise au 31 décembre 2014. L'unité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains traités de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. Plusieurs filiales de Lifeco ont émis des lettres de crédit, de la façon suivante :

À des parties externes

En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la Compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la Compagnie à l'égard de certains traités de réassurance.

La Great-West, compagnie d'assurance-vie détient une facilité de lettres de crédit de 650 M\$ US obtenue d'un syndicat de banques, laquelle peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2014, les filiales de la Great-West avaient ainsi délivré des lettres de crédit d'un montant de 154 M\$ US à des parties externes.

La Great-West, compagnie d'assurance-vie détient également une facilité de lettres de crédit de 325 M\$ US qui peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. En vertu de cette facilité, la Canada-Vie a délivré des lettres de crédit d'un montant de 65 M\$ US à des parties externes afin de couvrir les traités de réassurance.

De plus, la London Life ainsi que certaines filiales du Groupe de réassurance London ont délivré des lettres de crédit d'un montant total de 8 M\$ US à des parties externes.

À des parties internes

GWL&A Financial Inc. détient une facilité de lettre de crédit de 1,2 G\$ US. Au 31 décembre 2014, des lettres de crédit d'un montant de 1 169 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie en tant que bénéficiaire pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire à l'égard des réserves cédées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of

GWL&A détient également une facilité de lettres de crédit de 70 M\$ US. Au 31 décembre 2014, des lettres de crédit de 70 M\$ US avaient été délivrées à GWL&A Insurance Company of South Carolina en tant que bénéficiaire, pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie a une facilité de lettres de crédit de 117 M£ émise à l'intention de Canada Life Limited (CLL), pour laquelle cette dernière est le bénéficiaire. Cette lettre de crédit permet à CLL d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire au Royaume-Uni à l'égard d'un prêt consenti par The Canada Life Group (UK) Limited.

Canada Life Reinsurance détient une facilité de lettres de crédit de 500 M\$ US. Au 31 décembre 2014, des lettres de crédit d'un montant de 325 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie.

De plus, des filiales de la Great-West ont utilisé les facilités susmentionnées afin de délivrer des lettres de crédit d'un montant de 632 M\$ US à d'autres filiales.

5) Les cotisations au titre des régimes de retraite sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Concernant la société de portefeuille, la Compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la Compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques.

La Compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. D'autres établissements et filiales à l'étranger doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Les décisions de capitalisation de la Compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie.

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la Loi sur les sociétés d'assurances (Canada) et de leurs filiales. Il s'agit du ratio du MMPRCE. La fourchette cible interne de la Compagnie au chapitre du ratio du MMPRCE pour les principales filiales en exploitation canadiennes de Lifeco se situe entre 175 % et 215 %, sur une base consolidée.

Le ratio du MMPRCE de la Great-West au 31 décembre 2014 s'établissait à 224 % (223 % au 31 décembre 2013). Le ratio du MMPRCE de la London Life au 31 décembre 2014 s'établissait à 247 % (238 % au 31 décembre 2013). Le ratio du MMPRCE de la Canada-Vie au 31 décembre 2014 s'établissait à 237 % (231 % au 31 décembre 2013). Le ratio du MMPRCE ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,7 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2014 (0,6 G\$ au 31 décembre 2013). Aux fins du calcul de la situation du MMPRCE, on soustrait du capital réglementaire disponible le goodwill et les immobilisations incorporelles, sous réserve de l'inclusion obligatoire d'une tranche des immobilisations incorporelles.

Au 31 décembre 2014, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de Great-West Financial, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 453 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Great-West Financial présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année.

Au 1er janvier 2013, l'incidence totale de l'adoption d'IAS 19R, Avantages du personnel, sur les capitaux propres de Lifeco, sur une base consolidée, s'est chiffrée à 575 M\$ aux fins comptables. Aux fins de l'information à fournir sur le MMPRCE, la Great-West a choisi d'appliquer progressivement, sur huit trimestres, une tranche de 454 M\$. La période d'application progressive était terminée au 31 décembre 2014. Après la transition à IAS 19R, le 1er janvier 2013, aux termes de la ligne directrice du BSIF sur le MMPRCE pour 2013, les nouvelles évaluations trimestrielles des régimes à prestations définies qui ont une incidence sur le capital disponible pour les filiales de la Compagnie qui sont sous réglementation fédérale seront amorties sur 12 trimestres.

En raison de la nature évolutive des IFRS et des modifications proposées aux IFRS portant sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, il pourrait y avoir de nouvelles modifications aux exigences de capital réglementaire et aux normes comptables, dont certaines pourraient être importantes.

La Compagnie est un utilisateur et un fournisseur de produits de réassurance, y compris la réassurance traditionnelle, laquelle sert principalement à réduire les risques garantis pris en charge, et la réassurance financière, en vertu de laquelle le montant du risque garanti transféré au réassureur ou aux réassurés peut être plus limité.

La Compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et à la surveillance du plan de capital. Le plan de capital est concu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la Compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF a commencé à travailler sur un certain nombre d'initiatives qui auront, ou pourraient avoir, une incidence sur le calcul et la présentation du MMPRCE de la Compagnie ou de certaines de ses filiales.

Ces initiatives sont présentées dans le cadre de la réglementation des compagnies d'assurance-vie du BSIF pour 2013 et sont classées selon trois grandes catégories, en ce qui concerne les montants du capital réglementaire : l'examen de la méthode utilisée pour déterminer les exigences de capital relativement aux garanties de fonds distincts, l'examen des critères d'admissibilité et des composantes du capital disponible, ainsi que le nouveau modèle servant à calculer les exigences de capital relatives aux risques de crédit, de marché, d'assurance et opérationnel. En outre, le BSIF tiendra compte des avantages de la diversification et des crédits de couverture dans son nouveau cadre.

La Compagnie évalue actuellement les propositions du BSIF présentées aux intervenants du secteur et participe à des discussions continues avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et d'autres participants du secteur. De plus, la Compagnie participe activement aux études d'impact quantitatives du BSIF dans le cadre de la réglementation des compagnies d'assurance-vie. À l'heure actuelle, la Compagnie n'est pas en mesure de déterminer l'issue de ces initiatives.

MÉTHODE DE RÉPARTITION DU CAPITAL

La Compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne l'exploitation canadienne et l'exploitation européenne (essentiellement la Great-West), cette méthode de répartition est orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour les activités de services financiers exercées aux États-Unis et de gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam), la méthode est orientée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états

financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée. Cette méthode de répartition du capital permet à la Compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital.

Rendement des capitaux propres

	2014	2014 ⁽³⁾	2013 ⁽³⁾
Exploitation canadienne	22,1 %	22,7 %	24,2 %
Services financiers aux États-Unis ⁽¹⁾	16,3 %	17,6 %	18,1 %
Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam)	(3,6)%	(4,5)%	(3,7)%
Exploitation européenne	17,7 %	16,4 %	15,0 %
Exploitation générale de Lifeco ⁽²⁾	(5,3)%	(12,1)%	(12,8)%
Total du bénéfice d'exploitation de Lifeco ⁽²⁾	15,7 %	15,1 %	15,2 %
Total du bénéfice net de Lifeco	15,7 %	16,5 %	16,8 %

- (1) Comprend l'exploitation générale américaine.
- (2) Le bénéfice d'exploitation (une mesure financière non définie par les IFRS) exclut l'incidence de certaines provisions liées à des litiges décrites à la note 32 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.
- (3) Les chiffres correspondants ont été retraités à la suite de l'ajustement pour une période précédente décrit à la note 35 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

Le rendement des capitaux propres correspond au bénéfice net divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. La Compagnie a présenté un rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires fondé sur le bénéfice net de 15,7 %, comparativement à 16,8 % au 31 décembre 2013, ce qui tient compte de l'incidence de certaines provisions liées à des litiges. Au 31 décembre 2014, le rendement des capitaux propres de la Compagnie relativement au bénéfice d'exploitation était de 15,7 %, ce qui tient compte des charges de restructuration et d'acquisition de 30 M\$ liées à Irish Life et à J.P. Morgan Retirement Plan Services, entreprise de services de tenue de dossiers du marché des groupes de grande taille, qui ont été engagées au cours des 12 derniers mois. Compte non tenu de ces charges, le rendement des capitaux propres était de 15,9 % au 31 décembre 2014.

NOTATIONS

Lifeco a réussi à réduire son ratio de levier financier en 2014 en remboursant une des facilités d'emprunt comprises dans la structure de son capital. À la fin de 2014, les ratios de levier financier se situaient sous la barre des 30 %, ce qui correspond aux cibles établies par les agences de notation pour les entités ayant reçu des notations similaires.

En réduisant sa dette et en abaissant son ratio de levier financier, la Compagnie a accru sa flexibilité financière, ce qui lui permettra d'investir dans la croissance interne et les stratégies d'acquisition.

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Great-West Lifeco. En 2014, les notations attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées (se reporter au tableau ci-après). La Compagnie continue d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent ainsi qu'à la stabilité de son bénéfice net et de ses dividendes.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la Compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. La Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont en commun leur direction, leur gouvernance et leurs stratégies, ainsi qu'une plateforme d'affaires intégrée. Toutes ces sociétés en exploitation profitent d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et sont détenues par cette dernière. Les notations groupées de la Compagnie n'ont subi aucune modification en 2014.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Great-West	London Life	Canada-Vie	Great-West Financial
A.M. Best Company	Santé financière		A+	A+	A+	A+
DBRS Limited	Capacité de paiement des sinistres Créances de premier rang	AA (faible)	IC-1	IC-1	IC-1	n.c.
	Créances de second rang	()			AA (faible)	
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA	AA
	Créances de premier rang	Α				
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3	Aa3	Aa3	Aa3
Standard & Poor's Ratings Services	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A+				
	Créances de second rang				AA-	

Standard & Poor's Ratings Services a amélioré la notation d'Irish Life Assurance Plc (ILA) à deux reprises au cours de 2014, la faisant ainsi passer de BBB+ au 31 décembre 2013 à A au 31 décembre 2014. Fitch Ratings a amélioré la notation d'Irish Life en matière de santé financière de l'assureur une fois au cours de 2014, la faisant ainsi passer de A à A+. En janvier 2015, ce qui en fait un événement postérieur au 31 décembre

2014, Fitch Ratings a amélioré la notation d'Irish Life en matière de santé financière de l'assureur, la faisant passer de AA- à A+. Au 31 décembre 2014, Standard & Poor's Ratings Services et Fitch Ratings avaient accordé la notation BBB+ aux billets perpétuels de 200 M€ d'ILA repris à l'acquisition. Après le 31 décembre 2014, Fitch Ratings a amélioré la notation de ces billets, la faisant ainsi passer de BBB+ à A-.

GOUVERNANCE DU RISQUE

Le conseil d'administration a la responsabilité finale de la gouvernance et de la supervision du risque de l'ensemble de la Compagnie; il examine et approuve régulièrement le cadre de tolérance au risque ainsi que la politique de gestion des risques d'entreprise de la Compagnie.

Le comité de gestion des risques offre au conseil d'administration des conseils en matière de surveillance des risques d'entreprise. Ce comité assure la conformité à des politiques précises en matière de risque, et en fait le suivi. Il s'assure également que des processus efficaces sont en place en vue de repérer, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques, et de produire des rapports sur ces risques.

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) supervise toutes les formes de risques et examine la conformité aux politiques en matière de risque et au cadre de tolérance au risque. Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la Compagnie repose sur un modèle de gouvernance des risques à trois lignes de défense. La première ligne de défense relève des unités d'exploitation, à qui il incombe de gérer le risque au final, et qui sont les principaux responsables des processus en matière de risque. La forte culture de sensibilisation au risque au sein de la Compagnie fait partie intégrante des unités d'exploitation de la première ligne. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions liées au risque, à l'actuariat, à la conformité et aux finances, lesquelles sont responsables de la supervision indépendante de la prise de risques. L'audit interne, qui constitue la troisième ligne de défense, est responsable de vérifier et de valider la conception et l'efficacité du cadre de gestion des risques de l'entreprise.

GESTION DU RISQUE ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

L'activité commerciale des compagnies d'assurance consiste à évaluer, à structurer, à prendre en charge et à gérer des risques et à en fixer le prix. Les types de risques sont nombreux et variés, et ils peuvent être influencés par des facteurs internes et externes liés aux activités exercées par l'assureur. Ces risques, et les processus relatifs au contrôle servant à gérer ces risques, peuvent être répartis en quatre catégories :

- 1. Risques d'assurance
- 2. Risques d'investissement ou risques de marché financier
- 3. Risques opérationnels
- 4. Autres risques

Les risques propres à l'unité Gestion d'actifs sont présentés à la rubrique Risques opérationnels.

RISQUES D'ASSURANCE

GÉNÉRALITÉS

En raison de leur nature, les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir la rentabilité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et le revenu de placement gagné sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et prévoir l'incidence que pourrait avoir le comportement des titulaires de polices sur ces hypothèses. Bien que les taux de certains produits soient garantis pendant toute la durée du contrat, les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques. La rentabilité finale dépendra de la relation entre les résultats réels et les hypothèses utilisées lors de l'établissement de taux sur la durée du contrat.

La Compagnie a instauré des politiques de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des politiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée, lesquelles sont passées en revue et approuvées par les conseils d'administration des principales filiales en exploitation. Ces types de politiques visent à s'assurer que des directives et des normes uniformes au chapitre des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits et des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée relativement aux activités d'assurance sont appliquées au sein de la Compagnie. Ces politiques décrivent chacune les normes respectives (y compris les processus d'approbation) que chaque unité d'exploitation doit élaborer, mettre en place et respecter. Une fois par année, les actuaires en chef présentent aux comités d'audit des rapports confirmant la conformité avec les politiques de la Compagnie.

La Compagnie a instauré une politique d'évaluation actuarielle qui établit les normes de documentation et de contrôle conçues pour s'assurer que les normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires et de la Compagnie sont appliquées au sein de toutes les unités d'exploitation et de tous les territoires. Les actuaires chargés de la certification attestent trimestriellement qu'ils sont en conformité avec ces politiques.

La Compagnie émet des polices d'assurance-vie avec participation et sans participation. La Compagnie tient les comptes liés aux polices avec participation séparément des comptes liés aux autres polices, comme l'exige la Loi sur les sociétés d'assurances (Canada). Les polices avec participation permettent à leur titulaire de participer aux bénéfices des comptes de participation de la Compagnie, conformément à une politique qui détermine les dividendes qui seront versés aux titulaires de polices avec participation. La Compagnie a établi des politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation ainsi que des politiques liées aux comptes de participation, approuvées par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation. Ces politiques régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice net dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation. La Compagnie a également établi des méthodes de répartition des montants liés aux produits tirés des placements, aux charges et à l'impôt relatifs au compte de participation de la Compagnie. Les actuaires désignés présentent l'information annuellement au conseil d'administration des principales filiales en exploitation et expriment une opinion sur le caractère fidèle et équitable de ces méthodes et sur la conformité des participations déclarées qui sont versées aux titulaires de polices avec participation avec les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation.

Les paragraphes ci-dessous présentent les principaux risques d'assurance ainsi que les mesures de gestion du risque prises par la Compagnie.

Risque	Gestion du risque
Sinistres (mortalité et morbidité)	
La mortalité a trait à la fréquence des décès et la morbidité, à l'incidence et à la durée des sinistres liés à l'assurance-invalidité, à l'incidence des affections graves à l'égard de l'assurance contre les maladies graves et au recours aux prestations de soins de santé. Il existe un risque que la Compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle accepte des clients dont le taux de mortalité ou de morbidité se révèle plus élevé que prévu.	Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la Compagnie est active. Les limites de souscription contrôlent l'exposition aux risques. Des pratiques en matière de souscriptions permettent de contrôler le choix des risques garantis conformément aux prévisions en matière de sinistres. Des politiques en matière de souscriptions ont été conçues afin de soutenir la viabilité à long terme des affaires. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes de la profession. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables. La Compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité et s'y conforme. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque. La Compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée. Pour certaines polices, ces risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux charges ou prestations futures à l'égard des titulaires de polices soumises à des limites contractuelles, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices.
	Tant en ce qui a trait au risque de morbidité qu'au risque de mortalité, l'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion du risque.
Concentration	
En ce qui concerne les produits d'assurance-vie collective, l'exposition à un risque de décès multiples, en raison de la concentration d'employés couverts en un même lieu, par exemple, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers.	Les concentrations de risque à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. Les caractéristiques d'élaboration des régimes et les souscriptions médicales limitent le montant d'assurance couvrant une seule et même personne. La Compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.
Augmentation du prix des soins de santé	
En ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement dépend de l'inflation et de l'utilisation. Il peut être difficile de prévoir les demandes de règlement. Le vieillissement de la population, qui joue un rôle dans l'utilisation, est bien documenté. Cependant, le lancement de nouveaux services, comme des pharmacothérapies de pointe, peut faire monter de façon marquée les coûts liés aux régimes d'avantages du personnel.	La Compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties à long terme au moyen d'une tarification qui tient compte de la démographie et des autres facteurs tendanciels.
Longévité	
Les rentiers pourraient vivre plus longtemps que ce qui est estimé par la Compagnie.	La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité prudentes qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité à l'égard des rentes.
	Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque.
	La Compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à restreindre les paiements de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification soient aussi complètes que possible.
Résiliation de polices	
Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat. Il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que les charges puissent être recouvrées, dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats.	La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses prudentes en matière de résiliation de polices. Ces hypothèses tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures. Les hypothèses font régulièrement l'objet d'examens et sont mises à jour pour tenir compte des nouveaux aspects, si nécessaire.
Il existe également un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu. Le risque englobe également le coût éventuel résultant d'une non-concordance des flux de trésorerie liés aux produits à la valeur comptable.	La Compagnie inclut également des charges pour rachat anticipé dans ses contrats ainsi que des droits de reprise des commissions dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées. Les règles d'imposition des titulaires de polices dans plusieurs des territoires favorisent également
ue desoretie nes aux produits à la vaieur comptanie.	le maintien d'une couverture d'assurance.

Gestion des dépenses	
L'augmentation des frais d'exploitation pourrait entraîner une diminution des marges bénéficiaires.	Les programmes de gestion des dépenses sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires et constituent une composante des régimes de rémunération à base de primes de la direction.
Établissement et modification des taux d'intérêt	
Les produits sont évalués et tarifés en fonction du rendement de placement des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Si les rendements réels des placements diffèrent de ceux présumés en vertu des hypothèses en matière d'établissement des taux, les rendements réels pour une période donnée peuvent se révéler insuffisants pour couvrir les garanties et les engagements contractuels ou les exigences en matière de passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits à rentrées de fonds à long terme et à taux garantis comportent davantage de risques.	Les responsables de l'établissement des taux, de l'évaluation et de la gestion des placements communiquent de façon régulière et continue pour établir des hypothèses appropriées en matière de taux d'intérêt et s'efforcent d'apparier adéquatement les actifs et les passifs dans le but de réduire au minimum les risques de réinvestissement, en tenant compte du fait qu'il est possible qu'aucun actif ne puisse être apparié au passif, particulièrement lorsque la durée est longue.
Appariement des flux de trésorerie	
Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas favorables, les marges bénéficiaires peuvent être réduites s'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif.	Les marges sur les produits non ajustables sont protégées grâce à l'appariement, dans les limites raisonnables, de l'actif et du passif. Les marges sur les produits ajustables sont protégées grâce à la surveillance fréquente des positions de l'actif et du passif. L'évaluation de ces deux types de produits s'appuie sur la modélisation à partir de multiples scénarios de taux d'intérêt futurs ainsi que sur la constitution de réserves prudentes, y compris des provisions pour écarts défavorables. La Compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est ciblé et géré en fonction du passif du secteur. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont essentiellement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs liés aux contrats d'assurance et d'investissement.
Réassurance prise en charge	
Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux catastrophes naturelles, qui entraînent des dommages matériels. À titre de rétrocessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la Compagnie est généralement exposée à un risque de perte de plus haut niveau que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la Compagnie ait à régler un sinistre.	La Compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats. La Compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et intègre ces résultats dans les modèles d'établissement des taux pour s'assurer que la contrepartie est adéquate compte tenu du risque pris en charge.
Garanties à l'égard des placements	
Une baisse importante des valeurs de marché pourrait faire augmenter le coût engagé par la Compagnie pour les garanties en cas de décès, à l'échéance ou à la sortie des fonds distincts, ou encore à l'égard du revenu. En outre, la baisse des taux d'intérêt et la hausse de l'utilisation par les titulaires de polices pourraient donner lieu à une hausse du coût engagé par la Compagnie pour les garanties liées au	Une conception prudente des produits, une mise en marché efficace, la répartition de l'actif à l'intérieur des portefeuilles de clients et notre vaste réseau de distribution de produits au Canada et aux États-Unis contribuent à diversifier sensiblement le profil des contrats de fonds distincts en vigueur, établis régulièrement sur plusieurs années, ce qui permet d'atténuer le risque inhérent aux garanties rattachées aux fonds distincts au Canada et aux États-Unis.
fonds général, les garanties de retrait ou le revenu relativement aux fonds distincts.	La Compagnie a mis sur pied un programme de couverture pour les fonds distincts avec garantie de retrait. Ce programme vise à conclure des contrats à terme standardisés d'actions, des contrats de change à terme de gré à gré, des contrats à terme sur taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt en vue d'atténuer l'exposition aux fluctuations du coût des garanties de retrait en raison des variations sur les marchés financiers.

RISQUES D'INVESTISSEMENT OU RISQUES DE MARCHÉ FINANCIER

La Compagnie acquiert et gère des portefeuilles d'actifs afin d'obtenir des rendements qui, après ajustement en fonction des risques, permettent de couvrir les obligations envers les titulaires de polices et d'assurer la rentabilité de la société. Les titres en portefeuille consistent en des obligations, des actions, des prêts hypothécaires et des immeubles de placement. Les instruments financiers dérivés sont des contrats sur taux d'intérêt (contrats à terme standardisés, swaps, options vendues ou achetées), des contrats de change (contrats à terme de gré à gré, swaps de devises) et d'autres contrats dérivés (contrats sur actions, swaps sur défaillance). Les conseils d'administration ou les comités de direction et les comités de placements des conseils d'administration (comités des placements) de certaines des principales filiales de Lifeco approuvent chaque année des politiques

en matière de placement et de crédit ainsi que des procédures et des lignes directrices en matière de placement. Les placements sont effectués conformément à ces politiques en matière de placement, qui fournissent des lignes directrices à l'égard de la composition de l'actif admissible pour chaque catégorie de produits.

Un rapport détaillé sur la conformité avec ces politiques et lignes directrices est présenté annuellement aux conseils d'administration ou aux comités de placements, alors que le service d'audit interne procède, à intervalles réguliers, à un examen indépendant de la conformité avec les politiques, les procédures et les lignes directrices en matière de placement.

Les risques importants d'investissement ou de marché financier liés à l'exploitation sont décrits ci-dessous :

Risque	Gestion du risque
Risque de taux d'intérêt	
Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie du passif et ceux de l'actif couvrant	Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
les passifs concernés et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif.	Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe qui répondent de manière efficace aux flux de trésorerie relatifs aux passifs. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt. On obtient ainsi une protection contre les fluctuations des taux d'intérêt, toute variation de la juste valeur de marché des passifs étant compensée par une variation semblable de la juste valeur des actifs.
	Pour les produits dont la date de versement des prestations est moins prévisible, la Compagnie investit dans des placements à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues. La Compagnie suit régulièrement les faits nouveaux à l'égard du marché et du passif et elle peut, de temps à autre, mettre en œuvre des programmes de réduction des risques, notamment de couverture. Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la Compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La Compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
Risque du marché boursier	
Les marchés boursiers sont volatils et leur repli peut nuire aux résultats d'un exercice malgré les attentes à long terme de la Compagnie à l'égard du rendement approprié des placements pour cette catégorie d'actif. Les rendements des titres de participation couvrant une partie des passifs relatifs aux contrats d'assurance-vie et de protection du vivant non ajustables pourraient se révéler insuffisants.	La politique de placement de la Compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, dans des limites clairement définies. L'exposition aux actions ordinaires et aux immeubles de placement est gérée de façon à procurer des rendements conformes aux exigences du secteur sous-jacent. La politique de placement établit des limites en matière de placement dans des tires de participation. En ce qui concerne les titres couvrant les polices non ajustables, les placements ont un horizon à très long terme, et les éléments couverts par ces titres de participation présentent peu ou pas de risque de liquidité. Le nombre permis de titres de participation a été établi après une évaluation minutieuse de la tolérance à la volatilité à court terme du compte de résultat et de l'équilibre entre cette volatilité et la valeur économique à long terme.
Risque de crédit	
Risque qu'un créancier, une partie ou un intermédiaire manquent à l'une de leurs obligations financières ou refusent de la respecter.	La Compagnie a pour politique d'acquérir uniquement des placements de première qualité et de réduire la concentration excessive de l'actif dans une seule région, un seul secteur et une seule société.
	Des lignes directrices précisent les limites minimales et maximales à respecter relativement à chaque catégorie d'actif. Les notations utilisées pour les obligations proviennent d'évaluations internes et tiennent compte des notations attribuées par des agences de notation externes reconnues.
	Ces portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examens réguliers par les conseils d'administration ou les comités de placements.
	Les instruments dérivés sont négociés avec des contreparties qui sont approuvées par les conseils d'administration ou les comités de placements. Le risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés est évalué trimestriellement selon la méthode d'évaluation du risque courant, et conformément à des pratiques jugées aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation.
	La solidité financière des sociétés qui fournissent de la réassurance à la Compagnie est revue dans le cadre du processus continu de surveillance.
	La Compagnie suit régulièrement le marché des placements et la conjoncture économique et elle peut, de temps à autre, mettre en œuvre des programmes de réduction des risques, notamment de couverture.

Risque de liquidité

Risque que la Compagnie ne dispose pas de fonds suffisants pour répondre à ses engagements d'exploitation et de financement et à ses besoins de trésorerie imprévus et, ainsi, subisse une perte.

Il existe un risque de défaillance dans l'éventualité où la Compagnie ne serait pas en mesure de fournir des garanties adéquates auprès de contreparties aux contrats sur instruments dérivés.

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, la Compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la Compagnie ou payables par celle-ci. La Compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.

La Compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et préserve des sources de liquidités adéquates pour couvrir les paiements imprévus. La Compagnie établit des prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires pour assurer une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.

La Compagnie procède à un examen approfondi afin de savoir si elle conclura des ententes liées aux instruments dérivés en y incluant des garanties ou non. Lorsque la Compagnie ou ses filiales concluent des ententes en y incluant des garanties, la Compagnie effectue régulièrement des tests pour évaluer la disponibilité des garanties adéquates dans des situations à risque.

La direction surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La Compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance. La direction échelonne l'échéance de ses lettres de crédit afin de réduire le risque de renouvellement.

Risque de change

Les produits, les charges et le bénéfice de la Compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers. La Compagnie est exposée à un risque important à l'égard du dollar américain en raison des activités de Great-West Financial et de Putnam au sein du secteur d'exploitation américain et de l'unité Réassurance, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités qu'elle exerce au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne par l'entremise de l'exploitation européenne.

La Compagnie détient des placements nets dans des établissements à l'étranger. De plus, les dettes de la Compagnie sont principalement libellées en dollars canadiens. Conformément aux IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des fonds propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

Une hausse (baisse) de 1 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro, conjointement, se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice d'exploitation de 14 M\$ en 2014.

Une hausse (baisse) de 1 % du cours moyen du dollar canadien par rapport au cours moyen du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro, conjointement, se traduirait par une diminution (augmentation) des pertes de change latentes comptabilisées dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de 122 M\$ au 31 décembre 2014.

La direction utilise des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger.

La Compagnie utilise certaines mesures financières non définies par les IFRS, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

Les placements sont normalement libellés dans la même devise que celle du passif qu'ils couvrent. Tout actif en devises qui est acquis afin de couvrir un passif est généralement reconverti dans la monnaie du passif en question au moyen de contrats de change.

Instruments dérivés

Il existe un risque de perte advenant le cas où les dérivés seraient utilisés à des fins inappropriées.

Les politiques approuvées n'autorisent le recours aux dérivés que pour couvrir des déséquilibres entre les positions de l'actif et du passif ou pour remplacer les instruments de trésorerie.

Le processus de gestion du risque de la Compagnie régissant l'utilisation des instruments dérivés exige que la Compagnie n'agisse qu'à titre d'utilisateur final des produits dérivés, et non à titre de teneur de marché.

Les dérivés utilisés peuvent comprendre des swaps de taux d'intérêt, sur devises et sur actions, des options, des contrats à terme standardisés et de gré à gré ainsi que des plafonds, des planchers et des tunnels de taux.

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la Compagnie et de ses filiales relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2014.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les principaux risques opérationnels associés aux activités de la Compagnie sont les suivants :

Risque	Gestion du risque
-	Costion du risque
Il existe un risque de perte directe ou indirecte résultant de processus internes (y compris les risques liés à la modélisation et à l'externalisation) et de systèmes inadéquats ou défaillants (y compris le risque informatique), d'erreurs commises par des personnes ou encore d'événements externes. Le risque opérationnel comprend également les risques qui découlent d'importants changements en matière de gestion, comme la modification du modèle d'affaires, les fusions et acquisitions, la mise en œuvre de systèmes de grande envergure, le lancement de nouveaux produits et les changements au sein de la direction.	La Compagnie gère et atténue les risques opérationnels internes au moyen de politiques, de procédures, de procédires de pratiques intégrés et complémentaires. L'embauche, l'évaluation du rendement, les promotions et les pratiques de rémunération sont conçues pour attirer, conserver et former le personnel qualifié requis. Un processus complet d'évaluation des emplois est en vigueur, et des programmes de formation et de perfectionnement sont en place. Chaque secteur fournit une formation conçue en fonction de ses besoins précis et a élaboré des contrôles internes appropriés. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la Compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes. La Compagnie applique une discipline de gestion de projet rigoureuse pour toutes les initiatives majeures. Des mesures de sécurité appropriées protègent les locaux et l'information. La Compagnie dispose de procédures d'urgence en cas d'incident à court terme ou d'interruption de service et est déterminée à assurer la continuité des opérations et à mettre à exécution des plans de secours dans tous les lieux de travail, notamment en prévoyant des installations externes où sont stockées les copies de sécurité et d'autres locaux de travail externes, pour guider la reprise des activités critiques en cas de catastrophe.
Variations de la valeur de l'actif géré	
Les activités liées aux fonds de placement qu'exerce la Compagnie sont fondées sur des honoraires, les produits et la rentabilité étant principalement basés sur la valeur de marché de l'actif géré des fonds de placement. Par conséquent, l'augmentation ou la diminution des honoraires provenant de la gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture observée sur le marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients (y compris les achats et les rachats). Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des produits comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt et des défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits et du bénéfice.	Au moyen de sa gamme variée de fonds, la Compagnie cherche à limiter le risque associé à un marché financier en particulier. Dans le cadre de ses activités canadiennes de fonds distincts, la Compagnie encourage ses clients à adopter une approche de répartition diversifiée de l'actif à long terme, de façon à réduire la variabilité des rendements et la fréquence des substitutions entre les fonds. Cette approche permet qu'une partie importante des fonds distincts offerts aux particuliers soit placée dans un groupe de fonds diversifiés ou dans des « fonds de fonds », qui sont conçus de manière à faciliter l'obtention de rendements optimaux pour un niveau de risque donné. Le processus de placement de l'actif géré s'appuie essentiellement sur la recherche fondamentale, ainsi que sur l'analyse quantitative et la gestion du risque. La recherche fondamentale comprend l'analyse d'évaluations, des recherches économiques et politiques et des recherches sur les secteurs et les entreprises, des visites d'entreprises ainsi que la consultation de sources telles que les activités et les documents publics des entreprises, des entrevues avec la direction des entreprises, l'information préparée par les entreprises et les autres renseignements accessibles au public ainsi que les analyses de fournisseurs, de clients ou de concurrents. L'analyse quantitative comprend l'analyse des tendances passées et l'utilisation de modèles financiers complexes de façon à évaluer le rendement éventuel de titres de participation particuliers. Les ressources en gestion du risque de Putnam analysent les titres de participation de tous les fonds Putnam et des autres portefeuilles de manière à repérer les cas de surpondération et à cibler les autres risques éventuels. Dans certains cas, la Compagnie facture des honoraires qui ne sont pas liés à l'actif, mais qui sont fondés sur des primes ou d'autres paramètres, ce qui réduit la sensibilité des produits aux fluctuations du marché.
Recrutement et conservation du personnel	
La Compagnie dépend en grande partie de sa capacité à attirer et à conserver un personnel hautement qualifié et souvent très spécialisé et à le motiver. Le marché pour ces professionnels est très compétitif et se caractérise de plus en plus par un mouvement entre les différentes organisations. La perte de membres du personnel clés ou l'incapacité d'attirer du personnel qualifié de remplacement ou du personnel qualifié supplémentaire pourraient avoir une incidence défavorable sur le rendement financier. L'incapacité d'offrir ou de maintenir un système de rémunération concurrentiel pourrait se traduire par un taux de roulement accru de ces professionnels. Toute augmentation de la rémunération versée afin d'attirer ou de conserver des membres du personnel clés pourrait se traduire par une diminution du bénéfice net. Le départ de membres du personnel clés pourrait se traduire par la perte de clients, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière.	La Compagnie fait appel à des consultants externes pour obtenir des données de référence à l'égard de la rémunération et travaille en étroite collaboration avec le conseil d'administration afin d'être en mesure d'élaborer un système de rémunération concurrentiel pour ses membres du personnel clés. La Compagnie utilise également des instruments de rémunération à base de primes, tels que des attributions d'options sur actions de Putnam et de Lifeco, pour attirer ou conserver des membres du personnel clés. Une telle forme de rémunération établit généralement un lien entre le rendement de la Compagnie et la rémunération finale des employés.

Résiliation de contrats

Les services de retraite et de placement ainsi que les activités de gestion de l'actif et du patrimoine tirent la presque totalité de leurs produits et de leur bénéfice net des ententes de services-conseils en placement et de services à l'égard des fonds communs de placement, ainsi que d'autres produits de placement. Les contrats peuvent être résiliés après un préavis relativement court, sans justification, et les frais de gestion et de placement doivent être approuvés une fois par année. La résiliation de l'une ou de plusieurs de ces ententes ou l'incapacité de les renouveler, ou encore la réduction des honoraires liés à ces ententes, pourraient avoir une incidence sur les produits et le bénéfice de la Compagnie.

La Compagnie consacre des ressources importantes à son processus de gestion de placements et cherche à obtenir un rendement constant, sûr et supérieur au fil du temps pour tous les portefeuilles de ses clients. L'actif géré est réparti selon un large éventail d'objectifs de placement, ce qui amène une diversité au sein des gammes de produits.

Le risque auquel la Compagnie est exposée à l'égard des fonds distincts et des fonds communs de placement est réparti entre de nombreux fonds individuels. Des ressources importantes sont consacrées au maintien de solides relations avec les fiduciaires des régimes ou les autres administrateurs des fonds, s'il y a lieu, en vertu des ententes applicables. Les représentants de la Compagnie rencontrent les différents comités, les fiduciaires des régimes et les autres fiduciaires afin de respecter les obligations juridiques de rendre compte, de les informer des faits nouveaux, de renégocier les contrats ou de régler les questions qu'ils pourraient soulever.

Accès à un réseau de distribution

La capacité de la Compagnie de commercialiser ses produits dépend en grande partie de l'accès à une clientèle composée de particuliers, de fonds de pension d'employés de sociétés privées ou d'État, d'administrateurs de régimes à cotisations définies, de fonds de dotation, d'institutions ou de gouvernements nationaux ou étrangers, de compagnies d'assurance, de maisons de courtage. de courtiers, de banques et d'autres intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la Compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la Compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un conseiller en placement, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la Compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la Compagnie de générer des souscriptions.

La Compagnie dispose d'un vaste réseau de relations en matière de distribution. Les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières. En outre, Putnam a conclu certaines alliances stratégiques avec des sociétés de gestion de placements à l'échelle internationale. Putnam dépend de son vaste réseau de distribution international pour commercialiser les fonds Putnam et ses autres produits d'investissement dans tous les canaux importants de distribution de détail, institutionnels et de régimes de retraite.

Structure de la société de portefeuille

La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie, sauf dans la mesure où la Compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent de la Great-West, de la London Life, de la CFCV, de la Canada-Vie, de Great-West Financial et de leurs filiales, ainsi que de certaines filiales de Putnam, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies et des marchés financiers. La direction suit de près les lois et les règlements au niveau de la société de portefeuille et de la société en exploitation afin d'assurer la conformité.

AUTRES RISQUES

Les autres risques qui ne sont pas expressément définis ailleurs sont les suivants :

Risque	Gestion du risque
Notations	
La santé financière, les notations indiquant la capacité de paiement des sinistres et les notations liées à l'émission d'instruments financiers reflètent l'opinion des agences de notation à l'égard de la capacité financière de Lifeco et de ses principales filiales de respecter leurs obligations en vertu des polices d'assurance. De plus, elles constituent d'importants facteurs dans l'établissement de la position concurrentielle des compagnies d'assurance-vie et pourraient avoir une incidence sur les frais de financement. Les agences de notation analysent régulièrement le rendement financier et la situation financière des assureurs, y compris ceux des filiales de la Compagnie. Toute réduction, ou toute éventualité de réduction, des notations des filiales de la Compagnie pourrait augmenter le nombre de rachats de produits d'assurance et de rentes et réduire la capacité de la Compagnie à commercialiser et à distribuer ses produits et services, et pourrait nuire aux relations de la Compagnie avec ses créanciers, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses perspectives commerciales. Ces notations représentent un facteur important dans la préservation de la confiance des clients envers les filiales de la Compagnie et la capacité de ces dernières à vendre des produits d'assurance et de rentes.	La Compagnie ajuste sa gestion en fonction d'une notation cible, en surveillant de façon diligente l'évolution des critères et des processus de notation des diverses agences.
Acquisitions futures	
À l'occasion, Lifeco et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les produits et les services déjà existants, et de tels examens pourraient faire en sorte que Lifeco ou ses filiales cèdent ou acquièrent des activités, offrent de nouveaux produits et services ou cessent d'offrir des produits ou des services existants. Dans le cours normal de leurs activités, la Compagnie et ses filiales étudient l'achat ou la vente d'entreprises, d'activités ou de secteurs d'exploitation, et en discutent avec des tierces parties. Si elles se réalisaient, de telles opérations pourraient être significatives pour la Compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée, et pourraient se traduire par des variations de la valeur des titres de Lifeco, y compris de ses actions ordinaires.	Lifeco effectue un contrôle diligent complet lorsqu'elle considère toute acquisition ou cession d'entreprises ou d'activités, toute offre de nouveaux produits ou services ou tout abandon de produits ou de services existants. Lorsqu'elle étudie des possibilités d'acquisitions stratégiques, la Compagnie peut choisir, par prudence, de conserver du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir au cours de la période d'intégration à la suite d'une acquisition.
Risque juridique et risque lié à la réglementation	
La Compagnie et certaines de ses principales filiales sont soumises à diverses exigences juridiques et réglementaires imposées par la common law et le droit civil, ainsi que les lois et les règlements du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Irlande et d'autres territoires de compétence pertinents aux émetteurs assujettis, aux compagnies d'assurance et aux sociétés offrant des services de gestion de placements et d'autres services financiers (y compris la supervision par les autorités gouvernementales dans les territoires où elles exercent des activités). Ces exigences, qui comprennent des exigences en matière d'adéquation du capital, de liquidités et de solvabilité, des restrictions relatives aux placements, des restrictions liées à la vente et à la commercialisation de produits d'assurance et de rentes ainsi que des exigences portant sur les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actif et les conseillers en placement, visent d'abord à protéger les titulaires de polices, leurs bénéficiaires et les clients des services-conseils en placement, et non les actionnaires. Des modifications significatives apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, lequel mènerait à des sanctions financières ou à des amendes et à des atteintes à la réputation de la Compagnie, pourraient avoir une incidence négative significative sur la Compagnie. Les organismes de réglementation peuvent, à l'occasion, réévaluer les exigences de capital et exiger que des capitaux supplémentaires soient détenus par diverses filiales réglementées.	La Compagnie surveille la conformité avec les normes et les exigences juridiques, réglementaires, comptables et autres dans tous les territoires où elle exerce ses activités et évalue les tendances relatives aux changements juridiques et réglementaires pour que les activités soient conformes et flexibles. Le risque de poursuite judiciaire est géré au moyen des diverses pratiques de gestion du risque et de contrôle décrites à la rubrique Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle, dans le présent rapport de gestion.
De plus, les exigences de capital réglementaire influent sur les liquidités et sur le montant de capital qui doivent être détenus par diverses filiales réglementées de la Compagnie dans certains territoires et limitent le mouvement de capital d'un territoire à l'autre, et, par conséquent, ces exigences pourraient restreindre la capacité de ces filiales de déclarer et de verser des dividendes à la Compagnie. Les éventuelles modifications à la réglementation au Canada comprennent de nouveaux principes directeurs en matière d'exigences de capital (la feuille de route du BSIF), dont l'entrée en vigueur est actuellement prévue pour 2018, ainsi que de nouvelles exigences de capital pour les entités européennes, c'est-à-dire Solvabilité II, dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 2016.	

Risque juridique et risque lié à la réglementation (suite)

La Compagnie a adopté les Normes internationales d'information financière (les IFRS) le $1^{\rm cr}$ janvier 2011, ce qui a eu une incidence sur son surplus et son bénéfice net d'ouverture. De plus, de nouveaux principes directeurs conformes aux IFRS sont élaborés, y compris une norme révisée portant sur les contrats des compagnies d'assurance, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et sur la présentation des résultats dans les états financiers. Bien qu'il existe d'importantes incertitudes, ces faits nouveaux en matière de comptabilité et de réglementation, selon leur version préliminaire, pourraient avoir une incidence sur la situation financière de la Compagnie en soumettant cette dernière aux fluctuations importantes des exigences en matière de réserves et de capital, ce qui ferait croître la volatilité des résultats et aurait par la même occasion une incidence sur la capacité de la Compagnie à distribuer des fonds à ses fournisseurs de capital dans l'avenir.

La Compagnie et ses filiales exercent leurs activités dans un environnement de plus en plus réglementé et litigieux. Par conséquent, elle fait de temps à autre l'objet de poursuites, y compris des arbitrages et des recours collectifs survenant dans le cours normal des activités. Il est intrinsèquement difficile de prédire avec certitude l'issue de ces instances judiciaires, et l'issue défavorable de l'une de ces instances pourrait avoir une incidence significative sur la Compagnie ou porter atteinte à sa réputation, ce qui pourrait nuire à ses perspectives commerciales.

Risque lié à la réputation

Dans le cours de ses activités, la Compagnie peut être exposée au risque que certaines actions portent atteinte à sa réputation et causent des dommages à ses clients potentiels.

Ces actions peuvent inclure des activités non autorisées d'employés ou d'autres personnes liées à la Compagnie, des négligences de la Compagnie qui sont rendues publiques et qui portent atteinte à sa réputation, des activités régulières ou passées de la Compagnie qui font l'objet d'un examen minutieux de la part d'un organisme de réglementation ou des médias en raison d'un changement dans la perception du public à son égard et qui portent atteinte à la Compagnie, ou toute autre action ou activité qui porte atteinte à la réputation générale de la Compagnie.

La Compagnie dispose de contrôles permanents visant à limiter les activités non autorisées de personnes liées à la Compagnie. Elle a adopté un code de conduite professionnelle et de déontologie, qui définit les normes de conduite que doivent respecter tous ses administrateurs, dirigeants et employés. En outre, les administrateurs, les dirigeants et les employés sont tenus d'attester leur conformité au code de conduite professionnelle et de déontologie une fois par année. De plus, la Compagnie prend des mesures pour régler les situations qui pourraient dégénérer et ainsi porter atteinte à sa réputation.

Réassurance

Par l'intermédiaire de ses filiales, la Compagnie est un utilisateur et un fournisseur de produits de réassurance, y compris la réassurance traditionnelle cédée, laquelle sert principalement à réduire les risques garantis pris en charge, et la réassurance financière, en vertu de laquelle le montant du risque garanti demandé au réassureur ou aux réassurés peut être plus limité.

La Compagnie doit donner des montants en garantie ou déposer des montants auprès de contreparties à certaines opérations de réassurance, aux termes de clauses contractuelles. Ces arrangements pourraient susciter des exigences additionnelles, en fonction des faits nouveaux à l'égard de la réglementation et du marché. Bien que ces faits et leur incidence sur la situation financière de la Compagnie fassent l'objet d'incertitudes importantes, ils pourraient limiter la souplesse financière de la Compagnie.

La Compagnie comptabilise toutes ses opérations de réassurance conformément aux IFRS. Dans certains cas, le traitement comptable prévu aux termes des IFRS peut différer de celui qu'appliquent les réassureurs ou les réassurés de la Compagnie, en fonction des règles applicables dans leurs territoires. La Compagnie croit que les opérations de réassurance qu'elle a conclues sont appropriées et comptabilisées adéquatement. Malgré tout, la Compagnie peut, dans le cadre de ce type de réassurance, être exposée à des risques liés à la réputation ou à d'autres risques dépendant d'événements futurs.

La Compagnie a instauré une politique de gestion du risque pour la réassurance cédée, laquelle est passée en revue et approuvée par les filiales en exploitation. Une fois par année, les actuaires en chef présentent aux comités d'audit des rapports confirmant la conformité avec la politique de la Compagnie.

Systèmes de soutien et fonctions de service à la clientèle

La capacité d'obtenir régulièrement et de façon fiable des données sur les prix des titres, de traiter avec précision les opérations des clients et de fournir des rapports et d'autres services à la clientèle est essentielle à l'exploitation de la Compagnie. Une défaillance de l'un des systèmes pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Compagnie. De plus, tout retard ou inexactitude dans l'obtention des données sur les prix, le traitement des opérations des clients ou la prestation de rapports, outre toute inexactitude dans la prestation d'autres services à la clientèle, pourrait se traduire par une perte de confiance de la part des clients, une atteinte à la réputation de la Compagnie, un risque de sanction disciplinaire ou une responsabilité envers les clients de la Compagnie. Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conserve et transmet de l'information confidentielle sur ses clients ainsi que des renseignements exclusifs relativement à ses activités commerciales. La Compagnie pourrait subir des pertes si elle se révélait incapable de protéger de façon adéquate les renseignements de nature délicate et confidentielle.

Les unités d'exploitation de la Compagnie travaillent avec ses fournisseurs de systèmes et de services pour garantir la fiabilité, la sécurité et l'efficacité des systèmes d'information. La Compagnie utilise des systèmes externes de grande qualité et a mis en place des contrôles à l'égard de la sécurité de l'information, et elle travaille également avec ses fournisseurs de services pour vérifier et évaluer le caractère suffisant de leurs contrôles.

Risque lié aux régimes de retraite

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies. Les coûts liés à ces régimes à prestations définies dépendent de nombreux facteurs dont les taux d'actualisation, le rendement de l'actif des régimes, les coûts de la rémunération, le risque d'inflation, la durée d'emploi, la réglementation gouvernementale et les écarts entre les résultats actuariels prévus et réels. Dans l'éventualité où l'actif des régimes de retraite n'enregistre pas une croissance durable au fil du temps et que les facteurs liés aux coûts susmentionnés ont une incidence négative, la Compagnie pourrait voir les obligations de capitalisation des régimes de retraite et les coûts connexes augmenter, ce qui pourrait diminuer les flux de trésorerie et les marges bénéficiaires. Dans certains territoires, les modifications récentes et la réforme proposée de la réglementation gouvernementale pourraient avoir une incidence importante sur les régimes.

La gestion du risque lié aux régimes de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation liée aux régimes de retraite et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Compagnie.

La Compagnie a un comité de retraite qui s'occupe de la supervision de ses régimes de retraite. La réglementation liée aux régimes de retraite est suivie de façon continue afin d'évaluer l'incidence des modifications apportées à la réglementation gouvernementale sur la situation, les obligations de capitalisation et les résultats financiers de la Compagnie.

Les hypothèses liées aux régimes sont examinées régulièrement par des personnes à l'interne ainsi que des conseillers externes et sont mises à jour, au besoin, de manière à refléter les recherches récentes sur les tendances futures. Les régimes de retraite et les hypothèses font l'objet d'un audit externe annuellement.

La Compagnie a mis en place des régimes à cotisations définies à l'intention des nouveaux employés dans un certain nombre de territoires dans l'optique de réduire les risques inhérents aux régimes à prestations définies auxquels la Compagnie est exposée.

Risque environnemental

Le risque environnemental constitue le risque de perte directe ou indirecte à l'égard des résultats financiers ou d'exploitation de la Compagnie, ou encore de sa réputation, résultant de l'incidence de questions environnementales ou de coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l'environnement.

La Compagnie s'efforce de respecter l'environnement et d'adopter une façon équilibrée et durable sur le plan environnemental d'exercer ses activités.

La Compagnie ne fera pas sciemment l'acquisition de placements présentant des risques environnementaux importants. La Compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par son conseil d'administration et sont passées en revue annuellement. Une des filiales de la Compagnie, Conseillers immobiliers GWL inc., dispose d'un plan de gestion environnementale conçu pour assurer la conformité avec les lois et les règlements applicables en matière d'environnement et établir les procédures et les lignes directrices sur les meilleures pratiques relatives aux pratiques de gestion responsable visant à protéger et à préserver l'environnement ainsi qu'à suivre les questions environnementales qui concernent les biens immobiliers détenus par la Compagnie(la Great-West, la London Life et la Canada-Vie) et par des tiers clients. Les biens immobiliers à l'égard desquels Conseillers immobiliers GWL inc. fournit des services de gestion sont également administrés selon un plan de gestion environnementale permettant d'assurer la conformité avec les lois, les règlements, les politiques et les codes fédéraux, provinciaux et municipaux applicables en matière d'environnement et adoptent une position de chef de file auprès des clients et au sein du secteur immobilier. Conseillers immobiliers GWL inc. effectue un examen continu des objectifs, des programmes, des politiques et des procédures liés à l'environnement pour en assurer la cohérence, l'efficacité, la qualité et l'application. De plus, elle établit et maintient de meilleures pratiques grâce à des programmes et à des projets d'entreprises et met l'accent sur la sensibilisation à l'environnement auprès du personnel, des fournisseurs de services et des clients. Dans le but de quantifier les efforts déployés en matière de durabilité, Conseillers immobiliers GWL inc. a conçu une carte de pointage qui présente de l'information sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour ses sièges sociaux et ses bureaux régionaux partout au Canada

Les actifs commerciaux gérés font l'objet d'un suivi à l'échelle nationale et d'une évaluation du rendement environnemental, notamment des émissions de GES, du réacheminement des déchets et de la gestion de l'eau; ce suivi est effectué par un tiers expert-conseil spécialisé en environnement. Les fonctions de gestion et de location des biens immobiliers de Conseillers immobiliers GWL inc. sont exercées conformément aux lois sur l'environnement et à des pratiques de secteur prudentes, et la Compagnie cherche à réduire son empreinte environnementale au moyen de l'économie d'énergie et de la réduction des déchets, notamment par des programmes de recyclage, des vérifications périodiques du réacheminement des déchets et des tests de performance.

Pour obtenir plus d'information sur les politiques et les projets de la Compagnie en matière d'environnement, se reporter à la Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité, sur les sites Web des fliales canadiennes en exploitation. La Compagnie surveille les nouveaux enjeux ainsi que l'évolution de la réglementation et des exigences applicables en collaboration avec des conseillers environnementaux et juridiques. Le comité environnemental de Conseillers immobiliers GWL inc. examine les politiques et les procédures annuellement et apporte des ajustements aux politiques et aux lignes directrices établies, au besoin.

MÉTHODES COMPTABLES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la Compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dépend des notations des placements. La pratique de la Compagnie consiste à avoir recours à des notations de tiers indépendants, dans la mesure du possible.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

Évaluation à la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la Compagnie comprennent des titres en portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débentures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Compagnie s'appuie.

La Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 sont des données non observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la Compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014 pour consulter les informations sur l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers de la Compagnie au 31 décembre 2014.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la Bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus. La valeur de marché des immeubles de placement est déterminée en faisant

appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examens réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La valeur de marché d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché doit être pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et ayant subi une perte de valeur, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde au montant net réalisable estimatif. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur réalisable estimative. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est contrepassée s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés en résultat et, par conséquent, une réduction imputable à la dépréciation de ces actifs sera comptabilisée dans les résultats. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie sera tenue de contrepasser le montant de la charge de dépréciation ou une partie de ce montant.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été attribués aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie englobant les actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes futures et des produits futurs tirés de placements, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la Compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la Compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir les obligations de la Compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation des contrats d'assurance est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan, qui tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la Compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. On prévoit une amélioration des résultats au chapitre de la mortalité pour les 25 prochaines années. En outre, des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire. Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par un recul d'environ 238 M\$ du bénéfice net.

Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. On prévoit, pour les années à venir, une amélioration au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes. Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par un recul d'environ 272 M\$ du bénéfice net.

Morbidité – La Compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la Compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient un recul d'environ 220 M\$ du bénéfice net.

Réassurance IARD – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le GRL, une filiale de la London Life, sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. Dans certains cas, la direction du GRL rajuste les montants présentés dans les états de cession afin de tenir compte de l'interprétation de

l'entente par la direction. Le recours à des audits et à d'autres moyens d'atténuation des pertes permet d'éliminer les écarts. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque traité de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est évalué au moyen d'un certain nombre de scénarios de taux d'intérêt (qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux). La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. Une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt qui, de l'avis de la Compagnie, devraient être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la Compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la Compagnie, devraient être couverts par ces provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se répercutant sur le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Compagnie.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 75 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 41 M\$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 564 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 383 M\$ du bénéfice net.

La Compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des actions de sociétés non cotées en Bourse, notamment celles liées aux produits de fonds distincts et aux produits liés à des flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Leur montant pourrait donc varier en conséquence.

- Une remontée de 10 % des valeurs des actions donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 42 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 34 M\$.
- Une baisse de 10 % des valeurs des actions entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 149 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 113 M\$.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 455 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 355 M\$.
- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 482 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une baisse du bénéfice net d'environ 372 M\$.

Frais - Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges d'exploitation unitaires. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 99 M\$ du bénéfice net.

Résiliation de polices - Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la Compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La Compagnie est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. La Compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une diminution d'environ 568 M\$ du bénéfice net.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la Compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la Compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, la Compagnie présume qu'un titulaire de police avisé utilisera une option lorsqu'il est clairement avantageux pour lui de le faire.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La Compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Impôt sur le résultat – La Compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la Compagnie sont complexes et les interprétations, ainsi que les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités, font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance-vie multinationales, les principales filiales en exploitation canadiennes de la Compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

La Compagnie a recours à des stratégies de planification fiscale qui comprennent plusieurs territoires dans le but de profiter d'efficiences fiscales. La Compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences sur l'impôt exigible et différé des transactions et des événements survenus au cours de la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la reprise des différences temporaires. La Compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la contrepassation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen de l'Agence du revenu du Canada et des autorités fiscales d'autres territoires ont une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à

Avantages du personnel futurs - Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Dans la majorité des régimes, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. Depuis le 1er janvier 2013, le régime de retraite des employés canadiens de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et le régime de retraite du personnel de la London Life comprennent un volet cotisations définies. Tous les employés embauchés après cette date ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Ce changement est conforme aux conditions liées aux prestations de la majorité des régimes de retraite de la Compagnie pour les nouveaux participants et continuera à atténuer l'exposition de la Compagnie au titre des régimes à prestations définies au cours des exercices à venir. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées. Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurancemaladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 25 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la Compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des règlements. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la Compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que du taux d'actualisation approprié pour calculer les obligations au titre des prestations définies et des actifs du régime. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles - Avantages du personnel futurs

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
Aux 31 décembre	2014	2013	2014	2013
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation	4,7 %	4,4 %	4,8 %	4,2 %
Taux de croissance prévu de la rémunération	3,3 %	3,1 %	-	_
Augmentations futures des rentes	1,8 %	1,9 %	-	_
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation	3,5 %	4,7 %	3,9 %	4,8 %
Taux de croissance de la rémunération	3,2 %	3,3 %	-	_
Augmentations futures des rentes	1,1 %	1,8 %	_	_
Pourcentage de l'obligation au titre des prestations définies assujetti aux				
augmentations futures des rentes	53,0 %	54,0 %	-	_
Taux tendanciels du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			5,2 %	6,4 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2029	2024

Hypothèses actuarielles - La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la Compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures. Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies

	Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
	2014	2013	2014	2013
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(992) \$	(780) \$	1 309 \$	1 016
Incidence de la variation du taux d'augmentation de la rémunération	334	246	(276)	(196)
Incidence de la variation du taux d'inflation	593	620	(474)	(487)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence des variations des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux				
sur l'obligation au titre des prestations définies	34	33	(29)	(28)
Incidence de la variation du taux d'actualisation sur l'obligation au titre des prestations définies	(45)	(42)	55	51

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction serait à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – Les filiales de la Compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés de la Compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, la Compagnie a versé une cotisation de 180 M\$ (152 M\$ en 2013) dans les régimes de retraite et a effectué des paiements de prestations correspondants de 18 M\$ (17 M\$ en 2013) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. La Compagnie prévoit verser des cotisations de 156 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 19 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi en 2015.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des IFRS, certaines modifications de ces normes ont eu une incidence sur la Compagnie en 2014 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la Compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La Compagnie surveille activement les modifications futures aux IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la Compagnie.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2014, la Compagnie a adopté les modifications qui limitent le champ d'application d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, d'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, et d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ainsi que les lignes directrices d'IFRIC 21, *Droits ou taxes*. L'adoption n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

Le tableau suivant présente les IFRS qui ont été modifiées ou qui pourraient être modifiées après 2014 et qui pourraient avoir une incidence sur la Compagnie pour les périodes de présentation ultérieures :

Nouvelle norme ou norme révisée	Sommaire des modifications à venir
IFRS 4, Contrats d'assurance	L'IASB a publié un exposé-sondage révisé pour IFRS 4, Contrats d'assurance, qui propose des modifications à la norme comptabl portant sur les contrats d'assurance en juin 2013. L'IASB poursuit ses délibérations au sujet des propositions contenues dans ce exposé-sondage. La norme proposée diffère de manière importante des pratiques comptables et actuarielles actuellement utilisée par la Compagnie en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) et devrait produire des résultats financiers plu volatils. La Compagnie surveille activement les développements à cet égard. Tant qu'une nouvelle IFRS visant l'évaluation de contrats d'assurance ne sera pas publiée et entrée en vigueur, la Compagnie continuera d'évaluer les passifs relatifs aux contrat d'assurance selon les méthodes comptables et actuarielles actuelles, y compris selon la MCAB.
IFRS 9, Instruments financiers	En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> , qui remplacera IAS 39, <i>Instruments financiers Comptabilisation et évaluation</i> . La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard de éléments suivants : • le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion des actifs
	financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier; • la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues;
	la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.
	Cette norme entrera en vigueur le 1er janvier 2018. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme
IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> , qui permet d comptabiliser les produits selon une seule norme, en vue d'harmoniser la présentation des produits tirés de contrats conclu avec des clients et des coûts connexes. Les produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instrument financiers ne sont pas assujettis aux exigences d'IFRS 15 en matière de comptabilisation des produits. Une société comptabiliserai les produits au moment du transfert de biens ou de services aux clients, au montant de la contrepartie que la société s'attend recevoir du client. Cette norme entrera en vigueur le 1 ^{et} janvier 2017. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme
Améliorations annuelles Cycle 2010-2012	En décembre 2013, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2010-2012</i> dans le cadre de son processus en cours visant gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des IFRS. Cette publication comporte des modifications relative à sept normes, soit IFRS 2, <i>Paiement fondé sur des actions</i> , IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i> , IFRS 8, <i>Secteurs opérationnel</i> IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i> , IAS 16, <i>Immobilisations corporelles</i> , IAS 24, <i>Information relative aux parties liées</i> , et IAS 38 <i>Immobilisations incorporelles</i> .
	Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts après le 1 ^{er} juillet 2014. La Compagnie a adopté ces modification le 1 ^{er} janvier 2015.
Améliorations annuelles Cycle 2011-2013	En décembre 2013, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2011-2013</i> dans le cadre de son processus en cours visant gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des IFRS. Cette publication comporte des modifications relative à quatre normes, soit IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i> , IFRS 3, <i>Regroupement d'entreprises</i> , IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i> , et IAS 40, <i>Immeubles de placement</i> .
	Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts après le 1 ^{er} juillet 2014. La Compagnie a adopté ces modification le 1 ^{er} janvier 2015.
Améliorations annuelles Cycle 2012-2014	En septembre 2014, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2012-2014</i> dans le cadre de son processus en cours visan à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des IFRS. Cette publication comprend cinq modification relatives à IFRS 5, <i>Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées</i> , IFRS 7, <i>Instruments financiers Informations à fournir</i> , IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i> , IAS 19, <i>Avantages d personnel</i> , et IAS 34, <i>Information financière intermédiaire</i> .
	$Ces modifications entreront en vigueur le 1^{cr} janvier 2016. La Compagnie \acute{e}value actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications le compagnie \acute{e}value actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications le compagnie \acute{e}value actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications l'adoption de ces modifications l'adoption de ces modifications l'adoption l'adoption $
IAS 16, Immobilisations corporelles, et IAS 38, Immobilisations incorporelles	En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à IAS 16, <i>Immobilisations corporelles</i> , et à IAS 38, <i>Immobilisations incorporelles</i> . Ces modifications précisent que l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits n'est pas appropriée pour calcule l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.
	Ces modifications entreront en vigueur le 1 ^{er} janvier 2016. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications
IFRS 10, États financiers consolidés, et IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	En septembre 2014, l'IASB a publié des modifications à IFRS 10, États financiers consolidés, et à IAS 28, Participations dans de entreprises associées et des coentreprises, afin de préciser que tout profit ou toute perte comptabilisé dans le cadre d'une transaction concernant une entreprise associée ou une coentreprise dépend du fait que les actifs vendus ou apportés constituent un entreprise, selon la définition donnée dans IFRS 3, Regroupements d'entreprises.
	Ces modifications entreront en vigueur le 1 ^{er} janvier 2016. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption d ces modifications.
IFRS 11, Partenariats	En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à IFRS 11, <i>Partenariats</i> , quant à la comptabilisation de l'acquisition d'une participation dan une entreprise commune lorsque les activités constituent une entreprise, selon la définition donnée dans IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>
	$Ces modifications entreront en vigueur le \ 1^{cr} janvier 2016. \ La Compagnie \'evalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modification de la compagnie \ref{compagnie} actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modification de la compagnie \ref{compagnie} actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modification de la compagnie \ref{compagnie} actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modification de la compagnie \ref{compagnie} actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modification de la compagnie \ref{compagnie} actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modification de la compagnie de la com$

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco, y compris les chiffres correspondants, sont présentés selon les IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'està-dire la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial et Putnam, auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés sont regroupés en quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur de l'exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ce secteur regroupe trois unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Assurance individuelle, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves aux clients de l'Individuelle. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Gestion du patrimoine, la Compagnie offre des produits de capitalisation et de rentes immédiates aux clients de la Collective et de l'Individuelle au Canada. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Assurance collective, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité et d'assurance créances à l'intention des clients de la Collective au Canada.

PROFIL

ASSURANCE INDIVIDUELLE

L'unité d'exploitation Assurance individuelle de l'exploitation canadienne regroupe les secteurs d'activité Assurance-vie individuelle et Protection du vivant. Les produits et les services sont distribués par l'entremise de canaux diversifiés et complémentaires formés de conseillers et de courtiers en sécurité financière associés à la Great-West, de conseillers en sécurité financière associés à la division Financière Liberté $55^{\rm MC}$ de la London Life et du Groupe de planification successorale et patrimoniale et grâce au soutien des réseaux de distribution de la Canada-Vie, y compris les conseillers indépendants associés à des agences de gestion générale et à des agents nationaux, dont le Groupe Investors.

La Great-West, la London Life et la Canada-Vie accèdent aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes qu'elles proposent. Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution, de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits au sein des canaux.

GESTION DU PATRIMOINE

L'unité Gestion du patrimoine comprend les secteurs d'activité Retraite et investissement de l'Individuelle et Services de retraite collectifs. La Compagnie emploie divers canaux de distribution complémentaires et, au Canada, est un chef de file en ce qui a trait à tous les produits de gestion du patrimoine. Les produits sont distribués par les mêmes canaux que ceux présentés pour l'unité d'exploitation Assurance individuelle, ainsi que par des courtiers indépendants, des conseillers et les Affaires directes, en ce qui concerne les Services de retraite collectifs de la Compagnie.

Les unités d'exploitation accèdent aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life, la Canada-Vie et les Services d'investissement Quadrus ltée (Quadrus). Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution et de chaque client, de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits entre les canaux.

ASSURANCE COLLECTIVE

Au Canada, la Compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite et de grande taille. Ses produits sont distribués par des courtiers et des conseillers en sécurité financière par l'entremise du vaste réseau de bureaux de ventes en matière d'assurance collective et de centres de ventes et de marketing de la Compagnie situés partout au pays. La Compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs, y compris des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire.

Par l'intermédiaire de sa filiale, la Canada-Vie, la Compagnie obtient des souscriptions relatives à des produits d'assurance créances et de nouvelles ventes directes en offrant des solutions efficaces en matière d'avantages du personnel aux grandes institutions financières, aux sociétés émettrices de cartes de crédit, aux associations d'anciens étudiants et autres groupes. La Canada-Vie est un chef de file reconnu en matière d'assurance créances et enregistre annuellement 2,2 G\$ de primes directes.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

ASSURANCE INDIVIDUELLE

La Compagnie offre une gamme de produits d'assurance individuelle qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life et Canada-Vie.

Part de marché

- Premier gestionnaire de portefeuille de produits d'assurance-vie en importance au Canada au chapitre des primes
- Fournisseur prédominant de produits individuels d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 29 % des primes en vigueur⁽¹⁾

PRODUITS ET SERVICES

Assurance-vie individuelle

- Assurance-vie temporaire
- Assurance-vie universelle
- Assurance-vie avec participation

Protection du vivant

- Assurance-invalidité
- · Assurance contre les maladies graves

DISTRIBUTION

Association avec :

Réseau de distribution de la Great-West

- 2 889 conseillers en sécurité financière de la Great-West
- 2 275 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises
- 6 209 courtiers indépendants

Réseau de distribution de la London Life

 3 583 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55 et du Groupe de planification successorale et patrimoniale

Réseau de distribution de la Canada-Vie

- 7 855 courtiers indépendants associés aux 39 agents généraux
- 1 769 conseillers associés aux 16 agents nationaux
- 3 131 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie
- 169 courtiers directs et groupes de producteurs

GESTION DU PATRIMOINE

La Compagnie offre une gamme de produits d'épargne et de produits axés sur le revenu qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life, Canada-Vie et Quadrus.

La Compagnie offre un vaste éventail de fonds distincts par l'intermédiaire de ses multiples canaux de distribution, y compris 91 fonds distincts de la London Life aux clients individuels de la Financière Liberté 55^{MC} , 79 fonds distincts de la Canada-Vie aux clients individuels de la Canada-Vie, 84 fonds distincts de la Great-West aux clients de l'Individuelle de la Great-West et plus de 200 fonds distincts aux clients des régimes de capitalisation collectifs Envision.

Quadrus offre 48 fonds communs de placement faisant partie de la Gamme de fonds Quadrus^{MC} et plus de 3 500 fonds communs de placement de tiers. La Corporation Financière Mackenzie, membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, est responsable de l'administration de la Gamme de fonds Quadrus.

PART DE MARCHÉ

- 27 % des fonds distincts offerts aux particuliers(1)
- 17 % des régimes de capitalisation collectifs⁽²⁾

PRODUITS ET SERVICES

Services de retraite collectifs

- · Régimes de capitalisation collectifs
- · Régimes d'épargne non enregistrés
- · Régimes de participation différée aux bénéfices
- · Régimes de retraite à cotisations définies
- · CELI et REER collectifs

Investis dans:

- · Fonds distincts
- · Options de placement garanties
- · Actions d'une seule société
- Régimes de revenu de retraite
 - · Rentes immédiates
 - Rentes différées
 - Fonds de revenu de retraite
 - Fonds de revenu viager
- Régimes de services de gestion de placement uniquement Investis dans :
 - · Fonds distincts
 - Options de placement garanties
 - · Valeurs mobilières

Retraite et investissement de l'Individuelle

- · Régimes d'épargne
- · Régimes d'épargne-retraite enregistrés
- · Régimes d'épargne non enregistrés
- CELI

Investis dans:

- Fonds distincts
- · Fonds communs de placement
- · Options de placement garanties
- Régimes de revenu de retraite
 - Fonds distincts avec avenants liés aux produits assortis d'une garantie de retrait minimum
 - · Fonds de revenu de retraite
 - · Fonds de revenu viager
 - · Rentes immédiates
 - · Rentes différées
- Prêts hypothécaires résidentiels
- Produits bancaires

DISTRIBUTION

Association avec :

Réseau de distribution de la Great-West

- · 2 889 conseillers en sécurité financière de la Great-West
- 2 275 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises
- · 6 209 courtiers indépendants

Réseau de distribution de la London Life

 3 583 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55 et du Groupe de planification successorale et patrimoniale

Réseau de distribution de la Canada-Vie

- · 7 855 courtiers indépendants associés aux 39 agents généraux
- 1 769 conseillers associés aux 16 agents nationaux
- 3 131 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie
- 169 courtiers directs et groupes de producteurs

Services d'investissement Quadrus Itée (compris aussi dans le compte des conseillers de la Great-West et de la London Life) :

• 3 998 représentants en placement

Services de retraite collectifs

- Conseillers en avantages du personnel, courtiers et experts-conseils affiliés (comme ci-dessus)
- (1) Au 30 novembre 2014
- (2) Au 30 juin 2014

Assurance collective

La Compagnie offre une gamme de produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance créances qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de vente de la Collective dans tout le pays.

PART DE MARCHÉ

- Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 29 000 promoteurs de régimes⁽¹⁾
- 21 % des régimes à l'intention des employés et des employeurs⁽²⁾
- Détient la plus importante part de marché, soit 41 %, des produits d'assurance créances⁽²⁾, plus de 7,3 millions de participants aux régimes⁽¹⁾

PRODUITS ET SERVICES

Assurance-vie et assurance-maladie

- Assurance-vie
- Assurance-invalidité
- · Assurance contre les maladies graves
- Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident
- Assurance dentaire
- · Assurance à l'intention des expatriés
- · Assurance-maladie complémentaire

Assurance créances

- Assurance créances en cas de décès
- Assurance créances en cas d'invalidité
- Assurance créances contre la perte d'emploi
- · Assurance créances contre les maladies graves
- · Assurance des soldes de carte de crédit

DISTRIBUTION

- 118 gestionnaires de comptes et membres du personnel de vente répartis dans 17 bureaux de la Collective
- 99 gestionnaires régionaux d'avantages du personnel et spécialistes Selectpac situés dans 26 centres de ventes et de marketing
- (1) Au 31 décembre 2014
- (2) Au 31 décembre 2013

CONCURRENCE

ASSURANCE INDIVIDUELLE

Le marché de l'assurance individuelle est très concurrentiel. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

GESTION DU PATRIMOINE

Le marché des services de gestion du patrimoine est fortement concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la variété des options de placement. du rendement des placements, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

Assurance collective

Il existe trois grandes compagnies d'assurance au Canada qui détiennent une part importante du marché. La Compagnie détient une part de marché de 21 %. Il existe de nombreuses petites compagnies d'assurance qui exercent leurs activités à l'échelle nationale ainsi que plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. Le marché de l'assurance collective est hautement concurrentiel. Détenir une solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Principales données financières consolidées - Exploitation canadienne

•	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Primes et dépôts	5 874 \$	5 468 \$	5 366 \$	24 140 \$	21 299 \$
Souscriptions	3 311	2 747	2 852	12 164	10 800
Honoraires et autres produits	349	360	330	1 409	1 276
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	300	330	270	1 228	1 148
Total de l'actif	141 490 \$	139 609 \$	129 983 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	4 718	4 639	4 114		
Total de l'actif géré	146 208	144 248	134 097		
Autres actifs administrés	14 793	14 336	14 607		
Total de l'actif administré	161 001 \$	158 584 \$	148 704 \$		

Bénéfice net - détenteurs d'actions ordinaires

	` P	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc.	30 sept.	31 déc.	31 déc.	31 déc.	
	2014	2014	2013	2014	2013	
Assurance individuelle	120 \$	109 \$	73 \$	395 \$	302 \$	
Gestion du patrimoine	69	96	93	383	387	
Assurance collective	96	125	97	422	425	
Exploitation générale	15	_	7	28	34	
Bénéfice net	300 \$	330 \$	270 \$	1 228 \$	1 148 \$	

FAITS NOUVEAUX EN 2014

- Les primes et dépôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 se sont chiffrés à 24 140 M\$, contre 21 299 M\$ pour l'exercice 2013. Les primes et dépôts se sont élevés à 5 874 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014, ce qui représente une augmentation de 508 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2013. Cette augmentation s'explique par une hausse des primes de l'unité Gestion du patrimoine liées aux fonds de placement de détail, aux régimes de capitalisation collectifs et aux produits de rentes collectifs à prime unique.
- Les souscriptions pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 se sont chiffrées à 12 164 M\$, contre 10 800 M\$ pour l'exercice 2013. Les souscriptions se sont élevées à 3 311 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014, ce qui représente une augmentation de 459 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2013. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse des souscriptions de l'unité Gestion du patrimoine liées aux fonds de placement de détail, aux régimes de capitalisation collectifs et aux produits de rentes collectifs à prime unique.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits ont été de 1 409 M\$, comparativement à 1 276 M\$ pour l'exercice 2013. Au quatrième trimestre de 2014, les honoraires et autres produits ont crû de 19 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2013, pour s'établir à 349 M\$, en raison surtout de la hausse de l'actif géré.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net s'est élevé à 1 228 M\$, comparativement à 1 148 M\$ pour l'exercice 2013. Pour le quatrième trimestre de 2014, le bénéfice net s'est élevé à 300 M\$, une hausse de 30 M\$ par rapport à la période correspondante de 2013, ce qui s'explique principalement par des changements aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique.
- Le projet Carbon Disclosure Project (projet CDP), qui attribue une note aux grandes entreprises relativement aux données qu'elles publient sur leurs émissions de carbone, a accordé aux sociétés canadiennes en exploitation de Lifeco une note de 98B pour leur rapport de 2014, soit une note supérieure à celle de 67B obtenue en 2013.

- La Great-West a formé une alliance avec Qtrade Securities Inc., une société de courtage canadienne de premier rang faisant partie de Qtrade Financial Group. L'alliance permettra aux conseillers d'offrir à leurs clients des conseils professionnels sur les valeurs mobilières, y compris les actions et les obligations, par l'entremise de conseillers en placement détenant un permis, ce qui contribuera à élargir la gamme de services financiers déjà offerts par la Great-West.
- Au Québec, La Great-West a lancé le régime volontaire d'épargneretraite (RVER) en 2014. Ce régime offre aux employeurs l'occasion d'aider leurs employés à épargner de façon proactive pour leur retraite tout en demeurant concentrés sur leur entreprise.
- L'unité Gestion du patrimoine a lancé un centre de ressources interactif pratique qui simplifie le suivi de la conformité des régimes et qui fournit des rapports améliorés illustrant le comportement des participants afin d'aider les promoteurs de régimes à mieux comprendre les décisions que prennent les participants en matière de placements. Il est facile pour les promoteurs et les conseillers de prendre connaissance de l'activité au sein des régimes et de repérer des tendances par plage d'âge, catégorie d'actifs, période, type de régime, etc.
- L'unité d'assurance collective de la Great-West a acquis PlanDirect Insurance Services Inc. (PDAssure), un fournisseur de services qui commercialise et administre les produits d'assurance-maladie individuelle de la Compagnie. Les deux sociétés entretiennent une relation solide sur le marché des prestations individuelles depuis 1994. L'acquisition devrait fournir de nouvelles occasions de croissance des affaires pour la Compagnie. PDAssure continue d'exercer ses activités sous sa propre dénomination sociale en tant que filiale de la Great-West.
- La Great-West a mis en place un projet pilote de régime d'avantages à l'intention des cadres visant à offrir aux employeurs un moyen efficace et proactif d'aider leurs employés à prendre leur santé en main. Le programme, qui sera lancé à l'échelle nationale en 2015, comporte des caractéristiques et des services novateurs qui récompensent et encouragent les choix de vie sains selon les besoins uniques d'une entreprise, de ses cadres et de ses employés clés. Le programme peut ainsi aider les employeurs à réduire les absences et les pertes de productivité découlant de problèmes de santé, à attirer et à conserver les meilleurs talents et à réduire les coûts liés aux régimes d'avantages du personnel relativement à l'assurance-invalidité de courte et de longue durée et aux soins de santé.
- Unités d'exploitation exploitation canadienne

Assurance individuelle

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Primes et dépôts

de l'exercice précédent.

Souscriptions

Bénéfice net

Primes et dépôts

Au cours du quatrième trimestre de 2014, les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 90 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 202 M\$. Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 84 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 119 M\$ au cours du trimestre, essentiellement en raison de l'augmentation de 10 % des primes d'assurance-vie avec participation. Les primes liées aux produits de protection du vivant ont augmenté de

6 M\$, pour se chiffrer à 83 M\$, par rapport à la période correspondante

- La Compagnie continue d'investir dans la technologie afin d'améliorer le service à la clientèle.
- º L'application mobile GroupNet permet maintenant aux participants aux régimes de mettre à jour leur profil, de consulter le solde de leurs comptes de soins paramédicaux et de s'inscrire au dépôt direct. La Compagnie a aussi lancé Lien multiaccès, un outil qui connecte les comptes GroupNet et Accès SRC des participants aux régimes afin qu'ils puissent avoir accès aux renseignements à propos de leurs prestations et de leur épargne-retraite en ouvrant une seule session.
- Oune nouvelle version de l'application ZonePharma permet aux utilisateurs de faire le suivi de leur médication de manière plus efficace grâce à des bases de données sur les médicaments mises à jour automatiquement et à une personnalisation facile pour suivre séparément les prescriptions de chaque membre de la famille.
- o Les participants et les promoteurs des régimes peuvent maintenant soumettre électroniquement leurs demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité, ce qui leur permet de connaître plus rapidement les décisions relatives à leurs demandes d'indemnisation.
- Le Centre pour la santé mentale en milieu de travail de la Great-West (le Centre) continue d'aider les employeurs à améliorer la santé et la sécurité psychologiques de leur lieu de travail à l'aide d'outils et de ressources gratuits. En plus de jouer un rôle actif dans le cadre de forums et de conférences, le Centre a contribué à la mise sur pied du premier prix national pour la santé et la sécurité psychologiques pour les employeurs canadiens. Le Centre offre également des consultations et du soutien promotionnel pour le certificat sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail de l'université de Fredericton et a participé à la conception d'un manuel sur la mise en œuvre de la norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail.
- En 2014, l'unité Assurance individuelle a lancé un nouveau processus administratif servant aux demandes d'assurance-vie, d'assurance contre les maladies graves ou d'assurance-invalidité. Les principales caractéristiques de ce processus comprennent la présentation de demandes sur le Web, les mises à jour automatiques de l'état d'avancement, la transmission des demandes de preuves médicales et la réception de ces preuves par voie électronique et l'approbation instantanée pour les clients admissibles. Les difficultés techniques qui sont survenues à la suite du lancement du système ont eu des répercussions sur les niveaux de service, qui sont toutefois en voie de s'améliorer.

117 130 144 494 479 120 109 73 395 302

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 341 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4518 M\$. Les primes des produits d'assurance-

31 déc.

2013

1112 \$

Pour les trimestres clos les

30 sept.

2014

1117 \$

31 déc.

2014

1 202 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 341 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4518 M\$. Les primes des produits d'assurancevie individuelle ont augmenté de 335 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 190 M\$, essentiellement en raison d'une augmentation de 11 % des primes d'assurance-vie avec participation. Les primes liées aux produits de protection du vivant ont augmenté de 6 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 328 M\$.

Au cours du quatrième trimestre de 2014, les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de $85\,\mathrm{M}\$$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de l'augmentation de $11\,\%$ des primes d'assurance-vie avec participation.

Pour les exercices clos les

31 déc.

2013

4177 \$

31 déc.

2014

4518 \$

Souscriptions

Pour le quatrième trimestre de 2014, les souscriptions de produits d'assurance individuelle ont diminué de 27 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 117 M\$. Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont diminué de 23 M\$ pour s'établir à 110 M\$, en raison d'une diminution de 32 % des souscriptions de produits d'assurance-vie sans participation et d'une diminution de 12 % des souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation. Les souscriptions aux produits de protection du vivant ont diminué de 4 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 7 M\$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les souscriptions de produits d'assurance individuelle ont augmenté de 15 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour ainsi s'établir à 494 M\$. Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont crû de 26 M\$ pour s'établir à 462 M\$, essentiellement en raison d'une augmentation de 14 % des souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation. Les souscriptions de produits de protection du vivant se sont chiffrées à 32 M\$, soit 11 M\$ de moins qu'à l'exercice précédent.

Les souscriptions de produits d'assurance individuelle ont diminué de 13 M\$ au quatrième trimestre de 2014 par rapport au trimestre précédent. Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont diminué de 12 M\$, en raison essentiellement d'une baisse de 19 % des souscriptions de produits d'assurance-vie sans participation. Les souscriptions de produits de protection du vivant sont demeurées stables par rapport au trimestre précédent.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2014 a augmenté de 47 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 120 M\$. Cette augmentation tient essentiellement à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui découle surtout des changements aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique, et a été contrebalancée en partie par une augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires et par la baisse de l'apport des placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net a augmenté de 93 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 395 M\$. Cette augmentation tient essentiellement à une réduction des pressions exercées par les nouvelles affaires et à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui découle surtout des changements aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique, et a été contrebalancée en partie par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2014 a augmenté de 11 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est principalement attribuable à des résultats favorables au chapitre de la mortalité et à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, et a été contrebalancée en partie par l'augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires et par la baisse de l'apport des placements, ainsi que par des résultats moins favorables au chapitre de la morbidité.

Au quatrième trimestre de 2014, le bénéfice net attribuable au compte de participation a augmenté de 168 M\$ pour s'établir à 24 M\$, comparativement à une perte nette de 146 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2013 comprenait la révision de la provision liée à des litiges ayant trait au compte de participation décrite ci-dessus, qui a eu une incidence défavorable de 226 M\$ sur le bénéfice net. À l'exclusion de l'incidence de la révision de la provision liée à des litiges en 2013, le bénéfice net a diminué de 58 M\$, principalement en raison de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et de l'augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net attribuable au compte de participation a augmenté de 181 M\$ pour se chiffrer à 88 M\$, comparativement à une perte nette de 93 M\$ pour l'exercice précédent. À l'exclusion de l'incidence de la révision de la provision liée à des litiges, le bénéfice net de 2014 a diminué de 45 M\$, principalement en raison de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et de l'augmentation de l'impôt sur le résultat.

Le bénéfice net attribuable au compte de participation pour le quatrième trimestre de 2014 a augmenté de 6 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires.

Perspectives - assurance individuelle

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

L'unité Assurance individuelle a affiché de solides résultats en 2014. La réputation de la Compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à ses pratiques commerciales axées sur la prudence, de même que la profondeur et l'étendue de ses canaux de distribution font en sorte que l'organisation est en bonne posture pour 2015 et les années à venir. La Compagnie a revu ses stratégies et a réaligné certains aspects de son organisation afin d'améliorer considérablement sa croissance interne grâce à la rentabilité des produits.

En 2015, la Compagnie continuera de proposer aux conseillers des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme, malgré les fluctuations des marchés. Cette façon de faire permet de préserver et d'améliorer le taux de maintien des affaires existantes; elle aide également les conseillers à attirer de nouveaux clients. L'une des principales stratégies de distribution consistera à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, une aide particulière à certaines catégories de conseillers.

L'unité Assurance individuelle a lancé un nouveau processus administratif en 2014. Les niveaux de service liés à ce nouveau processus sont demeurés sous les cibles établies pour 2014. Les niveaux de service devraient toutefois se redresser complétement en 2015.

Le vaste réseau d'associés de distribution de la Compagnie, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, ainsi que ses multiples marques lui procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien. La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme de produits d'assurance individuelle, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser de façon concurrentielle tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour ce qui est des grandes affaires de tous les canaux.

Les produits d'assurance individuelle diversifiés qu'offre la Compagnie, y compris les produits d'assurance-vie entière avec participation, d'assurance-vie temporaire, d'assurance-vie universelle, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, combinés à un engagement au chapitre du service en ce qui a trait aux nouvelles affaires, nous donneront les moyens de conserver, en 2015, la première place du marché en matière de souscriptions. La Compagnie continuera d'améliorer sa gamme de solutions et de services, qui lui permet d'être un fournisseur de premier plan dans le secteur, ainsi que de mettre l'accent sur la croissance interne en améliorant constamment son service à la clientèle.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. Cette gestion se concrétisera par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des placements stratégiques. La direction a repéré un certain nombre de secteurs clés dans lesquels de tels placements favoriseraient l'atteinte de l'objectif, soit la croissance interne.

GESTION DU PATRIMOINE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices			
	31 déc. 2014		31 déc.	30 sept.	31 déc.	31 déc.	31 déc.
			2013	2014	2013		
Primes et dépôts	2 741 \$	2 386 \$	2 368 \$	11 914 \$	9 619 \$		
Souscriptions	3 073	2 408	2 592	11 087	9 665		
Honoraires et autres produits	297	308	281	1 200	1 075		
Bénéfice net	69	96	93	383	387		

Primes et dépôts

Les primes et dépôts de l'unité Gestion du patrimoine ont augmenté de 373 M\$ au quatrième trimestre de 2014 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 2 741 M\$. Cette augmentation tient principalement à la hausse des primes liées aux fonds de placement de détail, aux régimes de capitalisation collectifs et aux produits de rentes collectifs à prime unique.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les primes et dépôts ont augmenté de 2 295 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 11 914 M\$. Cette augmentation découle partiellement de la conversion de certains actifs d'un régime de retraite en un produit de fonds distincts au cours du premier trimestre de 2014. Les primes et dépôts liés aux fonds de placement de détail, aux régimes de capitalisation collectifs et aux produits de rentes collectifs à prime unique ont également contribué à la hausse observée en 2014.

Les primes et dépôts de l'unité Gestion du patrimoine ont augmenté de 355 M\$ au quatrième trimestre de 2014 par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation tient principalement à la hausse des primes liées aux fonds de placement de détail, aux régimes de capitalisation collectifs et aux produits de rentes collectifs à prime unique.

Souscriptions

Les souscriptions de l'unité Gestion du patrimoine ont augmenté de 481 M\$ au quatrième trimestre de 2014 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 3 073 M\$, ce qui s'explique en grande partie par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour les primes et dépôts de la période correspondante.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les souscriptions ont augmenté de 1 422 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 11 087 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de placement de détail et de produits de rentes collectifs à prime unique.

Les souscriptions de l'unité Gestion du patrimoine ont augmenté de 665 M\$ au quatrième trimestre de 2014 par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique en grande partie par les mêmes facteurs que ceux qui sous-tendent la croissance des primes et dépôts pour la période correspondante.

Les flux de trésorerie nets pour le quatrième trimestre de 2014 se sont chiffrés à 264 M\$, comparativement à 274 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et à 286 M\$ au trimestre précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les flux de trésorerie nets se sont chiffrés à 2 152 M\$, comparativement à 1 097 M\$ pour l'exercice précédent. La croissance des flux de trésorerie nets pour l'ensemble de l'exercice est attribuable aux mêmes facteurs que ceux expliquant la croissance des primes et dépôts.

Actif administré

	31 décembre	
	2014	2013
Actif géré		
Retraite et investissement de l'Individuelle		
Produits fondés sur le risque	6 181 \$	6 467 \$
Fonds distincts	29 250	27 022
Fonds communs de placement exclusifs	4 620	4 114
Services de retraite collectifs		
Produits fondés sur le risque	7 006	6 553
Fonds distincts	39 122	35 182
Actifs institutionnels	98	_
	86 277 \$	79 338 \$
Autres actifs administrés(1)		
Retraite et investissement de l'Individuelle	6 050	5 367
Services de retraite collectifs	515	562
Total	6 565 \$	5 929 \$
Sommaire par activité/produit		
Retraite et investissement de l'Individuelle	46 101	42 970
Services de retraite collectifs	46 741	42 297
Total de l'actif administré	92 842 \$	85 267 \$

⁽¹⁾ Comprend les fonds communs de placement distribués par les Services d'investissement Quadrus, les régimes d'achat d'actions gérés par la London Life ainsi que l'actif des portefeuilles gérés par Groupe de gestion d'actifs GLC Itée.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2014 ont augmenté de 16 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 297 M\$. Cette augmentation tient à la croissance de l'actif géré attribuable aux profits réalisés sur le marché et aux flux de trésorerie nets positifs, contrebalancée en partie par la provision pour honoraires. La Compagnie a constitué une provision pour honoraires au cours du trimestre à la suite de certains événements survenus dans le secteur.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits ont augmenté de 125 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 200 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Au quatrième trimestre de 2014, les honoraires et autres produits ont diminué de 11 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la provision pour honoraires mentionnée dans les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2014, le bénéfice net a diminué de 24 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 69 M\$. Cette diminution découle principalement de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux contrats d'assurance, qui reflète surtout les changements aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique, et des résultats moins favorables au titre des placements, contrebalancés en partie par la hausse des honoraires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net a diminué de 4 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 383 M\$. Cette diminution découle principalement de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux contrats d'assurance, qui reflète surtout les changements aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique, de la hausse des frais liés aux actifs et des résultats moins favorables au titre des placements, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des honoraires et par des résultats plus favorables au chapitre de la mortalité. Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2014 a diminué de 27 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux contrats d'assurance, qui reflète surtout les changements aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique, et à la baisse des honoraires.

Perspectives - gestion du patrimoine

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

La réputation de la Compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à nos pratiques commerciales axées sur la prudence, de même que la profondeur et l'étendue des canaux de distribution du secteur Gestion du patrimoine font en sorte que l'organisation est en bonne posture pour 2015 et les années à venir. La stratégie et la structure de Gestion du patrimoine visent à améliorer la croissance grâce à la rentabilité des produits.

En 2015, la Compagnie continuera de proposer aux conseillers des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à effectuer des placements à long terme fructueux. Cette façon de faire est avantageuse pour la Compagnie, car elle permet d'améliorer le taux de maintien de l'actif existant; elle aide également les conseillers à attirer de nouveaux dépôts de clients vers l'organisation. L'une des principales stratégies de distribution consiste à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, une aide particulière à certaines catégories de conseillers.

Les multiples marques et le vaste réseau d'associés de distribution de l'unité Gestion du patrimoine, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien. La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme concurrentielle de produits de gestion du patrimoine, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser auprès des clients de l'Individuelle et de la Collective. Les honoraires de la Compagnie continuent d'être comprimés par les conditions concurrentielles du marché. Néanmoins, la Compagnie compte contrebalancer cette influence en faisant croître son actif géré et en poursuivant l'amélioration de l'efficience opérationnelle de la Compagnie.

Au cours du prochain exercice, Gestion du patrimoine continuera d'axer ses efforts sur la création de produits de revenu de retraite de nouvelle génération pour répondre aux besoins de la population vieillissante et rendre l'expérience des clients plus conviviale grâce à diverses initiatives. Au cours des années à venir, la Compagnie s'attend à ce que ces efforts contribuent à l'augmentation des flux de trésorerie nets et des honoraires connexes liés aux fonds distincts, aux fonds communs de placement et aux rentes immédiates garanties. La Compagnie utilisera son réseau de distribution diversifié pour maximiser la croissance de sa part de marché.

L'unité Gestion du patrimoine mettra l'accent sur les investissements stratégiques, l'amélioration de l'efficience opérationnelle et la gestion rigoureuse des charges pour livrer de solides résultats financiers.

ASSURANCE COLLECTIVE

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos le						
	31 déc. 2014	31 déc.	31 déc.	31 déc.	30 sept.	30 sept.	31 déc. 30 sept. 3	31 déc.	31 déc.	31 déc.
		2014 2014	2013	2014	2013					
Primes et dépôts	1 931 \$	1 965 \$	1 886 \$	7 708 \$	7 503 \$					
Souscriptions	121	209	116	583	656					
Honoraires et autres produits	40	37	35	153	146					
Bénéfice net	96	125	97	422	425					

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2014 ont augmenté de 45 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 931 M\$, essentiellement en raison d'une augmentation des primes et dépôts sur les marchés des moyennes et des grandes affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les primes et dépôts ont augmenté de 205 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 7 708 M\$. Cette augmentation s'explique par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2014 ont diminué de 34 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une diminution des primes et dépôts sur les marchés des moyennes et des grandes affaires.

Souscriptions

Les souscriptions se sont chiffrées à 121 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014, un montant comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les souscriptions ont diminué de 73 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 583 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits d'assurance créances sur le marché des grandes affaires. Les souscriptions des produits d'assurance créances et des ventes directes peuvent varier grandement d'une période à l'autre.

Pour le quatrième trimestre de 2014, les souscriptions ont diminué de 88 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la baisse des souscriptions de produits à prime unique sur le marché des grandes affaires. Les souscriptions du marché des grandes affaires peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits sont essentiellement tirés des contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux régimes de prestations d'assurance collective, au prix coûtant majoré.

Pour le quatrième trimestre de 2014, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 40 M\$, sont comparables à ceux enregistrés au trimestre correspondant de l'exercice précédent et au trimestre précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 153 M\$, soit un montant comparable à celui enregistré pour l'exercice précédent.

Bénéfice net

Le bénéfice net s'est chiffré à 96 M\$ au quatrième trimestre de 2014, soit un résultat similaire à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats plus favorables au chapitre des placements ont été contrebalancés par des résultats moins favorables au chapitre de la morbidité.

Le bénéfice net s'est chiffré à 422 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, soit un résultat similaire à celui enregistré pour l'exercice précédent. La hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les résultats favorables au chapitre des placements ont été contrebalancés par les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité.

Au quatrième trimestre de 2014, le bénéfice net a diminué de 29 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison principalement des résultats moins favorables au chapitre de la morbidité et de la hausse de l'impôt sur le résultat, facteurs partiellement compensés par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par des résultats favorables au chapitre des placements.

Perspectives - assurance collective

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En 2014, la Compagnie a maintenu sa position concurrentielle enviable et a enregistré une croissance continue des primes reçues, tout en continuant d'effectuer un contrôle serré des charges. La Compagnie est bien positionnée au sein du marché de l'assurance collective au Canada, puisqu'elle détient la plus importante part de marché dans la plupart des secteurs, selon la taille des affaires, la région ou le régime. La Compagnie estime qu'une telle position au sein du marché de même que sa structure de coûts peu élevés et sa capacité de distribution étendue favoriseront la croissance continue des primes reçues. Grâce à des investissements efficaces dans les technologies et à de nouvelles solutions novatrices en matière d'avantages, la Compagnie prévoit enregistrer des réductions soutenues au chapitre de ses coûts d'exploitation, améliorant ainsi sa position concurrentielle.

EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne.

Le bénéfice net de l'exploitation générale canadienne a augmenté de 8 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 15 M\$. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des économies d'impôt en 2014 et la baisse des sommes versées au titre des dividendes sur les actions privilégiées en raison du rachat d'actions privilégiées au quatrième trimestre de 2013.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, l'exploitation générale canadienne a affiché un bénéfice net de 28 M\$, comparativement à 34 M\$ pour l'exercice 2013. Au cours du premier trimestre de 2013, la Compagnie a effectué une revue des passifs éventuels restants relativement aux coûts liés à l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003 et elle a déterminé que la plupart des provisions n'étaient plus requises, ce qui a eu une incidence positive de 23 M\$ sur le bénéfice net en 2013. Compte non tenu de l'incidence de cette reprise en 2013, le bénéfice net a augmenté de 17 M\$ en 2014, essentiellement en raison de la baisse des sommes versées au titre des dividendes sur les actions privilégiées en raison du rachat d'actions privilégiées au quatrième trimestre de 2013, et de la diminution des charges nettes.

Au quatrième trimestre, le bénéfice net a augmenté de 15 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison principalement de l'augmentation des produits tirés des placements et de la hausse des économies d'impôt, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des charges nettes.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de Great-West Financial, de Putnam, des activités d'assurance des divisions américaines de la Great-West et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, la Compagnie offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur et des services de gestion et de tenue de dossiers, de gestion de fonds et de placements et de consultation. Elle offre également des comptes de retraite individuels, des produits d'assurance-vie, des produits de rentes, ainsi que des régimes d'avantages à l'intention des cadres. L'unité Gestion d'actifs de la Compagnie offre des services de gestion de placements, des services de distribution, des services administratifs ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

CHANGEMENTS ORGANISATIONNELS

Le 29 août 2014, Great-West Financial a conclu l'acquisition de J.P. Morgan Retirement Plan Services (RPS), entreprise de services de tenue de dossiers du marché des groupes de grande taille, ce qui a renforcé l'assise de Great-West Financial dans le marché des services de retraite aux États-Unis. Dans le cadre de l'acquisition, une nouvelle marque regroupée, Empower Retirement, a été lancée pour consolider et soutenir les activités liées aux services de retraite de Great-West Financial, de l'entreprise acquise J.P. Morgan Retirement Plan Services et de Putnam Investments. Avec prise d'effet le 1er janvier 2015, ces activités liées aux services de retraite ont été regroupées pour créer le deuxième fournisseur de services de tenue de dossiers en importance aux États-Unis, avec 7,1 millions de comptes de participants.

La nouvelle entreprise réunit les meilleures capacités en tirant parti des qualités et des spécialisations de chacune des entreprises englobées, c'està-dire: la plateforme technologique moderne de Great-West Financial, qui permet une tenue de dossiers plus vaste et plus souple; l'expertise sur les marchés de masse de J.P. Morgan Retirement Plan Services et l'excellente réputation de Putnam Investments en ce qui a trait à l'expérience qu'elle procure aux promoteurs de régimes et aux participants.

En intégrant les forces complémentaires sur le marché de chacune de ses anciennes entreprises, Empower Retirement est devenue un acteur dominant du secteur des services de retraite, y compris dans chaque segment du marché des régimes de retraite offerts par l'employeur : les entreprises de petite, de moyenne et de grande taille détenant un régime 401(k), les organismes gouvernementaux détenant un régime 457 et les organismes sans but lucratif détenant un régime 403(b), de même que les clients des services de tenue de dossiers exclusifs.

Au 31 décembre 2014, les activités de RPS représentaient environ 200 clients, un total de 2,1 millions de participants et un actif administré de 207 G\$. De plus, le personnel lié à ces activités compte environ 1 000 membres, dont le personnel de vente, les conseillers en relations, les directeurs des relations et les spécialistes du service à la clientèle. Cette acquisition a permis à la Compagnie d'étendre ses activités dans le marché américain des régimes à cotisations définies, en faisant passer l'actif des régimes de retraite à 482 G\$.

PROFIL

SERVICES FINANCIERS

Great-West Financial offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies et des comptes de retraite individuels offerts par l'employeur. Sous la marque Empower Retirement, Great-West Financial offre des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, de même que des services de gestion de fonds, de placements et de consultation. Grâce à ses relations avec des promoteurs de régimes gouvernementaux, la Compagnie est l'un des principaux fournisseurs

de services de régimes à cotisations définies destinés aux employés de l'État, qui ont pour clients 18 États qui ont recours à nos services de tenue de dossiers et deux États qui utilisent nos régimes d'investissement uniquement, ainsi que le gouvernement de Guam. Great-West Financial offre également des produits d'assurance-vie et de rentes ainsi que des comptes de retraite à l'intention des particuliers, de même que des avantages à l'intention des cadres. Par l'intermédiaire de sa filiale FASCore, elle offre des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies.

GESTION D'ACTIFS

Putnam offre des services de gestion de placements, de distribution, certains services administratifs, ainsi que des services liés aux régimes de retraite. Putnam offre un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu, ainsi que des stratégies de remplacement, par l'intermédiaire des fonds Putnam, des fonds Putnam World Trust et des portefeuilles institutionnels. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, des honoraires liés au rendement, des frais administratifs et des frais de placement. Par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif ou des comptes ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats d'exploitation.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre une gamme de produits distribuée par l'intermédiaire de divers canaux.

SERVICES FINANCIERS

Part de marché

- Deuxième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations définies au pays pour 7,1 millions de comptes de participants et 31 943 régimes⁽¹⁾
- Part de 24 % du marché des régimes de rémunération différée du gouvernement d'État et locaux⁽²⁾
- 35 % du marché des produits d'assurance-vie individuelle vendus par l'entremise de canaux de banques à réseau⁽²⁾
- 20 % du marché des régimes d'assurance-vie à l'intention des cadres achetés par des institutions financières⁽²⁾
- Les fonds Great-West Lifetime sont les 13es fonds à date cible en importance aux États-Unis⁽¹⁾

PRODUITS ET SERVICES

- Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations définies offerts par l'employeur
- Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières et les régimes à cotisations définies et à prestations définies connexes offerts par l'employeur
- Services de gestion de fonds, de placement et de consultation
- Comptes de retraite individuels, assurance-vie individuelle et à prime unique, et produits de rentes individuels
- Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages à l'intention des cadres

DISTRIBUTION

- Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques
- Services de gestion et de tenue de dossiers FASCore distribués par l'entremise des clients institutionnels
- Produits d'assurance-vie individuelle et de rentes distribués par l'entremise d'agents de vente de gros et au détail, de banques, de courtiers et de conseillers en placement
- Les clients peuvent ouvrir des comptes de retraite individuels en communiquant avec le groupe des solutions de retraite
- Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages à l'intention des cadres distribués par l'entremise de grossistes et de conseillers spécialisés

(1) Au 31 décembre 2014

(2) Au 30 septembre 2014

GESTION D'ACTIFS

Part de marché

- Gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 158 G\$ US⁽¹⁾
- Distribution mondiale effectuée notamment grâce à des équipes de vente qui concentrent leurs efforts sur les principaux marchés institutionnels aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie grâce à une relation stratégique de distribution au Japon

PRODUITS ET SERVICES

Produits et services de gestion de placements

- Particuliers gamme de fonds communs de placement et de fonds d'investissement à capital fixe, régimes d'épargne-études et produits de rentes variables
- Investisseurs institutionnels régimes de retraite à prestations et à cotisations définies offerts par des entreprises, des États, des administrations municipales ou d'autres autorités gouvernementales, fonds de dotation universitaires, organisations caritatives et instruments de placement collectifs (tant aux États- Unis qu'à l'étranger)
- Services administratifs et de placement pour les régimes à cotisations définies
- Produits de placement non conventionnels privilégiant les titres à revenu fixe, les devises, l'analyse quantitative et les actions

Services administratifs

 Agent des transferts, placement pour compte, distribution, services aux actionnaires, services fiduciaires et autres services de fiducie

DISTRIBUTION

Particuliers

- Vaste réseau de relations en matière de distribution constitué de courtiers, de planificateurs financiers, de conseillers en placement inscrits et d'autres institutions financières non affiliées distribuant les fonds Putnam et les services liés aux régimes de retraite à cotisations définies à leurs clients et qui, au total, regroupe près de 168 000 conseillers
- Relations de sous-conseillers et fonds Putnam proposés à titre de solutions d'investissement pour les compagnies d'assurance et les résidents autres qu'américains
- Canaux de distribution de détail soutenus par l'équipe de vente et de gestion des relations de Putnam
- Grâce à sa relation avec Empower Retirement, Putnam offre du soutien aux promoteurs de régimes de retraite et à leurs participants par l'intermédiaire de professionnels en matière de régimes de retraite

Investisseurs institutionnels

- Soutien par les professionnels spécialisés dans la gestion de comptes, la gestion de produits et le service à la clientèle de Putnam
- Relations stratégiques avec plusieurs sociétés de gestion de placements à l'extérieur des États-Unis

(1) Au 31 décembre 2014

CONCURRENCE

SERVICES FINANCIERS

Le marché de l'assurance-vie, de l'épargne et des placements est concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que certaines entreprises de services et certains organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la notoriété de sa marque, le service, la technologie, les coûts, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

GESTION D'ACTIFS

Les activités de gestion de placements de Putnam sont soumises à une forte concurrence. Putnam est en concurrence avec d'autres fournisseurs de produits et de services d'investissement, essentiellement sur le plan de l'éventail de produits d'investissement offerts, du rendement des placements, de la distribution, de l'étendue et de la qualité des services aux actionnaires et des autres services, ainsi que de la réputation générale sur le marché. Les activités de gestion de placements de Putnam subissent également l'incidence de la conjoncture générale des marchés des valeurs mobilières, de la réglementation de la part des gouvernements, de la conjoncture économique générale ainsi que des mesures promotionnelles de mise en marché et de vente. Putnam est également en concurrence avec d'autres sociétés de fonds communs de placement et gestionnaires d'actifs institutionnels qui offrent des produits d'investissement semblables aux siens ainsi que d'autres produits qu'elle n'offre pas. En outre, Putnam est également en concurrence avec bon nombre de promoteurs de fonds communs de placement qui offrent leurs fonds directement aux clients, alors que Putnam n'offre ses fonds que par l'entremise d'intermédiaires.

Principales données financières consolidées – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les		
	31 déc. 2014	30 sept.	31 déc.	31 déc.	31 déc.	
		2014	2014	2014	2013	2014
Primes et dépôts ⁽¹⁾	12 810 \$	11 248 \$	10 900 \$	46 541 \$	39 517 \$	
Souscriptions	15 105	15 686	14 263	54 430	44 212	
Honoraires et autres produits	522	443	395	1 820	1 446	
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	89	107	56	306	276	
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	77	97	53	274	268	
Total de l'actif ⁽²⁾	72 902 \$	69 911 \$	64 529 \$			
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	190 817	183 166	164 515			
Total de l'actif géré	263 719	253 077	229 044			
Autres actifs administrés	433 754	410 420	192 490			
Total de l'actif administré	697 473 \$	663 497 \$	421 534 \$			

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants pour les primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS) ont été retraités pour améliorer la cohérence entre les unités d'exploitation de la Compagnie.

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour	Pour les trimestres clos les			ices clos les
	31 déc. 2014	30 sept. 2014 ⁽¹⁾	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Services financiers	93 \$	117 \$	81 \$	382 \$	339 \$
Gestion d'actifs	(1)	(8)	(25)	(71)	(63)
Exploitation générale	(3)	(2)	_	(5)	-
	89 \$	107 \$	56 \$	306 \$	276 \$

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les				ices clos les
	31 déc.	30 sept.	31 déc.	31 déc.	31 déc.
(en millions de dollars américains)	2014	2014(1)	2013	2014	2013
Services financiers	80 \$	107 \$	77 \$	343 \$	329 \$
Gestion d'actifs	(1)	(8)	(24)	(65)	(61)
Exploitation générale	(2)	(2)	_	(4)	-
	77 \$	97 \$	53 \$	274 \$	268 \$

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé des chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

⁽²⁾ Les chiffres correspondants ont été retraités à la suite de l'ajustement pour une période précédente décrit à la note 35 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

UNITÉS D'EXPLOITATION - EXPLOITATION AMÉRICAINE

CONVERSION DES DEVISES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS qui met en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS au début du présent rapport.

SERVICES FINANCIERS

FAITS NOUVEAUX EN 2014

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les souscriptions se sont chiffrées à 15,3 G\$ US, comparativement à 12,5 G\$ US à l'exercice précédent, une hausse principalement attribuable à une importante souscription de régime 401(k) d'une valeur de 3,2 G\$ US. Au quatrième trimestre de 2014, les souscriptions se sont chiffrées à 4,0 G\$ US, soit une baisse de 1,3 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de 2013, laquelle est principalement imputable à une importante souscription au sein du marché du secteur public et des organismes sans but lucratif au cours de l'exercice précédent.
- Pour ce qui est du secteur des avantages à l'intention des cadres, les souscriptions de produits d'assurance-vie détenus par des banques à rayonnement local ont atteint un sommet sur un exercice complet, se chiffrant à 436 M\$ US, en hausse de 71 % par rapport à 255 M\$ US en 2013.
- Les souscriptions du secteur de l'assurance des banques de détail ont augmenté de 67 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui est attribuable aux produits d'assurance-vie universelle à prime unique vendus par les banques. En raison de cette augmentation, Great-West Financial est restée au premier rang en matière de souscriptions sur

- le marché de l'assurance-vie des banques aux États-Unis, faisant du même coup passer sa part de marché de $25\,\%$ pour l'exercice précédent (au 30 septembre 2013) à $35\,\%$ (au 30 septembre 2014).
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits ont été de 727 M\$ US, comparativement à 618 M\$ US en 2013. Les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 215 M\$ US pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, soit une hausse de 50 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des frais administratifs attribuable à l'acquisition de RPS.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net s'est élevé à 343 M\$ US, comparativement à 329 M\$ US en 2013. Le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 s'est chiffré à 80 M\$ US, soit une augmentation de 3 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Selon le magazine PLANADVISER, les Services de retraite de la Great-West, qui sont maintenant regroupés sous la marque Empower Retirement, se sont classés au premier rang dans plusieurs catégories telles : perception d'ensemble, meilleur service global en matière de microassurance, meilleur service global pour les petits régimes, meilleur rapport qualité/prix, meilleur barème tarifaire pour les conseillers et meilleur grossiste. Pour les trois dernières catégories, ils ont d'ailleurs obtenu la première place trois années consécutives. De plus, les conseillers financiers ont classé Empower Retirement au premier rang en matière d'expérience globale de conversion dans un sondage indépendant.
- Au cours de l'exercice, l'entreprise de services de retraite a continué d'occuper une importante part de marché des services aux gouvernements d'État en obtenant trois nouveaux régimes d'États et en renouvelant les contrats avec quatre États qui étaient déjà ses clients. Empower Retirement offre actuellement des services de retraite à 20 des 50 États de même qu'au gouvernement de Guam.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc.	30 sept.	31 déc.	31 déc.	31 déc.
	2014	2014	2013	2014	2013
Primes et dépôts ⁽¹⁾	2 268 \$	2 290 \$	2 232 \$	9 028 \$	8 238 \$
Souscriptions	4 563	6 728	5 595	16 917	12 933
Honoraires et autres produits	245	186	173	805	638
Bénéfice net ⁽²⁾	93	117	81	382	339
Primes et dépôts (en dollars américains) ⁽¹⁾	1 990 \$	2 100 \$	2 128 \$	8 172 \$	7 992 \$
Souscriptions (en dollars américains)	4 003	6 172	5 329	15 310	12 505
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	215	170	165	727	618
Bénéfice net (en dollars américains) ⁽²⁾	80	107	77	343	329

(1) Les chiffres correspondants pour les primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS) ont été retraités pour améliorer la cohérence entre les unités d'exploitation de la Compagnie.

(2) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé des chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre de 2014, les primes et dépôts ont diminué de 138 M\$ US par rapport au quatrième trimestre de 2013, pour se chiffrer à 1 990 M\$ US, en raison d'une baisse de 209 M\$ US au sein des Services de retraite, laquelle a été contrebalancée en partie par la hausse de 71 M\$ US enregistrée par les Marchés de l'Individuelle. La baisse au sein des Services de retraite s'explique principalement par la diminution des souscriptions de régimes 401(k), alors que la hausse du côté des Marchés de l'Individuelle découle surtout de la hausse des souscriptions de comptes de retraite individuels et de produits de rentes individuels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les primes et dépôts ont augmenté de 180 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer

à 8 172 M\$ US, en raison d'une hausse de 669 M\$ US au sein des Marchés de l'Individuelle, laquelle a été contrebalancée en partie par une baisse de 489 M\$ US enregistrée par les Services de retraite. L'augmentation des primes sur les Marchés de l'Individuelle tient principalement à la hausse de 317 M\$ US des souscriptions dans le secteur des avantages à l'intention des cadres, à la hausse de 186 M\$ US des souscriptions dans le secteur de l'assurance-vie des banques de détail et à la hausse de 164 M\$ US des souscriptions de comptes de retraite individuels et de produits de rentes individuels. La baisse des primes au sein des Services de retraite s'explique principalement par une diminution de 789 M\$ US des souscriptions de régimes 401(k), compensée en partie par une augmentation de 300 M\$ US des primes et dépôts du marché institutionnel en raison de l'augmentation des souscriptions de produits de rentes collectifs.

Par rapport au trimestre précédent, les primes et dépôts ont diminué de 110 M\$ US. Les primes sur les Marchés de l'Individuelle ont diminué de 90 M\$ US, ce qui s'explique principalement par la baisse des souscriptions dans les secteurs de l'assurance-vie des banques de détail et des avantages à l'intention des cadres, laquelle a été contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de comptes de retraite individuels et de produits de rentes individuels. Les primes des Services de retraite ont diminué de 20 M\$ US, principalement en raison de la baisse des primes et dépôts du marché institutionnel découlant de la diminution des souscriptions de produits de rentes collectifs.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2014, les souscriptions ont diminué de 1 326 M\$ US par rapport à la période correspondante de 2013, pour se chiffrer à 4 003 M\$ US, en raison d'une baisse de 1 619 M\$ US au sein des Services de retraite contrebalancée en partie par une hausse de 293 M\$ US sur les Marchés de l'Individuelle. La baisse des souscriptions au sein des Services de retraite tient essentiellement à une importante souscription de régime de 1 636 M\$ US sur le marché du secteur public et des organismes sans but lucratif à l'exercice précédent, laquelle ne s'est pas répétée en 2014. La hausse des souscriptions sur les Marchés de l'Individuelle tient principalement à la hausse des souscriptions de comptes de retraite individuels par suite de l'acquisition de RPS.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les souscriptions ont augmenté de 2 805 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 15 310 M\$ US, en raison d'une hausse de 1 798 M\$ US au sein des Services de retraite et d'une hausse de 1 007 M\$ US enregistrée par les Marchés de l'Individuelle. La hausse des souscriptions au sein des Services de retraite découle principalement d'une importante souscription de régime 401(k)

d'une valeur de 3 168 M\$ US et d'une augmentation de 248 M\$ US des souscriptions sur le marché institutionnel qui s'explique par le plus grand nombre de souscriptions de régimes, facteurs contrebalancés en partie par une importante souscription de régime de 1 636 M\$ US sur le marché du secteur public et des organismes sans but lucratif à l'exercice précédent, laquelle ne s'est pas reproduite en 2014. L'augmentation des souscriptions des Marchés de l'Individuelle tient principalement à la hausse de 483 M\$ US des souscriptions de comptes de retraite individuels par suite de l'acquisition de RPS, à l'augmentation de 265 M\$ US des souscriptions dans le secteur des avantages à l'intention des cadres qui s'explique par le succès continu des souscriptions dans le secteur des banques à rayonnement local, ainsi qu'à la hausse de 182 M\$ US des souscriptions dans le secteur de l'assurance-vie des banques de détail.

Au quatrième trimestre de 2014, les souscriptions ont diminué de 2 169 M\$ US par rapport au trimestre précédent, en raison d'une baisse de 2 245 M\$ US pour les Services de retraite qui a été compensée en partie par une hausse de 76 M\$ US pour les Marchés de l'Individuelle. La baisse des souscriptions au sein des Services de retraite tient principalement à la baisse des souscriptions de régime 401(k) sur le marché des grandes affaires au quatrième trimestre, compensée partiellement par une hausse de 355 M\$ US des souscriptions de régime 401(k) sur le marché des petites affaires. De plus, les souscriptions sur les marchés du secteur public et des organismes sans but lucratif ont diminué de 179 M\$ US au quatrième trimestre. L'augmentation des souscriptions des Marchés de l'Individuelle tient principalement à la hausse de 171 M\$ US des souscriptions de comptes de retraite individuels par suite de l'acquisition de RPS, partiellement contrebalancée par la baisse de 68 M\$ US des souscriptions dans le secteur de l'assurance-vie des banques de détail.

Services financiers - Valeur des comptes des services de retraite

services initializates various des comptes des services de retraite	Variation pour les exercices clos les 31 décembre		Total aux 31 décembre		
(en millions de dollars américains)	2014	2013(1)	2014	2013(1)	% de variation
Fonds général – options fixes					
Secteur public et organismes sans but lucratif	(10)	130	3 945	3 955	- %
Régimes 401(k)	271	625	6 457	6 186	4 %
Institutionnel	42	22	64	22	n.s.
	303 \$	777 \$	10 466 \$	10 163	\$ 3 %
Fonds distincts – options variables					
Secteur public et organismes sans but lucratif	(920)	129	9 435	10 355	(9)%
Régimes 401(k)	244	1 620	9 647	9 403	3 %
Institutionnel	805	483	1 302	497	n.s.
	129 \$	2 232 \$	20 384 \$	20 255	\$ 1 %
Fonds communs de placement exclusifs					
Secteur public et organismes sans but lucratif	204	123	668	464	44 %
Régimes 401(k)	1 006	1 553	6 315	5 309	19 %
Institutionnel	7	9	90	83	8 %
	1 217 \$	1 685 \$	7 073 \$	5 856	\$ 21 %
Options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement					
Secteur public et organismes sans but lucratif	5 178	13 347	84 700	79 522	7 %
Régimes 401(k)	190 962	8 948	228 284	37 322	n.s.
Institutionnel	(2 219)	14 120	64 528	66 747	(3)%
	193 921 \$	36 415 \$	377 512 \$	183 591	\$ 106 %

(1) La valeur des comptes de l'exercice précédent et la variation connexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été reclassées pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

La hausse enregistrée dans le fonds général en 2014 est principalement attribuable à l'augmentation des souscriptions de régimes 401(k) alors que la hausse enregistrée pour les fonds distincts s'explique essentiellement par la croissance observée dans les marchés boursiers, qui a été pour l'essentiel contrebalancée par d'importantes résiliations de régimes au sein du marché du secteur public et des organismes sans but lucratif. Les fonds communs de placement exclusifs ont également

augmenté en 2014, en raison principalement des souscriptions liées aux régimes 401(k) et de la croissance des marchés boursiers. Les options de placement de détail non affiliées et la valeur des comptes de services administratifs seulement ont enregistré une croissance d'un exercice à l'autre, principalement en raison de l'acquisition de RPS, de la croissance des marchés boursiers et de l'augmentation des souscriptions liées aux régimes 401(k).

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2014 ont augmenté de 50 M\$ US pour se chiffrer à 215 M\$ US, par rapport au quatrième trimestre de 2013, principalement en raison de la hausse des frais administratifs attribuable à l'acquisition de RPS, de l'augmentation de l'actif moyen découlant de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et des flux de trésorerie positifs.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits ont augmenté de 109 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 727 M\$ US, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Au quatrième trimestre de 2014, les honoraires et autres produits ont crû de 45 M\$ US par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation est attribuable aux raisons évoquées pour les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net a augmenté de 3 M\$ US par rapport à la période correspondante de 2013, pour s'établir à 80 M\$ US, principalement en raison de la hausse de 10 M\$ US de l'apport des modifications des bases actuarielles, de la hausse de 6 M\$ US des résultats au chapitre de la mortalité, ainsi que de la hausse des honoraires. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par les coûts d'intégration de 7 M\$ US liés à Empower Retirement et par la diminution de 5 M\$ US de l'apport des placements. Les modifications des bases actuarielles reflètent le raffinement des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices, contrebalancé en partie par l'incidence du raffinement de la modélisation et de l'incidence des changements apportés aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net a augmenté de 14 M\$ US par rapport à l'exercice 2013, pour s'établir à 343 M\$ US, principalement en raison de la hausse de 36 M\$ US de l'apport des modifications des bases actuarielles, de la hausse de 18 M\$ US des résultats au chapitre de la mortalité, ainsi que de la hausse des honoraires. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par la diminution de 25 M\$ US de l'apport des placements et par la hausse des charges, qui comprennent des coûts d'intégration de 11 M\$ US liés à Empower Retirement.

Au quatrième trimestre de 2014, le bénéfice net a diminué de 27 M\$ US par rapport au troisième trimestre de 2014. La diminution du bénéfice net s'explique principalement par la baisse de 28 M\$ US de l'apport des modifications des bases actuarielles et par la hausse des charges, qui comprennent l'augmentation des coûts d'intégration liés à Empower Retirement, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de 11 M\$ US de l'apport des placements et par l'augmentation des honoraires.

Perspectives — services financiers

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En mettant sur pied Empower Retirement, Great-West Financial a réuni les activités de retraite de trois sociétés prospères, réputées et établies de longue date qui offrent des produits et des services uniques, mais complémentaires. De par sa situation, Empower Retirement pourrait profiter d'importantes occasions de croissance au sein de tous les secteurs du marché.

En 2015, Empower Retirement emploiera diverses stratégies pour favoriser la croissance des souscriptions. Elle fera notamment une promotion énergique de la nouvelle marque, en plus d'investir dans la différenciation du produit et d'offrir le meilleur modèle de service de sa catégorie. La société concentrera notamment ses efforts sur l'intégration des activités de retraite de Great-West Financial, de RPS et de Putnam. Plus particulièrement, Empower Retirement regroupera les forces propres à chaque entité en matière de technologie afin d'aider les participants à mieux comprendre leurs besoins en matière de retraite. Diverses initiatives seront mises en place pour améliorer la prestation des services; par exemple, les outils à l'intention des clients seront standardisés et perfectionnés, la gestion des relations avec les conseillers et l'orientation client seront optimisées, et de meilleures pratiques seront adoptées à l'égard des communications adressées aux participants. La Compagnie s'attend à ce que ces améliorations donnent lieu à une hausse de l'épargne-retraite des participants.

Great-West Financial étudie continuellement les occasions de structurer les produits et de mettre au point des stratégies pour stimuler la croissance de l'actif géré. La Compagnie croit que les fonds Great-West Lifetime et les produits de comptes gérés offerts dans le cadre de régimes à cotisations définies continuent de contribuer à la croissance de son actif géré.

L'unité des Marchés de l'Individuelle a connu du succès en raison de la priorité qu'elle a accordée aux produits axés sur la valeur qui comprennent des avantages uniques, ces produits étant distribués par l'intermédiaire de canaux bien connus de la Compagnie. Cette dernière est reconnue pour la valeur et les produits novateurs qu'elle fournit à ces canaux de distribution ainsi qu'à leur clientèle.

En 2014, Great-West Financial a occupé le premier rang parmi les distributeurs de produits d'assurance-vie offerts par l'entremise de banques. S'appuyant sur cette réussite, Great-West Financial a pratiquement triplé le nombre de conseillers bancaires autorisés à vendre ses produits de revenu de retraite, ce qui lui permet d'offrir ses produits de revenu de retraite à une plus vaste clientèle. En outre, grâce aux modifications de produits annoncées au début de 2015, Great-West Financial sera mieux outillée pour repositionner ses produits de revenu de retraite au sein du marché. La Compagnie s'attend à ce que ces changements fassent croître la part de marché de Great-West Financial dans le marché des produits de revenu de retraite.

Le secteur des avantages à l'intention des cadres a agrandi son réseau de distribution en 2014, ce qui a donné lieu à une hausse importante des souscriptions par rapport à l'exercice précédent pour le secteur des banques à rayonnement local. Great-West Financial devrait continuer de bénéficier du travail accompli en 2014. En outre, la Compagnie s'attend à ce que l'attention accrue portée au marché des avantages à l'intention des cadres et des produits destinés aux particuliers à valeur nette élevée contribue au succès continu de Great-West Financial en 2015.

GESTION D'ACTIFS

FAITS NOUVEAUX EN 2014

- · L'actif géré de clôture de Putnam s'est chiffré à 158 G\$ US au 31 décembre 2014, en hausse de 8 G\$ US par rapport à l'exercice précédent.
- Les souscriptions brutes se sont chiffrées à 33,9 G\$ US pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à 30,3 G\$ US pour l'exercice 2013. Les souscriptions brutes de Putnam pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 ont augmenté de 1,0 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits ont été de 918 M\$ US, comparativement à 784 M\$ US pour l'exercice 2013. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 243 M\$ US, en hausse de 32 M\$ US et de 7 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et au trimestre précédent, respectivement.
- Pour la vingt-cinquième année consécutive, DALBAR a reconnu la qualité du service de Putnam en matière de fonds communs de placement. Putnam a d'ailleurs remporté 23 fois le DALBAR Mutual Fund Service Award au cours de ces années, un prix qui récompense l'excellence du service à la clientèle.
- Putnam continue de maintenir un solide rendement sur placement ajusté en fonction du risque par rapport à ses concurrents. Au 31 décembre 2014, environ 88 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper sur une période de trois ans. Cette proportion s'établissait à environ 89 % sur une période de cinq ans. De plus, environ 79 % des actifs des fonds de Putnam se situaient dans le quartile supérieur des fonds classés par Lipper sur une période de trois ans.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Primes et dépôts	10 542 \$	8 958 \$	8 668 \$	37 513 \$	31 279 \$
Honoraires et autres produits					
Frais de gestion de placements	197	189	165	743	602
Honoraires liés au rendement	13	7	5	30	8
Frais administratifs	47	44	40	178	151
Commissions et frais de placement	20	17	12	64	47
Honoraires et autres produits	277	257	222	1 015	808
Perte nette	(1)	(8)	(25)	(71)	(63)
Primes et dépôts (en dollars américains)	9 248 \$	8 218 \$	8 255 \$	33 908 \$	30 331 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains) Frais de gestion de placements (en dollars américains)	173	173	157	672	584
Honoraires liés au rendement (en dollars américains)	12	6	5	27	8
Frais administratifs (en dollars américains)	41	41	38	161	147
Commissions et frais de placement (en dollars américains)	17	16	11	58	45
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	243	236	211	918	784
Perte nette (en dollars américains)	(1)	(8)	(24)	(65)	(61)

Primes et dépôts

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, les primes et dépôts ont augmenté de 1,0 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 9,2 G\$ US, en raison de la hausse de 0,6 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement et de l'augmentation de 0,4 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les primes et dépôts ont augmenté de 3,6 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 33,9 G\$ US, en raison de la hausse de 4,7 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement, partiellement contrebalancée par la baisse de 1,1 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Les primes et dépôts ont augmenté de 1,0 G\$ US pour le quatrième trimestre de 2014 par rapport au trimestre précédent en raison d'une augmentation de 0,8 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement et d'une hausse de 0,2 G\$ des souscriptions institutionnelles.

Honoraires et autres produits

Les produits sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam, du nombre de comptes individuels et des souscriptions.

Les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 243 M\$ US au quatrième trimestre de 2014, une hausse de 32 M\$ US par rapport à la période correspondante de 2013, principalement en raison d'une hausse des frais de gestion de placements et des autres honoraires basés sur l'actif et les souscriptions qui découle de la hausse de l'actif géré moyen. L'augmentation des honoraires s'explique aussi par la hausse du nombre de comptes et des honoraires liés au rendement pour les fonds communs de placement et les produits institutionnels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits ont augmenté de 134 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 918 M\$ US, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Au quatrième trimestre de 2014, les honoraires et autres produits ont crû de 7 M\$ US par rapport au trimestre précédent, pour se chiffrer à 243 M\$ US, principalement en raison de la hausse des honoraires liés au rendement en raison du caractère saisonnier de ces honoraires.

Bénéfice net

La perte nette s'est établie à 1 M\$ US pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, comparativement à 24 M\$ US pour la période correspondante de 2013. La diminution de la perte nette découle principalement de la modification de certains régimes de rémunération fondée sur des actions de Putnam, pour en faire des régimes de rémunération réglée en instruments de capitaux propres, ce qui a fait diminuer la charge de rémunération de 21 M\$ US au quatrième trimestre de 2014, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. De plus, la hausse des honoraires et la reprise de 12 M\$ US relative au règlement d'une question juridique ont été contrebalancées par l'incidence de 7 M\$ US d'une modification des taux d'imposition par certains États américains, la baisse des produits nets tirés des placements, la hausse des frais fondés sur les volumes, l'actif et les souscriptions, ainsi que la hausse des coûts de la rémunération.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la perte nette s'est chiffrée à 65 M\$ US, comparativement à 61 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat pour l'exercice considéré tient compte de l'incidence de la charge de rémunération fondée sur des actions de 23 M\$ US (31 M\$ US pour la période correspondante de 2013) engagée avant la date de modification des régimes, en mars 2014. La perte nette depuis le début de l'exercice 2014 tient également compte de la hausse des charges découlant d'un rajustement d'impôt non récurrent pour les exercices antérieurs de 13 M\$ US lié à l'investissement de capitaux de lancement dans des fonds étrangers, de l'incidence d'une modification des taux d'imposition par certains États américains de 12 M\$ US et des charges indirectes de 4 M\$ US pour les fonds Putnam, facteurs contrebalancés en partie par une reprise liée au règlement d'une question juridique. La hausse des honoraires a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des coûts de la rémunération relativement au solide rendement des placements, la hausse des frais basés sur l'actif et les souscriptions et la baisse des produits nets tirés des placements.

La perte nette s'est établie à 1 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2014, comparativement à une perte nette de 8 M\$ US au trimestre précédent. La hausse des honoraires et la reprise liée au règlement d'une question juridique ont été partiellement contrebalancées par l'incidence d'une modification des taux d'imposition par certains États américains et par l'augmentation des charges d'exploitation. De plus, les données du trimestre précédent comprennent une charge d'impôt nette liée à l'investissement de capitaux de lancement dans des fonds étrangers, ainsi que la reprise de certaines réserves pour impôt liées à des vérifications fiscales réalisées pour des exercices antérieurs, reprise qui ne s'est pas reproduite au cours du trimestre considéré.

ACTIF GÉRÉ

Actif géré

	Pou	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les		
(en millions de dollars américains)	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013		
Actif au début	157 047 \$	158 571 \$	140 773 \$	149 556 \$	128 329 \$		
Souscriptions – fonds communs de placement	6 244	5 396	5 680	23 693	19 025		
Rachats – fonds communs de placement	(5 573)	(4 315)	(3 926)	(17 803)	(15 339)		
Entrées (sorties) d'actifs nettes – fonds communs de placement	671	1 081	1 754	5 890	3 686		
Souscriptions – marchés institutionnels de Putnam	3 004	2 822	2 575	10 215	11 306		
Rachats – marchés institutionnels de Putnam	(4 913)	(2 622)	(4 015)	(14 803)	(14 334)		
Entrées (sorties) d'actifs nettes – marchés institutionnels de Putnam	(1 909)	200	(1 440)	(4 588)	(3 028)		
Entrées (sorties) d'actifs nettes – total	(1 238)	1 281	314	1 302	658		
Incidence du rendement du marché	1 763	(2 805)	8 469	6 714	20 569		
Actif à la fin	157 572 \$	157 047 \$	149 556 \$	157 572 \$	149 556 \$		
Actif géré moyen							
Fonds communs de placement	85 462	84 842	73 784	82 735	68 813		
Actifs institutionnels	71 769	73 244	71 786	72 394	69 604		
Total de l'actif géré moyen	157 231 \$	158 086 \$	145 570 \$	155 129 \$	138 417 \$		

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, l'actif géré moyen s'est établi à 157,2 G\$ US. L'actif géré moyen a augmenté de 11,7 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'incidence cumulative du rendement positif du marché et des placements sur l'actif géré ainsi que des entrées d'actifs nettes. Pour le quatrième trimestre de 2014, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 1,2 G\$ US comparativement à des entrées nettes de 0,3 G\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les sorties nettes découlent des entrées d'actifs nettes trimestrielles des fonds communs de placement de 0,7 G\$ US qui ont été plus que contrebalancées par les sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels de 1,9 G\$ US.

L'actif géré moyen pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 a augmenté de 16,7 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour le trimestre. Les entrées d'actifs nettes pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 se sont chiffrées à 1,3 G\$ US, contre des entrées nettes de 0,7 G\$ US à l'exercice précédent, en raison des entrées d'actifs nettes liées aux fonds communs de placement de

L'actif géré moyen a diminué de 0,9 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence des sorties d'actifs nettes.

Perspectives - gestion d'actifs

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En 2015, Putnam continuera d'être l'élément moteur de la croissance et de l'accroissement de la part de marché grâce à de nouvelles souscriptions et à la rétention d'actifs dans tous les marchés sur lesquels elle offre ses services, soit le marché institutionnel mondial, du détail américain, des régimes à cotisations définies, des produits de placement seulement et celui des conseillers en placement inscrits, ainsi que par l'intermédiaire de PanAgora (responsable de la gestion quantitative des placements institutionnels de Putnam), tout en préservant sa réputation bien établie dans le secteur en matière d'excellence du service. Dans le cadre de l'initiative d'Empower Retirement visant à consolider sous une même marque les unités d'exploitation américaines liées aux services

de retraite, Putnam a vendu l'ensemble de ses activités de services de retraite à Great-West Financial en date du 1er janvier 2015. Au cours de 2014, l'ensemble des activités de services de retraite de Putnam ont enregistré une perte nette d'environ 20 M\$ US, essentiellement en raison des dépenses liées au développement des affaires engagées dans la création d'une plateforme de soutien à la croissance future.

Putnam continue de générer un excellent rendement à long terme en matière de placements dans diverses catégories d'actifs qui ont été reconnues au sein du marché, comme en témoignent les entrées nettes et les éloges de certains observateurs du secteur. La société maintient son engagement à fournir à ses clients un rendement supérieur ajusté en fonction du risque.

L'innovation restera un puissant outil de différenciation pour Putnam en 2015. La société continuera de développer son offre de produits et de services ainsi que ses fonctions opérationnelles, tout en affermissant sa propre image de marque ainsi que celle de ses activités et de ses produits grâce à différents éléments clés. En outre, Putnam entend continuer d'investir dans les technologies afin de pouvoir adapter l'ampleur de son modèle d'affaires de façon plus efficiente et d'étendre son réseau de distribution.

EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments qui ne sont pas liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation américaine.

Au quatrième trimestre de 2014, l'exploitation générale américaine a enregistré une perte nette de 2 M\$ US, comparativement à une perte de néant pour la période correspondante de 2013. La variation de la perte nette découle principalement des coûts de restructuration et d'acquisition liés à RPS.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, l'exploitation générale américaine a enregistré une perte nette de 4 M\$ US, comparativement à une perte de néant pour l'exercice précédent. L'augmentation de la perte nette s'explique surtout par les coûts de restructuration et d'acquisition

La perte nette pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, qui s'est élevée à 2 M\$ US, est comparable à celle enregistrée pour le trimestre précédent.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes, par l'entremise de laquelle la Compagnie offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, ainsi que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande; ainsi que l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada-Vie, la London Life et ses filiales.

CONVERSION DES DEVISES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS qui met en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS du présent rapport.

PROFIL

ASSURANCE ET RENTES

Les principaux produits offerts au Royaume-Uni sont des produits de rentes immédiates, d'épargne et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par des conseillers financiers indépendants et des conseillers en avantages du personnel. Les activités hors de l'île de Grande-Bretagne établies à l'île de Man et à Dublin portent sur l'offre de produits d'investissement, d'épargne et d'assurance individuelle par l'entremise de conseillers financiers indépendants et des banques privées du Royaume-Uni et de certains autres territoires. Canada Life Investments représente les activités de gestion des fonds de la Compagnie au Royaume-Uni. Elle gère des actifs qui comprennent des actions, des titres à revenu fixe, des biens, des prêts hypothécaires et de la trésorerie pour des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco, ainsi qu'une vaste gamme de fonds de revenu viager, de fonds de retraite et de fonds communs de placement. Ces fonds externes sont principalement distribués par l'entremise de conseillers financiers, de gestionnaires de patrimoine et de gestionnaires de fonds discrétionnaires au Royaume-Uni.

Les principaux produits offerts en Irlande, par l'entremise d'Irish Life, sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance individuelle et collective et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants, des agents de ventes directes et des succursales bancaires à titre d'agents liés. Irish Life Investment Managers (ILIM), représente les activités de gestion des fonds de la Compagnie en Irlande, et gère les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels et particuliers, de régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies offerts par des employeurs, d'importantes multinationales, d'organismes de charité et de sociétés nationales, et est le premier gestionnaire de services de retraite en importance en Irlande.

En Allemagne, l'exploitation se concentre sur les produits de retraite, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum à vie et les produits d'assurance individuelle distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés.

L'unité Assurance et rentes continue d'accroître sa présence sur les segments de marché visés en misant sur la commercialisation de produits et de services novateurs, sur la qualité de son offre de service et sur l'amélioration de ses capacités de distribution et de ses relations avec les intermédiaires.

RÉASSURANCE

L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life, de filiales de la London Life et d'une filiale indirecte de Great-West Financial. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life et de filiales de la London Life. En Irlande, les activités de réassurance sont aussi exercées par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie.

Les activités de la Compagnie englobent les traités de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la Compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de diversifier leur risque en matière de réassurance.

Le portefeuille de produits offert par la Compagnie comprend des produits de réassurance-vie, de réassurance de rentes et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la Compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco afin de mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité, à la concentration et de faciliter la gestion du capital de la Compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent parfois des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la Compagnie.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de réseaux de vente indépendants. En Irlande, la Compagnie distribue aussi ses produits par l'entremise de réseaux de vente directe et liée.

ASSURANCE ET RENTES

PART DE MARCHÉ

Royaume-Uni

- • Chef de file du marché de l'assurance-vie collective, avec une part de 26 % du marché $^{\rm (1)}$
- Deuxième fournisseur sur le marché de l'assurance-revenu collective, détenant 20 % de ce marché⁽¹⁾
- Parmi les 10 principaux fournisseurs de rentes immédiates, avec 22 % du marché (conseillers seulement)⁽²⁾
- Une des principales compagnies d'assurance-vie hors de l'île de Grande-Bretagne qui vendent sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de 19 %⁽²⁾
- Parmi les 10 premiers fournisseurs en importance sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte sur l'île de Grande-Bretagne, avec 7 % du marché⁽²⁾

Irlande

- Première compagnie d'assurance-vie en importance avec 35 % du marché⁽³⁾
- Position enviable sur les marchés de l'assurance-vie et des services de retraite pour les particuliers, avec 31 % du marché⁽⁴⁾
- Leader en matière de régimes de retraite et d'assurance collectifs et de produits de rentes de sociétés
- ILIM est le plus important gestionnaire de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établit à plus de 43 G€

Allemagne

- Un des trois principaux assureurs sur le marché global de l'assurance en unités de compte indépendant intermédiaire⁽⁴⁾
- Parmi les dix premiers fournisseurs sur le marché global de l'assurance en unités de compte⁽³⁾
- (1) Au 31 décembre 2013
- (2) La part de marché se fonde sur les données annualisées pour la période du premier au troisième trimestre de 2014.
- (3) Au 30 novembre 2014
- (4) Au 30 juin 2014

ASSURANCE ET RENTES (SUITE)

PRODUITS ET SERVICES

Rovaume-Uni

- · Rentes immédiates
- Épargne
- · Assurance-vie
- Protection du revenu (invalidité)
- · Assurance contre les maladies graves

Irlande

- Produits d'assurance et de retraite de l'Individuelle et de la Collective
- · Produits de rentes individuelles et collectives
- · Services de gestion du patrimoine
- · Produits de placement et d'épargne individuels
- · Gestion de placements pour des clients institutionnels

Allemagne

- Produits de retraite
- · Protection du revenu (assurance-invalidité)
- · Assurance contre les maladies graves
- Rentes variables (produits assortis d'une garantie de retrait minimum)
- · Assurance-vie individuelle

DISTRIBUTION

Rovaume-Uni

- · Conseillers financiers indépendants
- · Banques privées
- · Conseillers en avantages du personnel

Irlande

- Courtiers indépendants
- · Conseillers en retraite et en placements
- · Agents de ventes directes
- Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés (diverses banques en Irlande)

Allemagne

- · Courtiers indépendants
- · Agents liés à plusieurs sociétés

\mathbf{R} éassurance

PART DE MARCHÉ

- Parmi les sept premières compagnies de réassurance-vie en importance aux États-Unis en fonction des affaires prises en charge⁽¹⁾
- Créneau exclusif en matière de produits de réassurance IARD et de rentes

PRODUITS ET SERVICES

Assurance-vie

- Assurance temporaire à reconduction annuelle
- Coassurance
- Coassurance modifiée
- · Solutions privilégiant un allégement de capital

Réassurance IARD

· Rétrocession relative aux catastrophes

Rentes

- · Rentes immédiates
- · Rentes à capital fixe

DISTRIBUTION

- Courtiers de réassurance indépendants
- Placements directs

(1) Au 31 décembre 2013

CONCURRENCE

ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, la Compagnie possède de solides parts de marché dans l'assurance collective, les rentes immédiates et dans les produits d'assurance-vie et de gestion du patrimoine en unités de compte. En additionnant les souscriptions sur l'île de Grande-Bretagne et hors de l'île de Grande-Bretagne, la Canada-Vie compte parmi les trois grands fournisseurs sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte au Royaume-Uni.

Une baisse de la demande pour les produits de rentes immédiates a été observée sur le marché à la suite de l'annonce du budget établi pour 2014 au Royaume-Uni, lequel fournira une plus grande souplesse aux particuliers qui prennent leur retraite à compter d'avril 2015. Au cours de l'exercice, la Compagnie a continué d'offrir des produits de rentes standards et améliorés tout en conservant sa part de marché.

Les activités d'assurance-vie collective et de protection du revenu ont affiché un bon rendement en 2014, permettant à la Compagnie de conserver sa position de chef de file et d'assurer la croissance des primes d'un exercice à l'autre

En 2014, les activités de gestion du patrimoine hors de l'île de Grande-Bretagne ont subi les effets d'un ralentissement persistant dans son marché qui découle principalement du faible volume des affaires liées aux produits à prime unique, qui comportent des primes plus élevées et sont issues du secteur des banques privées. Les produits de planification fiscale sur les successions constituent toujours la gamme de produits qui croît le plus rapidement hors de l'île de Grande-Bretagne et Canada Life International, une filiale de la Canada-Vie, maintient une position de chef de file dans ce secteur du marché. Le marché de la gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne s'est stabilisé au cours de l'exercice, à la suite du ralentissement observé en 2013 en raison des changements apportés à la réglementation relative à la distribution.

L'actif géré de Canada Life Investments, entité qui exerce les activités de placement de la Compagnie au Royaume-Uni, s'établit à plus de $34~\rm G\pounds$.

IRI AND

En 2013, la Compagnie a consolidé sa position de chef de file en Irlande par l'entremise d'Irish Life, et elle demeure la plus importante compagnie d'assurance-vie en Irlande, avec une part de marché de 35 %. Irish Life suit une stratégie de distribution multi-canaux dont l'objectif est de doter la Compagnie du plus important réseau de distribution par courtiers, agents de ventes directes et Bancassurance (relations avec cinq banques). Pour souligner son 75° anniversaire, Irish Life a lancé en octobre 2014 une importante campagne de repositionnement de la marque, dont le slogan est : « We know Irish life. We are Irish Life. »

Irish Life Investment Managers (ILIM) est le plus important gestionnaire de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à plus de 43 G€ au 31 décembre 2014. Dans le cadre des European Pension Awards 2014, ILIM a remporté les prix Equities Manager of the Year et Passive Manager of the Year. Il a également remporté les honneurs dans les catégories Investment Manager of the Year dans le cadre des Irish Pension Awards 2014. Setanta Asset Management (Setanta), une filiale de la Canada-Vie, gère les actifs d'un certain nombre de clients institutionnels, tant des institutions tierces que des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco, et son actif géré s'établissait à 7,0 G€au 31 décembre 2014. Setanta a été nommée Equities Manager of the Year dans le cadre des Irish Pension Awards 2014.

ALLEMAGNE

La Canada-Vie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance en unités de compte sur le marché indépendant intermédiaire allemand. La concurrence sur ce marché demeure féroce, car de nouvelles sociétés y font leur entrée, tentées par la forte croissance projetée au cours des prochaines années. Durant cette période d'intensification de la concurrence, la Compagnie a su se maintenir parmi les trois principaux fournisseurs de ce secteur du marché, grâce à des améliorations continues en matière de produits, de technologie et de services.

Même si l'économie allemande a poursuivi sa reprise en 2014, le marché des produits d'assurance-vie et de retraite s'est montré difficile. Malgré ce contexte défavorable, la Canada-Vie a enregistré une hausse de ses souscriptions d'un exercice à l'autre.

RÉASSURANCE

Sur le marché de la réassurance aux États-Unis, la demande en matière de solutions privilégiant un allégement de capital demeure élevée en raison des exigences strictes en matière de réserves à l'égard des produits d'assurance-vie temporaire et universelle et de l'incertitude qui règne quant à la façon dont la réglementation évoluera au fil du temps en ce qui concerne ces produits. Par conséquent, un plus grand nombre de réassureurs s'intéressent au marché de l'allégement de capital en matière de réassurance-vie, ce qui intensifiera la concurrence pour ces produits.

La Compagnie a également affiché de bons résultats dans le domaine de la réassurance-vie traditionnelle, le nombre de réassureurs-vie restants ayant diminué en raison de la consolidation et de la diversification de la valeur des clients. La force financière de la Compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire. De plus, bien que l'intérêt pour les opérations privilégiant un allégement de capital demeure fort, certaines sociétés ne sont pas prêtes à s'engager dans des opérations à long terme avant que la réglementation ne soit finalisée. La demande de réassurance relative à la longévité demeure solide au Royaume-Uni et dans certains pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans ce marché, qui devient de plus en plus concurrentiel.

Les assureurs et les réassureurs de biens ont été peu touchés par les catastrophes majeures en 2014. Le nombre de tempêtes importantes survenues au cours de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2014 a été inférieur à la moyenne. Par conséquent, il est toujours aussi difficile d'établir la tarification au sein du marché des protections de biens immobiliers dans le cas de catastrophes.

Principales données financières consolidées - Exploitation européenne

Pou	r les trimestres clos	Pour les exercices clos les		
31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
5 340 \$	3 986 \$	6 767 \$	19 359 \$	15 894 \$
290	289	276	1 193	863
274	259	202	1 038	701
142 317 \$	139 521 \$	131 364 \$		
20 736	19 646	16 614		
163 053	159 167	147 978		
41 806	40 508	40 042		
204 859 \$	199 675 \$	188 020 \$		
	31 déc. 2014 5 340 \$ 290 274 142 317 \$ 20 736 163 053 41 806	31 déc. 2014 2014 5 340 \$ 3 986 \$ 290 289 274 259 142 317 \$ 139 521 \$ 20 736 19 646 163 053 159 167 41 806 40 508	2014 2014 2013 5 340 \$ 3986 \$ 6767 \$ 3986 \$ 6767 \$ 290 289 276 276 274 259 202 142 317 \$ 139 521 \$ 131 364 \$ 16 614 16 614 163 053 159 167 147 978 41 806 40 508 40 042	31 déc. 30 sept. 31 déc. 2013 2014 2014 2014 2013 2014 5 340 \$ 3986 \$ 6767 \$ 19 359 \$ 290 289 276 1 193 274 259 202 1 038 142 317 \$ 139 521 \$ 131 364 \$ 10 614 16 614 163 053 159 167 147 978 41 806 40 508 40 042

Bénéfice net - détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les		
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013	
Assurance et rentes	218 \$	208 \$	166 \$	810 \$	548 \$	
Réassurance	71	59	63	265	245	
Exploitation générale européenne	(15)	(8)	(27)	(37)	(92)	
Bénéfice net	274 \$	259 \$	202 \$	1 038 \$	701 \$	

Les résultats pour 2014 comprennent les résultats d'Irish Life pour toutes les périodes de 2014, tandis que les données comparatives pour 2013 comprennent les résultats d'Irish Life depuis la date d'acquisition, soit le 18 juillet 2013.

L'acquisition d'Irish Life au troisième trimestre de 2013 a donné lieu à une importante croissance au sein de l'exploitation européenne. L'apport d'Irish Life à l'exploitation européenne pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2014 se présente comme suit :

Principales données financières consolidées - Exploitation européenne

	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014			
		Autres			Autres		
	Irish Life ⁽¹⁾	qu'Irish Life	Total	Irish Life ⁽¹⁾	qu'Irish Life	Total	
Primes et dépôts	3 074 \$	2 266 \$	5 340 \$	10 745 \$	8 614 \$	19 359 \$	
Honoraires et autres produits	147	143	290	564	629	1 193	
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	64	210	274	236	802	1 038	
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires,							
à l'exclusion des coûts de restructuration	70	210	280	261	802	1 063	
Total de l'actif	56 591 \$	85 726 \$	142 317 \$				
Actif net des fonds communs de placement exclusifs							
et des comptes institutionnels	20 433	303	20 736				
Total de l'actif géré	77 024	86 029	163 053				
Autres actifs administrés	41 806	_	41 806				
Total de l'actif administré	118 830 \$	86 029 \$	204 859 \$				

⁽¹⁾ Depuis le deuxième trimestre de 2014, l'information financière présentée ci-dessus comprend les données d'Irish Life et de Canada Life (Ireland), en raison de l'intégration de leurs activités.

FAITS NOUVEAUX EN 2014

- · Le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 a augmenté pour se chiffrer à 1 038 M\$, contre 701 M\$ pour l'exercice 2013, principalement en raison de l'inclusion des résultats d'Irish Life pour deux trimestres de plus en 2014. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net s'est chiffré à 274 M\$, une hausse de 72 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent qui tient à la hausse du bénéfice de l'unité Assurance et rentes, à la diminution des coûts de restructuration et d'acquisition liés à Irish Life ainsi qu'aux fluctuations favorables des devises.
- Les primes et dépôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont augmenté pour s'établir à 19,4 G\$, contre 15,9 G\$ pour l'exercice 2013, principalement en raison de l'inclusion des résultats d'Irish Life pour deux trimestres de plus en 2014. Les primes et dépôts se sont chiffrés à 5,3 G\$ au quatrième trimestre de 2014, en baisse par rapport au montant de 6,8 G\$ enregistré pour la période correspondante de 2013, en raison principalement d'une baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande et d'une diminution des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni à la suite des changements annoncés dans le budget établi pour 2014 au Royaume-Uni.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits ont augmenté pour se chiffrer à 1 193 M\$, comparativement à 863 M\$ pour l'exercice 2013. Les honoraires et autres produits pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 ont crû de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2013 pour s'établir à 290 M\$, principalement en raison de la hausse de l'actif géré.
- Au quatrième trimestre de 2014, la Compagnie a réalisé des synergies annualisées de 5,7 M€ relativement à Irish Life (26,2 M€ depuis le début de l'exercice). Les synergies de 26,2 M€ en 2014 se sont traduites par une réduction de 5,2 M€ des charges au cours du trimestre (12,4 M€ depuis le début de l'exercice). Depuis l'acquisition d'Irish Life, des synergies annualisées de 40,8 M€ ont été réalisées, lesquelles se sont traduites par une réduction de 27,1 M€ des charges en 2014.
- Au Royaume-Uni, le budget établi par le gouvernement pour 2014 permettra aux participants de régimes de retraite à cotisations définies d'accéder plus facilement à leur épargne à la retraite. Les principaux changements devraient entrer en vigueur à compter d'avril 2015, après consultation. Ces changements ont engendré une diminution des souscriptions de produits de rentes et ils auront

une incidence sur les futures souscriptions de produits de rentes au Royaume-Uni. Moody's Investors Service prévoyait que le volume des rentes souscrites au Royaume-Uni pourrait afficher un recul de 50 % à 75 %, et que les changements feraient ressortir des occasions pour les assureurs de mettre au point une gamme élargie d'autres produits. À la suite de l'annonce des changements, le volume des nouvelles affaires liées aux produits de rentes immédiates offerts aux particuliers au Royaume-Uni a grandement diminué. Au quatrième trimestre de 2014, les nouvelles affaires liées aux produits de rentes immédiates offerts aux particuliers au Royaume-Uni par la Compagnie se sont chiffrées à 84 M£, soit une baisse de 15 % par rapport au troisième trimestre de 2014 et une baisse de 72 % par rapport au quatrième trimestre de 2013.

L'apport du marché des rentes du Royaume-Uni au bénéfice de la Compagnie provient des nouvelles souscriptions et des affaires existantes en vigueur, et comprend l'amélioration du rendement de l'actif des affaires en vigueur. L'apport des affaires en vigueur au bénéfice est plus important que celui provenant des nouvelles souscriptions. Les affaires liées aux rentes en vigueur au Royaume-Uni n'ont pas été touchées par les changements apportés au budget du Royaume-Uni.

- Pour souligner son 75e anniversaire, Irish Life a lancé en octobre 2014 une importante campagne de repositionnement de la marque, dont le slogan est : « We know Irish life. We are Irish Life. »
- En Allemagne, la Compagnie a lancé de nouveaux produits d'assurance temporaire en matière d'invalidité et de risque professionnel au cours de 2014.
- · Le 10 février 2015, la Compagnie a annoncé qu'elle avait conclu, par l'intermédiaire de sa filiale Canada Life Group (UK) Limited, une entente visant l'acquisition de Legal & General International (Ireland) Limited (LGII). Fondée en 2007, LGII est une filiale de Legal & General Group Plc ayant son siège à Dublin, en Irlande, pays qui compte un centre international de services financiers de premier plan. LGII propose des solutions de qualité en matière de planification fiscale et de placements, axées principalement sur le marché des clients à valeur nette élevée du Royaume-Uni. LGII compte plus de 4 000 polices de titres obligataires au Royaume-Uni hors de l'île de Grande-Bretagne et un actif administré de 2,5 G£ (au 30 octobre 2014). La transaction devrait se conclure au deuxième trimestre de 2015; en outre, elle est assujettie aux approbations réglementaires habituelles, notamment aux approbations de la Commission européenne aux termes du règlement sur les concentrations de l'Union européenne, ainsi qu'à certaines conditions de clôture.

UNITÉS D'EXPLOITATION — EXPLOITATION EUROPEÉNNE

ASSURANCE ET RENTES

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour	Pour les trimestres clos les			ices clos les
	31 déc.	30 sept.	31 déc.	31 déc.	31 déc.
	2014	2014 2014	2013	2014	2013
Primes et dépôts	3 875 \$	3 446 \$	5 229 \$	14 931 \$	11 521 \$
Souscriptions	3 155	2 913	4 773	12 388	9 922
Honoraires et autres produits	284	278	266	1 155	820
Bénéfice net	218	208	166	810	548

Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre de 2014, les primes et dépôts ont diminué de 1,4 G\$ par rapport à la période correspondante de 2013 pour atteindre 3,9 G\$. Le recul tient à une baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande et à une diminution des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni à la suite des changements annoncés dans le budget établi pour 2014 au Royaume-Uni. La diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse des souscriptions de produits de retraite en Irlande.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les primes et dépôts ont augmenté de 3,4 G\$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 14,9 G\$. L'augmentation tient essentiellement à l'inclusion des résultats d'Irish Life pour deux trimestres de plus en 2014 ainsi qu'aux fluctuations des devises, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits de rentes immédiates et de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni.

Les primes et dépôts ont augmenté de 0,4 G\$ pour le quatrième trimestre de 2014 par rapport au trimestre précédent en raison d'une augmentation des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande et d'une hausse saisonnière normale des souscriptions en Irlande et en Allemagne. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la baisse des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2014, les souscriptions ont diminué de 1,6 G\$ par rapport à la période correspondante de 2013 pour s'établir à 3,2 G\$. En Irlande, les souscriptions en matière de gestion de fonds ont diminué légèrement par rapport aux niveaux atteints à la suite de l'acquisition d'Irish Life au troisième trimestre de 2013. Au Royaume-Uni, les souscriptions de produits de rentes immédiates ont diminué à la suite des changements annoncés dans le budget établi pour 2014 au Royaume-Uni.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les souscriptions ont augmenté de 2,5 G\$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 12,4 G\$. L'augmentation tient essentiellement à l'inclusion des résultats d'Irish Life pour deux trimestres de plus en 2014 ainsi qu'aux fluctuations des devises, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits de rentes immédiates et de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni.

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2014 ont augmenté de 242 M\$ par rapport au trimestre précédent, surtout en raison d'une hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande, qui découle des fluctuations saisonnières et d'une hausse des souscriptions en Allemagne, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des souscriptions de produits de rentes en Irlande et au Royaume-Uni ainsi que par la baisse des souscriptions de produits d'épargne à prime unique dans le marché des grandes affaires au Royaume-Uni.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2014 ont augmenté de 18 M\$ par rapport à la période correspondante de 2013, pour se chiffrer à 284 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires en Irlande qui découle de la croissance de l'actif géré surtout attribuable aux profits réalisés sur le marché.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 1 155 M\$, une hausse de 335 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement attribuable à l'inclusion des résultats d'Irish Life pour deux trimestres de plus en 2014 et à l'incidence favorable des fluctuations des devises.

Au quatrième trimestre de 2014, les honoraires et autres produits ont crû de 6 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des honoraires en Irlande et en Allemagne qui découle de la croissance de l'actif géré surtout attribuable aux profits réalisés sur le marché.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2014 s'est chiffré à 218 M\$, en hausse de 52 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2013, essentiellement en raison de la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, de l'augmentation des honoraires en Irlande et de l'incidence favorable des fluctuations des devises. Les modifications des bases actuarielles reflètent le raffinement des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes et l'incidence des changements apportés aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence de la réduction des volumes de nouvelles affaires pour les produits de rentes immédiates au Royaume-Uni, les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité au Royaume-Uni, et la baisse de l'apport des placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net a augmenté de 262 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 810 M\$. L'augmentation tient essentiellement à l'inclusion des résultats d'Irish Life pour deux trimestres de plus en 2014, aux résultats plus favorables au chapitre de la mortalité, à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance ainsi qu'à l'incidence favorable des fluctuations des devises. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par la baisse des volumes de nouvelles affaires pour les produits de rentes immédiates au Royaume-Uni et par la diminution de l'apport des placements au Royaume-Uni.

Au quatrième trimestre de 2014, le bénéfice net a augmenté de 10 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2014. L'augmentation tient surtout aux résultats favorables au chapitre de la mortalité et à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la baisse des volumes de nouvelles affaires pour les produits de rentes immédiates et par la diminution de l'apport des placements.

Perspectives - assurance et rentes

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Royaume-Uni - Les perspectives à l'égard des produits de rentes immédiates en 2015 sont incertaines en raison des changements apportés au budget établi pour 2014 au Royaume-Uni qui ont été mentionnés à la rubrique Faits nouveaux en 2014. Les souscriptions des produits de rentes immédiates ont diminué au cours de l'exercice, car certaines personnes attendent l'adoption de la nouvelle loi avant de prendre des décisions de placement relatives à la retraite. Bien que la Compagnie s'attende à ce que la demande du marché se maintienne pour les revenus garantis offerts par les produits de rentes immédiates, elle croit que les changements apportés au budget du Royaume-Uni auront une incidence défavorable sur les souscriptions de produits de rentes immédiates. En réaction à ces changements, la Compagnie compte créer de nouveaux produits pour les personnes qui souhaitent jouir d'une plus grande souplesse. La taille du marché continue de croître puisqu'un nombre croissant de retraités participent à des régimes à cotisations définies en raison de l'élimination de certains régimes à prestations définies.

La Canada-Vie reste à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations à prime unique. Elle continuera d'augmenter sa présence sur l'île de Grande-Bretagne et dans le reste du Royaume-Uni. La stratégie de distribution de la Compagnie sur l'île de Grande-Bretagne restera axée sur les conseillers financiers indépendants. En ce qui concerne le secteur de la gestion de patrimoine hors de l'île de Grande-Bretagne, la Compagnie fait preuve d'un optimisme prudent pour 2015 et prévoit une croissance modeste sur le marché. La croissance des activités de la Compagnie devrait être majoritairement liée aux conseillers patrimoniaux en gestion des fonds discrétionnaires, au marché de détail et aux produits de planification fiscale et successorale, de même qu'à la reprise prévue des activités des banques privées.

En ce qui concerne les activités d'assurance-vie et d'assurance-maladie collectives, les perspectives demeurent favorables. Nos activités profitent de la rigoureuse discipline en matière de tarification segmentaire et de sélection des risques et sont bien positionnées pour profiter de la reprise économique sur ce territoire, alors que le nombre de participants et les salaires sont en voie d'augmenter. Pour l'assurance-revenu collective, la discipline restera le mot d'ordre en matière de tarification afin de tenir compte de la faiblesse des taux d'intérêt. Le secteur devrait continuer de profiter des souscriptions additionnelles à des régimes d'assurance collective dans son bassin de clientèle attribuables à l'initiative du gouvernement du Royaume-Uni en matière de souscription automatique aux régimes de retraite en milieu de travail, qui a démarré en octobre 2012 et s'achèvera en 2018. En 2015, les petites entreprises commenceront à prendre part à cette initiative, ce qui sera une occasion pour la Compagnie d'accroître la pénétration des régimes d'assurancevie collective.

En Europe, la Compagnie continue à établir et à mettre en œuvre la nouvelle réglementation Solvabilité II afin de se préparer à la première soumission réglementaire générale, qui aura lieu au deuxième trimestre de 2015. Toutes les sociétés de la Compagnie qui sont réglementées en Europe porteront une attention particulière à la mise en œuvre de la nouvelle réglementation Solvabilité II en 2015.

Irlande – En décembre 2013, l'Irlande s'est officiellement retirée du programme d'aide financière mis en place par l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international auquel elle avait adhéré en novembre 2010, puisque le gouvernement irlandais

a atteint tous ses objectifs en matière de redressement budgétaire et d'emprunt en vertu du programme. Ce retrait constitue un important pas en avant pour l'Irlande et son économie. La reprise de l'économie en Irlande s'élargit et s'accélère plus vite que ce qui était prévu plus tôt en 2014; le PIB du pays devrait croître de 4,7 % en 2015 et le taux de chômage moyen devrait chuter à 9,7 %. Le rendement des obligations d'États souverains de 10 ans en Irlande a continué de reculer et a atteint son plus bas niveau en 2014.

De plus, la reprise économique se diversifie, et la demande intérieure devrait contribuer positivement à la croissance du PIB pour la première fois depuis 2007. La demande relative aux nouvelles affaires dans le marché de l'assurance-vie et des services de retraite devrait ainsi renouer avec la croissance, après cinq années de recul.

RÉASSURANCE

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc.	30 sept.	31 déc.	31 déc.	31 déc.
	2014	2014	2013	2014	2013
Primes et dépôts	1 465 \$	540 \$	1 538 \$	4 428 \$	4 373 \$
Honoraires et autres produits	6	11	10	38	43
Bénéfice net	71	59	63	265	245

Primes et dépôts

Les primes liées à la réassurance peuvent fluctuer de manière importante d'une période à l'autre en fonction des modalités des traités sous-jacents. Pour certaines opérations de réassurance-vie, les primes varieront selon les composantes de l'opération. Les traités en vertu desquels les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont pris en charge sur une base proportionnelle seront généralement assortis de primes beaucoup plus élevées que les traités en vertu desquels les sinistres ne sont pas assumés par le réassureur avant qu'un certain seuil ne soit dépassé.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2014 ont diminué de 73 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour se chiffrer à 1 465 M\$, essentiellement en raison de la commutation d'un traité de réassurance-maladie. Cette diminution a été essentiellement compensée par les primes liées à de nouveaux traités et à des traités restructurés ainsi que par l'incidence positive des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les primes et dépôts ont augmenté de 55 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 4,4 G\$. Cette augmentation est essentiellement attribuable à de nouvelles ententes de réassurance et à des ententes restructurées, y compris une entente de rentes aux Pays-Bas, ainsi qu'à l'incidence positive des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par la commutation d'un traité de réassurance-maladie.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2014 ont augmenté de 925 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence des nouveaux traités et de traités restructurés conclus durant le trimestre et des fluctuations des devises.

Allemagne - Les perspectives pour les affaires de la Compagnie en Allemagne sont positives et la Compagnie prévoit que la croissance de l'actif géré se poursuivra en 2015.

Les souscriptions de produits d'assurance en unités de compte se sont accrues en 2014. Pour 2015, la Compagnie s'attend à ce que sa part de ce marché continue de croître grâce au fait que les produits garantis traditionnels à taux fixe n'ont plus la cote en raison de la baisse des taux d'intérêt et de l'augmentation du coût des garanties. La Compagnie se positionne de manière à continuer d'accentuer sa présence sur le marché des produits d'assurance en unités de compte grâce à des investissements continus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service.

Les souscriptions de produits de régimes de retraite et d'assurance professionnels ont connu une forte croissance en 2014, et la Compagnie s'attend à ce que la situation se maintienne en 2015.

Honoraires et autres produits

Les activités de réassurance génèrent des honoraires principalement par l'intermédiaire des produits d'assurance-vie, dont les honoraires sont tributaires du volume de la couverture offerte.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2014 ont diminué de 4 M\$ par rapport à la période correspondante de 2013, pour se chiffrer à 6 M\$, essentiellement en raison de la restructuration de certains traités de réassurance-vie.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 38 M\$, une diminution de 43 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la restructuration de plusieurs traités.

Pour le quatrième trimestre de 2014, les honoraires et autres produits ont diminué de 5 M\$ par rapport au trimestre précédent, pour se chiffrer à 6 M\$, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2014 a progressé de 8 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2013, pour se chiffrer à 71 M\$. Cette augmentation s'explique principalement par l'incidence positive des modifications des bases actuarielles et des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires et la hausse de l'impôt sur le résultat.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net a augmenté de 20 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 265 M\$, surtout en raison des changements apportés à la répartition des activités et de la hausse des marges sous-jacentes au chapitre des activités d'assurancevie, de l'incidence favorable des modifications des bases actuarielles et des fluctuations des devises. L'augmentation a été contrebalancée en partie par des résultats moins favorables au chapitre des investissements et par l'augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires.

Au quatrième trimestre de 2014, le bénéfice net a crû de 12 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est principalement attribuable à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles et à l'incidence favorable des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par des résultats moins favorables au chapitre des sinistres et une augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires.

Perspectives - réassurance

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Les activités de réassurance-vie aux États-Unis devraient demeurer stables en 2014. La Compagnie s'attend à ce que les souscriptions d'assurance sous-jacentes se maintiennent à leurs niveaux actuels jusqu'à ce que l'économie américaine montre des signes d'une reprise importante, ce qui pourrait limiter la demande pour la réassurance aux États-Unis jusqu'à ce que la reprise ait lieu. En 2015, de nouveaux règlements auront une incidence sur les garanties exigées pour les entités de réassurance non enregistrées, ce qui aura une incidence sur les types de produits d'assurance qui seront vendus ainsi que sur les besoins en matière de réassurance pour les années à venir. Un nouveau règlement entourant les captives d'assurance utilisées pour financer les provisions excédentaires a vu le jour à la suite de la mise sur pied d'une équipe responsable de la réglementation américaine en matière d'assurance. La demande sur le marché de la réassurance-maladie devrait augmenter en raison de l'Affordable Care Act. De plus, de nouvelles directives réglementaires liées au calcul des provisions réglementaires aux États-Unis devraient entrer en vigueur en 2017.

La réforme Solvabilité II en Europe devrait stimuler les affaires en 2015 et par la suite. L'unité Réassurance de la Compagnie se prépare à aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés affiliées à surmonter les défis éventuels en matière de capital et à tirer parti des possibles occasions d'affaires qui découleront de ces modifications à la réglementation.

Comme le nombre de catastrophes importantes a été peu élevé en 2014, les prix sur le marché de la réassurance IARD devraient continuer de reculer en 2015. La capacité du fonds de couverture, les protections garanties par nantissement de titres et l'émission d'obligations événementielles devraient continuer de croître en 2015, et la demande subit des pressions à la baisse en raison de l'amélioration de la rétention des clients. En 2015, les objectifs seront de réduire de nouveau l'exposition aux risques, de continuer à utiliser les plus récentes mises à jour au sujet des modèles américains obtenues de Risk Management Solutions (RMS) et de contrôler les risques géographiques sans nuire de facon importante aux marges.

EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE

Les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte des charges financières, de l'incidence de certains éléments non récurrents ainsi que des résultats liés aux activités internationales existantes.

Au quatrième trimestre de 2014, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 15 M\$, comparativement à une perte nette de 27 M\$ pour la période correspondante de 2013. Les résultats du quatrième trimestre de 2014 incluent des coûts de restructuration de 6 M\$ liés à l'acquisition d'Irish Life, alors que des coûts de restructuration et d'acquisition de 23 M\$ liés à Irish Life avaient été engagés au quatrième trimestre de 2013. Compte non tenu de ces coûts, la perte nette a augmenté de 5 M\$ en raison des modifications des bases actuarielles et d'une augmentation des provisions sur les activités internationales existantes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 37 M\$, comparativement à une perte nette de 92 M\$ pour l'exercice précédent. La perte nette depuis le début de l'exercice tient compte des coûts de restructuration de 25 M\$ liés à Irish Life pour 2014, alors que des coûts de restructuration et d'acquisition de 97 M\$ liés à Irish Life avaient été engagés pour la période correspondante de 2013. À l'exclusion de ces coûts, la perte nette pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'est chiffrée à 12 M\$, contre un bénéfice net de 5 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du premier semestre de 2013, la Compagnie a effectué une revue des passifs éventuels restants relativement aux coûts liés à l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003 et elle a déterminé que la plupart des provisions n'étaient plus requises, ce qui a eu une incidence positive de 11 M\$ sur le bénéfice net en 2013 qui ne s'est pas reproduite en 2014. La diminution du bénéfice s'explique aussi par des modifications des bases actuarielles liées aux activités internationales existantes.

La perte nette pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 a augmenté de 8 M\$ par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 15 M\$, principalement en raison des modifications des bases actuarielles liées aux activités internationales existantes évoquées pour les résultats trimestriels.

$m{R}$ ÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE $m{L}$ IFECO

Le secteur de l'exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la Compagnie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, l'exploitation générale de Lifeco a présenté une perte nette de 6 M\$, comparativement à un bénéfice net de 189 M\$ au quatrième trimestre de 2013. Le bénéfice au quatrième trimestre de 2013 comprenait une reprise liée à un litige comptabilisée pour une période antérieure, ce qui a donné lieu à une hausse de 226 M\$ du bénéfice, et une perte liée à l'évaluation à la valeur de marché à l'égard d'une macro-couverture du capital de 26 M\$. Compte non tenu de ces éléments, la perte nette a diminué de 5 M\$, en raison essentiellement de la baisse des charges financières non affectées. En 2014, les charges financières liées aux titres d'emprunt libellés en euros émis dans le cadre de l'acquisition d'Irish Life ont été affectées aux résultats de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 26 M\$, comparativement à un bénéfice net de 153 M\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de la reprise liée à un litige expliquée ci-dessus, la perte nette a diminué de 47 M\$, principalement en raison de la diminution des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché à l'égard d'une macro-couverture du capital et de la baisse des charges financières non affectées, facteurs contrebalancés en partie par une hausse des dividendes sur les actions privilégiées. Le résultat depuis le début de l'exercice 2013 comprenait également une charge de 5 M\$ découlant de redressements de l'impôt sur le capital après des vérifications fiscales d'exercices antérieurs, laquelle ne s'est pas répétée en 2014.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, la perte nette de l'exploitation générale de Lifeco a diminué de 3 M\$ par rapport au trimestre précédent, pour se chiffrer à 6 M\$, en raison essentiellement de la baisse des dividendes sur les actions privilégiées versés au cours du trimestre.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Principales données financières annuelles

	Exerc	cices clos les 31 déc	embre
(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2014	2013	2012(1)(2)
Total des produits ⁽¹⁾	39 181 \$	26 446 \$	30 597
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires			
Bénéfice d'exploitation	2 546 \$	2 052 \$	1 946
Bénéfice net	2 546	2 278	1 806
Bénéfice net par action ordinaire			
Bénéfice d'exploitation	2,549 \$	2,108 \$	2,049
De base	2,549	2,340	1,902
Dilué	2,546	2,297	1,891
Total de l'actif			
Total de l'actif ⁽¹⁾⁽²⁾	356 709 \$	325 876 \$	253 850
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	216 271	185 243	134 598
Total de l'actif géré	572 980	511 119	388 448
Autres actifs administrés	490 353	247 139	157 455
Total de l'actif administré	1 063 333 \$	758 258 \$	545 903
Total du passif ⁽¹⁾⁽²⁾	334 812 \$	306 046 \$	236 839
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série F	1,4750	1,4750	1,4750
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série l	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série J ⁽³⁾	_	1,50000	1,50000
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N	0,912500	0,912500	0,912500
Actions privilégiées de premier rang, série P ⁽⁴⁾	1,350	1,350	1,152120
Actions privilégiées de premier rang, série Q ⁽⁵⁾	1,2875	1,2875	0,625235
Actions privilégiées de premier rang, série R ⁽⁶⁾	1,200	1,200	0,26630
Actions privilégiées de premier rang, série S ⁽⁷⁾	0,799185	_	_
Actions ordinaires	1,230	1,230	1,230

⁽¹⁾ La Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants de 2012 pour tenir compte des ajustements liés à la présentation adoptés en 2013.

⁽²⁾ Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective, s'il y a lieu, des nouvelles IFRS et des IFRS révisées entrant en vigueur en 2013, en particulier IAS 19R, Avantages du personnel, et IFRS 10, États financiers consolidés.

⁽³⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série J, ont été rachetées le 31 décembre 2013.

⁽⁴⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série P, ont été émises le 22 février 2012. Le premier versement de dividendes a été effectué le 30 juin 2012 et correspondait à un montant de 0,477120 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,337500 \$ par action.

⁽⁵⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série Q, ont été émises le 6 juillet 2012. Le premier versement de dividendes a été effectué le 30 septembre 2012 et correspondait à un montant de 0,303360 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,321875 \$ par action.

⁽⁶⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série R, ont été émises le 11 octobre 2012. Le premier versement de dividendes a été effectué le 31 décembre 2012 et correspondait à un montant de 0,266300 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,30000 \$ par action.

⁽⁷⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série S, ont été émises le 22 mai 2014. Le premier versement de dividendes a été effectué le 30 septembre 2014 et correspondait à un montant de 0,47106 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,328125 \$ par action.

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars,		201	4			201	3	
sauf les montants par action)	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits ⁽¹⁾	10 723 \$	8 451 \$	10 070 \$	9 937 \$	8 056 \$	7 206 \$	3 628 \$	7 556 \$
Détenteurs d'actions ordinai	ires							
Bénéfice net								
Total	657	687	615	587	717	523	521	517
De base – par action	0,658	0,687	0,616	0,587	0,717	0,527	0,548	0,544
Dilué – par action	0,657	0,686	0,615	0,587	0,716	0,522	0,547	0,544
Bénéfice d'exploitation(2)								
Total	657	687	615	587	491	523	521	517
De base – par action	0,658	0,687	0,616	0,587	0,491	0,527	0,548	0,544
Dilué – par action	0,657	0,686	0,615	0,587	0,490	0,522	0,547	0,544

- (1) La Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation adoptés en 2013.
- (2) Le bénéfice d'exploitation (une mesure financière non définie par les IFRS) exclut l'incidence de certaines provisions liées à des litiges. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS. dans le présent document.

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 657 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014, comparativement à 717 M\$ il y a un an, ce qui représente 0,658 \$ par action ordinaire (0,657 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2014, comparativement à 0,717 \$ par action ordinaire (0,716 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2014 s'est établi à 10 723 M\$ et comprend des primes reçues de 5 501 M\$, des produits nets tirés des placements réguliers de 1 516 M\$, une variation à la hausse de 2 545 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 1 161 M\$.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la Compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la Compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Compagnie au 31 décembre 2014 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie est conçu pour garantir de manière raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux IFRS. La direction de la Compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO) publié en 1992 par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la Compagnie adoptera l'Internal Control – Integrated Framework publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (le cadre COSO 2013) à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la Compagnie au 31 décembre 2014 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la Compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie.

Avec prise d'effet le 30 septembre 2014, la direction de la Compagnie ne limite plus l'étendue de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière pour en exclure les contrôles, politiques et procédures d'Irish Life. En raison de la taille des activités d'Irish Life et de la quantité de contrôles, politiques et procédures propres à Irish Life, ce changement représente un ajout significatif aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. À l'exception de l'inclusion d'Irish Life dans son étendue, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses activités, la Great-West a offert des prestations d'assurance à d'autres membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, la société mère de Lifeco. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs de la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, et lui en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurancevie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM.

Au 31 décembre 2014, la Compagnie détenait des débentures émises par IGM d'un montant en capital de 43 M\$ (40 M\$ en 2013).

En 2014, la Great-West, la London Life et des fonds distincts gérés par la London Life ont acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 184 M\$ (204 M\$ en 2013).

La Compagnie fournit des services de réassurance et de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la Compagnie et de ses filiales.

Aucun prêt ni aucune garantie n'étaient en cours à la date du bilan, et aucun prêt ni aucune garantie n'avaient été émis en 2014 ou en 2013. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2014 ou en 2013.

Conversion des devises

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises

			2	2014				2013		
Périodes closes les	31 déc.	30 sept.		30 juin	31 mars	 31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	
Dollar américain										_
Bilan	1,16	\$ 1,12	\$	1,07	\$ 1,11	\$ 1,06	\$ 1,03	\$ 1,05	\$ 1,02	\$
Produits et charges	1,14	\$ 1,09	\$	1,09	\$ 1,10	\$ 1,05	\$ 1,04	\$ 1,02	\$ 1,01	\$
Livre sterling										
Bilan	1,81	\$ 1,82	\$	1,83	\$ 1,84	\$ 1,76	\$ 1,66	\$ 1,60	\$ 1,54	\$
Produits et charges	1,80	\$ 1,82	\$	1,84	\$ 1,83	\$ 1,70	\$ 1,61	\$ 1,57	\$ 1,56	\$
Euro										
Bilan	1,40	\$ 1,42	\$	1,46	\$ 1,52	\$ 1,47	\$ 1,39	\$ 1,37	\$ 1,30	\$
Produits et charges	1,42	\$ 1,44	\$	1,50	\$ 1,51	\$ 1,43	\$ 1,38	\$ 1,34	\$ 1,33	\$

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS). Les renseignements de nature financière figurant ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux présentés dans les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement des montants basés sur les meilleures estimations de la direction. La direction exerce son jugement avec soin au moment d'établir ces estimations, et les états financiers consolidés en tiennent compte de manière appropriée. De l'avis de la direction, les méthodes comptables utilisées sont appropriées aux circonstances et les états financiers consolidés présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Compagnie ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie conformément aux IFRS.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des contrôles internes à l'égard de l'information financière conçus pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux IFRS.

Les états financiers consolidés ont reçu l'approbation du conseil d'administration, qui assume la surveillance de l'information financière. Le conseil d'administration exerce cette responsabilité principalement par l'entremise du comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit a pour tâche, entre autres :

- d'examiner les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et d'en faire rapport au conseil d'administration;
- d'examiner les procédés de contrôle interne;
- d'examiner l'indépendance des auditeurs externes ainsi que les modalités de leur mission, et de fournir au conseil d'administration des recommandations quant à la nomination des auditeurs externes et à la rémunération de ceux-ci;
- · d'étudier, au besoin, d'autres questions touchant l'audit, la comptabilité et l'information financière.

Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction ainsi que les auditeurs internes et externes de la Compagnie afin de passer en revue leurs plans d'audit respectifs et leurs constatations en matière d'audit. Le comité d'audit demeure à la disposition des auditeurs internes et externes

Le conseil d'administration de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et de Great-West Life & Annuity Insurance Company nomme un actuaire titulaire de l'Institut canadien des actuaires qui doit :

- s'assurer de la conformité des hypothèses et des méthodes utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques avec les normes actuarielles reconnues, les lois applicables et les règlements et les directives qui s'y rapportent;
- donner son avis sur le caractère adéquat des provisions mathématiques à la date du bilan en vue de satisfaire à toutes les obligations à l'égard des titulaires de polices. L'examen de la documentation justificative afin de vérifier si elle est exacte et complète, et l'analyse de l'actif pour déterminer sa capacité à soutenir le montant des provisions mathématiques sont des éléments importants du travail requis pour lui permettre de donner son avis.

Les comptables agréés de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., à titre d'auditeurs externes de la Compagnie, ont audité les états financiers consolidés. Le rapport de l'auditeur aux actionnaires est présenté à la suite des états financiers consolidés. L'opinion des auditeurs est fondée sur un examen qu'ils ont effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, en exécutant les sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière de la Compagnie ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie conformément aux IFRS.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef des services financiers,

Paul A. Mahon

William W. Lovatt

Le 12 février 2015

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Produits		
Primes reçues		
Primes brutes souscrites	24 686 \$	23 441 \$
Primes cédées	(3 464)	(3 205)
Total des primes, montant net	21 222	20 236
Produits nets tirés des placements (note 5)		
Produits nets tirés des placements – réguliers	6 010	5 604
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	7 527	(2 979)
Total des produits nets tirés des placements	13 537	2 625
Honoraires et autres produits	4 422	3 585
	39 181	26 446
Prestations et charges		
Prestations aux titulaires de polices		
Contrats d'assurance et d'investissement		
Montant brut	19 363	18 464
Montant cédé	(1 928)	(1 744)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	17 435	16 720
Participations des titulaires de polices et bonifications	1 496	1 371
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	10 229	(280)
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	29 160	17 811
Commissions	2 084	1 869
Charges d'exploitation et frais administratifs (note 30)	3 741	3 159
Taxes sur les primes	339	313
Charges financières (note 16)	304	292
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	132	117
Coûts de restructuration et d'acquisition (note 18)	32	104
Bénéfice avant impôt	3 389	2 781
Impôt sur le résultat (note 29)	628	463
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	2 761	2 318
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 21)	93	(90)
Bénéfice net	2 668	2 408
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	122	130
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	2 546 \$	2 278 \$
Bénéfice par action ordinaire (note 26)		
De base	2,549 \$	2,340 \$
Dilué	2,546 \$	2,297 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
		(note 35)
Bénéfice net	2 668 \$	2 408 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les comptes consolidés de résultat		
Profits de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	539	847
Profits (pertes) de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	35	(52)
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente (Charge) économie d'impôt sur le résultat	313 (62)	(161) 36
Profits réalisés sur les actifs disponibles à la vente Charge d'impôt sur le résultat	(52) 10	(65) 14
Pertes latentes sur les couvertures de flux de trésorerie Économie d'impôt sur le résultat	(107) 41	(89) 34
Pertes réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie Économie d'impôt sur le résultat	2 (1)	2 (1)
Participations ne donnant pas le contrôle (Charge) économie d'impôt sur le résultat	(77) 20	67 (18)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	661	614
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les comptes consolidés de résultat		
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (Charge) économie d'impôt sur le résultat	(523) 130	604 (165)
Participations ne donnant pas le contrôle (Charge) économie d'impôt sur le résultat	32 (8)	(58) 13
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(369)	394
Total des autres éléments du résultat global	292	1 008
Bénéfice global	2 960 \$	3 416 \$

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)

31 décembre	2014	2013
Actif		(note 35)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	2 498 \$	2 791 \$
Obligations (note 5)	103 168	89 914
Prêts hypothécaires (note 5)	20 546	19 063
Actions (note 5)	7 820	8 554
Immeubles de placement (note 5)	4 613	4 288
Avances consenties aux titulaires de polices	7 711	7 332
	146 356	131 942
Fonds détenus par des assureurs cédants (note 6)	12 154	10 832
Goodwill (note 11)	5 855	5 812
Immobilisations incorporelles (note 11)	3 625	3 456
Instruments financiers dérivés (note 31)	652	593
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire (note 12)	619	590
Immobilisations corporelles (note 12)	228	211
Actifs au titre des cessions en réassurance (note 15)	5 151	5 070
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	3 056	3 068
Autres actifs (note 13)	2 368	2 220
Impôt exigible (note 29)	48	165
Actifs d'impôt différé (note 29)	1 631	1 138
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 14)	174 966	160 779
Total de l'actif	356 709 \$	325 876 \$
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 15)	145 198 \$	131 174 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 15)	857	889
Débentures et autres instruments d'emprunt (note 17)	5 355	5 740
Fonds détenus en vertu de traités de réassurance	313	270
Instruments financiers dérivés (note 31)	1 195	744
Créditeurs Autres passife (note 10)	1 480	1 583 2 807
Autres passifs (note 19)	3 099 737	2 807 981
Impôt exigible (note 29) Passifs d'impôt différé (note 29)	1 450	916
Débentures de fiducies de capital (note 20)	162	163
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices	102	103
de fonds distincts (note 14)	174 966	160 779
Total du passif	334 812	306 046
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle (note 21)		
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	2 480	2 354
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	163	8
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capital social (note 22)		
Actions privilégiées	2 514	2 314
Actions ordinaires	7 102	7 112
Surplus cumulé	9 134	7 899
Cumul des autres éléments du résultat global (note 27)	378	86
Surplus d'apport	126	57
Total des capitaux propres	21 897	19 830
Total du passif et des capitaux propres	356 709 \$	325 876 \$

Approuvé par le conseil d'administration :

Administrateur Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)

			31 déce	mbre 2014		
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 426 \$	57 \$	7 899 \$	86 \$	2 362 \$	19 830 \$
Bénéfice net	_	-	2 668	_	93	2 761
Autres éléments du résultat global		_	_	292	33	325
	9 426	57	10 567	378	2 488	22 916
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 22)	_	-	(122)	-	_	(122)
Détenteurs d'actions ordinaires (note 26)	-	-	(1 228)	-	_	(1 228)
Actions exercées et émises en vertu du régime d'options	40	(5)				
sur actions (note 22)	10	(6)	_	_	-	4
Modification de régimes fondés sur des actions (note 24)	_	34	_	_	211	245
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés					(60)	(60)
sur des actions de Putnam	_	_	_	_	(60)	(60)
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique	(OE)					(OE)
de rachat dans le cours normal des activités (note 22)	(95)	_	_	_	_	(95)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 22)	75		(75)			
Émission d'actions privilégiées (note 22)	200	_	(73)	_	_	200
Frais d'émission d'actions (note 22)	200	_	(4)	_	_	(4)
Paiements fondés sur des actions	_	41	(4)	_	_	41
Montant réaffecté du compte de l'actionnaire au compte		71				71
de participation de London Life (note 21)	_	_	(4)	_	4	_
Solde à la fin de l'exercice	9 616 \$	126 \$	9 134 \$	378 \$	2 643 \$	21 897 \$
Solde a la lili de l'exercice		120 \$	3 13 1	370 \$	20.5 \$	
			31 décembre	e 2013 (note 35)		
				Cumul des	Participations	Total des
	Capital	Surplus	Surplus	autres éléments	ne donnant pas	capitaux
	social	d'apport	cumulé	du résultat global	le contrôle	propres
Solde au début de l'exercice	8 392 \$	60 \$	7 035 \$	(932) \$	2 456 \$	17 011 \$
Ajustement d'une période antérieure (note 35)		_	(168)	10	_	(158)
Solde retraité au début de l'exercice	8 392	60	6 867	(922)	2 456	16 853
Bénéfice net	-	-	2 408	-	(90)	2 318
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		_	_	1 008	(4)	1 004
	8 392	60	9 275	86	2 362	20 175
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 22)	-	-	(130)	-	-	(130)
Détenteurs d'actions ordinaires (note 26)	_	_	(1 200)	_	_	(1 200)
Échange de reçus de souscription à l'acquisition d'Irish Life (note 22)	1 220	_	_	_	_	1 220
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (note 22)	57	(11)	_	_	_	46
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique						
de rachat dans le cours normal des activités (note 22)	(59)	_	_	_	_	(59)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre			(45)			
publique de rachat dans le cours normal des activités (note 22)	46	_	(46)	_	_	- (225)
Rachat d'actions privilégiées (note 22)	(230)	_	_	_	_	(230)
Paiements fondés sur des actions	_	8	_	_	_	8
Solde à la fin de l'exercice	9 426 \$	57 \$	7 899 \$	86 \$	2 362 \$	19 830 \$

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	3 389 \$	2 781 5
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(490)	(209)
Ajustements : Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	9 726	(567)
Variation des passis relatifs aux contrats à assurance et à investissement. Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	428	269
Variation des fonds détenus en vertu de traités de réassurance	(34)	(99)
Variation des coûts d'acquisition différés	41	56
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	(160)	321
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(7 527)	2 979
Autres	70	(505)
	5 443	5 026
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires (note 22)	10	1 277
Émission d'actions privilégiées (note 22)	200	-
Frais d'émission d'actions (note 22)	(4)	(50)
Actions ordinaires achetées et annulées (note 22)	(95)	(59)
Rachat d'actions privilégiées Émission de titres d'emprunt libellés en euros		(230) 659
Augmentation (diminution) de la marge de crédit d'une filiale	(98)	257
Augmentation (diminution) des débentures et autres instruments d'emprunt	(348)	(74)
Frais liés à la sollicitation de consentement (note 17)	(5.10)	(7)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(1 228)	(1 200)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(122)	(130)
	(1 685)	493
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	26 962	28 173
Encaissements sur prêts hypothécaires	2 525	1 910
Ventes d'actions	3 099	1 862
Ventes d'immeubles de placement	98	34
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	73	70
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis (note 3)	(43)	(1 234)
Placement dans des obligations	(31 104)	(30 820)
Placement dans des prêts hypothécaires	(3 543)	(2 617)
Placement dans des actions Placement dans des immeubles de placement	(2 069) (127)	(1 944) (247)
Flacement dans des immediales de placement	(4 129)	(4 813)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	78	190
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(293)	896
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	2 791	1 895
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	2 498 \$	2 791
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	4 988 \$	4 507
Intérêts versés	298 \$	275
Dividendes reçus	246 \$	239

NOTES ANNEXES

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) est une société inscrite en Bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la Compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada, R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power (la Financière Power), et cette dernière est la société mère de la Compagnie.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'épargne-retraite, la gestion de placements et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses principales filiales en exploitation, soit La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et Putnam Investments, LLC (Putnam).

Les états financiers consolidés (les états financiers) de la Compagnie au 31 décembre 2014 et pour l'exercice clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 11 février 2015.

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers de la Compagnie ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. Les méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme pour préparer les états financiers consolidés de la Compagnie.

Avec prise d'effet le 1et janvier 2014, la Compagnie a adopté les modifications à portée limitée d'IAS 32, Instruments financiers : Présentation, d'IAS 36, Dépréciation d'actifs, et d'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, ainsi que les lignes directrices d'IFRIC 21, Droits ou taxes. L'adoption n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Compagnie au 31 décembre 2014 et pour l'exercice clos à cette date et les états comparatifs au 31 décembre 2013. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Compagnie obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Compagnie n'exerce plus ce contrôle. La Compagnie a le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les activités pertinentes, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ces activités et qu'elle peut utiliser son pouvoir pour influer sur les rendements variables de la Compagnie. L'ensemble des soldes, transactions, produits, charges, profits et pertes intragroupes importants, y compris les dividendes liés aux transactions intragroupes, sont éliminés au moment de la consolidation.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont présentés dans les notes annexes et comprennent notamment :

- · Les hypothèses actuarielles, comme le comportement des titulaires de polices, les taux de mortalité et de morbidité des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (note 15).
- · La direction exerce son jugement pour évaluer le classement des contrats d'assurance et des traités de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- La direction évalue les synergies et les avantages futurs en vue de l'évaluation et de la comptabilisation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que de l'appréciation de la valeur recouvrable. La détermination de la valeur comptable et de la valeur recouvrable du goodwill et des immobilisations incorporelles repose sur l'utilisation de prévisions sur les résultats financiers futurs (note 11).
- · La direction a déterminé que les unités génératrices de trésorerie relatives au goodwill et aux immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont celles qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne; elle doit ainsi exercer son jugement pour déterminer quel est ce niveau (note 11).
- · Les provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres sont comptabilisées en raison d'un événement antérieur qui, selon la direction, pourrait donner lieu à une sortie de ressources économiques qui devraient être versées à un tiers dans le but de régler l'obligation. La direction fait appel à son jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels lorsqu'elle établit sa meilleure estimation de la provision à la date de clôture (note 32).
- · La Compagnie exerce ses activités dans divers territoires régis par des autorités fiscales différentes au sein desquels la direction doit formuler des estimations importantes et porter des jugements importants lorsqu'il s'agit d'interpréter les lois et règlements de nature fiscale pour déterminer les provisions d'impôt de la Compagnie ainsi que la valeur comptable de ses actifs et passifs d'impôt (note 29).
- · Les hypothèses actuarielles qui sont utilisées pour déterminer la charge et les obligations au titre des prestations définies pour les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi de la Compagnie. La direction examine les résultats antérieurs pour les participants à ses régimes et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation, lorsqu'elle évalue les hypothèses utilisées afin de déterminer la charge pour l'exercice considéré (note 25).
- La direction consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles il a été déterminé que la Compagnie exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la Compagnie à diriger les activités de la filiale ou de l'entité afin d'en tirer des rendements variables. La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine s'il y a contrôle ou non. Elle l'exerce également pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Compagnie peut user de son pouvoir afin de générer des rendements variables.
- Dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la direction de la Compagnie exerce son jugement quant au choix des données relatives à la juste valeur, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, y compris les données importantes non observables utilisées pour évaluer les immeubles de placement (note 8).

- · La direction fait appel à des services d'évaluation indépendants qui posent des jugements et formulent des hypothèses. Pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales de marché (note 5).
- La direction a recours à des critères faisant appel au jugement, comme les risques et avantages associés à la transaction, pour déterminer si la Compagnie conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si la Compagnie conserve les risques et avantages, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.
- Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, les achats et les ventes de placements de portefeuille sont comptabilisés dans les activités d'investissement en raison de la nature à long terme de ces activités d'investissement.
- La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine si les coûts d'acquisition différés et les provisions au titre des produits différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction détermine que les coûts répondent à la définition d'un actif et qu'ils sont marginaux et liés à l'émission du contrat d'investissement. Les provisions au titre des produits différés sont amorties de façon linéaire sur la durée de la police (notes 13 et 19).
- Les secteurs opérationnels de la Compagnie, soit les secteurs pour lesquels le président et chef de la direction de la Compagnie évalue le rendement et affecte des ressources au sein de la Compagnie, concordent avec la répartition géographique des activités de la Compagnie. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation pour former les secteurs opérationnels de la Compagnie (note 34).
- · Les résultats de la Compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. La provision pour pertes sur créances futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de la Compagnie, est tributaire des notations des placements. La Compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille comprennent les obligations, les prêts hypothécaires, les actions et les immeubles de placement. Les placements de portefeuille sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou encore comme des prêts et créances ou des instruments non financiers, selon l'intention de la direction relativement à la finalité et à la nature du placement. Actuellement, la Compagnie ne détient aucun placement classé comme détenu jusqu'à son échéance.

Les placements dans des obligations ou des actions normalement négociées activement sur un marché organisé sont désignés ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou encore classés comme disponibles à la vente à la date de la transaction. Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs. Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements. Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes réalisés font l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux comptes consolidés de résultat lorsque le placement disponible à la vente est vendu. Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente sont comptabilisés au titre des produits nets tirés des placements, dans les comptes consolidés de résultat.

Les placements dans les instruments de capitaux propres dont la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés au coût. Il n'est pas nécessaire de fournir les informations sur la juste valeur. Les placements dans les actions de sociétés sur lesquelles la Compagnie exerce une influence notable mais dont elle n'a pas le contrôle sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Les placements dans des actions comprennent le placement de la Compagnie dans la Société financière IGM Inc. (IGM), une société affiliée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, et le placement dans Allianz Ireland, une compagnie d'assurance de dommages non cotée qui exerce ses activités en Irlande, sociétés dont la Compagnie ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles elle exerce une influence notable. Ces placements sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les placements dans des titres hypothécaires et des obligations qui ne sont normalement pas négociés activement sur un marché public sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite des provisions pour pertes sur créances. Les produits d'intérêts gagnés et les profits et les pertes réalisés à la vente de placements classés comme des prêts et créances sont comptabilisés au titre des produits nets tirés des placements dans les comptes consolidés de résultat.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au titre des produits nets tirés des placements dans les comptes consolidés de résultat. La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations. Les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital, dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme, sont classés dans les immeubles de placement. Les biens immobiliers qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles loués qui auraient autrement été classés comme des immeubles de placement, s'ils avaient appartenu à la Compagnie, sont également inclus dans les immeubles de placement.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Évaluation à la juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers reflète nécessairement la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité dont tiennent compte les méthodes d'établissement des prix de marché utilisées par la Compagnie.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Compagnie maximise l'utilisation des données observables et limite l'utilisation des données non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente.

La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la Bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus. La Compagnie maximise l'utilisation des données observables et limite l'utilisation des données non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente, à la date de clôture.

Prêts hypothécaires et obligations - Prêts et créances

Aux seules fins de la présentation de l'information, la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

Dépréciation

Les placements font individuellement l'objet d'examens réguliers afin de déterminer s'ils seront dépréciés. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés s'être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation nette. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est contrepassée s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés dans les produits nets tirés des placements; par conséquent, toute réduction attribuable à la dépréciation de ces actifs sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur des obligations désignées ou classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif, sauf si les obligations sont considérées dépréciées.

Prêts de titres

Lifeco prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans l'actif investi, car la Compagnie conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente ou comme des prêts et créances, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition et comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas de passifs financiers autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont inscrits dans la valeur de l'instrument émis et sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts à un jour et les dépôts à terme dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins et qui sont détenus en vue de répondre aux besoins de liquidités à court terme. Les paiements nets en circulation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de ceux-ci.

Actifs du compte de négociation

Les actifs du compte de négociation sont constitués des placements dans des fonds commandités par Putnam, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire en Europe, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur liquidative de ces fonds. Les placements dans ces actifs sont inclus dans les autres actifs des bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat.

Débentures et autres instruments d'emprunt, et titres de fiducies de capital

Les débentures et autres instruments d'emprunt ainsi que les titres de fiducies de capital sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs, qui comprennent les charges payées d'avance, les coûts d'acquisition différés et divers autres actifs, sont évalués au coût amorti. Les autres passifs, qui comprennent les provisions au titre des produits différés et les découverts bancaires, sont évalués au coût amorti. Les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi qui sont également inclus dans les autres actifs et passifs sont évalués conformément à IAS 19, Avantages du personnel.

Instruments financiers dérivés

La Compagnie utilise des produits financiers dérivés pour gérer les risques et couvrir ou gérer ses positions d'actif, de passif et de capitaux propres, y compris ses produits. Les lignes directrices de la Compagnie interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

La Compagnie fournit à la note 31 des informations à l'égard du risque de crédit maximal, du risque de crédit futur, du risque de crédit équivalent et de l'équivalent pondéré en fonction du risque, tel que le Bureau du surintendant des institutions financières Canada le prescrit.

Tous les dérivés, y compris ceux incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents sur la juste valeur dépend de la désignation ou non des dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements des comptes consolidés de résultat. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les dérivés sont évalués en tenant compte des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes de taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions strictes en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas respectées, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il y a présence d'une relation de couverture, la Compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion du risque et la stratégie qu'elle emploie pour conclure diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés utilisés dans des opérations de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans consolidés, ou encore à des engagements fermes ou à des transactions prévues précis. La Compagnie détermine aussi, au commencement de la couverture et de façon continue par la suite, si les dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La Compagnie évalue l'efficacité de la couverture chaque trimestre en effectuant des tests de corrélation.

Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables

En ce qui a trait aux dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits nets tirés des placements.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Couvertures de la juste valeur

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture et du risque couvert sont comptabilisées dans les produits nets tirés des placements, et toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits nets tirés des placements.

À l'heure actuelle, la Compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de la juste valeur.

Couvertures de flux de trésorerie

En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits nets tirés des placements. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie font immédiatement l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux produits nets tirés des placements s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

À l'heure actuelle, la Compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt ainsi qu'à des swaps de devises désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Couvertures d'investissement net

En ce qui a trait aux couvertures d'investissement net, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits nets tirés des placements. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

h) Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hôte qui a pour effet de faire varier les flux de trésorerie de l'hôte d'une manière similaire à un dérivé, sur la base d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, d'un cours de change, d'un indice sous-jacent ou d'une autre variable spécifiée. Les dérivés incorporés sont traités comme des contrats séparés et sont comptabilisés à la juste valeur si leurs caractéristiques et leurs risques économiques ne sont pas étroitement liés aux risques et caractéristiques du contrat hôte, et si le contrat hôte n'est pas lui-même comptabilisé à la juste valeur par le biais des comptes consolidés de résultat. Les dérivés incorporés qui satisfont à la définition de contrats d'assurance sont évalués et comptabilisés comme des contrats d'assurance.

i) Écart de change

La Compagnie exerce ses activités dans plusieurs monnaies fonctionnelles. Les états financiers consolidés de la Compagnie sont présentés en dollars canadiens, car il s'agit de la présentation la plus pertinente pour les utilisateurs des états financiers. En ce qui a trait aux filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente, les écarts de change découlant de la conversion des éléments monétaires qui font partie de l'investissement net dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés en profits (pertes) de change à la conversion des établissements à l'étranger dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates des bilans, et tous les produits et charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés à la conversion de l'investissement net de la Compagnie dans ses établissements à l'étranger sont présentés séparément à titre de composante des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes latents seront comptabilisés proportionnellement dans les produits nets tirés des placements dans les comptes consolidés de résultat lorsqu'une cession de l'investissement dans les établissements à l'étranger aura eu lieu.

Les profits ou les pertes de change sur les opérations réalisées par la Compagnie en monnaies étrangères sont inclus dans les produits nets tirés des placements.

j) Avances consenties aux titulaires de polices

Les avances consenties aux titulaires de polices sont classées dans les prêts et créances. Le montant des avances consenties aux titulaires de polices correspond au solde du capital non remboursé de ces avances, et les avances sont totalement garanties par les valeurs de rachat des polices visées. La valeur comptable des avances consenties aux titulaires de polices correspond approximativement à leur juste valeur.

k) Traités de réassurance

Dans le cours normal des activités, la Compagnie utilise des produits de réassurance de façon à limiter les pertes qui pourraient découler de certains risques et elle fournit également de tels produits. La réassurance prise en charge désigne la prise en charge par la Compagnie de certains risques d'assurance d'une autre société. La réassurance cédée vise le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la Compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Par conséquent, des provisions sont constituées à l'égard des montants liés aux traités de réassurance jugés irrécouvrables.

Les traités de réassurance sont des contrats d'assurance et sont classés conformément à ce qui est décrit à la rubrique Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de la présente note. Les primes, les commissions et les règlements de sinistres liés à la réassurance prise en charge, ainsi que les actifs au titre des cessions en réassurance relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, sont comptabilisés conformément aux modalités du traité de réassurance sous-jacent. Les actifs au titre des cessions en réassurance font l'objet de tests de dépréciation réguliers afin de déceler les événements qui pourraient entraîner leur dépréciation. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la recouvrabilité des montants à recevoir conformément aux modalités du contrat. La valeur comptable d'un actif au titre des cessions en réassurance est ajustée par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur, et la perte de valeur est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat.

Les profits et les pertes lors de l'achat de réassurance sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat immédiatement à la date de l'achat, en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB).

Les montants bruts des actifs et des passifs liés à la réassurance sont présentés dans les bilans consolidés. Les estimations à l'égard du montant des passifs cédés aux réassureurs ont été effectuées en fonction du passif lié aux sinistres qui est associé aux risques réassurés.

Fonds détenus par des assureurs cédants et fonds détenus en vertu de traités de réassurance

Sur le plan de l'actif, les fonds détenus par des assureurs cédants sont des actifs qui seraient normalement payés à la Compagnie, mais qui sont retenus par le cédant afin de réduire le risque de crédit potentiel. Dans certaines formes de traités de réassurance, il est d'usage pour le cédant de retenir des montants selon la méthode des fonds retenus, lesquels couvrent les passifs relatifs aux contrats d'assurance cédés. Lorsque la Compagnie gère le portefeuille d'actifs sous-jacents, elle conserve le risque de crédit lié aux actifs sous forme de fonds retenus. Le solde des fonds retenus dont la Compagnie assume le risque de crédit est évalué à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Se reporter à la note 6 pour plus de détails sur les fonds détenus par des assureurs cédants qui sont gérés par la Compagnie. Les autres fonds détenus par des assureurs cédants constituent des obligations générales du cédant et sont affectés en garantie des passifs relatifs aux contrats d'assurance repris des cédants. Les actifs sous forme de fonds retenus liés à ces contrats n'ont pas de date d'échéance fixe, leur libération reposant habituellement sur le règlement différé des passifs relatifs aux contrats d'assurance correspondants.

Sur le plan du passif, les fonds détenus en vertu de traités de réassurance se composent essentiellement de montants retenus par la Compagnie relativement à des activités cédées et comptabilisés selon la méthode des fonds retenus. La Compagnie retient des actifs liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance cédés afin de réduire le risque de crédit.

Regroupement d'entreprises, goodwill et immobilisations incorporelles

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. La Compagnie détermine et classe, conformément à ses politiques comptables, tous les actifs acquis et les passifs repris en date de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises de la Compagnie. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles représentent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée des filiales acquises de la Compagnie ainsi que les logiciels acquis ou développés à l'interne par la Compagnie. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels, certains contrats conclus avec les clients et les canaux de distribution. Ces immobilisations incorporelles à durée déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui, généralement, s'établit entre 5 et 30 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce, certains contrats conclus avec les clients et la tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la Compagnie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie sera tenue de contrepasser le montant de la charge pour perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été attribués aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel les actifs ont été attribués à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

Comptabilisation des produits

Les primes pour tous les types de contrats d'assurance ainsi que pour les contrats comportant des risques de morbidité et de mortalité limités sont généralement constatées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sur les obligations et les prêts hypothécaires sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les actions cotées en Bourse et, habituellement, à la date d'avis ou à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de capital-investissement.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les produits locatifs liés à des contrats comportant des hausses contractuelles de loyer et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les honoraires et autres produits comprennent surtout les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des actifs des fonds communs de placement exclusifs, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement) et la prestation de services de gestion. Les honoraires et autres produits sont constatés lorsque les services sont rendus et que leur montant peut être raisonnablement estimé.

La Compagnie a conclu des accords avec des sous-conseillers en vertu desquels la Compagnie conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les honoraires gagnés sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé de manière à amortir complètement le coût des actifs selon un mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, de la façon suivante :

Biens immobiliers occupés par leur propriétaire De 15 à 20 ans Mobilier et agencements De 5 à 10 ans Autres immobilisations corporelles De 3 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

p) Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition différés relatifs aux contrats d'investissement sont inclus dans les autres actifs. Ceuxci sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat.

q) Fonds distincts

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes reposent sur les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans consolidés. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les produits tirés des placements et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts.

r) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Classement des contrats

Si le contrat comporte un risque d'assurance important, les produits de la Compagnie sont classés, lors de la prise d'effet du contrat, comme des contrats d'assurance conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Il existe un risque d'assurance important lorsque la Compagnie accepte d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat à l'égard d'événements futurs spécifiés qui ont une incidence défavorable sur ces derniers, sans que la Compagnie sache s'ils surviendront, quand ils surviendront et quelle sera la somme qu'elle serait alors tenue de payer. Se reporter à la note 15 pour une analyse du risque d'assurance.

Si le contrat ne comporte pas un risque d'assurance important, il sera classé à titre de contrat d'investissement ou de contrat de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 4 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La Compagnie n'a classé aucun contrat à titre de contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient important. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de sa prise d'effet demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix d'une marchandise, taux de change ou notation. Se reporter à la note 7 pour une analyse de la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Évaluation

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits tirés des placements futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la Compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la Compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir les obligations de la Compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. La méthode utilisée est la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf pour certains produits de rentes, qui sont évalués au coût amorti.

s) Provisions au titre des produits différés

Sont incluses dans les autres passifs les provisions au titre des produits différés liés aux passifs relatifs aux contrats d'investissement. Celles-ci sont amorties de façon linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient constatés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

t) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la période représente la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt sur le résultat différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il se rapporte à des éléments comptabilisés hors résultat, dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé hors résultat.

Impôt exigible

L'impôt sur le résultat est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Compagnie s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de cellesci) selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour impôt incertain est évaluée lorsque cet impôt atteint le seuil de probabilité aux fins de constatation, évaluation qui est fondée sur l'approche de la moyenne pondérée par les probabilités.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles, les pertes fiscales inutilisées et les reports en avant pourront être imputés, sera disponible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si le groupe est en mesure de déterminer la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

u) Prestations aux titulaires de polices

Les prestations aux titulaires de polices comprennent les montants des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie, les versements échus, les paiements de rentes et les rachats. Les montants bruts des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie comprennent les coûts au titre de toutes les réclamations présentées au cours de l'exercice et le règlement des réclamations. Les sinistres-décès et les rachats sont comptabilisés en fonction des avis reçus. Les versements échus et les paiements de rentes sont comptabilisés à l'échéance.

v) Conventions de rachat

La Compagnie conclut des conventions de rachat avec des courtiers indépendants aux termes desquelles elle vend des titres et consent à racheter des titres très semblables à une date et à un prix déterminés. Étant donné que la Compagnie conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, elle ne décomptabilise pas ces actifs.

La Compagnie comptabilise à titre de dérivés certaines opérations sur valeurs qui n'ont pas encore été annoncées et dont le règlement reste à venir, car la Compagnie n'accepte pas régulièrement la livraison de ce type de titres lorsqu'ils sont émis.

w) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies et le coût correspondant des services rendus au cours de la période sont déterminés à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées (note 25). L'actif des régimes de retraite est comptabilisé à la juste valeur.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la Compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. Pour déterminer les charges d'intérêts nettes (les produits d'intérêts nets) qui sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat, la Compagnie applique un taux d'actualisation sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, lequel taux d'actualisation est déterminé en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à l'ouverture de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la Compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, les écarts actuariels et les changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisés immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

Les filiales de la Compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Dans le cas des régimes à cotisations définies des filiales de la Compagnie, le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat.

x) Capital social et surplus

Les instruments financiers émis par la Compagnie sont classés dans le capital social s'ils représentent une participation résiduelle dans l'actif de la Compagnie. Les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres si elles ne sont pas remboursables, ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la Compagnie et que les dividendes sont discrétionnaires. Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Le surplus d'apport représente la charge au titre de l'acquisition de droits relative aux instruments de capitaux propres dont les droits ne sont pas acquis.

Le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) représente le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales représentent la proportion des capitaux propres attribuable aux actionnaires minoritaires.

Le surplus attribuable au compte de participation des filiales représente la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la Compagnie.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

y) Paiements fondés sur des actions

La Compagnie offre une rémunération fondée sur des actions à certains employés et administrateurs de la Compagnie et de ses filiales.

La Compagnie utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour calculer la charge de rémunération liée aux actions et aux options sur actions attribuées aux employés en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie (note 24). La charge de rémunération est portée en augmentation de la charge de rémunération, dans les comptes consolidés de résultat, et du surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice et le montant porté au surplus d'apport sont transférés au capital social.

La Compagnie a un régime d'unités d'actions différées auquel participent les administrateurs de la Compagnie. Les droits des unités émises aux termes de ce régime sont acquis au moment de l'attribution. L'attribution d'unités aux termes du régime donne lieu à une augmentation de la charge de rémunération pour la Compagnie, dont le montant peut varier en fonction de la valeur de marché des actions ordinaires de la Compagnie.

Certains employés de la Compagnie ont le droit de participer au régime d'unités d'actions liées au rendement. Les droits des unités émises aux termes de ce régime sont acquis sur une période de trois ans. La Compagnie utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la charge de rémunération liée aux unités attribuées aux termes du régime, et elle inscrit une augmentation correspondante du passif selon la valeur de marché des actions ordinaires de la Compagnie.

La Compagnie a un plan d'actat d'actions pour les employés selon lequel, sous réserve du respect de certaines conditions, la Compagnie versera des cotisations équivalentes à celles des employés, jusqu'à concurrence d'un certain montant. Les cotisations de la Compagnie sont passées en charges dans les charges d'exploitation et frais administratifs à mesure qu'elles sont engagées.

Du 1^{er} janvier 2014 au 31 mars 2014, les droits à un paiement fondé sur des actions liés aux actions incessibles de catégorie B et aux options sur les actions de catégorie B attribuées aux employés en vertu du régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC ainsi que les droits attribués en vertu du régime d'actionnariat de la direction de PanAgora ont été comptabilisés à titre de passifs. La Compagnie a modifié ces régimes au 31 mars 2014 (la date de modification). Par conséquent, ces régimes sont maintenant classés à titre de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en titres de capitaux propres. La charge de rémunération est donc évaluée en fonction de la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date d'attribution (ou à la date de modification pour les attributions qui existaient à cette date), et les capitaux propres font l'objet d'une hausse correspondante. À la date de modification, la Compagnie a reclassé dans les capitaux propres le passif lié à la rémunération fondée sur des actions.

z) Bénéfice par action ordinaire

Le bénéfice par action ordinaire est calculé selon le bénéfice net après les dividendes sur les actions privilégiées et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin de tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives et en présumant que tous les instruments convertibles sont convertis et que les options en cours sont exercées.

aa) Contrats de location

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété ne sont pas transférés sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués aux termes des contrats de location simple, en vertu desquels la Compagnie est locataire, sont imputés au bénéfice net sur la période d'utilisation.

Lorsque la Compagnie est le bailleur aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de bail sont présentés dans les bilans consolidés. Les produits tirés de ces contrats de location sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les investissements dans un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés à titre de contrats de location-financement. La Compagnie est le bailleur en vertu d'un contrat de location-financement et l'investissement est constaté dans les débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel représente la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à recevoir du preneur et est présenté dans les bilans consolidés. Une partie des paiements reçus du preneur sont comptabilisés dans les produits tirés des contrats de location-financement et le reste est porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat à un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours de l'investissement net de la Compagnie dans le contrat de location-financement.

ab) Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la Compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Les secteurs opérationnels à présenter de la Compagnie sont classés par région et incluent l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine et l'exploitation européenne. Great-West Financial et Putnam sont présentées dans l'exploitation américaine. L'exploitation européenne se compose de l'unité Assurance et rentes et de l'unité Réassurance. L'exploitation générale de Lifeco englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la Compagnie.

ac) Méthodes comptables futures

Le tableau ci-après présente les IFRS publiées par l'IASB qui pourraient avoir des répercussions sur la Compagnie :

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 9, Instruments financiers	En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, Instruments financiers, qui remplacera IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :
	• le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier;
	la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues;
	la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.
	Cette norme entrera en vigueur le 1 ^{er} janvier 2018. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.
IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> , qui constitue une norme unique de comptabilisation des produits en vue d'harmoniser la présentation des produits tirés de contrats avec des clients et des coûts connexes. Les produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers ne sont pas assujettis aux exigences d'IFRS 15 en matière de comptabilisation des produits. Une société comptabiliserait les produits au moment du transfert de biens ou de services aux clients, au montant de la contrepartie que la société s'attend à recevoir du client.
	Cette norme entrera en vigueur le 1 ^{er} janvier 2017. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.
Améliorations annuelles – Cycle 2010-2012	En décembre 2013, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2010-2012</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des IFRS. Cette publication comporte des modifications relatives à sept normes, soit IFRS 2, <i>Paiement fondé sur des actions</i> , IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i> , IFRS 8, <i>Secteurs opérationnels</i> , IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i> , IAS 16, <i>Immobilisations corporelles</i> , IAS 24, <i>Information relative aux parties liées</i> , et IAS 38, <i>Immobilisations incorporelles</i> .
	Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts après le 1 ^{er} juillet 2014. La Compagnie adoptera ces modifications avec prise d'effet le 1 ^{er} janvier 2015.
Améliorations annuelles – Cycle 2011-2013	En décembre 2013, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2011-2013</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des IFRS. Cette publication <i>comporte</i> des modifications relatives à quatre normes, soit IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i> , IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i> , IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i> , et IAS 40, <i>Immeubles de placement</i> .
	Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts après le 1 ^{er} juillet 2014. La Compagnie adoptera ces modifications avec prise d'effet le 1 ^{er} janvier 2015.
Améliorations annuelles – Cycle 2012-2014	En septembre 2014, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2012-2014</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des IFRS. Cette publication comprend cinq modifications relatives à IFRS 5, <i>Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées</i> , IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i> , IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i> , IAS 19, <i>Avantages du personnel</i> , et IAS 34, <i>Information financière intermédiaire</i> .
	Ces modifications entreront en vigueur le 1er janvier 2016. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.
IAS 16, Immobilisations corporelles, et IAS 38, Immobilisations incorporelles	En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à IAS 16, Immobilisations corporelles, et à IAS 38, Immobilisations incorporelles. Ces modifications précisent que l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits n'est pas appropriée pour calculer l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.
	Ces modifications entreront en vigueur le 1er janvier 2016. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.
IFRS 10, États financiers consolidés, et IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	En septembre 2014, l'IASB a publié des modifications à IFRS10, États financiers consolidés, et à IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises, afin de préciser que tout profit ou toute perte comptabilisé dans le cadre d'une transaction concernant une entreprise associée ou une coentreprise dépend du fait que les actifs vendus ou apportés constituent une entreprise, selon la définition donnée dans IFRS 3, Regroupements d'entreprises.
	Ces modifications entreront en vigueur le 1er janvier 2016. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.
IFRS 11, Partenariats	En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à IFRS 11, Partenariats, quant à la comptabilisation de l'acquisition d'une participation dans une entreprise commune lorsque les activités constituent une entreprise, selon la définition donnée dans IFRS 3, Regroupements d'entreprises.
	Ces modifications entreront en vigueur le 1er janvier 2016. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.

3. Acquisitions d'entreprises

a) Irish Life Group Limited

Le 18 juillet 2013, la Compagnie a conclu l'acquisition de la totalité des actions d'Irish Life Group Limited (Irish Life) par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive, Canada Life Limited. La Compagnie a présenté la répartition du prix d'achat sur les montants des actifs acquis, du goodwill et des passifs repris à la note 4 des états financiers annuels consolidés audités au 31 décembre 2013.

Au cours du deuxième trimestre de 2014, des études ont été réalisées sur les résultats techniques liés à certains passifs relatifs aux contrats d'assurance repris à la suite de l'acquisition. Aucun changement n'a été apporté aux montants présentés dans les états financiers consolidés annuels audités de la Compagnie au 31 décembre 2013.

La Compagnie a engagé des coûts de restructuration et d'acquisition (note 18) de 29 \$ liés à Irish Life au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 (94 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013).

b) J.P. Morgan Retirement Plan Services

Le 29 août 2014, la Compagnie a conclu l'acquisition de la totalité des titres de capitaux propres avec droit de vote de J.P. Morgan Retirement Plan Services (RPS), entreprise de services de tenue de dossiers du marché des groupes de grande taille, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive, Great-West Financial.

Le tableau suivant contient les montants attribués aux actifs acquis, au goodwill, aux passifs repris et à la contrepartie éventuelle le 29 août 2014, présentés au 31 décembre 2014 :

Actifs	acquis	et	goodwill
G	Liveboo		

Actils acquis et goodwin	
Goodwill	36 \$
Autres actifs	41
Immobilisations incorporelles	18
Total des actifs acquis et du goodwill	95 \$
Passifs repris et contrepartie éventuelle	
Autres passifs	29 \$
Contrepartie éventuelle	35
Total des passifs repris et de la contrepartie éventuelle	64 \$

Au cours du quatrième trimestre de 2014, la Compagnie a essentiellement achevé son évaluation exhaustive de la juste valeur de l'actif net acquis de RPS et de la répartition du prix d'acquisition. Par conséquent, le goodwill initial de 55 \$ comptabilisé lors de l'acquisition de RPS le 29 août 2014, et présenté à la note intitulée Acquisitions d'entreprises des états financiers consolidés intermédiaires non audités au 30 septembre 2014, a été rajusté au cours du quatrième trimestre de 2014 en raison des évaluations obtenues au cours de la période d'évaluation. Des ajustements ont été apportés aux montants provisoires présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités au 30 septembre 2014 au titre de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles, de la contrepartie éventuelle et des autres passifs.

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill relatif à l'acquisition de RPS, au 31 décembre 2014 :

Goodwill initial relatif à RPS au 29 août 2014, présenté antérieurement	55 \$
Comptabilisation et évaluation des immobilisations incorporelles	(18)
Ajustement de la contrepartie éventuelle	(2)
Ajustement des autres passifs	1
Solde après ajustements au 29 août 2014	36 \$

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net et correspond aux synergies ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément dans l'acquisition de RPS. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les relations avec la clientèle et les immobilisations incorporelles liées à la non-concurrence.

La Compagnie finalisera la comptabilisation de l'acquisition au cours du premier semestre de 2015. Les débiteurs comptabilisés dans les autres actifs constituent l'élément incomplet du bilan. Ce solde sera ajusté pour tenir compte de tout montant non recouvré dans les 180 jours suivant la date de clôture. Par conséquent, le goodwill, soit l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de l'actif net acquis, pourrait être ajusté au cours des périodes futures de présentation de l'information financière. Les états financiers audités au 31 décembre 2014 se fondent sur la meilleure estimation que peut établir la direction de la répartition du prix d'acquisition.

À la date d'acquisition, RPS était désignée comme défenderesse dans quatre poursuites en instance. Conformément aux modalités de l'acquisition, la Compagnie sera indemnisée pour toutes les pertes éventuelles subies dans le cadre de ces poursuites en instance. Compte tenu du caractère limité des interventions de la Compagnie dans ces poursuites en instance, elle n'est pas en mesure d'évaluer la perte et l'indemnité qui pourraient découler de ces poursuites.

Pour la période allant de la date d'acquisition jusqu'au 31 décembre 2014, RPS a fourni un apport de 62 \$ aux produits et a subi une perte nette de 4 \$. Ces montants sont inclus dans les comptes consolidés de résultat et les états consolidés du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Compagnie a engagé des coûts d'acquisition de 3 \$ à l'égard de RPS.

Étant donné que les données historiques ne sont pas disponibles, les données supplémentaires sur les produits et le bénéfice net pro forma de l'entité regroupée, en supposant que la date d'acquisition liée au regroupement d'entreprises était la même que la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière annuelle, n'ont pas été incluses.

c) PlanDirect Insurance Services Inc.

Le 3 septembre 2014, la Compagnie a acquis, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive, la Great-West, PlanDirect Insurance Services Inc., un fournisseur de services qui commercialise et administre des produits d'assurance-maladie individuelle à l'intention des Canadiens. Cette acquisition n'était pas significative.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des sommes détenues par Lifeco, la société de portefeuille, et par les filiales consolidées de Lifeco.

	2014	2013
Trésorerie	1 588 \$	1 837 \$
Dépôts à court terme	910	954
Total	2 498 \$	2 791 \$

Au 31 décembre 2014, un montant en trésorerie de 142 \$ était soumis à restrictions (112 \$ au 31 décembre 2013). Il s'agissait de trésorerie détenue en fidéicommis aux fins d'ententes de réassurance ou auprès des organismes de réglementation, de fonds des clients détenus par des courtiers et de montants en espèces détenus en mains tierces.

5. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	2014		2013		
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	
Obligations					
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	77 833 \$	77 833 \$	68 091 \$	68 091 \$	
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net(1)	2 167	2 167	2 053	2 053	
Disponibles à la vente	9 990	9 990	7 915	7 915	
Prêts et créances	13 178	14 659	11 855	12 672	
	103 168	104 649	89 914	90 731	
Prêts hypothécaires					
Résidentiels	7 238	7 653	6 570	6 716	
Non résidentiels	13 308	14 514	12 493	12 801	
	20 546	22 167	19 063	19 517	
Actions					
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net(1)	6 617	6 617	7 232	7 232	
Disponibles à la vente	50	50	113	113	
Disponibles à la vente, au coût ⁽²⁾	560	s.o.	632	s.o.	
Méthode de la mise en équivalence	593	664	577	743	
	7 820	7 331	8 554	8 088	
Immeubles de placement	4 613	4 613	4 288	4 288	
Total	136 147 \$	138 760 \$	121 819 \$	122 624 \$	

⁽¹⁾ Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements.

⁽²⁾ Comme la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les placements sont détenus au coût et sont exclus du montant total présenté au titre de la juste valeur.

5. Placements de portefeuille (suite)

b) Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires par durée à courir jusqu'à l'échéance :

		2014		
Durée jusqu'à l'échéance				
1 an ou moins	1 an	Plus de 1 an	Plus de	
	à 5 ans	5 ans	Total	
10 817 \$	19 299 \$	72 687 \$	102 803 \$	
1 373	6 532	12 628	20 533	
12 190 \$	25 831 \$	85 315 \$	123 336 \$	
	:			
Du	rée jusqu'à l'échéance			
1 an	Plus de 1 an	Plus de		
ou moins	à 5 ans	5 ans	Total	
9 387 \$	17 503 \$	62 616 \$	89 506 \$	
1 560	6 852	10 632	19 044	
10 947 \$	24 355 \$	73 248 \$	108 550 \$	
	1 an ou moins 10 817 \$ 1 373 12 190 \$ Dute the second of the second output of the second out	Durée jusqu'à l'échéance 1 an	1 an ou moins Plus de 1 an ou moins Plus de 5 ans 10 817 \$ 19 299 \$ 72 687 \$ 1 373 6 532 12 628 12 190 \$ 25 831 \$ 85 315 \$ Durée jusqu'à l'échéance 1 an ou moins Plus de 1 an ou moins Plus de 5 ans 5 ans 9 387 \$ 17 503 \$ 62 616 \$ 1560 6 852 10 632	

Les tableaux ci-dessus excluent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires ayant subi une dépréciation, car le moment précis de la recouvrabilité est inconnu.

c) La rubrique qui suit présente certaines actions pour lesquelles le bénéfice est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence :

i) Les actions comprennent le placement que la Compagnie détient par l'entremise de la Great-West dans une société affiliée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, soit IGM, dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. La quote-part de la Compagnie dans le bénéfice d'IGM est comptabilisée au titre des produits nets tirés des placements dans les comptes consolidés de résultat. La Compagnie détenait 9 202 886 actions d'IGM au 31 décembre 2014 (9 202 817 actions au 31 décembre 2013), soit une participation de 3,65 % (3,65 % au 31 décembre 2013). La Compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. Cette influence notable découle de plusieurs facteurs, notamment le contrôle commun exercé par la Financière Power sur la Compagnie et sur IGM, la représentation partagée du conseil d'administration de la Compagnie et d'IGM, les échanges de membres de la direction ainsi que certaines alliances stratégiques conjointes et d'importantes opérations intersociétés et ententes de services qui influencent les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés.

	2014	2013
Valeur comptable au début de l'exercice	350 \$	345 \$
Quote-part du bénéfice d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	26	25
Dividendes reçus	(20)	(20)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	356 \$	350 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin de l'exercice	178 \$	169 \$
Juste valeur à la fin de l'exercice	426 \$	516 \$

La date de clôture de l'exercice de la Compagnie et d'IGM est le 31 décembre. Les résultats de fin d'exercice de la Compagnie sont approuvés et présentés avant la publication des résultats financiers d'IGM. Par conséquent, la Compagnie présente l'information financière d'IGM en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes générales, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers de la Compagnie.

On peut consulter l'information financière d'IGM au 31 décembre 2014 dans l'information qu'elle publie.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, IGM détenait 39 737 388 actions ordinaires de la Compagnie.

ii) Les actions comprennent la participation de 30,43 % que la Compagnie détient (30,43 % au 31 décembre 2013), par l'entremise d'Irish Life, dans Allianz Ireland, une compagnie d'assurance de dommages non cotée qui exerce ses activités en Irlande.

Le tableau suivant présente la quote-part de la Compagnie dans l'actif net d'Allianz Ireland :

	2014	2013
Valeur comptable au début de l'exercice	217 \$	- \$
Valeur comptable au 18 juillet 2013	_	197
Quote-part du bénéfice global d'Allianz comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	7	20
Dividendes reçus	(24)	(15)
Fluctuations des taux de change	(9)	15
Valeur comptable à la fin de l'exercice	191 \$	217 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin de l'exercice	140 \$	161 \$

La juste valeur d'Allianz Ireland aux 31 décembre 2014 et 2013 n'est pas disponible puisque ses titres ne sont pas négociés sur le marché.

La date de clôture de l'exercice de la Compagnie et d'Allianz Ireland est le 31 décembre. Les résultats financiers de fin d'exercice de la Compagnie sont approuvés et présentés avant la présentation des résultats financiers d'Allianz Ireland. Par conséquent, la Compagnie présente l'information financière d'Allianz Ireland en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes générales, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers de la Compagnie.

d) Les placements de portefeuille incluent les éléments suivants :

Valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation

2014	2013
355 \$	384 \$
14	19
15	34
384 \$	437 \$
	355 \$ 14 15

La valeur comptable des prêts et créances est présentée ci-dessus, déduction faite de provisions de 18 \$ et de 25 \$ au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, respectivement.

ii) La provision pour pertes sur créances et les variations de la provision pour pertes sur créances relatives aux placements classés comme des prêts et créances s'établissent comme suit :

	2014				2013		
	Prêts				Prêts		
	Obligations	hypothécaires	Total	Obligations	hypothécaires	Total	
Solde au début de l'exercice	- \$	25 \$	25 \$	- \$	21 \$	21 \$	
Dotation à la provision pour pertes sur créances							
de l'exercice, montant net	_	8	8	_	2	2	
Radiations, déduction faite des reprises	_	(15)	(15)	-	-	-	
Autres (y compris les fluctuations des taux de change)	_	_	_	_	2	2	
Solde à la fin de l'exercice	- \$	18 \$	18 \$	- \$	25 \$	25 \$	

La provision pour pertes sur créances est complétée par la provision pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

5. Placements de portefeuille (suite)

e) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

	2014					
	Prêts Immeubles					
	Obligations	hypothécaires	Actions	de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	4 108 \$	948 \$	238 \$	319 \$	487 \$	6 100 \$
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	47	-	11	-	-	58
Autres classements	18	25	-	-	-	43
Dotation à la provision pour pertes sur créances sur						
les prêts et créances, montant net	(9)	(8)	-	-	-	(17)
Autres produits et charges	-	-	_	(75)	(99)	(174)
	4 164	965	249	244	388	6 010
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Profits nets réalisés et latents						
Classés comme étant à la juste valeur par						
le biais du résultat net	72	_	_	_	_	72
Désignés comme étant à la juste valeur par						
le biais du résultat net	6 533	_	480	262	180	7 455
	6 605	_	480	262	180	7 527
Total	10 769 \$	965 \$	729 \$	506 \$	568 \$	13 537 \$
				2013		
		Prêts		Immeubles		
	Obligations	hypothécaires	Actions	de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	3 773 \$	884 \$	242 \$	276 \$	441 \$	5 616 \$
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	64	_	2	_	_	66
Autres classements	30	38	_	_	_	68
Dotation à la provision pour pertes sur créances sur						
les prêts et créances, montant net	-	(2)	_	_	_	(2)
Autres produits et charges	_	_	_	(68)	(76)	(144)
	3 867	920	244	208	365	5 604
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Profits (pertes) nets réalisés et latents						
Classés comme étant à la juste valeur par						
le biais du résultat net	(68)	_	_	_	_	(68)
Désignés comme étant à la juste valeur par						
le biais du résultat net	(3 783)	_	858	152	(138)	(2 911)
	(3 851)	_	858	152	(138)	(2 979)
Total	16 \$	920 \$	1 102 \$	360 \$	227 \$	2 625 \$

Les produits tirés des placements gagnés comprennent les produits générés par les placements classés comme disponibles à la vente, comme des prêts et créances et classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes et les produits tirés de la participation de la Compagnie dans IGM et Allianz Ireland. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements réalisés sur les immeubles de placement.

f) Le tableau suivant présente la valeur comptable des immeubles de placement ainsi que la variation de cette valeur comptable :

	2014	2013
Solde au début de l'exercice	4 288 \$	3 572 \$
Acquisitions d'entreprises	-	248
Ajouts	127	182
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	262	152
Cessions	(98)	(82)
Transfert dans les biens immobiliers occupés par leur propriétaire	(13)	_
Autres	(9)	_
Fluctuations des taux de change	56	216
Solde à la fin de l'exercice	4 613 \$	4 288 \$

g) Actifs financiers transférés

La Compagnie effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de la Compagnie agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de la Compagnie et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents nous aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou la remise d'une partie de la garantie donnée, à mesure que les justes valeurs desdits titres fluctuent. Au 31 décembre 2014, la garantie versée à l'agent de prêt de la Compagnie comprend un montant en trésorerie de 16 \$ (20 \$ au 31 décembre 2013). De plus, l'agent de prêt indemnise la Compagnie contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2014, la juste valeur des titres que la Compagnie avait prêtés (qui sont inclus dans l'actif investi) s'établissait à 5 890 \$ (5 204 \$ au 31 décembre 2013).

6. Fonds détenus par des assureurs cédants

Les fonds détenus par des assureurs cédants, de 12 154 \$ au 31 décembre 2014 (10 832 \$ au 31 décembre 2013), comprennent des ententes conclues avec Standard Life Assurance Limited (Standard Life) et un assureur néerlandais.

En 2008, Canada Life International Re Limited (CLIRE), la filiale de réassurance irlandaise en propriété exclusive indirecte de la Compagnie, a conclu avec Standard Life, une société établie au Royaume-Uni qui offre des produits d'assurance-vie, de retraite et de placement, une entente de réassurance à caractère indemnitaire visant la prise en charge d'un important bloc de rentes immédiates. En vertu de cette entente, CLIRE doit déposer des montants auprès de Standard Life, et CLIRE prend en charge le risque de crédit lié au portefeuille d'actifs compris dans les montants déposés.

En 2014, une filiale de réassurance en propriété exclusive indirecte de la Compagnie a conclu une entente de réassurance à caractère indemnitaire visant la prise en charge d'un bloc de rentes immédiates. En vertu de cette entente, la filiale doit déposer des montants auprès de la contrepartie, et la filiale prend en charge le risque de crédit lié au portefeuille d'actifs compris dans les montants déposés.

Les montants déposés dans le cadre des deux ententes sont présentés dans les fonds détenus par des assureurs cédants aux bilans consolidés. Les produits et les charges résultant de ces ententes sont portés aux produits nets tirés des placements dans les comptes consolidés de résultat.

Au 31 décembre 2014, les dépôts de la Compagnie liés à ces deux ententes se chiffraient à 10 758 \$ (9 848 \$ au 31 décembre 2013).

Le tableau suivant présente les fonds déposés aux termes de ces ententes ainsi que le risque de crédit qui s'y rapporte :

a) Valeurs comptables et justes valeurs de marché estimatives :

	2014		2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	200 \$	200 \$	70 \$	70 \$
Obligations	10 397	10 397	9 619	9 619
Autres actifs	161	161	159	159
Total	10 758 \$	10 758 \$	9 848 \$	9 848 \$
Éléments couverts :				
Passifs au titre des cessions en réassurance	10 386	10 386	9 402	9 402
Surplus	372	372	446	446
Total	10 758 \$	10 758 \$	9 848 \$	9 848 \$

b) Le tableau suivant présente les dépôts au titre des fonds détenus par les assureurs cédants évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie (note 8):

au 1 00 \$ -	Niveau 2 - \$ 10 397	Niveau 3 – \$	Total 200 \$
	•	- \$	200 €
_	10 207		200 \$
	10 337	_	10 397
00 \$	10 397 \$	- \$	10 597 \$
2013			
au 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
70 \$	- \$	- \$	70 \$
-	9 619	_	9 619
70 \$	9 619 \$	- \$	9 689 \$
_	nu 1 70 \$	20 au 1 Niveau 2 70 \$ - \$ - 9 619	2013 au 1 Niveau 2 Niveau 3 70 \$ - \$ - \$ - 9 619 -

6. Fonds détenus par des assureurs cédants (suite)

c) Le tableau suivant présente, par secteur, la valeur comptable des obligations comprises dans les fonds déposés :

	2014	2013
Obligations émises ou garanties par :		
Gouvernement fédéral du Canada	49 \$	75 \$
Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales	16	17
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	25	22
Autres gouvernements étrangers	1 923	2 097
Organismes gouvernementaux	548	508
Entités supranationales	167	185
Titres adossés à des actifs	260	249
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	107	91
Banques	1 944	1 944
Autres institutions financières	1 087	1 033
Matières premières	110	70
Communications	168	138
Produits de consommation courante	862	704
Produits et services industriels	174	108
Ressources naturelles	389	354
Biens immobiliers	778	540
Transport	231	196
Services publics	1 411	1 190
Divers	130	98
Total des obligations à long terme	10 379 \$	9 619 \$
Obligations à court terme	18	_
Total	10 397 \$	9 619 \$

Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2014	2013
AAA	2 312 \$	2 669 \$
AA	2 944	2 382
A	4 194	3 666
BBB	596	546
BB ou inférieure	351	356
Total	10 397 \$	9 619 \$

7. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la Compagnie est exposée.

Les moyens mis en œuvre par la Compagnie pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Compagnie subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation d'effectuer des paiements à leur échéance.

La Compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- Des lignes directrices en matière de placement sont mises en œuvre afin d'acquérir uniquement des placements de première qualité et de réduire la concentration excessive de l'actif dans une seule région, un seul secteur et une seule société.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent les limites minimales et maximales à respecter relativement à chaque catégorie d'actif. Les notations utilisées proviennent soit d'agences de notation externes reconnues, soit d'évaluations internes.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examens réguliers par le comité de gestion des risques ou le comité de placements du conseil d'administration.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture à la date du bilan, et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation.
- La Compagnie est exposée au risque de crédit lié aux primes payables par les titulaires de polices pendant le délai de grâce stipulé au contrat d'assurance ou jusqu'au paiement complet ou à la résiliation de ce dernier. Les commissions versées aux agents et aux courtiers sont portées en déduction des sommes à recevoir, le cas échéant.
- La réassurance est obtenue auprès des contreparties ayant de bonnes notations, et l'application des principes directeurs établis chaque année par le conseil d'administration permet de gérer la concentration du risque de crédit. En outre, la capacité financière des réassureurs fait l'objet d'une surveillance et d'une évaluation continues par la direction.

i) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de la Compagnie lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

	2014	2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 498 \$	2 791 \$
Obligations		
À la juste valeur par le biais du résultat net	80 000	70 144
Disponibles à la vente	9 990	7 915
Prêts et créances	13 178	11 855
Prêts hypothécaires	20 546	19 063
Avances consenties aux titulaires de polices	7 711	7 332
Fonds détenus par des assureurs cédants ⁽¹⁾	12 154	10 832
Actifs au titre des cessions en réassurance	5 151	5 070
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 286	1 242
Débiteurs	1 172	1 248
Primes en voie de recouvrement	598	578
Actifs du compte de négociation	405	376
Créances liées à des contrats de location-financement	285	-
Autres actifs financiers ⁽²⁾	715	831
Actifs dérivés	652	593
Total	156 341 \$	139 870 \$

⁽¹⁾ Ce poste comprend un montant de 10 758 \$ (9 848 \$ au 31 décembre 2013) de fonds détenus par des assureurs cédants pour lesquels la Compagnie conserve le risque de crédit lié aux actifs qui couvrent les passifs cédés (note 6).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. La direction examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la dépréciation, s'il y a lieu. Les garanties reçues par la Compagnie au 31 décembre 2014 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 52 \$ (19 \$ au 31 décembre 2013).

⁽²⁾ Ce poste comprend des éléments tels que l'impôt exigible à recevoir et d'autres actifs de la Compagnie (note 13).

7. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

ii) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations par secteur et par région :

	2014			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Obligations émises ou garanties par :				
Gouvernement fédéral du Canada	5 356 \$	3 \$	46 \$	5 405 \$
Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales	6 926	2 567	51	9 544
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	352	4 786	937	6 075
Autres gouvernements étrangers	198	24	11 865	12 087
Organismes gouvernementaux	2 895	_	2 021	4 916
Entités supranationales	433	8	643	1 084
Titres adossés à des actifs	2 648	3 161	789	6 598
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	52	236	206	494
Banques	2 025	346	2 747	5 118
Autres institutions financières	647	1 705	2 461	4 813
Matières premières	316	1 087	349	1 752
Communications	571	265	693	1 529
Produits de consommation courante	2 030	2 558	2 305	6 893
Produits et services industriels	1 078	1 292	718	3 088
Ressources naturelles	1 250	984	710	2 944
Biens immobiliers	1 407	452	2 849	4 708
Transport	1 967	985	898	3 850
Services publics	5 460	4 206	3 912	13 578
Divers	1 416	1 281	456	3 153
Total des obligations à long terme	37 027	25 946	34 656	97 629
Obligations à court terme	3 616	236	1 687	5 539
Total	40 643 \$	26 182 \$	36 343 \$	103 168 \$

	2013			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Obligations émises ou garanties par :				
Gouvernement fédéral du Canada	4 2 7 6 \$	3 \$	51 \$	4 3 3 0 \$
Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales	5 739	2 028	52	7 819
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	297	3 827	902	5 026
Autres gouvernements étrangers	130	22	11 216	11 368
Organismes gouvernementaux	2 641	_	1 553	4 194
Entités supranationales	399	7	704	1 110
Titres adossés à des actifs	2 677	3 115	860	6 652
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	26	307	189	522
Banques	2 012	331	2 846	5 189
Autres institutions financières	791	1 620	2 154	4 565
Matières premières	278	978	272	1 528
Communications	490	222	603	1 315
Produits de consommation courante	1 807	2 198	1 882	5 887
Produits et services industriels	919	1 052	538	2 509
Ressources naturelles	1 056	665	509	2 230
Biens immobiliers	1 021	140	2 249	3 410
Transport	1 726	827	703	3 256
Services publics	4 715	3 703	3 433	11 851
Divers	1 314	970	389	2 673
Total des obligations à long terme	32 314	22 015	31 105	85 434
Obligations à court terme	3 321	76	1 083	4 480
Total	35 635 \$	22 091 \$	32 188 \$	89 914 \$

iii)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires par région :

		2014			
	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Biens commerciaux	Total	
Exploitation canadienne	1 916 \$	3 660 \$	7 017 \$	12 593 \$	
Exploitation américaine	_	1 324	2 888	4 212	
Exploitation européenne	-	338	3 403	3 741	
Total	1 916 \$	5 322 \$	13 308 \$	20 546 \$	
		2	013		
	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Biens commerciaux	Total	
Fundation and Promise					
Exploitation canadienne Exploitation américaine	1 758 \$	3 435 \$ 1 052	6 942 \$ 2 504	12 135 \$ 3 556	
Exploitation americanie Exploitation européenne	_	325	3 047	3 372	
Total	1 758 \$	4 812 \$	12 493 \$	19 063 \$	
Qualité de l'actif Portefeuille d'obligations selon la notation			2014	2013	
AAA			34 332 \$	30 626 \$	
AA			18 954	15 913	
A			31 133	25 348	
BBB			17 370	16 809	
BB ou inférieure			1 379	1 218	
Total			103 168 \$	89 914 \$	
Portefeuille de dérivés selon la notation					
i orierealine de derives seron la riodation			2014	2013	
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) :					
AAA			10 \$	8 \$	
AA			66	86	
A			576	499	
Total			652 \$	593 \$	

iv) Prêts en souffrance n'ayant pas subi de dépréciation

Les prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas considérés comme étant dépréciés sont des prêts dont les paiements n'ont pas été reçus aux dates prévues, mais pour lesquels la direction est raisonnablement assurée de recouvrer le montant total du capital et des intérêts. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas considérés comme étant dépréciés :

	2014	2013
Moins de 30 jours	7 \$	6 \$
De 30 à 90 jours	5	-
Plus de 90 jours	3	2
Total	15 \$	8 \$

Les données qui suivent représentent la provision pour pertes sur créances futures pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Ces montants s'ajoutent à la provision pour pertes sur actifs comprise dans l'actif.

	2014	2013
Polices avec participation	1 186 \$	999 \$
Polices sans participation	1 947	1 796
Total	3 133 \$	2 795 \$

7. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La Compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La Compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif. Environ 70 % (environ 69 % en 2013) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou assujettis à des rajustements à la juste valeur.
- La direction surveille régulièrement l'utilisation des marges de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit et d'autres formes de crédit aux fins de l'exploitation.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La Compagnie détient des liquidités de 350 \$ par l'intermédiaire de marges de crédit obtenues par Lifeco auprès de banques à charte canadiennes. De plus, la Compagnie dispose d'une facilité de crédit de 150 \$ par l'intermédiaire de la Great-West, d'une facilité de crédit renouvelable de 500 \$ US auprès d'un syndicat de banques qui est mise à la disposition de Putnam, ainsi qu'une marge de crédit de 50 \$ US mise à la disposition de Great-West Financial.

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital lié à certains des passifs financiers de la Compagnie est résumé dans le tableau suivant :

		Palements exigibles par periode					
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans
Débentures et autres instruments d'emprunt	5 371 \$	596 \$	- \$	280 \$	200 \$	- \$	4 295 \$
Titres de fiducies de capital ⁽¹⁾	150	_	_	_	_	_	150
Obligations d'achat	180	71	34	26	17	16	16
Cotisations au titre des régimes de retraite	175	175	_	_	_	_	_
Total	5 876 \$	842 \$	34 \$	306 \$	217 \$	16 \$	4 461 \$

⁽¹⁾ Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la Compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 \$ (valeur comptable de 51 \$).

Risque lié au marché financier

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la Compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses émises ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la Compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la Compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif. La Compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. De plus, les dettes de la Compagnie sont principalement libellées en dollars canadiens. En vertu des IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de change auquel la Compagnie est exposée :

- · La Compagnie utilise certaines mesures financières, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux observer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises.
- Les placements sont normalement effectués dans la même devise que les passifs couverts par ces placements. Les lignes directrices en matière de placement par secteur prévoient une tolérance maximale en ce qui a trait au risque non couvert lié à la non-concordance
- Tout actif en devises qui est acquis afin de couvrir un passif est généralement reconverti dans la monnaie du passif en question au moyen d'un contrat de change.
- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la Compagnie est exposée :

- La Compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- · Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la Compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La Compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- · Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe ou des biens immobiliers dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et les autres sont appariés en fonction de la durée. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. Dans la mesure où il y a appariement de ces flux de trésorerie, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- · Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la Compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation, tel qu'il est indiqué ci-dessous.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les flux de trésorerie projetés des instruments à revenu fixe utilisés dans les calculs actuariels sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. La réduction du taux de rendement net réel s'est établie en moyenne à 0,18% (0,19%en 2013). Les pertes sur créances futures sur les actifs sont évaluées en fonction de la qualité de crédit du portefeuille d'actifs sous-jacents.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

7. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la Compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la Compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires :

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la Compagnie, devraient être couverts par des provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ayant une incidence sur le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Compagnie :

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure ou supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 75 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle donnerait lieu à une augmentation d'environ 41 \$ du bénéfice net.
- · L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure ou supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 564 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 383 \$ du bénéfice net.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la Compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts a été atténué au moyen d'un programme de couverture des garanties de retrait minimum à vie, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux. En ce qui a trait aux polices comportant des garanties liées aux fonds distincts, la Compagnie calcule généralement les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon un niveau d'espérance conditionnelle unilatérale 75 (ECU 75).

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des titres de capitaux propres non cotés en Bourse, notamment des produits de fonds distincts et des produits aux flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Leur montant pourrait donc varier en conséquence. Une remontée de 10 % des valeurs des actions donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 42 \$, donnant lieu à son tour à une augmentation du bénéfice net d'environ 34 \$. Un recul de 10 % des valeurs des actions entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 149 \$, entraînant à son tour une diminution du bénéfice net d'environ 113 \$.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif. L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 455 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 355 \$. L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 482 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui entraînerait une diminution du bénéfice net d'environ 372 \$.

Évaluation à la juste valeur

La Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme standardisés négociés en Bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et d'actions privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la Compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie :

en fonction des inveaux de incrareine.				
		2014		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie	2 498 \$	- \$	- \$	2 498 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	_	79 914	86	80 000
Actions	6 594	6	17	6 617
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	6 594	79 920	103	86 617
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	_	9 989	1	9 990
Actions	49	-	1	50
Total des actifs financiers disponibles à la vente	49	9 989	2	10 040
mmeubles de placement		-	4 613	4 613
Dérivés ⁽¹⁾	1	651	_	652
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation de Putnam	184	143	_	327
Autres actifs détenus à des fins de transaction	78	_	-	78
Autres ⁽²⁾	16	-	-	16
Total des actifs évalués à la juste valeur	9 420 \$	90 703 \$	4 718 \$	104 841 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽³⁾	4 \$	1 191 \$	- \$	1 195 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	_	829	28	857
Autres passifs – autres	16	-	-	16
Total des passifs évalués à la juste valeur	20 \$	2 020 \$	28 \$	2 068 \$

- (1) Compte non tenu de garanties reçues de 52 \$.
- (2) Compte tenu d'une garantie en trésorerie en vertu d'ententes de prêt de titres.
- (3) Compte non tenu de garanties données de 273 \$.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la Compagnie au cours de la période considérée.

NOTES ANNEXES

8. Évaluation à la juste valeur (suite)

	2013			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie	2 791 \$	- \$	- \$	2 791 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	_	69 811	333	70 144
Actions	7 202	6	24	7 232
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	7 202	69 817	357	77 376
Actifs financiers disponibles à la vente	-			
Obligations	_	7 891	24	7 915
Actions	112	_	1	113
Total des actifs financiers disponibles à la vente	112	7 891	25	8 028
Immeubles de placement	_	_	4 288	4 288
Dérivés ⁽¹⁾	_	593	_	593
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation de Putnam	154	131	21	306
Autres actifs détenus à des fins de transaction	70	_	-	70
Autres ⁽²⁾	20	-	_	20
Total des actifs évalués à la juste valeur	10 349 \$	78 432 \$	4 691 \$	93 472 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽³⁾	6 \$	738 \$	- \$	744 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	-	859	30	889
Autres passifs – autres	20	_	_	20
Total des passifs évalués à la juste valeur	26 \$	1 597 \$	30 \$	1 653 \$

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la Compagnie au cours de la période considérée.

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties reçues de 19 \$.(2) Compte tenu d'une garantie en trésorerie en vertu d'ententes de prêt de titres.

⁽³⁾ Compte non tenu de garanties données de 206 \$.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Compagnie a utilisé des données du niveau 3 :

				20	014			
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Obligations disponibles à la vente	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽³⁾	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Autres actifs – compte de négociation ⁽⁴⁾	Total de l'actif de niveau 3	Passifs relatifs aux contrats d'investis- sement
Solde au début de l'exercice	333 \$	24 \$	24 \$	1 \$	4 288 \$	21 \$	4 691 \$	30 \$
Total des profits (pertes)								
Compris dans le bénéfice net	6	-	(1)	_	262	1	268	_
Compris dans les autres								
éléments du résultat globa	I ⁽¹⁾ –	1	_	_	56	_	57	_
Achats	33	-	8	_	127	_	168	_
Ventes	_	_	(13)	_	(98)	(22)	(133)	_
Remboursements	(1)	_	_	_	_	_	(1)	_
Transférés dans les biens immobilie	ers							
occupés par leur propriétaire	_	_	_	_	(13)	_	(13)	_
Autres	_	_	_	_	(9)	_	(9)	(2)
Transferts vers le niveau 3(2)	_	_	_	_	_	_	_	_
Transferts hors du niveau 3(2)	(285)	(24)	(1)	_	_	-	(310)	_
Solde à la fin de l'exercice	86 \$	1 \$	17 \$	1 \$	4 613 \$	- \$	4 718 \$	28 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	6 \$	- \$	(1) \$	- \$	262 \$	1 \$	268 \$	- \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le bénéfice net pour les actifs détenus au 31 décembre 2014	6 \$	- \$	(3) \$	- \$	229 \$	1 \$	233 \$	- \$

⁽¹⁾ Le montant des autres éléments du résultat global pour les immeubles de placement représente les profits de change latents.

⁽²⁾ Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs et des fonds distincts.

⁽³⁾ Comprennent les placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

⁽⁴⁾ Comprennent des titres de capitaux propres non liquides lorsqu'il n'existe pas de cours publié; toutefois, la Compagnie est d'avis que le fait de changer les données de manière à modifier raisonnablement les hypothèses n'entraînerait pas de changement important en ce qui a trait à la valeur.

8. Évaluation à la juste valeur (suite)

2013							
Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Obligations disponibles à la vente	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽³⁾	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Autres actifs – compte de négociation ⁽⁴⁾	Total de l'actif de niveau 3	Passifs relatifs aux contrats d'investis- sement
273 \$	27 \$	12 \$	1 \$	3 572 \$	9 \$	3 894 \$	33 \$
68	4	_	-	152	12	236	
(1) _	3	_	_	216	_	219	_
120	_	1	_	248	_	369	_
_	_	20	_	182	_	202	_
(104)	(5)	(10)	_	(82)	_	(201)	_
(68)	(5)	_	_	_	_	(73)	_
_	_	_	_	_	_	_	(3)
50	_	1	_	_	_	51	_
(6)	_	_	_	_	_	(6)	_
333 \$	24 \$	24 \$	1 \$	4 288 \$	21 \$	4 691 \$	30 \$
68 \$	4 \$	- \$	- \$	152 \$	12 \$	236 \$	- \$
7F. 6	¢	•	¢	4F2 .	12 (220 ¢	•
	à la juste valeur par le biais du résultat net 273 \$ 68 11 — 120 — (104) (68) — 50 (6) 333 \$	à la juste valeur par le biais du résultat net 273 \$ 27 \$ 68 4 4 10 - 3 120 (104) (5) (68) (5) 50 (6) - 333 \$ 24 \$	à la juste valeur par le biais du résultat net à la vente résultat net 273 \$ 27 \$ 12 \$ 68 4 - 10 - 20 (104) (5) (10) (68) (5) - 2 - 50 (6) - 333 \$ 24 \$ 24 \$ 68 \$ 4 \$ - \$	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net Obligations disponibles à la vente Actions à la juste valeur par le biais du résultat net Actions disponibles à la vente 273 \$ 27 \$ 12 \$ 1 \$ 68 4 - - 10 - 3 - - 120 - 1 - - - 20 - (104) (5) (10) - (68) (5) - - - - - - 50 - 1 - (6) - - - 333 \$ 24 \$ 24 \$ 1	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net Obligations disponibles la la vente Actions à la juste valeur par le biais du résultat net si à la vente Actions disponibles de placement 273 \$ 27 \$ 12 \$ 1 \$ 3 572 \$ 68 4 - - - 152 10 - 3 - - 216 - 120 - 182 - 182 - 182 - 182 - 182 -	Actions Actions Actions Actions Actions Actions Ala juste Valeur par le biais du résultat net à la vente la biais du résultat net à la vente la biais du résultat net à la vente la biais du résultat net la la vente la biais du résultat net la la vente la la ven	Actions Actions Actions Actions Actions Actions Ala juste valeur par valeu

⁽¹⁾ Le montant des autres éléments du résultat global pour les immeubles de placement représente les profits de change latents.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 3,5 % à 10,5 % Fourchette de 5,3 % à 8,3 % Moyenne pondérée de 2,5 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.

⁽²⁾ Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs et des fonds distincts.

⁽³⁾ Comprennent les placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

⁽⁴⁾ Comprennent des titres de capitaux propres non liquides lorsqu'il n'existe pas de cours publié; toutefois, la Compagnie est d'avis que le fait de changer les données de manière à modifier raisonnablement les hypothèses n'entraînerait pas de changement important en ce qui a trait à la valeur.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la Compagnie présentés à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie :

	2014						
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total		
Actifs présentés à la juste valeur							
Prêts et créances à titre d'actifs financiers							
Obligations	- \$	14 533 \$	126 \$	- \$	14 659 \$		
Prêts hypothécaires		22 167	_	_	22 167		
Total des prêts et créances au titre des actifs financiers	-	36 700	126	-	36 826		
Autres actions ⁽¹⁾	426	_	_	238	664		
Total des actifs présentés à la juste valeur	426 \$	36 700 \$	126 \$	238 \$	37 490 \$		
Passifs présentés à la juste valeur							
Débentures et autres instruments d'emprunt	526 \$	5 506 \$	70 \$	- \$	6 102 \$		
Titres de fiducies de capital		220			220		
Total des passifs présentés à la juste valeur	526 \$	5 726 \$	70 \$	- \$	6 322 \$		
			2013				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total		
Actifs présentés à la juste valeur							
Prêts et créances à titre d'actifs financiers							
Obligations	- \$	12 544 \$	128 \$	- \$	12 672 \$		
Prêts hypothécaires	-	19 517	-	-	19 517		
Total des prêts et créances au titre des actifs financiers	_	32 061	128	_	32 189		
Autres actions ⁽¹⁾	517	-	-	226	743		
Total des actifs présentés à la juste valeur	517 \$	32 061 \$	128 \$	226 \$	32 932 \$		
Passifs présentés à la juste valeur							
Débentures et autres instruments d'emprunt	582 \$	5 576 \$	75 \$	- \$	6 233 \$		
Titres de fiducies de capital		205	-	_	205		
Total des passifs présentés à la juste valeur	582 \$	5 781 \$	75 \$	- \$	6 438 \$		

⁽¹⁾ Les autres actions comprennent les placements de la Compagnie dans IGM, une société affiliée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, et dans Allianz Ireland, une compagnie d'assurance de dommages non cotée qui exerce ses activités en Irlande, ainsi que la coentreprise GloHealth, une compagnie d'assurance-maladie qui exerce ses activités en Irlande et dont la Compagnie ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable.

Conventions-cadres de compensation exécutoires ou accords similaires

La Compagnie a recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La Compagnie reçoit et donne des garanties conformément à l'annexe sur le soutien du crédit qui fait partie de la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans consolidés puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en Bourse assujettis à des accords de compensation de dérivés conclus avec des Bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Le tableau ci-après exclut la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les prises en pension de titres de la Compagnie font également l'objet de droits de compensation en cas de défaillance. Ces transactions et ces accords comprennent des conventions-cadres de compensation qui prévoient la compensation des obligations de paiement entre la Compagnie et ses contreparties en cas de défaillance.

Les tableaux présentent l'incidence potentielle, sur les bilans consolidés de la Compagnie, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans

		20	14	
		Montants connexes non compensés dans le bilan		
	Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan	Position de compensation de la contrepartie ⁽¹⁾	Garanties financières reçues ou versées ⁽²⁾	Exposition nette
Instruments financiers (actifs) Instruments financiers dérivés Prises en pension de titres ⁽³⁾	652 \$ 44	(302) \$	(51) \$ (44)	299 \$
Total des instruments financiers (actifs)	696 \$	(302) \$	(95) \$	299 \$
Instruments financiers (passifs) Instruments financiers dérivés	1 195 \$	(302) \$	(260) \$	633 \$
Total des instruments financiers (passifs)	1 195 \$	(302) \$	(260) \$	633 \$
	Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan	Position de compensation de la contrepartie ⁽¹⁾	Garanties financières reçues ou versées ⁽²⁾	Exposition nette
Instruments financiers (actifs) Instruments financiers dérivés Prises en pension de titres ⁽³⁾	593 \$ 87	(236) \$	(19) \$ (87)	338 \$
Total des instruments financiers (actifs)	680 \$	(236) \$	(106) \$	338 \$
Instruments financiers (passifs) Instruments financiers dérivés	744 \$	(236) \$	(199) \$	309 \$
Total des instruments financiers (passifs)	744 \$	(236) \$	(199) \$	309 \$

⁽¹⁾ Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la Compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.

⁽²⁾ Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en Bourse, la marge initiale. Les garanties financières reçues à l'égard de prises en pension de titres sont détenues par un tiers. Le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 52 \$ (19 \$ au 31 décembre 2013), un montant de 45 \$ a été reçu à l'égard de prises en pension de titres (89 \$ au 31 décembre 2013) et un montant de 299 \$ a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (222 \$ au 31 décembre 2013).

⁽³⁾ Les actifs liés aux prises en pension de titres sont compris dans les obligations dans les bilans consolidés.

10. Actif investi déposé au titre d'ententes de réassurance

Le montant de l'actif investi que la Compagnie maintient en dépôt relativement à certaines ententes de réassurance (se reporter à la note 5) se chiffre à 598 \$ (582 \$ en 2013). La Compagnie conserve la totalité des droits sur les flux de trésorerie liés à ces actifs; toutefois, les politiques de placement à l'égard de ces derniers sont régies par les conditions des ententes de réassurance.

11. Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill

La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

	2014	2013
Solde au début de l'exercice	5 812 \$	5 397
Acquisitions d'entreprises (note 3)	50	378
Fluctuations des taux de change	(7)	37
Solde à la fin de l'exercice	5 855 \$	5 812

Le cumul des pertes de valeur du goodwill et les variations de ce cumul se présentent comme suit :

	2014	2013
Solde au début de l'exercice	953 \$	890 \$
Fluctuations des taux de change	90	63
Solde à la fin de l'exercice	1 043 \$	953 \$

Pour chacun des trois secteurs opérationnels, le goodwill a été affecté à des unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Lifeco n'affecte pas les montants négligeables de goodwill et d'immobilisations incorporelles à durée indéterminée à de multiples unités génératrices de trésorerie. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel le goodwill a été attribué à sa valeur recouvrable, de la manière suivante :

	2014	2013
Exploitation canadienne		
Assurance collective	1 047 \$	1 033 \$
Assurance individuelle et gestion du patrimoine	2 740	2 740
Exploitation européenne		
Assurance et rentes	1 887	1 907
Réassurance	1	1
Exploitation américaine		
Services financiers	180	131
Total	5 855 \$	5 812 \$

11. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de 3 625 \$ (3 456 \$ en 2013) comprennent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée. La valeur comptable de ces immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

Immobilisations incorporelles à durée indéterminée :

		2014				
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total		
Coût	+					
Solde au début de l'exercice Fluctuations des taux de change	893 \$ 28	2 398 \$ 194	354 \$ _	3 645 \$ 222		
Solde à la fin de l'exercice	921 \$	2 592 \$	354 \$	3 867 \$		
Cumul des pertes de valeur Solde au début de l'exercice Fluctuations des taux de change	(132) \$ (8)	(858) \$ (81)	- \$ -	(990) \$ (89)		
Solde à la fin de l'exercice Valeur comptable nette	(140) \$ 781 \$	(939) \$ 1 653 \$	- \$ 354 \$	(1 079) \$ 2 788 \$		
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total		
Coût						
Solde au début de l'exercice Acquisitions d'entreprises (note 3)	717 \$ 131	2 264 \$	354 \$	3 335 \$ 131		
Fluctuations de taux de change	45	134	_	179		
Solde à la fin de l'exercice	893 \$	2 398 \$	354 \$	3 645 \$		
Cumul des pertes de valeur Solde au début de l'exercice Pertes de valeur Fluctuations des taux de change	(91) \$ (34) (7)	(802) \$ _ (56)	- \$ - -	(893) \$ (34) (63)		
Solde à la fin de l'exercice	(132) \$	(858) \$	- \$	(990) \$		
Valeur comptable nette	761 \$	1 540 \$	354 \$	2 655 \$		

Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été affectées aux groupes d'unités génératrices de trésorerie comme suit :

2014	2013
973 \$	973 \$
221	226
1 594	1 456
2 788 \$	2 655 \$
	973 \$ 221 1 594

Au cours du quatrième trimestre de 2014, la Compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2014. Il a été déterminé que la valeur recouvrable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation.

iii) Immobilisations incorporelles à durée déterminée :

		2	2014				
	Liées aux						
	contrats de	Canaux de	Technologie/				
	clients	distribution	logiciels	Total			
Période d'amortissement	9 à 20 ans	30 ans	5 à 10 ans				
Période d'amortissement moyenne pondérée restante	10 ans	10 ans	_				
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire				
Coût							
Solde au début de l'exercice	707 \$	110 \$	709 \$	1 526 \$			
Acquisitions d'entreprises (note 3)	18	_	_	18			
Ajouts	-	_	120	120			
Cessions	_	_	(16)	(16)			
Fluctuations des taux de change	20	(1)	32	51			
Autres	_	_	19	19			
Solde à la fin de l'exercice	745 \$	109 \$	864 \$	1 718 \$			
Cumul des amortissements et des pertes de valeur							
Solde au début de l'exercice	(280) \$	(38) \$	(407) \$	(725) \$			
Pertes de valeur	-	_	(7)	(7)			
Fluctuations des taux de change	(11)	_	(20)	(31)			
Cessions	-	_	14	14			
Amortissement	(47)	(4)	(81)	(132)			
Solde à la fin de l'exercice	(338) \$	(42) \$	(501) \$	(881) \$			
Valeur comptable nette	407 \$	67 \$	363 \$	837 \$			

En 2014, la Compagnie a comptabilisé une perte de valeur de 7 \$ à l'égard des logiciels pour l'exploitation canadienne, montant inscrit dans les charges d'exploitation.

	2013					
	Liées aux contrats de clients		Canaux de distribution	Technologie/ logiciels	Total	
Période d'amortissement	9 à 20 ans		30 ans	5 à 10 ans		
Période d'amortissement moyenne pondérée restante	11 ans		20 ans	_		
Mode d'amortissement	Linéaire		Linéaire	Linéaire		
Coût						
Solde au début de l'exercice	564	\$	103 \$	592 \$	1 259 \$	
Acquisitions d'entreprises (note 3)	116		_	_	116	
Ajouts	_		_	87	87	
Cessions	_		_	(1)	(1)	
Fluctuations des taux de change	27		7	18	52	
Autres	_		-	13	13	
Solde à la fin de l'exercice	707	\$	110 \$	709 \$	1 526 \$	
Cumul des amortissements et des pertes de valeur						
Solde au début de l'exercice	(235)	\$	(34) \$	(317) \$	(586) \$	
Pertes de valeur	_		_	(3)	(3)	
Fluctuations des taux de change	(6)		(1)	(11)	(18)	
Cessions	_		-	(1)	(1)	
Amortissement	(39)		(3)	(75)	(117)	
Solde à la fin de l'exercice	(280)	\$	(38) \$	(407) \$	(725) \$	
Valeur comptable nette	427	\$	72 \$	302 \$	801 \$	

11. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

Valeur recouvrable

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, la Compagnie affecte le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée aux groupes d'unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable avec la valeur comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Dans le cas du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée, elle est établie selon la méthode de la valeur d'utilité.

Pour calculer la valeur d'utilité, on actualise les projections des flux de trésorerie établies par la direction, et approuvées par le conseil d'administration, qui couvrent la période de prévision initiale de trois à cinq ans. La valeur au-delà de la période initiale est déterminée en appliquant un multiple de valeur finale au dernier exercice de la période initiale de projection. Le taux d'actualisation reflète les risques liés aux flux de trésorerie qui sont propres aux produits et aux pays. Le taux de croissance final correspond au taux de croissance moyen à long terme, en tenant compte de l'inflation sur les marchés au sein desquels la Compagnie exerce ses activités. La juste valeur est déterminée à l'aide d'une combinaison de méthodes d'évaluation généralement acceptées, notamment les multiples de négociation et les transactions comparables. Les méthodes faisant appel aux multiples de négociation et aux transactions comparables établissent la valeur en appliquant les multiples observés sur le marché aux résultats historiques et projetés approuvés par la direction.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les hypothèses clés relatives aux groupes d'unités génératrices de trésorerie dans les secteurs opérationnels Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Exploitation américaine s'établissaient comme suit :

	Taux de croissance du bénéfice	Taux d'actualisation (après impôt)	Taux de croissance final	Taux d'imposition
Exploitation canadienne				
Assurance collective	4,0 %-23,0 %	9,0 %-11,0 %	1,5 %-2,5 %	26,5 %
Assurance individuelle et gestion du patrimoine	(3,0) %-15,0 %	9,5 %-10,5 %	1,5 %-2,5 %	26,5 %
Exploitation européenne				
Assurance et rentes	(10,0) %-16,0 %	9,5 %-14,0 %	1,5 %-3,5 %	12,5 %-20,0 %
Réassurance	(18,0) %-5,0 %	11,5 %-12,5 %	1,5 %-2,5 %	S.O.
Exploitation américaine				
Services financiers	(11,0) %-10,0 %	9,5 %-10,5 %	1,5 %-2,5 %	39,9 %
Gestion d'actifs	2,0 %-15,0 %	11,0 %-13,0 %	3,0 %	39,9 %

Les modifications raisonnablement possibles de ces hypothèses ne devraient pas faire en sorte que la valeur comptable des groupes d'unités génératrices de trésorerie excède leur valeur recouvrable.

12. Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire ainsi que sa variation :

	2014	2013
Valeur comptable au début de l'exercice	634 \$	551 \$
Déduire : cumul des amortissements et des pertes de valeur	(44)	(37)
Valeur comptable nette au début de l'exercice	590	514
Acquisitions d'entreprises	-	49
Ajouts	13	20
Transférés hors des immeubles de placement	13	_
Amortissement	(8)	(7)
Change	11	14
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	619 \$	590 \$

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles était de 228 \$ au 31 décembre 2014 (211 \$ au 31 décembre 2013).

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles par région :

	2014	2013
Exploitation canadienne	507 \$	491 \$
Exploitation américaine	212	188
Exploitation européenne	128	122
Total	847 \$	801 \$

Aucune restriction ne s'applique au titre de propriété des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles, et ceuxci ne sont pas donnés en garantie de la dette.

13. Autres actifs

	2014	2013
Coûts d'acquisition différés	644 \$	687 \$
Actifs du compte de négociation ⁽¹⁾	405	376
Créances liées à des contrats de location-financement	285	_
Actif au titre du régime de retraite à prestations définies (note 25)	275	408
Charges payées d'avance	92	83
Autres actifs divers	667	666
Total	2 368 \$	2 220 \$

(1) Ce poste comprend des obligations d'un montant de 78 \$ et des actions d'un montant de 327 \$ au 31 décembre 2014 (obligations d'un montant de 75 \$, et actions d'un montant de 301 \$ au 31 décembre 2013).

Le total d'autres actifs d'un montant de 1 192 \$ (1 125 \$ au 31 décembre 2013) devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les coûts d'acquisition différés au titre des contrats d'investissement, dont la variation est indiquée ci-dessous.

Coûts d'acquisition différés	2014	2013
Solde au début de l'exercice	687 \$	541 \$
Acquisitions d'entreprises	_	152
Ajouts	72	50
Amortissement	(55)	(59)
Fluctuations des taux de change	(1)	50
Cessions	(59)	(47)
Solde à la fin de l'exercice	644 \$	687 \$

Créances liées à des contrats de location-financement

La Compagnie a un contrat de location-financement relatif à une propriété au Canada qui a été louée pour une durée de 25 ans. La Compagnie a deux contrats de location-financement relatifs à des propriétés en Europe. Ces propriétés ont été louées pour une durée de 35 ans.

Le tableau suivant présente le total des créances liées à des contrats de location-financement pour les trois propriétés :

		2014	
	d	Paiements minimaux au titre le la location	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location
Un an		28 \$	26 \$
Plus de un an à cinq ans		98	76
Plus de cinq ans		584	183
	-	710	285
Déduire : produits non acquis au titre des contrats de location-financement		425	_
Total des créances liées à des contrats de location-financement	- -	285 \$	285 \$

Le taux de rendement interne des contrats, qui s'établit entre 5,4 % et 7,5 %, est fixé à la date du contrat et demeurera fixe pour la durée du contrat.

14. Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, la Compagnie offre des produits de fonds distincts qui sont désignés soit comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds en unités de compte, selon la région. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents aux fluctuations de la juste valeur, et les produits nets tirés des placements sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que la Compagnie détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts, et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de la Compagnie selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de la Compagnie. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de la Compagnie. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, leurs actifs et leurs passifs sont présentés dans des postes distincts des bilans consolidés, soit au poste Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts.

Dans les cas où l'actif du fonds distinct est investi dans des entités structurées et que l'on considère que le fonds exerce un contrôle sur ces entités, la Compagnie a présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés s'établissaient à 1 012 \$ au 31 décembre 2014 (772 \$ au 31 décembre 2013).

Dans les comptes consolidés de résultat, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits nets tirés des placements, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans consolidés. Étant donné que ces montants n'ont pas d'incidence directe sur les produits et les charges de la Compagnie, ils ne sont pas inclus séparément dans les comptes consolidés de résultat.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées à la valeur de marché des fonds de placement. Bien que ces fonds soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de la Compagnie liée à ces fonds. La Compagnie comptabilise ces garanties au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers. Outre son exposition à ces garanties, la Compagnie court un risque à l'égard des honoraires qu'elle touche sur ces produits, car ils sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, la Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des garanties de retrait minimum au décès ainsi que des garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la Compagnie offre des rentes variables assorties de garanties de retrait minimum au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial. La plupart prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à échéance lorsque le titulaire de la police atteint 70 ans.

En Europe, la Compagnie offre des produits unitaires à profit qui sont semblables aux produits de fonds distincts, mais qui offrent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux.

La Compagnie offre également des produits assortis d'une garantie de retrait minimum au Canada, aux États-Unis et en Europe. Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la Compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2014, la valeur des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 3 016 \$ (2 674 \$ au 31 décembre 2013).

Le tableau suivant présente l'exposition de la Compagnie à ces garanties :

			2014		
	Valeur de	Insuffisance d'investissement par type de pres			de Insuffisance d'investissement par type de prestations
	marché	Revenu	Échéance	Décès	Total*
Exploitation canadienne	28 958 \$	- \$	30 \$	97 \$	97 \$
Exploitation américaine	10 014	1	-	43	44
Exploitation européenne	9 301	351	36	72	422
Total	48 273 \$	352 \$	66 \$	212 \$	563 \$
			2013		
	Valeur de	Insuffi	sance d'investissement	par type de prestatio	ns
	marché	Revenu	Échéance	Décès	Total*
Exploitation canadienne	26 779 \$	- \$	32 \$	101 \$	101 \$
Exploitation américaine	8 853	_	_	42	42
Exploitation européenne	8 683	260	16	74	334
Total	44 315 \$	260 \$	48 \$	217 \$	477 \$

^{*}Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux pour chaque police survienne le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013.

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment donné, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2014. Le coût réel pour la Compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à environ 10 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'exploitation européenne.

Se reporter à la rubrique Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle du rapport de gestion daté du 31 décembre 2014 de la Compagnie pour obtenir plus de renseignements sur l'exposition au risque inhérent aux garanties de la Compagnie et sur la façon dont elle gère ces risques.

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la Compagnie exerce ses activités:

Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2014	2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 052 \$	11 374 \$
Obligations	37 912	34 405
Prêts hypothécaires	2 508	2 427
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	68 911	62 882
Fonds communs de placement	46 707	41 555
Immeubles de placement	9 533	8 284
	176 623	160 927
Produits à recevoir	364	380
Autres passifs	(3 033)	(1 300)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	1 012	772
Total	174 966 \$	160 779 \$

Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2014	2013
Solde au début de l'exercice	160 779 \$	105 432 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	20 909	15 861
Produits nets tirés des placements	2 997	1 565
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	5 683	3 419
Profits en capital latents sur les placements, montant net	5 301	7 879
Profits latents attribuables aux fluctuations des taux de change	826	7 226
Retraits des titulaires de polices	(21 057)	(17 141)
Acquisitions d'entreprises	_	36 348
Placement des fonds distincts dans le fonds général ⁽¹⁾	(382)	_
Placement du fonds général dans les fonds distincts ⁽¹⁾	(401)	_
Virement du fonds général, montant net	71	67
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	240	123
Total	14 187	55 347
Solde à la fin de l'exercice	174 966 \$	160 779 \$

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé des montants de 382 \$ investis par les fonds distincts dans le fonds général et des montants de 401 \$ investis dans le fonds général par les fonds distincts.

Produits tirés des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

Montant net	- \$	- \$
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	14 807	20 089
Total	14 807	20 089
Profits latents attribuables aux fluctuations des taux de change	826	7 226
Profits en capital latents sur les placements, montant net	5 301	7 879
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	5 683	3 419
Produits nets tirés des placements	2 997 \$	1 565 \$
	2014	2013

2014

2014

2013

14. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur (note 8)

		2014		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ⁽¹⁾	112 189 \$	54 942 \$	10 390 \$	177 521 \$
(1) Compte non tenu d'un montant de 2 555 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.				
		2	013	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ⁽¹⁾	106 144 \$	46 515 \$	9 298 \$	161 957 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu d'un montant de 1 178 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

En 2014, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 2 234 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (1 780 \$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2013), car la Compagnie a été en mesure d'obtenir des prix cotés observables sur des marchés actifs.

Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur et pour lesquels la Compagnie ne peut évaluer les actifs sous-jacents.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la Compagnie a utilisé les données du niveau 3 :

	2014	2013
Solde au début de l'exercice	9 298 \$	6 287 \$
Total des profits inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	782	694
Acquisitions d'entreprises	_	2 326
Achats	919	428
Ventes	(603)	(440)
Transferts vers le niveau 3	4	4
Transferts hors du niveau 3	(10)	(1)
Solde à la fin de l'exercice	10 390 \$	9 298 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

En plus des fonds distincts, la Compagnie détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées à la Compagnie, et la Compagnie touche des honoraires de gestion pour ces services. Les honoraires de gestion sont variables en raison de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

En 2014, les honoraires et autres produits que la Compagnie a gagnés en raison de ses participations dans ces entités structurées se sont chiffrés à 3 813 \$ (3 068 \$ en 2013).

Au 31 décembre 2014, les autres actifs (note 13) comprenaient des placements de 327 \$ (306 \$ au 31 décembre 2013) que la Compagnie a effectués dans des obligations et des actions de fonds commandités par Putnam, ainsi que des placements de 78 \$ (70 \$ au 31 décembre 2013) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées en Europe.

15. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

		2014		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	145 198 \$	5 151 \$	140 047 \$	
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	857	-	857	
Total	146 055 \$	5 151 \$	140 904 \$	
	2013			
	Passif,	Actif au titre		
	montant	des cessions en	Montant	
	brut	réassurance	net	
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	131 174 \$	5 070 \$	126 104 \$	
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	889	_	889	
Total	132 063 \$	5 070 \$	126 993 \$	

b) Composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et actif connexe

La composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se présente comme suit :

		2014		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Polices avec participation				
Exploitation canadienne	31 181 \$	(156) \$	31 337 \$	
Exploitation américaine	10 362	12	10 350	
Exploitation européenne	1 377	_	1 377	
Polices sans participation				
Exploitation canadienne	28 094	832	27 262	
Exploitation américaine	22 611	233	22 378	
Exploitation européenne	52 430	4 230	48 200	
fotal	146 055 \$	5 151 \$	140 904 \$	
		2013		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Polices avec participation				
Exploitation canadienne	29 107 \$	(132) \$	29 239 \$	
Exploitation américaine	9 337	11	9 326	
Exploitation européenne	1 247	_	1 247	
Polices sans participation				
Exploitation canadienne	25 898	521	25 377	
Exploitation américaine	19 038	238	18 800	
Exploitation européenne	47 436	4 432	43 004	
Total	132 063 \$	5 070 \$	126 993 \$	

- 15. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)
 - ii) Le tableau suivant présente la composition de l'actif couvrant les passifs ainsi que les capitaux propres :

	Obligations	Prêts Immeubles Digations hypothécaires Actions(1) de placement		Immeubles de placement	Autres	Total
	Obligations	пуротпесатез	ACTIONS	de placement	Autres	IOLAI
Valeur comptable						
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation canadienne	13 856 \$	7 810 \$	4 270 \$	1 167 \$	4 078 \$	31 181
Exploitation américaine	5 080	278	_	-	5 004	10 362
Exploitation européenne	968	38	144	63	164	1 377
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation canadienne	18 991	3 941	1 740	5	3 417	28 094
Exploitation américaine	18 678	3 330	_	_	603	22 611
Exploitation européenne	30 723	3 702	191	2 738	15 076	52 430
Autres	9 998	690	4	107	177 958	188 757
Total des capitaux propres	4 874	757	1 471	533	14 262	21 897
Total de la valeur comptable	103 168 \$	20 546 \$	7 820 \$	4 613 \$	220 562 \$	356 709
Juste valeur	104 649 \$	22 167 \$	7 331 \$	4 613 \$	220 562 \$	359 322

2013	(note	35)

			2015 (10 33/		
		Prêts		Immeubles		
	Obligations	hypothécaires	Actions ⁽¹⁾	de placement	Autres	Total
Valeur comptable						
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation canadienne	11 907 \$	7 701 \$	4 923 \$	1 157 \$	3 419 \$	29 107 \$
Exploitation américaine	4 583	141	-	_	4 613	9 337
Exploitation européenne	852	39	143	35	178	1 247
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation canadienne	16 157	3 769	1 796	3	4 173	25 898
Exploitation américaine	15 508	2 911	-	_	619	19 038
Exploitation européenne	27 273	3 290	225	2 460	14 188	47 436
Autres	9 239	641	96	87	163 920	173 983
Total des capitaux propres	4 395	571	1 371	546	12 947	19 830
Total de la valeur comptable	89 914 \$	19 063 \$	8 554 \$	4 288 \$	204 057 \$	325 876 \$
Juste valeur	90 731 \$	19 517 \$	8 088 \$	4 288 \$	204 057 \$	326 681 \$

⁽¹⁾ Sont exclues de la juste valeur les actions classées comme disponibles à la vente et comptabilisées au coût lorsque la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable.

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

Les variations de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le résultat, entraîneraient une variation correspondante du surplus avec le temps conformément aux méthodes comptables suivies à l'égard des placements.

Solde à la fin de l'exercice

Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance

La variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance au cours de l'exercice tient aux affaires et aux modifications des hypothèses actuarielles

suivantes:			71	
		2014		
	Po	lices avec participa	tion	
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	39 663 \$	(121) \$	39 784 \$	
Incidence des nouvelles affaires	20	-	20	
Variations normales des affaires en vigueur	2 312	8	2 304	
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(42)	(32)	(10)	
Incidence des fluctuations des taux de change	940	1	939	
Solde à la fin de l'exercice	42 893 \$	(144) \$	43 037 \$	
	Po	lices sans participa	tion	
	Passif,	Actifs au titre des cessions en		Total,
	montant brut	réassurance	Montant net	montant net
Solde au début de l'exercice	91 511 \$	5 191 \$	86 320 \$	126 104 \$
Incidence des nouvelles affaires	6 062	152	5 910	5 930
Variations normales des affaires en vigueur	2 588	162	2 426	4 730
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(440)	(24)	(416)	(426)
Transfert d'affaires avec des parties externes	(100)	(25)	(75)	(75)
Incidence des fluctuations des taux de change	2 684	(161)	2 845	3 784
Solde à la fin de l'exercice	102 305 \$	5 295 \$	97 010 \$	140 047 \$
		2013		
	Pe	olices avec participati	ion	
	Passif,	Actifs au titre des		
	montant brut	cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	38 003 \$	(74) \$	38 077 \$	
Incidence des nouvelles affaires	16	-	16	
Variations normales des affaires en vigueur	1 049	(13)	1 062	
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(129)	(36)	(93)	
Incidence des fluctuations des taux de change	724	(121) (722	
Solde à la fin de l'exercice	39 663 \$	(121) \$	39 784 \$	
	Polices sans participation			
		Actifs au titre des		
	Passif, montant brut	cessions en réassurance	Montant net	Total, montant net
Solde au début de l'exercice	81 970 \$	2 138 \$	79 832 \$	117 909 \$
Acquisitions d'entreprises	6 160	2 963	3 197	3 197
Incidence des nouvelles affaires	5 251	(135)	5 386	5 402
Variations normales des affaires en vigueur	(5 898)	417	(6 315)	(5 253)
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(407)	(323)	(84)	(177)
Transfert d'affaires avec des parties externes	(455) 4 890	(234) 365	(221) 4.525	(221) 5.247
Incidence des fluctuations des taux de change	4 090	303	4 525	5 247

Selon la comptabilisation à la juste valeur, les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif. Les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance associées aux variations de la juste valeur des actifs connexes sont incluses dans les variations normales des affaires en vigueur ci-dessus.

91 511 \$

Le 15 mai 2014, le Conseil des normes actuarielles du Canada a publié les normes de pratique (les normes), qui sont entrées en vigueur le 15 octobre 2014 et qui reflètent les révisions apportées aux hypothèses de réinvestissement économique utilisées pour évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

126 104 \$

86 320 \$

5 191 \$

15. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

En 2014, les principaux facteurs à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sont l'incidence des nouvelles affaires (hausse de 5 930 \$), les variations normales des affaires en vigueur (hausse de 4 730 \$) qui découlent principalement de la variation de la juste valeur, ainsi que l'incidence des fluctuations des taux de change (hausse de 3 784 \$). Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses (baisse de 426 \$).

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 416 \$ en 2014 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses, ce qui comprend une diminution de 193 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, une diminution de 135 \$ enregistrée par l'exploitation européenne et une diminution de 88 \$ enregistrée par l'exploitation américaine.

La diminution enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par le raffinement de la modélisation (diminution de 83 \$), la révision des hypothèses économiques, y compris la modification des normes (diminution de 77 \$), la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices (diminution de 60 \$), la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité (diminution de 44 \$), la révision des charges d'impôt et des frais (diminution de 10 \$) et la révision d'autres provisions (diminution de 6 \$), facteurs partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité (augmentation de 62 \$) et par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité (augmentation de 25 \$).

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité (diminution de 110 \$), la révision des hypothèses financières, y compris à l'égard du changement de normes (diminution de 107 \$), le raffinement de la modélisation (diminution de 63 \$) et la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité (diminution de 22 \$), facteurs contrebalancés en partie par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices (augmentation de 142 \$), la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité (augmentation de 20 \$) et la révision d'autres provisions (augmentation de 5 \$).

La diminution enregistrée par l'exploitation américaine découle principalement de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité (diminution de 103 \$), la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices (diminution de 67 \$) et la révision des hypothèses au chapitre de la longévité (diminution de 6 \$), facteurs partiellement contrebalancés par le raffinement de la modélisation (augmentation de 51 \$) et la révision des hypothèses économiques, y compris la modification des normes (augmentation de 37 \$).

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 10 \$ en 2014 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles. Cette diminution s'explique principalement par la hausse du rendement des placements (baisse de 152 \$), la révision des charges d'impôt et des frais (baisse de 144 \$), par le raffinement de la modélisation (baisse de 68 \$) et par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité (baisse de 20 \$), facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des provisions au titre des participations des titulaires de polices futures (hausse de 360 \$), par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices (hausse de 13 \$) et par la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité (hausse de 1 \$).

En 2013, les principaux facteurs à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance étaient l'incidence des nouvelles affaires (hausse de 5 402 \$), l'incidence des fluctuations des taux de change (hausse de 5 247 \$) et l'acquisition d'Irish Life (hausse de 3 197 \$). Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les variations normales des affaires en vigueur (baisse de 5 253 \$), qui découlent partiellement de la variation de la juste valeur.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 84 \$ en 2013 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses, ce qui comprend une diminution de 123 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, une augmentation de 41 \$ par l'exploitation européenne et une diminution de 2 \$ par l'exploitation américaine.

La diminution enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité (diminution de 95 \$), la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité (diminution de 70 \$), le raffinement de la modélisation au sein de l'exploitation canadienne (diminution de 15 \$), la révision des hypothèses économiques (diminution de 5 \$) et la révision des charges d'impôt et des frais (diminution de 3 \$), facteurs partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices (augmentation de 63 \$) et par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité (augmentation de 3 \$).

L'augmentation enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices (augmentation de 55 \$), l'augmentation de la provision au titre des charges d'impôt et des frais (augmentation de 30 \$), la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité (augmentation de 27 \$) et la révision d'autres provisions (augmentation de 4 \$), facteurs partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité (diminution de 40 \$), par la révision des hypothèses économiques (diminution de 25 \$) et par le raffinement de la modélisation (diminution de 11 \$).

La diminution enregistrée par l'exploitation américaine découle principalement de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie (diminution de 12 \$), contrebalancée en partie par la révision des charges d'impôt et des frais (augmentation de 9 \$) et par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité (augmentation de 1 \$).

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 93 \$ en 2013 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles. Cette diminution s'explique principalement par la baisse découlant de la hausse du rendement des placements (baisse de 631 \$), par le raffinement de la modélisation au sein de l'exploitation canadienne (baisse de 109 \$) et par la révision des charges d'impôt et des frais (baisse de 88 \$), facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des provisions au titre des participations des titulaires de polices futures (hausse de 710 \$), par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices (hausse de 20 \$), par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité (hausse de 4 \$) et par la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité (hausse de 1 \$).

Variations des passifs relatifs aux contrats d'investissement, évalués à la juste valeur

2014	2013
889 \$	739 \$
_	194
(78)	(97)
43	19
(10)	_
13	34
857 \$	889 \$
	(78) 43 (10) 13

La valeur comptable des passifs relatifs aux contrats d'investissement se rapproche de leur juste valeur. Aucun passif relatif à des contrats d'investissement n'a été réassuré.

Primes brutes souscrites et montants bruts des prestations aux titulaires de polices

Primes reçues

ii)

	2014	2013
Primes directes	19 926 \$	18 772 \$
Primes liées à la réassurance prise en charge	4 760	4 669
Total	24 686 \$	23 441 \$
Prestations aux titulaires de polices		
	2014	2013
Prestations directes	14 892 \$	13 516 \$
Prestations liées à la réassurance prise en charge	4 471	4 948
Total	19 363 \$	18 464 \$

Hypothèses actuarielles

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires, car elles représentent les possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent l'assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité

Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la Compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les normes de pratique actuarielle ont été modifiées en 2011 afin de supprimer l'obligation dictant que, pour l'assurance-vie, les réductions faites aux passifs en raison de l'amélioration des hypothèses au chapitre de la mortalité doivent être contrebalancées par un montant équivalent en provisions pour écarts défavorables. Des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Pour ce qui est des rentes, les résultats au chapitre de la mortalité font également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur établies à l'égard des rentiers. On prévoit, pour les années à venir, une amélioration des résultats au chapitre de la mortalité chez les rentiers.

Morbidité

La Compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la Compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le Groupe de réassurance London (le GRL), une filiale de la London Life, sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de l'assurance IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été établis au moyen de techniques d'évaluation des flux de trésorerie, notamment l'actualisation. Ils sont fondés sur des états de cession fournis par des sociétés cédantes. Dans certains cas, la direction du GRL rajuste les montants présentés dans les états de cession afin de tenir compte de l'interprétation de l'entente par la direction. Le recours à des audits et à d'autres moyens d'atténuation des pertes permet d'éliminer les écarts. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sousjacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans les résultats. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque traité de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

15. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Rendement des placements

Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de capitaux propres, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux (note 7c).

Frais

Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges d'exploitation unitaires. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais.

Résiliation de polices

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la Compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La Compagnie est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. La Compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la Compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la Compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices

Les participations futures des titulaires de polices et d'autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La Compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations rajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités rajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Gestion du risque

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque qu'un événement assuré survienne et que d'importants écarts existent entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles posées, notamment en ce qui concerne la mortalité, le maintien en vigueur, la longévité, la morbidité, la fluctuation des frais et le rendement des placements.

La Compagnie accepte le risque associé aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. La Compagnie a pour objectif d'atténuer son exposition au risque découlant de ces contrats en ayant recours à divers moyens, soit la conception des produits, la diversification des produits et la diversification géographique, la mise en œuvre des lignes directrices liées à la stratégie de tarification de la Compagnie et le recours à des ententes de réassurance.

L'information sur l'incidence approximative qu'auraient, selon la meilleure estimation de la direction, certaines modifications des hypothèses utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la Compagnie sur les passifs en question est présentée ci-dessous.

	Augmentation (du bénéfice net a	
	2014	2013
Mortalité – augmentation de 2 %	(238) \$	(217) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(272) \$	(272) \$
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(220) \$	(208) \$
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	- \$	- \$
Baisse de 1 %	- \$	- \$
Variation de la fourchette des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	41 \$	12 \$
Baisse de 1 %	(383) \$	(322) \$
Fluctuations des marchés boursiers		
Hausse de 10 %	34 \$	34 \$
Baisse de 10 %	(113) \$	(150) \$
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	355 \$	353 \$
Baisse de 1 %	(372) \$	(392) \$
Charges – augmentation de 5 %	(99) \$	(76) \$
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(568) \$	(466) \$

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance est décrite ci-dessous, par région géographique.

	2014			2013		
		Actifs au			Actifs au	
	Passif,	titre des		Passif,	titre des	
	montant	cessions en	Montant	montant	cessions en	Montant
	brut	réassurance	net	brut	réassurance	net
Exploitation canadienne	59 275 \$	676 \$	58 599 \$	55 005 \$	389 \$	54 616 \$
Exploitation américaine	32 973	245	32 728	28 375	249	28 126
Exploitation européenne	53 807	4 230	49 577	48 683	4 432	44 251
Total	146 055 \$	5 151 \$	140 904 \$	132 063 \$	5 070 \$	126 993 \$

Risque de réassurance

Des limites maximales quant aux montants des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance-vie et l'assurance-maladie, et l'on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, en tenant compte des hypothèses directes.

Les traités de réassurance ne libèrent pas la Compagnie de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à la Compagnie. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, la Compagnie évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains traités de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle la Compagnie conserve l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

16. Charges financières

Les charges financières s'établissent comme suit :		
	2014	2013
Charges d'exploitation :		
Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme	3 \$	4 \$
Charges financières :		
Intérêts sur les débentures à long terme et les autres instruments d'emprunt	265	254
Intérêts sur les débentures de fiducies de capital	11	11
Autres	25	23
	301	288
Total	304 \$	292 \$

17. Débentures et autres instruments d'emprunt

	2014		2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
À court terme				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme à un taux				
d'intérêt de 0,21 % à 0,22 % (0,24 % à 0,33 % au 31 décembre 2013)	114 \$	114 \$	105 \$	105 \$
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au LIBOR majoré de 0,75 % ou au				
taux préférentiel d'emprunt des ÉU. (355 \$ US; 450 \$ US au 31 décembre 2013)	412	412	477	477
Total à court terme	526	526	582	582
À long terme				
Exploitation :				
Effets à payer à un taux d'intérêt de 8,0 %, exigibles le 6 mai 2014, non garantis	-	-	1	1
Capital :				
Lifeco				
Débentures à 6,14 %, exigibles le 21 mars 2018, non garanties	200	226	199	227
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031, non garanties	192	268	192	246
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033, non garanties	391	536	391	493
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039, non garanties	342	450	342	405
Débentures à 4,65 %, exigibles le 13 août 2020, non garanties	498	557	498	539
Débentures à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023, non garanties (500 €)	695	773	729	713
	2 318	2 810	2 351	2 623
Canada-Vie	100	120	100	117
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028, non garanties Irish Life	100	129	100	117
Débentures subordonnées de 200 € à 5,25 %, exigibles le 8 février 2017,				
comprend les swaps à taux fixe – taux variable connexes	298	313	317	321
Emprunt hypothécaire de 50 € à 2,3 %, venant à échéance le 30 juin 2015	70	70	75	75
1	368	383	392	396
Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP	200	202	552	330
Débentures différées à 6,625 %, exigibles le 15 novembre 2034, non garanties (175 \$ US)	200	230	182	184
Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP II				
Débentures subordonnées exigibles le 16 mai 2046, portant intérêt à un taux				
de 7,153 % jusqu'au 16 mai 2016 et, par la suite, à un taux de 2,538 %				
majoré du LIBOR à trois mois, non garanties (300 \$ US)	348	354	317	328
Putnam Acquisition Financing LLC				
Billet à terme exigible le 18 octobre 2015, portant intérêt au LIBOR majoré				
de 0,75 %, non garanti (304 \$ US) – remboursé en entier le 22 décembre 2014	_	-	322	322
Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP				
Débentures subordonnées exigibles le 21 juin 2067, portant intérêt à un taux				
de 5,691 % jusqu'au 21 juin 2017 et, par la suite, à un taux équivalant au taux				
des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 1,49 %, non garanties	997	1 087	996	1 097
Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP II				
Débentures subordonnées exigibles le 26 juin 2068, portant intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'au 26 juin 2018 et, par la suite, à un taux équivalant au taux				
des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 3,78 %, non garanties	498	583	497	583
Total à long terme	4 829	5 576	5 158	5 651

Le 18 avril 2013, la Compagnie a émis des obligations de 10 ans à 2,50 % libellées en euros pour un montant de 500 € relativement à l'acquisition d'Irish Life.

À la suite de l'acquisition d'Irish Life, la Compagnie a pris en charge une débenture subordonnée d'une juste valeur de 297 \$. La débenture subordonnée prise en charge est une débenture de 200 € sans échéance déterminée qui porte intérêt à 5.25 % et qui est rachetable à la valeur nominale le 8 février 2017 au gré de la Compagnie. À la première date de rajustement, soit le 8 février 2017, le taux d'intérêt sera rajusté au taux interbancaire offert en euros, majoré de 2,03 %. Un instrument dérivé d'une juste valeur de 35 \$ au 18 juillet 2013 est compris dans la juste valeur de la créance. Cet instrument dérivé, que la Compagnie a désigné à titre de couverture de la juste valeur, fait passer le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable.

Le 31 octobre 2013, la Compagnie a conclu une sollicitation de consentement auprès des porteurs des débentures à 6,67 % arrivant à échéance le 21 mars 2033. Les porteurs des débentures à 6,67 % ont approuvé le retrait des engagements relatifs au remplacement de capital et des dispositions connexes applicables à certaines des actions privilégiées de la Compagnie, aux débentures subordonnées à 5,691 %, exigibles le 21 juin 2067, émises par Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP, et aux débentures subordonnées à 7,127 %, exigibles le 26 juin 2068 émises par Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP II. Les frais liés à la sollicitation de consentement de 7 \$ (5 \$ après impôt) ont été payés en espèces aux porteurs des débentures à 6,67 % et seront amortis sur la durée résiduelle des débentures à 6,67 %.

18. Coûts de restructuration et d'acquisition

À la suite de l'acquisition d'Irish Life le 18 juillet 2013, la Compagnie a dressé un plan de restructuration qui prévoit notamment le regroupement des activités d'assurance-vie et de retraite de Canada Life (Ireland) et d'Irish Life. De plus, la Compagnie a engagé des coûts pour d'autres activités de restructuration en Europe.

Dans le cadre de l'acquisition de RPS le 29 août 2014, la Compagnie a engagé des coûts d'acquisition de 3 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Le tableau suivant présente les coûts de restructuration et d'acquisition selon les principaux postes :

	2014	2013
Coûts d'acquisition	3 \$	29 \$
Restructuration – Irish Life		
Coûts liés au personnel	3	17
Systèmes d'information	21	3
Autres	5	11
	29	31
Perte de valeur de la valeur de la marque de la Canada-Vie en Irlande (note 11)	_	34
Autres activités de restructuration en Europe	_	10
Total	32 \$	104 \$

Au 31 décembre 2014, le solde de la provision de la Compagnie au titre des coûts de restructuration, qui est comprise dans les autres passifs, se chiffrait à 13 \$ (31 \$ au 31 décembre 2013).

19. Autres passifs

	2014	2013
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 25)	1 313 \$	949 \$
Découverts bancaires	447	380
Provisions au titre des produits différés	429	451
Autres	910	1 027
Total	3 099 \$	2 807 \$

Un montant de 1 357 \$ (1 407 \$ au 31 décembre 2013) du total des autres passifs devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les provisions au titre des produits différés, dont la variation est indiquée ci-dessous.

Provisions au titre des produits différés	2014	2013
Solde au début de l'exercice	451 \$	427 \$
Ajouts	57	70
Amortissement	(38)	(39)
Fluctuations des taux de change	10	38
Cessions	(51)	(45)
Solde à la fin de l'exercice	429 \$	451 \$

20. Titres de fiducies de capital

	201	2014		2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	
Titres de fiducies de capital :					
Fiducie de capital Canada-Vie					
à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052, non garantis	150 \$	220 \$	150 \$	205 \$	
Rajustement à la juste valeur lié à l'acquisition	12	_	13	-	
Total	162 \$	220 \$	163 \$	205 \$	

La Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV), une fiducie établie par la Canada-Vie, a émis un total de 150 \$ en titres de série B de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLICS de série B), et elle a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada-Vie d'un montant de 150 \$.

Les distributions et les intérêts sur les titres de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les comptes consolidés de résultat (note 16). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur et vendeur. Se reporter à la note 7 pour prendre connaissance des déclarations concernant la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps.

21. Participations ne donnant pas le contrôle

Aux 31 décembre 2014 et 2013, la Compagnie détenait une participation lui assurant le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial et Putnam.

Les participations ne donnant pas le contrôle liées au surplus attribuable au compte de participation représentent la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la Compagnie.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales comprennent la participation de Nippon Life dans PanAgora, une filiale de Putnam, ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle relatives aux actions émises et en circulation de Putnam et de PanAgora détenues par les employés dans le cadre de leurs régimes de rémunération fondée sur des actions respectifs.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam et leurs filiales qui figurent dans les comptes consolidés de résultat s'établissent comme suit :

	2014	2013
Bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices		
Great-West	162 \$	136 \$
London Life	837	583
Canada-Vie	314	320
Great-West Financial	4	5
	1 317	1 044
Participations des titulaires de polices		
Great-West	(142)	(134)
London Life	(806)	(738)
Canada-Vie	(277)	(261)
Great-West Financial	(3)	(4)
	(1 228)	(1 137)
Bénéfice net (perte nette) – compte de participation	89	(93)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	4	3
Total	93 \$	(90) \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net (la perte nette) attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices tient compte de l'incidence de la décision de la Cour d'appel de l'Ontario, laquelle a entraîné une réduction du montant devant être réaffecté au surplus attribuable au compte de participation (note 32).

La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'établit comme suit :

	2014	2013
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Great-West	579 \$	549 \$
London Life	1 720	1 661
Canada-Vie	167	132
Great-West Financial	14	12
Total	2 480 \$	2 354 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	163 \$	8 \$

Au cours de 2014, la London Life a réaffecté un montant de 4 \$ du compte de l'actionnaire au compte de participation de la London Life en raison de la commutation de certaines opérations de réassurance conclues au cours de l'exercice. Conformément aux modalités de la réaffectation, en 2012, du placement de 11 % dans le Groupe de réassurance London (le GRL) du compte de participation au compte de l'actionnaire, cet ajustement devait être apporté à la conclusion de ces opérations.

Au cours de 2012, la London Life a réaffecté la tranche restante de 11 % de son placement dans le GRL, dont la valeur comptable s'élevait à 89 \$, du compte de participation au compte de l'actionnaire. L'écart de 6 \$ entre la valeur comptable et la juste valeur de ce placement a été imputé au surplus cumulé des actionnaires et s'est traduit par une augmentation du surplus attribuable au compte de participation de la London Life.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial et leurs filiales qui figurent dans les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :

	2014	2013
Surplus attribuable au compte de participation de filiales		
Autres éléments du résultat global liés au compte de participation		
Great-West	10 \$	(5) \$
London Life	24	(6)
Canada-Vie	(2)	7
Great-West Financial	1	_
Total	33 \$	(4) \$

22. Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de second rang Nombre illimité d'actions ordinaires

Émises, en circulation et libérées

	2014		2	2013	
		Valeur		Valeur	
	Nombre	comptable	Nombre	comptable	
Actions privilégiées de premier rang					
Série F, à dividende non cumulatif de 5,90 %	7 740 032	194 \$	7 740 032	194 \$	
Série G, à dividende non cumulatif de 5,20 %	12 000 000	300	12 000 000	300	
Série H, à dividende non cumulatif de 4,85 %	12 000 000	300	12 000 000	300	
Série I, à dividende non cumulatif de 4,50 %	12 000 000	300	12 000 000	300	
Série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %	6 800 000	170	6 800 000	170	
Série M, à dividende non cumulatif de 5,80 %	6 000 000	150	6 000 000	150	
Série P, à dividende non cumulatif de 5,40 %	10 000 000	250	10 000 000	250	
Série Q, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200	
Série R, à dividende non cumulatif de 4,80 %	8 000 000	200	8 000 000	200	
Série N, à dividende non cumulatif de 3,65 %	10 000 000	250	10 000 000	250	
Série S, à dividende non cumulatif de 5,25 %	8 000 000	200	-	-	
Total	100 540 032	2 514 \$	92 540 032	2 314 \$	
Actions ordinaires					
Solde au début de l'exercice	999 402 079	7 112 \$	950 596 440	5 848 \$	
Actions ordinaires échangées contre des reçus de souscription lors de l'acquisition d'Irish Life	_	_	48 660 000	1 220	
Achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(3 024 050)	(95)	(1 885 381)	(59)	
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat					
dans le cours normal des activités	_	75	_	46	
Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions	321 342	10	2 031 020	57	
Solde à la fin de l'exercice	996 699 371	7 102 \$	999 402 079	7 112 \$	

22. Capital social (suite)

Actions privilégiées

Le 22 mai 2014, la Compagnie a émis 8 000 000 d'actions privilégiées, série S, à dividende non cumulatif de 5,25 % au prix de 25,00 \$ par action. Les actions sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 30 juin 2019 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2023, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement. Des coûts de transaction de 5 \$ (4 \$ après impôt) engagés relativement à l'émission d'actions privilégiées ont été déduits du surplus cumulé.

Le 31 décembre 2013, la Compagnie a racheté la totalité de ses actions privilégiées de premier rang, série J, à dividende non cumulatif de 6,00 % rajusté tous les cinq ans, émises et en circulation, au prix de 25 \$ par action.

Les actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif de 5,90 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2015, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2018, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 31 mars 2015, au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 mars 2019, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang et à dividende non cumulatif de 3,65 % rajusté tous les cinq ans de série N sont rachetables au gré de la Compagnie le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés à la date de rachat établie. Sous réserve du droit de rachat de la Compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action privilégiée de premier rang, série O, au gré de ses détenteurs, le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,40 %, série P, sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 31 mars 2017 au prix de 25 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 mars 2021, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série Q, sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 30 septembre 2017 au prix de 25 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 septembre 2021, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,80 %, série R, sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 31 décembre 2017 au prix de 25 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2021, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement.

Actions ordinaires

Reçus de souscription

Dans le cadre du financement de l'acquisition d'Irish Life en 2013, la Compagnie a conclu, le 12 mars 2013, le placement de reçus de souscription d'une valeur d'environ 1,25 G\$. Ce placement de reçus de souscription était composé d'une convention de prise ferme de 650 \$ et d'un placement privé concomitant de reçus de souscription auprès de filiales de la Corporation Financière Power de 550 \$ et de la Société financière IGM Inc. de 50 \$.

Le 18 juillet 2013, les reçus de souscription ont été échangés, à raison de un reçu pour une action, contre 48 660 000 actions ordinaires de la Compagnie d'une valeur attribuée d'environ 1 200 \$, déduction faite des coûts de transaction d'environ 27 \$ (20 \$ après impôt) engagés relativement à l'émission d'actions ordinaires. L'incidence fiscale de 7 \$ a été portée au crédit du capital social. Ces actions ordinaires sont incluses dans le calcul du bénéfice de base par action ordinaire (note 26) depuis le 18 juillet 2013, soit la journée où l'échange a été conclu.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 5 décembre 2014, la Compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 8 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 9 décembre 2014 et se terminera le 8 décembre 2015.

Au cours de 2014, la Compagnie a, dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités en cours et précédentes, racheté puis annulé 3 024 050 actions ordinaires au coût de 95 \$ (1 885 381 au cours de 2013 dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au coût de 59 \$). Le capital social de la Compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne du capital déclaré s'est établi à 75 \$ et a été comptabilisé à titre de réduction des capitaux propres (46 \$ en 2013, dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités).

23. Gestion du capital

Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la Compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la Compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la Compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la Compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La Compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la Compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques d'exploitation et des plans stratégiques de la Compagnie.

La Compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la Compagnie. Le plan de capital est examiné par le comité de direction du conseil d'administration et approuvé par le conseil d'administration de la Compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

La capitalisation cible de la Compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

Capital réglementaire

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la Loi sur les sociétés d'assurances (Canada) et de leurs filiales : le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent. À cette fin, divers ajouts au capital ou diverses déductions de ce dernier sont prescrits par les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le tableau qui suit présente un sommaire des données et des ratios ayant trait au montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent et l'information connexe de la Great-West:

	2014	2013
Capital de première catégorie ajusté, montant net	11 132 \$	10 432 \$
Capital de deuxième catégorie, montant net	2 530	2 236
Total du capital disponible	13 662 \$	12 668 \$
Total du capital requis	6 092 \$	5 673 \$
Ratio du capital de première catégorie	183 %	184 %
Ratio du capital total	224 %	223 %

Au 31 décembre 2014, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de Great-West Financial, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 453 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Great-West Financial présente son ratio des fonds propres à risque une fois par année aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance.

Au Royaume-Uni, Canada Life Limited (CLL) doit se conformer aux exigences en matière de capital publiées dans l'Integrated Prudential Sourcebook, inclus dans le Prudential Regulatory Authority Handbook. Les exigences en matière de capital sont prescrites par une formule (Pillar 1) ainsi que par un cadre d'adéquation du capital individuel qui obligent les entités à évaluer le montant approprié du capital qu'elles devraient détenir en fonction des risques encourus dans le cadre de leurs activités. À la fin de 2014, CLL s'était conformée aux exigences en matière de ressources en capital en vigueur au Royaume-Uni.

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la Compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Aux 31 décembre 2014 et 2013, la Compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences minimales réglementaires locales dans chacun des territoires de ses autres établissements à l'étranger.

24. Paiements fondés sur des actions

La Compagnie offre un régime d'options sur actions (le régime) en vertu duquel des options permettant de souscrire des actions ordinaires de Lifeco peuvent être accordées à certains dirigeants et salariés de Lifeco et de ses sociétés affiliées. Le comité de rémunération de la Compagnie (le comité) gère le régime et, sous réserve de certaines dispositions du régime, établit les conditions selon lesquelles les options sont attribuées. Le prix d'exercice de chaque option accordée en vertu du régime, qui est fixé par le comité, ne peut en aucun cas être inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire de Lifeco négocié à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de négociation précédant le jour de l'attribution. Dans certaines circonstances, une cessation d'emploi peut entraîner l'extinction des options, à moins que le comité n'en décide autrement.

Au cours de 2014, 1 724 580 options sur actions ordinaires ont été attribuées (1 832 100 options sur actions ordinaires ont été attribuées en 2013). La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions ordinaires attribuées au cours de 2014 était de 5,76 \$ par option (4,33 \$ par option en 2013). La juste valeur de chaque option sur actions ordinaires a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui s'appuie sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options attribuées en 2014 : rendement des actions de 3,95 %, volatilité prévue de 24,73 %, taux d'intérêt sans risque de 1,97 % et durée prévue de 7 ans.

En 2014, trois catégories d'options qui étaient assujetties à l'atteinte de certains objectifs financiers de la Compagnie ont été exercées. La période d'acquisition des droits aux options de la catégorie restante est d'un maximum de six ans. Toutes ces options ont une période d'exercice maximale de 10 ans. À l'heure actuelle, le nombre maximal d'actions ordinaires de Lifeco qui peut être émis en vertu du régime est de 65 000 000.

Le tableau qui suit résume l'état des options en cours et les changements survenus, ainsi que le prix d'exercice moyen pondéré :

	2	2014		2013	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	
Options en cours au début de l'exercice	13 761 930	28,89 \$	14 473 570	28,33 \$	
Attribuées	1 724 580	31,12	1 832 100	27,14	
Exercées	(321 342)	25,54	(2 031 020)	23,04	
Ayant fait l'objet d'une renonciation ou expirées	(169 780)	32,11	(512 720)	30,06	
Options en cours à la fin	14 995 388	29,18 \$	13 761 930	28,89 \$	
Options pouvant être exercées à la fin	10 557 926	29,75 \$	8 750 150	29,96 \$	

Le cours moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 30,62 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (29,23 \$ en 2013).

La charge de rémunération liée aux transactions du régime comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions réglées en instruments de capitaux propres de 9 \$ en 2014, après impôt (8 \$ en 2013, après impôt), laquelle découle des transactions pour lesquelles les services reçus ne pouvaient être portés à l'actif, a été comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat.

Le tableau qui suit résume l'information relative à la fourchette des prix d'exercice, y compris la durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée au 31 décembre 2014 :

Fourchette des prix d'exercice		En cours		Pouvant être exercé	es	
	Options	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Échéance
23,16 \$ - 29,84 \$	1 731 460	0,95	29,80	1 731 460	29,80	2015
27,13 \$ - 31,27 \$	545 400	1,52	30,28	545 400	30,28	2016
23,16 \$ - 37,22 \$	1 343 100	2,19	36,64	1 333 710	36,65	2017
28,59 \$ - 31,27 \$	3 683 270	3,38	30,69	3 495 538	30,68	2018
23,16 \$ - 31,14 \$	17 600	4,84	26,78	17 600	26,78	2019
25,65 \$ - 27,13 \$	762 900	5,27	26,93	632 880	26,92	2020
21,73 \$ - 27,16 \$	1 408 920	6,17	27,05	978 120	27,07	2021
23,16 \$	2 017 438	7,16	23,16	1 049 218	23,16	2022
27,13 \$ - 28,36 \$	1 791 520	8,16	27,14	628 800	27,14	2023
30,33 \$ - 33,02 \$	1 693 780	9,20	31,12	145 200	31,14	2024

- Afin de favoriser l'harmonisation des intérêts des administrateurs et des actionnaires de la Compagnie, la Great-West, Great-West Financial et Putnam disposent de régimes d'unités d'actions différées facultatifs et de régimes d'unités d'actions différées obligatoires (les régimes facultatifs et les régimes obligatoires) qui s'adressent à ses administrateurs. En vertu des régimes obligatoires, chaque administrateur qui réside au Canada ou aux États-Unis touche une tranche de 50 000 \$ de sa provision annuelle en unités d'actions différées. En vertu des régimes facultatifs, chaque administrateur a le choix de toucher le solde de sa provision annuelle (y compris la rémunération liée aux comités du conseil) et ses jetons de présence soit entièrement en unités d'actions différées, soit entièrement en espèces, ou à parts égales en espèces et en unités d'actions différées. Dans tous les cas, le nombre d'unités d'actions différées attribuées est établi en divisant le montant de la rémunération payable à l'administrateur par le cours moyen pondéré de l'action ordinaire à la Bourse de Toronto pendant les cinq derniers jours de Bourse du trimestre précédent (ce cours moyen pondéré étant la « valeur d'une unité d'action différée »). Les administrateurs reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. Au moment où l'administrateur quitte ses fonctions, il peut généralement faire racheter ses unités d'actions différées en contrepartie d'une somme forfaitaire en espèces établie en fonction de la valeur des unités à la date du rachat. Cette somme est entièrement imposable à titre de revenu au cours de l'année pendant laquelle elle est reçue. En 2014, une tranche de 2 \$ de la rémunération des administrateurs a servi à acquérir des unités d'actions différées (2 \$ en 2013).
- Certains employés de la Compagnie ont droit à des unités d'actions liées au rendement. En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, ces employés se font attribuer des unités d'actions liées au rendement équivalentes aux actions ordinaires de la Compagnie et dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les employés reçoivent des unités d'actions liées au rendement supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. À l'échéance, les employés reçoivent un montant en espèces correspondant à la valeur des unités d'actions liées au rendement à ce moment. La Compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en vertu du régime. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 10 \$ (10 \$ en 2013) dans les comptes consolidés de résultat relativement au régime d'unités d'actions liées au rendement. Au 31 décembre 2014, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement était de 19 \$ (20 \$ en 2013), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.
- Le plan d'actat d'actions pour les employés de la Compagnie est un régime facultatif en vertu duquel les employés admissibles peuvent cotiser jusqu'à 5 % de leurs revenus admissibles de l'exercice précédent pour acheter des actions ordinaires de Great-West Lifeco Inc. La Compagnie verse une cotisation égale à 50 % de la cotisation totale de l'employé. Les droits aux cotisations de la Compagnie sont acquis immédiatement et sont passés en charge. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 11 \$ (10 \$ en 2013) dans les comptes consolidés de résultat, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs, relativement au plan d'achat d'actions pour les employés.
- Putnam est le promoteur du régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC. Conformément aux modalités du régime d'intéressement en titres de participation, Putnam est autorisée à attribuer ou à vendre des actions de catégorie B de Putnam (les actions de catégorie B de Putnam), sous réserve de certaines restrictions, et à attribuer des options visant l'achat d'actions de catégorie B de Putnam (collectivement, les attributions) à certains membres de la haute direction et employés clés de Putnam, à la juste valeur au moment de l'attribution. La juste valeur est déterminée à l'aide de la méthode d'évaluation utilisée dans le cadre du régime d'intéressement en titres de participation. La période d'acquisition des droits peut être d'au plus cinq ans; celle-ci est précisée dans la lettre d'attribution. Les détenteurs d'actions de catégorie B de Putnam n'ont pas droit de vote, sauf en ce qui concerne certains éléments liés au régime d'intéressement en titres de participation, et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre maximal d'actions de catégorie B de Putnam qui peuvent être visées par les attributions en vertu du régime d'intéressement en titres de participation s'établit à 10 555 555.
 - Conformément à IFRS 2, Paiement fondé sur des actions, les actions de catégorie B étaient, avant que des modifications ne soient apportées au régime d'actions, traitées comme des passifs réglés en trésorerie aux bilans consolidés. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2014, la Compagnie a modifié le régime d'actions, et les actions de catégorie B sont maintenant traitées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. La charge de rémunération est donc comptabilisée en fonction de la juste valeur à la date d'attribution (ou de la juste valeur à la date de modification, dans le cas des attributions qui existaient à cette date) et une augmentation correspondante des capitaux propres est enregistrée.

Au cours de 2014, Putnam a attribué 2 009 500 actions ordinaires incessibles de catégorie B (1 372 500 en 2013) et n'a attribué aucune option à certains membres de la haute direction et employés clés en 2014 ni en 2013.

- La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 relativement aux actions ordinaires de catégorie B incessibles et aux options sur actions de catégorie B dont les droits étaient acquis s'est chiffrée à 46 \$ (34 \$ en 2013) et elle est comptabilisée au titre des charges d'exploitation dans les comptes consolidés de résultat.
- Certains employés de PanAgora, une filiale de Putnam, sont admissibles à la participation au régime d'actionnariat de la direction en vertu duquel des actions de catégorie C de PanAgora et des options et des droits à l'appréciation d'actions de catégorie C de PanAgora peuvent être émis. Les détenteurs d'actions de catégorie C de PanAgora n'ont pas droit de vote et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre d'actions de catégorie C de PanAgora ne peut excéder 20 % des capitaux propres de PanAgora, en supposant un taux d'exercice et de conversion de 100 %.
 - Les actions de catégorie C étaient aussi traitées comme des passifs réglés en trésorerie aux bilans consolidés avant la modification du régime d'actions. Au 31 mars 2014, la Compagnie a modifié le régime d'actions, et les actions de catégorie C sont maintenant traitées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. La charge de rémunération est donc comptabilisée en fonction de la juste valeur à la date d'attribution (ou à la juste valeur à la date de modification, dans le cas des attributions qui existaient à cette date) et une augmentation correspondante des capitaux propres est enregistrée.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 relativement aux actions incessibles de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions était de 16 \$ en 2014 (28 \$ en 2013), ces charges étant comprises dans les charges d'exploitation, dans les comptes consolidés de résultat.

25. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques, capitalisation et risque

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la Compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Pour la plupart des régimes, les participants actifs assument une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes et est évalué à la juste valeur. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général.

Depuis le 1er janvier 2013, le régime de retraite des employés canadiens de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et le régime de retraite du personnel de la London Life comprennent un volet cotisations définies. Tous les employés embauchés après cette date ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Ce changement est conforme aux conditions liées aux prestations de la majorité des régimes de retraite de la Compagnie et continuera à atténuer l'exposition de la Compagnie au titre des régimes à prestations définies au cours des exercices

Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Ces régimes, qui sont désormais fermés aux nouveaux employés, ont été préalablement modifiés afin de restreindre le nombre d'employés qui peuvent y participer. Le montant de certains avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite dépend de l'indexation future des coûts. Ces avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général.

Les filiales de la Compagnie ont des comités de retraite, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de retraite. Les régimes de retraite sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation de la Compagnie. Des changements importants aux régimes de retraite requièrent l'approbation du conseil d'administration de la compagnie concernée.

La politique de capitalisation des filiales de la Compagnie en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés prévoit des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des régimes de retraite à prestations définies, la Compagnie détermine s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des cotisations futures de la Compagnie ou un remboursement des excédents du régime, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Compagnie aux risques auxquels ils font face normalement, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Compagnie.

 $Les \ tableaux \ suivants \ reflètent \ la \ situation \ financière \ des \ régimes \ contributifs \ et \ non \ contributifs \ à \ prestations \ définies \ de \ la \ Compagnie :$

a) Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2014	2013	2014	2013
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	5 053 \$	3 308 \$	- \$	- \$
Produits d'intérêts	236	165	-	_
Rendement réel en sus des produits d'intérêts	429	286	_	_
Cotisations patronales	138	121	18	17
Cotisations salariales	21	18	-	_
Prestations versées	(220)	(193)	(18)	(17)
Frais administratifs	(6)	(6)	-	_
Acquisitions d'entreprises	-	1 196	-	-
Virement, montant net	1	-	-	-
Fluctuations des taux de change	(24)	158	-	
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	5 628 \$	5 053 \$	- \$	- \$
Variation de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	5 164 \$	3 912 \$	386 \$	420 \$
Reclassement au titre des passifs	(29)	14	-	_
Coût des services rendus au cours de la période	112	104	2	2
Coût financier	237	191	18	17
Cotisations salariales	21	18	-	_
Prestations versées	(220)	(193)	(18)	(17)
Modifications des régimes	21	5	(1)	_
Réductions	-	(5)	-	_
Écarts actuariels liés aux modifications des hypothèses financières	855	(286)	33	(25)
Écarts actuariels liés aux modifications des hypothèses démographiques	97	27	(16)	(17)
Écarts actuariels découlant des résultats techniques liés aux participants	(1)	(9)	(13)	5
Acquisitions d'entreprises	-	1 202	3	_
Virement, montant net	1	_	-	_
Fluctuations des taux de change	(10)	184	1	1
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	6 248 \$	5 164 \$	395 \$	386 \$
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	·			
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)	(620) \$	(111) \$	(395) \$	(386) \$
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif	(23)	(44)	-	_
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	(643) \$	(155) \$	(395) \$	(386) \$
Comptabilisé dans :				
Autres actifs (note 13)	275 \$	408 \$	- \$	- \$
Autres passifs (note 19)	(918)	(563)	(395)	(386)
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	(643) \$	(155) \$	(395) \$	(386) \$
Analyse de l'obligation au titre des prestations définies				
Régimes capitalisés en tout ou en partie	5 961 \$	4 886 \$		
Régimes non capitalisés	287 \$	278 \$	395 \$	386 \$
regimes non capitalises	20/ \$	2/0 3	393 Þ	300 \$

25. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Aux termes de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC ») 14, Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction, la Compagnie doit déterminer si l'actif au titre du régime de retraite lui donne un avantage économique sous forme de réductions de contributions futures ou de remboursements; si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente de l'information sur la variation du plafond de l'actif :

		Régimes de retraite à prestations définies		
	2014	2013		
Variation du plafond de l'actif				
Plafond de l'actif au début de l'exercice	44 \$	41 \$		
Intérêts sur le plafond de l'actif au début de la période	2	2		
Variation du plafond de l'actif	(23)	1		
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice	23 \$	44 \$		

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Tous les régime	s de retraite
	2014	2013
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	133 \$	122 \$
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	42	31
Cotisations salariales	(21)	(18)
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	154	135
Frais administratifs	6	6
Modifications des régimes	3	5
Réductions	_	(5)
Coût financier, montant net	3	28
Charge au titre des prestations de retraite – résultat net	166	169
Écarts actuariels comptabilisés	951	(268)
Rendement plus élevé que le rendement prévu de l'actif	(429)	(286)
Variation de l'incidence du plafond de l'actif	(23)	1
Charge au titre des prestations de retraite comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	499	(553)
Total de la charge (des produits) au titre des prestations de retraite	665 \$	(384) \$
	Autres ava postérieurs à	
	2014	2013

	Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2014	2013
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	2 \$	2 \$
Modifications des régimes	(1)	_
Coût financier, montant net	18	17
Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi – résultat net	19	19
Écarts actuariels comptabilisés	4	(37)
Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	4	(37)
Total de la charge (des produits) au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	23 \$	(18) \$

En 2014, la Compagnie a enregistré des pertes actuarielles de 20 \$ liées aux réévaluations de régimes de retraite, lesquelles ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus (gains actuariels de 14 \$ en 2013). Ce montant représente principalement la quote-part de la Compagnie des gains et des pertes liés à la réévaluation du régime de retraite découlant d'un placement dans une entreprise associée comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence acquis au moment de l'acquisition d'Irish Life.

Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée en fonction de l'actif des régimes

	Régimes de retraite à prestations définies	
2014	2013	
51 %	53 %	
38 %	37 %	
5 %	4 %	
6 %	6 %	
100 %	100 %	
	à prestation: 2014 51 % 38 % 5 % 6 %	

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la Compagnie ou de parties liées. Les actifs des régimes comprennent des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de la Compagnie inclus dans les bilans consolidés, placements qui s'élevaient à 4 478 \$ au 31 décembre 2014 et à 3 012 \$ au 31 décembre 2013. Au cours de 2014, la Compagnie a modifié la répartition de certains placements de ses régimes de retraite, ce qui a fait en sorte que des actifs des régimes d'un montant additionnel de 1 066 \$ (néant en 2013) sont maintenant inclus dans les fonds distincts de la Compagnie (note 14). Les actifs des régimes ne comprennent pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par la Compagnie.

Informations sur l'obligation au titre des prestations définies

Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération

	Régimes de retraite à prestations définies		-		-	
	2014	2013	2014	2013		
Obligation au titre des prestations compte non tenu de la croissance future de la rémunération	5 595 \$	4 618 \$	395 \$	386 \$		
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	653	546	-	-		
Obligation au titre des prestations définies	6 248 \$	5 164 \$	395 \$	386 \$		

Profil du statut des participants aux régimes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2014	2013	2014	2013
Employés en service	45 %	44 %	23 %	21 %
Participants avec droits acquis différés	17 %	16 %	- %	- %
Employés retraités	38 %	40 %	77 %	79 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies	19,3 ans	18,3 ans	12,8 ans	11,8 ans

Renseignements sur les flux de trésorerie

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à à l'emploi	Total
Cotisations patronales prévues pour 2015 :			
Régimes à prestations définies capitalisés (en tout ou en partie)	86 \$	- \$	86 \$
Régimes non capitalisés	16	19	35
Régimes à cotisations définies	54	_	54
Total	156 \$	19 \$	175 \$

Hypothèses actuarielles et sensibilités

Hypothèses actuarielles

	•	Régimes de retraite à prestations définies		vantages s à l'emploi	
	2014	2013	2014	2013	
Pour le calcul du coût des prestations :					
Taux d'actualisation	4,7 %	4,4 %	4,8 %	4,2 %	
Taux de croissance prévu de la rémunération	3,3 %	3,1 %	_	_	
Augmentations futures des rentes	1,8 %	1,9 %	-	-	
Pour le calcul du coût de l'obligation au titre des prestations définies :					
Taux d'actualisation	3,5 %	4,7 %	3,9 %	4,8 %	
Taux de croissance prévu de la rémunération	3,2 %	3,3 %	_	_	
Augmentations futures des rentes	1,1 %	1,8 %	_	_	
Pourcentage de l'obligation au titre des prestations définies assujetti aux					
augmentations futures des rentes	53,0 %	54,0 %	-	-	
Taux tendanciel du coût des soins médicaux :					
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			5,2 %	6,4 %	
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,5 %	4,5 %	
Exercice au cours duquel le taux final est atteint			2029	2024	

- 25. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)
 - ii) Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2014	2013	2014	2013
Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité :				
Hommes				
65 ans au cours de l'exercice	22,8	22,0	22,2	21,4
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans	25,2	24,3	23,8	22,9
Femmes				
65 ans au cours de l'exercice	24,8	23,9	24,7	23,7
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans	26,9	25,8	26,1	24,9

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude, et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la Compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique. Les hypothèses tiennent également compte d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 167 \$ de l'obligation au titre des prestations définies et de 15 \$ au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies

	Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
•	2014	2013	2014	2013
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(992) \$	(780) \$	1 309 \$	1 016 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	334	246	(276)	(196)
Incidence de la variation du taux d'inflation	593	620	(474)	(487)
Autres avantages postérieurs à l'emploi				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	34	33	(29)	(28)
Incidence de la variation du taux d'actualisation sur l'obligation au titre des prestations définies	(45)	(42)	55	51

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction serait à prévoir entre certaines des hypothèses.

26. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordin	aire :		
	2014	2013	
Bénéfice			_
Bénéfice net	2 668	\$ 2 408	\$
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	(122)	(130)	
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	2 546	\$ 2 278	\$
Nombre d'actions ordinaires			_
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	998 614 069	973 580 920	
Ajouter:			
 Incidence des reçus de souscription depuis la date d'émission, soit le 12 mars 2013 	_	17 064 329	
- Exercice potentiel d'options sur actions en cours	1 272 650	848 449	
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	999 886 719	991 493 698	_
Bénéfice de base par action ordinaire	2,549	\$ 2,340	\$
Bénéfice dilué par action ordinaire	2,546	\$ 2,297	\$
Dividendes par action ordinaire	1,230	\$ 1,230	\$

27. Cumul des autres éléments du résultat global

				2	2014			
	Pr	ofits (pertes) de chan	ge					
	Profits de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Écarts actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Actionnaires
Solde au début de l'exercice		(52) \$	14 \$	(57) \$	(218) \$	101 \$	(15) \$	86 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) Impôt sur le résultat	539 –	35 -	261 (52)	(105) 40	(523) 130	207 118	(45) 12	162 130
	539	35	209	(65)	(393)	325	(33)	292
Solde à la fin de l'exercice	953 \$	(17) \$	223 \$	(122) \$	(611) \$	426 \$	(48) \$	378 \$
				2013	(note 35)			
		Perte de change						

		2013 (flote 33)						
	Perte de change latente sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés Profits (pertes) de comme couverture Profits (pertes)			Profits (pertes)	Écarts actuariels sur les régimes de retraite à prestations			
	change latents à la conversion des établissements à l'étranger	de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	latents sur les actifs disponibles à la vente	latents sur les couvertures de flux de trésorerie	définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Actionnaires
Solde au début de l'exercice	(443) \$	- \$	190 \$	(3) \$	(657) \$	(913) \$	(19) \$	(932) \$
Ajustement d'une période antérieure (note 35)	10	_	_	_	_	10	_	10
Solde retraité au début de l'exercice Autres éléments de bénéfice	(433)	-	190	(3)	(657)	(903)	(19)	(922)
global (de perte globale)	847	(52)	(226)	(87)	604	1 086	9	1 095
Impôt sur le résultat	_	_	50	33	(165)	(82)	(5)	(87)
	847	(52)	(176)	(54)	439	1 004	4	1 008
Solde à la fin de l'exercice	414 \$	(52) \$	14 \$	(57) \$	(218) \$	101 \$	(15) \$	86 \$

28. Transactions entre parties liées

La Financière Power, constituée et domiciliée au Canada, est la société mère de la Compagnie et en exerce le contrôle de droit. La Compagnie est liée à d'autres membres du groupe de sociétés de la Financière Power, dont la Société financière IGM Inc., société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et ses filiales le Groupe Investors, la Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel, ainsi que Pargesa, société de portefeuille qui détient des intérêts importants dans un groupe de sociétés industrielles diversifiées établies en Europe.

Principales filiales

Les états financiers de la Compagnie comprennent les activités des filiales suivantes :

Société	Pays de constitution	Principale activité	% de participation
La Great-West, compagnie d'assurance-vie	Exploitation canadienne	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
London Life, Compagnie d'Assurance-Vie	Exploitation canadienne	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Exploitation canadienne	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Irish Life Group Limited	Irlande	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Great-West Life & Annuity Insurance Company	Exploitation américaine	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Putnam Investments, LLC.	Exploitation américaine	Services financiers	100,00 %*

^{*}Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 95,2 % du total des actions en circulation.

28. Transactions entre parties liées (suite)

Transactions entre parties liées comprises dans les états financiers consolidés

Dans le cours normal des activités, la Great-West et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de la Financière Power. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs d'IGM et ses filiales, membres du groupe de sociétés de la Financière Power, et leur en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

La Compagnie détenait des débentures émises par IGM, lesquelles étaient assorties des échéances et des taux d'intérêt suivants :

	2014	2013
6,65 % arrivant à échéance le 13 décembre 2027	16 \$	15 \$
7,45 % arrivant à échéance le 9 mai 2031	14	13
7,00 % arrivant à échéance le 31 décembre 2032	13	12
Total	43 \$	40 \$

En 2014, la Great-West, la London Life et des fonds distincts gérés par la London Life ont acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 184 \$ (204 \$ en 2013).

La Compagnie fournit des services de réassurance et de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la Compagnie et de ses filiales.

Aucun prêt ni aucune garantie n'étaient en cours à la date du bilan, et aucun prêt ni aucune garantie n'avaient été émis en 2014 ou en 2013. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2014 ou en 2013.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Lifeco, directement ou indirectement, y compris les administrateurs. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration ainsi que certains dirigeants clés.

Le tableau qui suit présente toute la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la Compagnie et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

	2014	2013
Salaire	11 \$	9 \$
Attributions fondées sur des actions	4	2
Attributions fondées sur des options	2	2
Rémunération incitative annuelle autre qu'en actions	20	18
Valeur de rente	9	7
Total	46 \$	38 \$

29. Impôt sur le résultat

Impôt sur le résultat à recouvrer (à payer) pour la période

Solde au début de l'exercice	(816) \$	(487) \$
Charge d'impôt exigible	(381)	(542)
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(29)	14
Acomptes	490	209
Acquisitions d'entreprises	_	(24)
Autres	47	14
Solde à la fin de l'exercice	(689) \$	(816) \$
Comptabilisé au titre de :		
Impôt exigible – actifs	48 \$	165 \$
Impôt exigible – passifs	(737)	(981)
Total	(689) \$	(816) \$

2014

2013

L'impôt différé se compose des reports en avant de pertes et des différences temporaires déductibles (imposables) présentés ci-dessous :

	2014	2013
		(note 35)
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(594) \$	(518) \$
Portefeuille d'actifs	(796)	(541)
Reports en avant de pertes	1 494	1 306
Immobilisations incorporelles	(153)	(78)
Autres	230	53
Actif d'impôt différé, montant net	181 \$	222 \$
Solde au début de l'exercice	222 \$	434 \$
Ajustement d'une période précédente (note 35)	-	(158)
Solde retraité au début de l'exercice	222	276
Montants comptabilisés aux :		
Compte de résultat	(247)	79
État du résultat global	147	(96)
État des variations des capitaux propres	1	7
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(18)	37
Acquisitions d'entreprises	-	(118)
Fluctuations des taux de change	76	37
Solde à la fin de l'exercice	181 \$	222 \$
Comptabilisé au titre de :		
Actifs d'impôt différé	1 631 \$	1 138 \$
Passifs d'impôt différé	(1 450)	(916)
Total	181 \$	222 \$

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de différences temporaires déductibles, de pertes et d'autres reports en avant non utilisés dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que la Compagnie enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la Compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

La direction évalue la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. La direction estime que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2014, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2014, la Compagnie affichait des pertes fiscales reportées qui totalisaient 4 200 \$ (4 110 \$ en 2013). De ce montant, une tranche de 3 954 \$ viendra à échéance entre 2015 et 2034; il n'existe aucune date d'échéance pour la tranche restante de 246 \$. La Compagnie réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen de la diminution de l'impôt sur le résultat exigible.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées, car la Compagnie est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle la différence temporaire se résorbera, et il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Une des filiales de la Compagnie a récemment enregistré des pertes. Le solde net de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffre à 1 100 \$ (949 \$ US) au 31 décembre 2014 et est principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation et de déductions futures liées au goodwill, pour lequel une perte de valeur a été comptabilisée antérieurement. La direction a conclu qu'il est probable que la filiale, et d'autres filiales traditionnellement rentables avec lesquelles la filiale présente ou prévoit présenter une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis, produira un bénéfice imposable suffisant auquel pourront être imputées les pertes et déductions américaines non utilisées. Le bénéfice imposable futur découlera principalement de stratégies de planification fiscale; certaines d'entre elles ont déjà été mises en pratique. L'actif d'impôt différé ne tient pas compte de l'incidence fiscale de certaines pertes d'exploitation de 78 \$ (67 \$ US) dont les dates d'expiration se situent entre 2015 et 2034, d'autres différences temporaires totalisant 41 \$ (35 \$ US) et de dons à des organismes de bienfaisance de 10 \$ (9 \$ US).

29. Impôt sur le résultat (suite)

c) La charge d'impôt sur le résultat pour l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

i)	Impô	t evic	rihle
1)	mpo	t exis	andre

	2014	2013
Charge d'impôt exigible	387 \$	545 \$
Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire non comptabilisés dans les périodes antérieures	27	_
Autres	(33)	(3)
Total de l'impôt exigible	381 \$	542 \$

ii) Impôt différé

	2014	2013
Création et résorption de différences temporaires	320 \$	(18) \$
Variations des taux d'imposition ou nouveaux impôts	13	(13)
Réductions de valeur, ou reprise de réductions de valeur antérieures, d'actifs d'impôt différé	(62)	_
Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire non comptabilisés dans les périodes antérieures	(29)	_
Autres	5	(48)
Total de l'impôt différé	247 \$	(79) \$
Total de la charge d'impôt sur le résultat	628 \$	463 \$

iii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (note 27)

	2014	2013
Impôt exigible	29 \$	(14) \$
Impôt différé	(147)	96
Total	(118) \$	82 \$

iv) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les capitaux propres

	2014	2013
Impôt exigible	- \$	- \$
Impôt différé	(1)	(7)
Total	(1) \$	(7) \$

Le taux d'imposition effectif de la Compagnie se calcule comme suit :

	2014		2013	
Taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial) au Canada	898 \$	26,5 %	737 \$	26,5 %
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :				
Produits non imposables tirés des placements	(150)	(4,4)	(166)	(6,0)
Taux d'imposition effectif inférieur applicable au bénéfice non assujetti à l'impôt au Canada	(172)	(5,1)	(72)	(2,6)
Autres	52	1,5	(23)	(0,8)
Incidence des changements de taux sur les impôts futurs	_	-	(13)	(0,5)
Total de la charge d'impôt sur le résultat et du taux d'imposition effectif	628 \$	18,5 %	463 \$	16,6 %

Le versement des dividendes de la Compagnie à ses actionnaires n'a aucune incidence fiscale.

30. Charges d'exploitation et frais administratifs

	2014	2013
Salaires et autres avantages du personnel	2 544 \$	2 131 \$
Frais généraux et administratifs	1 129	980
Amortissement des immobilisations corporelles	68	48
Total	3 741 \$	3 159 \$

31. Instruments financiers dérivés

Pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que des risques du marché, la Compagnie a recours, comme utilisateur final, à plusieurs instruments financiers dérivés. La Compagnie a pour politique de réaliser des transactions au moyen de dérivés uniquement avec des intermédiaires financiers qui ont une réputation de solvabilité. La note 7 présente le risque auquel la Compagnie est exposée à l'égard de la qualité de crédit de ses contreparties. Au 31 décembre 2014, la Compagnie a reçu de parties contractantes des actifs de 52 \$ (19 \$ en 2013) en garantie de certains dérivés et a donné à des parties contractantes des actifs de 273 \$ (206 \$ en 2013) en garantie pour des dérivés.

Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille d'instruments dérivés de la Compagnie et du risque de crédit correspondant, en fonction des définitions du risque, tel que le Bureau du surintendant des institutions financières Canada le prescrit :

Le coût de remplacement total de tous les contrats sur produits dérivés qui présentent une Risque de crédit maximal valeur positive. Risque de crédit futur Le risque de crédit potentiel futur est calculé au moyen d'une formule prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Les facteurs à considérer dans ce calcul sont le type et la durée du dérivé. Risque de crédit équivalent La somme du risque de crédit maximal et du risque de crédit potentiel futur moins les

garanties détenues.

2014

Équivalent pondéré en fonction du risque Le risque de crédit équivalent, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, tel que le Bureau du surintendant des institutions financières Canada le prescrit.

	2014					
	Montant nominal	Risque de crédit maximal*	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque	
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – achat	10 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
Contrats à terme standardisés – vente	12	_	_	_	_	
Swaps	3 497	389	28	414	42	
Options achetées	478	50	2	37	5	
	3 997	439	30	451	47	
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	1 242	41	32	46	5	
Swaps de devises	9 631	169	605	767	56	
	10 873	210	637	813	61	
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	156	2	10	13	1	
Contrats à terme standardisés – achat	10	_	_	_	_	
Contrats à terme standardisés – vente	317	1	_	_	_	
Autres contrats à terme de gré à gré	107	-	-	-	-	
	590	3	10	13	1	
Total	15 460 \$	652 \$	677 \$	1 277 \$	109 \$	

^{*}Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés déduction faite des garanties reçues (52 \$).

		2013		
Montant nominal	Risque de crédit maximal*	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque
4 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
13	-	-	-	_
3 351	231	22	251	27
681	30	3	26	2
4 049	261	25	277	29
1 078	11	31	41	4
8 764	313	555	864	62
9 842	324	586	905	66
7 218	8	435	438	27
15	_	-	-	_
301	_	-	-	_
157	_	-	_	_
7 691	8	435	438	27
21 582 \$	593 \$	1 046 \$	1 620 \$	122 \$
	13 3 351 681 4 049 1 078 8 764 9 842 7 218 15 301 157 7 691	Montant nominal de crédit maximal* 4 \$ - \$ 13 - 3 351 231 681 30 4 049 261 1 078 11 8 764 313 9 842 324 7 218 8 15 - 301 - 157 - 7 691 8	Montant nominal Risque de crédit maximal* Risque de crédit futur 4 \$ - \$ - \$ - \$ 13 - 3 351 231 22 22 681 30 3 3 4 049 261 25 25 1 078 11 31 31 8 764 313 555 33 3 555 9 842 324 586 586 7 218 8 8 435	Montant nominal Risque de crédit maximal* Risque de crédit futur Risque de crédit équivalent 4 \$ - \$ - \$ - \$ - \$ - \$ - \$ 13 3 351 231 22 251 251 251 681 30 3 26 26 25 4 049 261 25 277 277 1 078 11 31 41 31 41 8 764 313 555 864 905 7 218 8 435 438 435 438 15 157

^{*}Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés déduction faite des garanties reçues (19 \$).

31. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau suivant présente le montant nominal, la durée jusqu'à l'échéance et la juste valeur estimative du portefeuille d'instruments dérivés de la Compagnie par catégorie :

	2014				
	Montant nominal				
		Plus de			valeur
	1 an ou	1 an à	Plus de		estimative
	moins	5 ans	5 ans	Total	totale
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables					
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – achat	10 \$	- \$	- \$	10 \$	- \$
Contrats à terme standardisés – vente	12	_	_	12	_
Swaps	939	1 043	1 389	3 371	340
Options achetées	218	182	78	478	50
	1 179	1 225	1 467	3 871	390
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	751	491	_	1 242	27
Swaps de devises	354	2 285	5 492	8 131	(751)
•	1 105	2 776	5 492	9 373	(724)
Autres contrats dérivés			5 .52	5 5 7 5	()
Contrats sur actions	156	_	_	156	(3)
Contrats à terme standardisés – achat	10	_	_	10	-
Contrats à terme standardisés – vente	317	_	_	317	(2)
Autres contrats à terme de gré à gré	107	_	_	107	_
3 3	590	_	_	590	(5)
Couvertures de flux de trésorerie					(-)
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	-	-	36	36	14
Contrats de change					
Swaps de devises	-	1 500	-	1 500	(219)
Couvertures de la juste valeur					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	-	18	72	90	1
Total	2 874 \$	5 519 \$	7 067 \$	15 460 \$	(543) \$

		Juste			
		Plus de			valeur
	1 an ou	1 an à	Plus de		estimative
	moins	5 ans	5 ans	Total	totale
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables					
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – achat	4 \$	- \$	- \$	4 \$	- \$
Contrats à terme standardisés – vente	13	_	_	13	-
Swaps	1 048	1 197	990	3 235	161
Options achetées	265	327	89	681	30
	1 330	1 524	1 079	3 933	191
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	602	476	_	1 078	6
Swaps de devises	213	2 053	4 986	7 252	(167)
·	815	2 529	4 986	8 330	(161)
Autres contrats dérivés					, ,
Contrats sur actions	7 116	102	_	7 218	(93)
Contrats à terme standardisés – achat	15	_	_	15	_
Contrats à terme standardisés – vente	301	_	_	301	(6)
Autres contrats à terme de gré à gré	157	_	_	157	_
	7 589	102	_	7 691	(99)
Couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	-	-	33	33	7
Contrats de change					
Swaps de devises	_	1 500	12	1 512	(94)
Couvertures de la juste valeur					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	_	17	66	83	5
Total	9 734 \$	5 672 \$	6 176 \$	21 582 \$	(151) \$

Les contrats à terme standardisés du tableau ci-dessus sont des contrats négociés en Bourse; tous les autres contrats sont négociés sur le marché hors cote.

Contrats de taux d'intérêt

Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la Compagnie de conclure des swaps assortis de versements à taux fixe préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont en outre utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Finalement, les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal.

Contrats de change

Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixes et à taux variables peuvent être échangés dans des devises différentes. La Compagnie conclut également certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits.

La tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie de 2014, qui comprend les contrats sur taux d'intérêt et les contrats de change, et les profits et les pertes nets dont il est prévu qu'ils seront reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat global pour les 12 prochains mois se chiffrent à 2 \$. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 30 ans.

Autres contrats dérivés

Des swaps sur indice, des contrats à terme standardisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont en outre utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de capitaux propres sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.

32. Provisions liées à des poursuites judiciaires et passif éventuel

De temps à autre, la Compagnie et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs, dans le cours normal de leurs activités. Il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces poursuites avec certitude, et une issue défavorable pourrait nuire de manière significative à la situation financière consolidée de la Compagnie. Toutefois, selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Compagnie. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction.

Une filiale de la Compagnie, la Canada-Vie, a annoncé quatre liquidations partielles d'un régime de retraite à prestations définies en Ontario. Ces liquidations partielles donneront lieu à une distribution du montant de l'excédent actuariel attribuable aux liquidations. Le règlement du recours collectif présenté en Ontario relativement aux liquidations partielles a reçu l'approbation de la cour en 2014. Le règlement demeure assujetti aux approbations réglementaires. La provision au titre de certains régimes de retraite canadiens a été ajustée à 26 \$ après impôt au 31 décembre 2014.

Dans le cadre de l'acquisition de sa filiale Putnam, la Compagnie est indemnisée par un tiers à l'égard de tout passif découlant de certains litiges ou mesures réglementaires touchant Putnam. Cette dernière a toujours un passif potentiel au titre de ces litiges advenant que l'indemnisation ne soit pas respectée. La Compagnie s'attend cependant à ce qu'elle le soit et estime que tout passif de Putnam n'aurait pas une incidence défavorable significative sur sa situation financière consolidée.

Le 17 octobre 2012, Putnam Advisory Company, LLC, une filiale de la Compagnie, a reçu de la Massachusetts Securities Division une plainte administrative relativement au rôle de cette société à titre de gestionnaire de garanties à l'égard de deux titres garantis par des créances. Le 1er mai 2014, Putnam Advisory Company, LLC, est parvenue à une entente avec la Massachusetts Securities Division relativement à la plainte administrative qu'elle avait reçue. En outre, cette même filiale était défenderesse dans deux poursuites civiles engagées par des institutions parties à ces titres garantis par des créances. Au cours du troisième trimestre de 2013, une des poursuites civiles engagées a été rejetée. Le 28 avril 2014, la deuxième poursuite civile a été rejetée. Le 2 juillet 2014, le plaignant a interjeté appel du rejet de la deuxième poursuite civile. La résolution de ces questions n'aura pas d'incidence significative sur la situation financière consolidée de la Compagnie.

La Compagnie et ses filiales, la London Life et la Great-West, sont défenderesses dans un recours collectif en Ontario portant sur l'utilisation des comptes de participation de la London Life et de la Great-West pour le financement de l'acquisition du Groupe d'assurances London Inc. (le GAL), en 1997, par la Great-West. La Cour d'appel de l'Ontario a rendu un jugement le 3 février 2014 qui infirme la décision de la Cour supérieure de justice de l'Ontario du 24 janvier 2013 et qui réduit le montant devant être réaffecté au surplus attribuable au compte de participation, le faisant ainsi passer à 52 \$. Ce jugement a eu une incidence favorable de 226 \$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Le 4 septembre 2014, la Cour suprême du Canada a rejeté, aux frais des demandeurs, la demande d'appel de la décision rendue par la Cour d'appel de l'Ontario le 3 février 2014. Il n'aura pas d'incidence sur la situation du capital de la Compagnie ni sur les modalités contractuelles des polices avec participation.

33. Engagements

Lettres de crédit

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités de lettres de crédit totalisent 3,0 G\$ US, dont une tranche de 2,6 G\$ US était émise au 31 décembre 2014.

L'unité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit comme garantie aux termes de certains traités de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

Engagements à l'égard d'investissements

Les engagements à l'égard d'opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et lignes directrices, qui doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies, se chiffraient à 591 \$ au 31 décembre 2014 (466 \$ au 31 décembre 2013). Au 31 décembre 2014, l'ensemble du montant de 591 \$ venait à échéance au cours de l'année (466 \$ venait à échéance au cours de l'année et 0 \$ comportait une échéance entre un an et deux ans au 31 décembre 2013).

Obligations locatives

La Compagnie conclut des contrats de location simple pour les locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal de ses activités. Les paiements au titre de la location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation. Les paiements minimaux futurs globaux au titre de la location et par exercice se présentent comme suit :

						2020 et	
	2015	2016	2017	2018	2019	par la suite	Total
Paiements futurs au titre de la location	107 \$	96	81	64	34	67	449 \$

Autres actifs donnés en garantie

En plus des actifs donnés en garantie qui ont été présentés dans les autres rubriques des états financiers, la Compagnie a, dans le cours normal de ses activités, donné en garantie des actifs d'une valeur de 69 \$ afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

34. Information sectorielle

Les principaux secteurs à présenter de la Compagnie sont l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la Compagnie, de même que ses emplacements géographiques. Chaque secteur exerce des activités dans le secteur des services financiers et tire ses produits principalement de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie et de l'assurance-invalidité, des produits de rentes, des services de gestion de placements, des produits d'épargne et des produits de réassurance-vie, de réassurance IARD, de réassurance-accidents et de réassurance-maladie. Les activités commerciales qui ne sont pas liées aux unités d'exploitation sont regroupées dans le secteur Exploitation générale de Lifeco.

Les transactions entre secteurs opérationnels sont effectuées selon les conditions du marché et ont été éliminées au moment de la consolidation. La Compagnie a établi un modèle de répartition du capital visant à mieux mesurer le rendement de ses secteurs opérationnels. Cette information sectorielle est présentée ci-dessous.

Résultat net consolidé

	2014						
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total		
Produits							
Total des primes, montant net	10 883 \$	3 527 \$	6 812 \$	- \$	21 222 \$		
Produits nets tirés des placements							
Produits nets tirés des placements – réguliers	2 548	1 420	2 045	(3)	6 010		
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	2 588	784	4 155	-	7 527		
Total des produits nets tirés des placements	5 136	2 204	6 200	(3)	13 537		
Honoraires et autres produits	1 409	1 820	1 193	_	4 422		
	17 428	7 551	14 205	(3)	39 181		
Prestations et charges							
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	12 676	4 901	11 583	-	29 160		
Autres*	2 916	1 994	1 237	17	6 164		
Charges financières	115	140	48	1	304		
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	55	57	20	_	132		
Coûts de restructuration et d'acquisition	_	3	29	-	32		
Bénéfice avant impôt	1 666	456	1 288	(21)	3 389		
Impôt sur le résultat	355	128	150	(5)	628		
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 311	328	1 138	(16)	2 761		
Participations ne donnant pas le contrôle	88	6	(1)	-	93		
Bénéfice net	1 223	322	1 139	(16)	2 668		
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	93	-	23	6	122		
Bénéfice net avant la répartition du capital	1 130	322	1 116	(22)	2 546		
Incidence de la répartition du capital	98	(16)	(78)	(4)	-		
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 228 \$	306 \$	1 038 \$	(26) \$	2 546 \$		

^{*}Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

34. Information sectorielle (suite)

	2013						
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total		
Produits							
Total des primes, montant net	10 182 \$	3 180 \$	6 874 \$	- \$	20 236 \$		
Produits nets tirés des placements							
Produits nets tirés des placements – réguliers	2 514	1 311	1 819	(40)	5 604		
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(1 125)	(706)	(1 148)	-	(2 979)		
Total des produits nets tirés des placements	1 389	605	671	(40)	2 625		
Honoraires et autres produits	1 276	1 446	863	_	3 585		
	12 847	5 231	8 408	(40)	26 446		
Prestations et charges							
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	8 345	3 067	6 399	_	17 811		
Autres*	2 983	1 616	944	(202)	5 341		
Charges financières	115	137	23	17	292		
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	50	51	16	_	117		
Coûts de restructuration et d'acquisition	_	_	104	_	104		
Bénéfice avant impôt	1 354	360	922	145	2 781		
Impôt sur le résultat	291	62	129	(19)	463		
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 063	298	793	164	2 318		
Participations ne donnant pas le contrôle	(93)	7	(4)	_	(90)		
Bénéfice net	1 156	291	797	164	2 408		
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	107	_	23	_	130		
Bénéfice net avant la répartition du capital	1 049	291	774	164	2 278		
Incidence de la répartition du capital	99	(15)	(73)	(11)	-		
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 148 \$	276 \$	701 \$	153 \$	2 278 \$		

^{*}Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

b)

	20	14			
Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total		
64 718 \$	36 198 \$	45 440 \$	146 356 \$		
5 123	2 061	2 296	9 480		
3 277	3 613	19 017	25 907		
68 372	31 030	75 564	174 966		
141 490 \$	72 902 \$	142 317 \$	356 709 \$		
2014					
Exploitation	Exploitation	Exploitation			
canadienne	américaine	européenne	Total		
59 274 \$	32 973 \$	53 808 \$	146 055 \$		
5 590	4 517	3 684	13 791		
68 372	31 030	75 564	174 966		
133 236 \$	68 520 \$	133 056 \$	334 812 \$		
2013 (note 35)					
Exploitation	Exploitation	Exploitation			
canadienne	américaine	européenne	Total		
59 735 \$	31 206 \$	41 001 \$	131 942 \$		
5 103	1 828	2 337	9 268		
2 941	3 327	17 619	23 887		
62 204	28 168	70 407	160 779		
129 983 \$	64 529 \$	131 364 \$	325 876 \$		
	Canadienne 64 718 \$ 5 123 3 277 68 372 141 490 \$ Exploitation canadienne 59 274 \$ 5 590 68 372 133 236 \$ Exploitation canadienne	Exploitation canadienne 64 718 \$ 36 198 \$ 5 123	canadienne américaine européenne 64 718 \$ 36 198 \$ 45 440 \$ 5 123 2 061 2 296 3 277 3 613 19 017 68 372 31 030 75 564 141 490 \$ 72 902 \$ 142 317 \$ 2014 Exploitation canadienne Exploitation américaine Exploitation européenne 59 274 \$ 32 973 \$ 53 808 \$ 5 590 4 517 3 684 5 300 75 564 133 236 \$ 68 520 \$ 133 056		

	2013 (note 35)				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Passif					
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	55 004 \$	28 376 \$	48 683 \$	132 063 \$	
Autres passifs	4 882	4 641	3 681	13 204	
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices					
de fonds distincts	62 204	28 168	70 407	160 779	
Total	122 090 \$	61 185 \$	122 771 \$	306 046 \$	

35. Ajustement d'une période antérieure

Au cours de l'exercice, la Compagnie a corrigé une erreur de 2008 découlant de la charge pour perte de valeur comptabilisée au titre du goodwill relativement à l'acquisition de Putnam. Plus particulièrement, la Compagnie a comptabilisé l'incidence fiscale de la totalité de la charge pour perte de valeur du goodwill, alors qu'il y avait un écart permanent entre la valeur fiscale et la valeur comptable. De par sa nature, cette erreur n'a pas eu de répercussions significatives sur les résultats de la période à laquelle elle se rapporte. Toutefois, le bénéfice net aurait été faussé si l'erreur avait été corrigée dans l'exercice clos le 31 décembre 2014. Par conséquent, la Compagnie a corrigé l'erreur en réduisant les capitaux propres au 1er janvier 2013.

La Compagnie a corrigé l'erreur de manière rétrospective, ce qui a donné lieu à des ajustements des montants suivants présentés précédemment :

		1er janvier 2013				
	Montant présenté précédemment au 1er janvier 2013	Ajustement de la période antérieure	Solde retraité au 1er janvier 2013			
Impôt différé (note 29)	434 \$	(158) \$	276 \$			
Surplus cumulé	7 035	(168)	6 867			
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) ⁽¹⁾	(932)	10	(922)			
	31 décembre 2013					
	Montant présenté précédemment au 31 décembre 2013	Ajustement de la période antérieure	Solde retraité au 31 décembre 2013			
Actifs d'impôt différé	1 167 \$	(29) \$	1 138 \$			
Passifs d'impôt différé	776	140	916			
Surplus cumulé	8 067	(168)	7 899			
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) ⁽¹⁾	1 019	(11)	1 008			
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)(1)	87	(1)	86			

⁽¹⁾ Les ajustements apportés au cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et aux autres éléments de bénéfice global (de perte globale) découlent des profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger.

Cet ajustement n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net ni sur le bénéfice par action pour les périodes présentées dans ces états financiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des actionnaires de Great-West Lifeco Inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Great-West Lifeco Inc., qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Great-West Lifeco Inc. au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Winnipeg (Manitoba)

Le 12 février 2015

Comptables agréés

SOURCES DE BÉNÉFICES

L'information qui suit est présentée conformément à la ligne directrice du BSIF concernant la présentation des sources de bénéfices (les SDB). Les SDB ne sont pas une mesure définie par les Normes internationales d'information financière (les IFRS). Il n'existe aucune méthode d'analyse standard des SDB. Le calcul des SDB dépend de la méthode, des estimations et des hypothèses utilisées.

Les SDB décrivent les différentes sources du bénéfice net établi selon les IFRS. Elles constituent une analyse des écarts entre le bénéfice net réel et le bénéfice net attendu en fonction des hypothèses formulées au début de la période visée. La terminologie suivante est utilisée dans l'analyse des sources de bénéfices :

Bénéfice prévu sur les polices en vigueur

La fraction du bénéfice net consolidé découlant des polices en vigueur au début de la période visée qui devait être réalisée en supposant la concrétisation des hypothèses les plus probables. Cette mesure tient compte des libérations, de provisions pour écarts défavorables, du bénéfice net prévu à l'égard des dépôts et des frais de gestion nets prévus.

Incidence des nouvelles affaires

L'incidence sur le bénéfice net au point de vente de la souscription de nouvelles polices au cours de la période visée. Il s'agit de l'écart entre les primes reçues et la somme des frais engagés à l'égard des souscriptions et des nouveaux éléments de passif établis au point de vente.

Gains et pertes actuariels

Les gains et les pertes attribuables aux écarts entre les résultats réels au cours de la période visée et les hypothèses les plus probables formulées au début de cette même période.

Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses

L'incidence sur le bénéfice net des mesures prises par la direction, des modifications des méthodes et des hypothèses actuarielles, des modifications des marges pour écarts défavorables et de la correction d'erreurs.

Les montants qui n'ont pas été pris en compte dans les autres composantes des sources de bénéfices.

Bénéfice relatif au surplus

Le bénéfice gagné à l'égard du surplus de la Compagnie.

Les tableaux ci-dessous présentent les sources de bénéfices de Great-West Lifeco pour les exercices 2014 et 2013.

Sources de bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

	Bénéfice net attribuable aux actionnaires					
Depuis le début de l'exercice, au 31 décembre 2014	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total	
Bénéfice prévu sur les polices en vigueur	1 210 \$	438 \$	951 \$	(16) \$	2 583 \$	
Incidence des nouvelles affaires	3	(5)	(87)	_	(89)	
Gains et pertes actuariels	180	(21)	222	(1)	380	
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	195	88	139	-	422	
Autres	_	(3)	(29)	_	(32)	
Bénéfice relatif au surplus	56	55	15	(8)	118	
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	1 644	552	1 211	(25)	3 382	
Impôt sur le résultat	(323)	(175)	(150)	5	(643)	
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 321	377	1 061	(20)	2 739	
Participations ne donnant pas le contrôle	_	_	-	-	-	
Bénéfice net – actionnaires	1 321	377	1 061	(20)	2 739	
Dividendes sur les actions privilégiées perpétuelles	(93)	_	(23)	(6)	(122)	
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les rajustements	1 228	377	1 038	(26)	2 617	
Putnam, après impôt	_	(71)	-	_	(71)	
Rajustements après impôt	-	-	_	-	-	
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 228 \$	306 \$	1 038 \$	(26) \$	2 546 \$	

Sources de bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

	Benefice net attribuable aux actionnaires					
Depuis le début de l'exercice, au 31 décembre 2013	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total	
Bénéfice prévu sur les polices en vigueur	1 121 \$	371 \$	716 \$	(15) \$	2 193 \$	
Incidence des nouvelles affaires	14	_	12	-	26	
Gains et pertes actuariels	194	31	228	(9)	444	
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	144	25	(31)	_	138	
Autres	_	_	(104)	_	(104)	
Bénéfice relatif au surplus	61	67	31	(68)	91	
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	1 534	494	852	(92)	2 788	
Impôt sur le résultat	(279)	(155)	(128)	19	(543)	
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 255	339	724	(73)	2 245	
Participations ne donnant pas le contrôle	_	_	_	_	_	
Bénéfice net – actionnaires	1 255	339	724	(73)	2 245	
Dividendes sur les actions privilégiées perpétuelles	(107)	_	(23)	_	(130)	
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les rajustements	1 148	339	701	(73)	2 115	
Putnam, après impôt	-	(63)	_	-	(63)	

Pánáfica not attribuable aux actionnaires

701 \$

226

153 \$

226

2 2 7 8 \$

Analyse des résultats

Rajustements après impôt

Bénéfice net - détenteurs d'actions ordinaires

Le bénéfice prévu sur les polices en vigueur est la principale composante du bénéfice, puisqu'il compte pour 76 % du bénéfice avant impôt de 2014. En 2014, le bénéfice prévu sur les polices en vigueur s'est chiffré à 2 583 \$, une augmentation de 390 \$ par rapport à 2013. L'amélioration d'un exercice à l'autre tient essentiellement à l'inclusion des résultats d'Irish Life sur un exercice complet, à une augmentation du niveau de départ des fonds en ce qui concerne les activités fondées sur des honoraires et à une hausse de la reprise prévue des marges d'intérêt.

1 1 4 8 \$

276 \$

La perte attribuable aux nouvelles affaires s'est chiffrée à (89) \$ en 2014, une baisse de 115 \$ par rapport à 2013, principalement en raison de l'inclusion des résultats d'Irish Life sur un exercice complet, des pressions exercées par les nouvelles affaires sur les contrats d'investissement d'Irish Life, et de la baisse des volumes des affaires pour les produits de rentes immédiates au Royaume-Uni en 2014 attribuable aux changements apportés aux lois sur les prestations de retraite. De plus, la diminution des nouvelles affaires observée au sein de l'exploitation canadienne découle de la baisse du profit attribuable aux nouvelles affaires, surtout en matière de rentes immédiates, contrebalancée en partie par la hausse des prix et par la révision des évaluations pour l'unité Assurance individuelle.

Les gains actuariels ont été de 380 \$ en 2014, ce qui représente une baisse de 64 \$ par rapport à 2013. Les profits pour 2014 découlent essentiellement des résultats au chapitre des placements (notamment de l'amélioration du rendement) et des résultats favorables au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et de la morbidité au sein de l'exploitation européenne. Ces profits ont été contrebalancés en partie par les résultats au chapitre de la morbidité au sein de la Collective de l'exploitation canadienne et par les résultats au chapitre du comportement des titulaires de polices au sein de l'unité Assurance individuelle de l'exploitation canadienne. En 2013, les gains actuariels étaient principalement attribuables aux résultats au chapitre des placements (notamment de l'amélioration du rendement) et de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie au sein de l'exploitation canadienne et de l'exploitation européenne, résultats contrebalancés en partie par les résultats au chapitre du comportement des titulaires de polices et de la morbidité au sein de la Collective de l'exploitation canadienne, et par les résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie dans l'exploitation américaine.

Le 15 mai 2014, le Conseil des normes actuarielles du Canada a publié les normes de pratique (les normes) qui sont entrées en vigueur le 15 octobre 2014 et qui reflètent les révisions apportées aux hypothèses de réinvestissement économique utilisées pour évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces normes ont donné lieu à une hausse de 130 \$ du bénéfice avant impôt pour l'exploitation canadienne, une hausse de 56 \$ du bénéfice pour l'exploitation européenne et une baisse de 122 \$ du bénéfice pour l'exploitation américaine.

D'autres mesures prises par la direction et d'autres modifications des hypothèses ont compté pour 358 \$ du bénéfice avant impôt en 2014, comparativement à 138 \$ en 2013. Compte non tenu du changement de normes, les modifications des hypothèses et les mesures prises par la direction représentent des montants de 65 \$, 210 \$ et 83 \$ pour les exploitations canadienne, américaine et européenne, respectivement.

Le montant de 65 \$ enregistré par l'exploitation canadienne s'explique principalement par un montant de 83 \$ attribuable au raffinement de la modélisation, un montant de 60 \$ au titre de la révision des hypothèses relatives au comportement des titulaires de polices, un montant de 44 \$ lié à la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité, et un montant de 10 \$ attribuable aux charges d'impôt et aux frais. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un montant de 62 \$ issu du raffermissement des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie, un montant de 53 \$ lié à la révision des hypothèses économiques (compte non tenu du changement de normes) et un montant de 25 \$ relatif au raffermissement des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes.

Le montant de 210 \$ enregistré par l'exploitation américaine s'explique principalement par un montant de 103 \$ lié à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie, un montant de 85 \$ relatif à la révision des hypothèses économiques (compte non tenu du changement de normes), un montant de 67 \$ pour la révision des hypothèses relatives au comportement des titulaires de polices, et un montant de 6 \$ issu de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, facteurs partiellement contrebalancés par un montant de 51 \$ relatif au raffinement de la modélisation.

Le montant de 83 \$ enregistré par l'exploitation européenne s'explique principalement par un montant de 110 \$ attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, un montant de 63 \$ pour le raffinement de la modélisation, un montant de 51 \$ au titre de la révision des hypothèses économiques (compte non tenu du changement de normes) et un montant de 22 \$ relatif à la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un montant de 131 \$ attribuable au raffermissement des hypothèses relatives au comportement des titulaires de polices, un montant de 20 \$ lié au raffermissement des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et un montant de 9 \$ pour le raffermissement des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt. Le montant de (32) \$ affecté au poste Autres en 2014 est attribuable aux coûts de restructuration et d'acquisition liés à l'acquisition d'Irish Life et de JP Morgan.

Le bénéfice relatif au surplus s'est chiffré à 118 \$ en 2014, une augmentation de 27 \$ par rapport au montant enregistré en 2013. Cette hausse s'explique essentiellement par l'inclusion des résultats d'Irish Life sur un exercice complet, la baisse des coûts liés aux couvertures relativement à l'évaluation à la valeur de marché qui découle d'une macro-couverture mise en place en 2013, et la hausse des autres produits tirés des placements, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des profits liés aux autres éléments du résultat global en 2014.

SOMMAIRE DE CINQ ANS

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2014	2013(1)	2012	2011	2010
Au 31 décembre					
Total de l'actif administré	1 063 333 \$	758 258 \$	545 903 \$	501 965 \$	487 002 \$
Pour les exercices clos les 31 décembre					
Primes et dépôts :					
Produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie, montant net Équivalents des primes des régimes autofinancés	21 222 \$	20 236 \$	19 257 \$	17 293 \$	17 748 \$
(contrats de services administratifs seulement) Dépôts des fonds distincts :	2 603	2 567	2 666	2 645	2 575
Produits de l'Individuelle	11 826	8 308	6 557	7 345	7 284
Produits de la Collective	9 083	7 553	7 262	6 117	6 790
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des	2 002	, 555	, 202	· · · ·	0.50
comptes institutionnels ⁽²⁾	45 306	38 046	24 496	28 888	24 654
Total des primes et dépôts	90 040 \$	76 710 \$	60 238 \$	62 288 \$	59 051 \$
Comptes résumés de résultat					
Produits					
Total des primes, montant net	21 222 \$	20 236 \$	19 257 \$	17 293 \$	17 748 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	6 010	5 604	5 642	5 538	5 709
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	7 527	(2 979)	2 668	4 164	3 825
Total des produits nets tirés des placements	13 537	2 625	8 310	9 702	9 534
Honoraires et autres produits	4 422	3 585	3 030	2 903	2 821
Total des produits	39 181	26 446	30 597	29 898	30 103
Prestations et charges					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	29 160	17 811	22 875	23 043	23 225
Autres	6 468	5 633	5 057	4 051	4 822
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	132	117	103	100	92
Coûts de restructuration et d'acquisition	32	104	_	_	
Bénéfice avant impôt	3 389	2 781	2 562	2 704	1 964
Impôt sur le résultat	628	463	364	465	256
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	2 761	2 318	2 198	2 239	1 708
Participations ne donnant pas le contrôle	93	(90)	277	121	7
Bénéfice net – actionnaires	2 668	2 408	1 921	2 118	1 701
Dividendes sur les actions privilégiées	122	130	115	96	86
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	2 546 \$	2 278 \$	1 806 \$	2 022 \$	1 615 \$
Bénéfice par action ordinaire	2,549 \$	2,340 \$	1,902 \$	2,129 \$	1,704 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux					
détenteurs d'actions ordinaires	15,7 %	16,8 %	15,3 %	17,6 %	14,8 %
Valeur comptable par action ordinaire	16,80 \$	15,16 \$	12,64 \$	12,61 \$	11,46 \$
Dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires – par action	1,230 \$	1,230 \$	1,230 \$	1,230 \$	1,230 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été retraités, comme il est expliqué à la note 35 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2014. (2) Les chiffres comparatifs pour les primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS) ont été retraités pour accroître l'uniformité.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

R. Jeffrey Orr 2,3,4,6

Président du conseil de la Compagnie Président et chef de la direction,

Corporation Financière Power

Marcel R. Coutu 2,3,4,6

Administrateur de la Compagnie

André Desmarais, O.C., O.O. 2,3,4,6

Président délégué du conseil, président et co-chef de la direction,

Power Corporation du Canada

Co-président exécutif du conseil,

Corporation Financière Power

Paul Desmarais, jr, O.C., O.Q. ^{2,3,4,6}

Président du conseil et co-chef de la direction,

Power Corporation du Canada

Co-président exécutif du conseil,

Corporation Financière Power

Michael L. Hepher 1,2,3,6

Administrateur de la Compagnie

Chaviva M. Hošek, O.C., Ph. D., LL.D. 1,5

Présidente émérite.

L'Institut canadien de recherches avancées

J. David A. Jackson 3,6

Avocat-conseil principal,

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Paul A. Mahon 3

Président et chef de la direction

de la Compagnie,

La Great-West, compagnie d'assurance-vie, London Life, Compagnie d'Assurance-Vie, Corporation Financière Canada-Vie,

La Compagnie d'Assurance du Canada

sur la Vie

Michel Plessis-Bélair, FCPA, FCA

Vice-président du conseil,

Power Corporation du Canada et

Corporation Financière Power

Henri-Paul Rousseau, Ph. D. 3,6

Vice-président du conseil,

Power Corporation du Canada et Corporation Financière Power

Raymond Royer, O.C., O.Q., FCPA, FCA 1

Administrateur de la Compagnie

T. Timothy Ryan 2,3,4,6

Administrateur de la Compagnie

Jerome J. Selitto 3,5,6

Administrateur de la Compagnie

James M. Singh, CMA 1,3,5,6

Administrateur de la Compagnie

Emőke J.E. Szathmáry, C.M., O.M., Ph. D.

Présidente émérite,

Université du Manitoba

Gregory D. Tretiak, FCA 3,6

Vice-président exécutif et

chef des services financiers,

Power Corporation du Canada et

Corporation Financière Power

Siim A. Vanaselja, CA 1

Vice-président exécutif et

chef des services financiers,

BCE Inc. et Bell Canada

Brian E. Walsh 2,3,4,6

Président du conseil et chef des placements,

Saguenay Strathmore Capital, LLC

James W. Burns, O.C., O.M.

Administrateur émérite

1 membre du comité d'audit

2 membre du comité de rémunération

3 membre du comité de direction 4 membre du comité de gouvernance et des mises en candidature

5 membre du comité de révision

6 membre du comité de gestion des risques

ÉQUIPE DE DIRECTION

Paul A. Mahon

Président et chef de la direction

Arshil Jamal

Président et chef de l'exploitation, Europe

J. Dave Johnston

Président et chef de l'exploitation, Canada

Robert L. Reynolds

Président et chef de la direction, Great-West Lifeco U.S. Inc.

Andrew D. Brands

Vice-président exécutif et chef du contentieux et de la conformité

S. Mark Corbett

Vice-président exécutif et chef des placements

William W. Lovatt

Vice-président exécutif et chef des services financiers

Garry MacNicholas

Vice-président exécutif,

Actuariat et Surveillance des risques

Grace M. Palombo

Vice-présidente exécutive et chef des ressources humaines

Nancy D. Russell

Vice-présidente principale et chef de la vérification de la conformité

Laurie A. Speers

Vice-présidente et secrétaire générale

Douglas J. Tkach

Vice-président principal et chef de l'audit interne

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Siège social

100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

Inscriptions en Bourse

Symbole: GWO

Les actions suivantes sont inscrites à la Bourse de Toronto : les actions ordinaires (GWO); les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries F (GWO.PR.F), G (GWO.PR.G), H (GWO.PR.H), I (GWO.PR.I), L (GWO.PR.L), M (GWO.PR.M), P (GWO.PR.P), Q (GWO.PR.Q), R (GWO.PR.R), S (GWO.PR.S); et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans, série N (GWO.PR.N).

Agent des transferts et agent comptable des registres

L'agent des transferts et l'agent comptable des registres de Great-West Lifeco Inc. sont les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série E, sont transférables aux endroits suivants :

Bureaux au Canada Services aux investisseurs Computershare Inc.

8th Floor, 100 University Avenue, Toronto (Ontario) M5J 2Y1

600, 530 8th Avenue S.W., Calgary (Alberta) T2P 3S8 1500, rue University, 7e étage, Montréal (Québec) H3A 3S8

2nd Floor, 510 Burrard Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B9

1969 Upper Water Street, Purdy's Wharf Tower 2, Suite 2008, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3R7 Téléphone: 1888 284-9137 (sans frais au Canada et aux États-Unis), 514 982-9557 (ligne directe)

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries G, H, I, L, M, N, P, Q, R et S sont transférables uniquement au bureau de Toronto des Services aux investisseurs Computershare Inc.

Ailleurs dans le monde, les actions ordinaires et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F, sont également transférables aux endroits suivants:

Bureau aux États-Unis Computershare Trust Company, N.A.

> 8742 Lucent Blvd., Suite 225, Highlands Ranch, Colorado, États-Unis 80129 Téléphone: 1 888 284-9137 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

Bureau au Royaume-Uni Computershare Investor Services PLC

The Pavilions, Bridgwater Road, Bristol BS99 6ZZ, Royaume-Uni

Téléphone: 001-870-702-0003

Bureau en Irlande Computershare Investor Services (Ireland) Limited

Heron House, Corrig Road, Sandyford Industrial Estate, Dublin 18, Irlande

Téléphone: 447-5566

Les actionnaires peuvent communiquer avec l'agent des transferts par courriel à l'adresse GWO@computershare.com.

Dividendes

Actions ordinaires et actions privilégiées de premier rang, séries F, G, H, I, L, M, N, P, Q, R et S: les dates de clôture des registres sont généralement fixées entre les 1ers et 4es jours de mars, de juin, de septembre et de décembre. Les dividendes sont généralement versés le dernier jour de chaque trimestre.

Services à l'intention des actionnaires

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide au sujet de votre compte d'actions inscrit, y compris en ce qui a trait aux dividendes, aux changements d'adresse ou de droit de propriété, à la perte de certificats, ou pour demander que cessent des envois superflus ou pour recevoir les documents aux actionnaires par voie électronique, veuillez communiquer directement avec nos agents des transferts au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Irlande. Si vous détenez vos actions par l'entremise d'un courtier, veuillez communiquer directement avec celui-ci.

Renseignements à l'intention des investisseurs

Pour obtenir des renseignements d'ordre financier sur Great-West Lifeco Inc., consultez le site www.greatwestlifeco.com ou communiquez avec :

Le vice-président principal et chef des services financiers de l'exploitation canadienne, au 204 946-8396 Pour l'exploitation canadienne

Pour l'exploitation américaine Le vice-président principal et chef des services financiers, au 303 737-4015

Le vice-président principal et chef des services financiers de l'exploitation européenne, au 44-1707-423198 Pour l'exploitation européenne

Pour obtenir des exemplaires du rapport annuel ou des rapports trimestriels, veuillez communiquer avec le Secrétariat général au 204 946-4388 ou visiter le site www.greatwestlifeco.com.

Données sur les actions ordinaires

	Cours de l'action ordinaire (\$)			Dividende	Ratio de	Taux de
	Plafond	Plancher	Clôture	versé (\$)	distribution(1)(2)	rendement ⁽³⁾
2014	33,87	28,95	33,59	1,23	48,3 %	3,9 %
2013	33,34	24,20	32,75	1,23	58,3 %	4,3 %
2012	25,01	19,82	24,35	1,23	60,0 %	5,5 %
2011	27,77	19,17	20,40	1,23	61,5 %	5,2 %
2010	29,17	23,73	26,40	1,23	64,1 %	4,7 %
2009	27,01	11,35	26,88	1,23	71,4 %	6,4 %
2008	35,29	19,49	20,70	1,20	52,1 %	4,4 %
2007	37,58	32,50	35,57	1,06	43,9 %	3,0 %

⁽¹⁾ Ratio fondé sur le bénéfice d'exploitation pour 2010 et les périodes subséquentes.

⁽²⁾ Ratio fondé sur le bénéfice de base ajusté pour 2009 et les périodes antérieures.

⁽³⁾ Dividendes exprimés en pourcentage de la moyenne des cours plafonds et planchers pour la période de présentation de l'information financière.



MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE LA CORPORATION FINANCIÈRE POWER™C

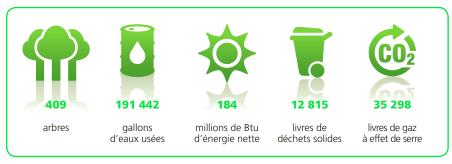


Protéger notre avenir

À Great-West Lifeco, nous restons fidèle à notre promesse faite auprès des générations futures en exerçant nos activités de façon équilibrée et durable.

Dans le but de réduire notre empreinte environnementale, les rapports annuels et les circulaires d'information, ainsi que les autres documents liés à l'assemblée annuelle, sont imprimés sur du papier contenant un minimum de 30 % de fibres recyclées après consommation. Ce papier est certifié par le Forest Stewardship Council® (FSC®) et a également obtenu le sceau Rainforest Alliance VérifiéTM.

En utilisant ce papier, nous avons contribué à protéger l'environnement et à réduire les déchets dans les proportions suivantes :



Les estimations liées aux avantages environnementaux permis par l'utilisation de fibres recyclées après consommation ont été effectuées à l'aide de la calculatrice de l'Environmental Paper Network.

Veuillez mettre au recyclage le présent rapport ou demandez qu'on vous le fasse parvenir par courriel à l'avenir. Il est également possible de télécharger le rapport à l'adresse www.greatwestlifeco.com.

